Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14118 – 5 F

MARDI 19 JUIN 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les célébrations de l'Année de Gaulle

La France quasi unanime rend hommage à l'homme du 18 juin

La France, quasi unanime, rend hommage au général de Gaulle pour le cinquantième anniversaire de l'appel du 18 juin 1940. A Colombey-les-Deux-Églises, le 17 juin, plus de trente mille personnes se sont rassemblées avec le RPR. Lundi, M. Mitterrand devait dévoiler, à l'Arc de triomphe, une plaque reproduisant le texte de l'Appel. Un spectacle son et lumière sur la Seine devait être organisé par la Ville de Paris. L'Humanité *souligne les convergences entre le chef de la France libre et le PCF.* Libération *publie un sondage de l'IFOP selon lequel 81 % des Français sont satisfaits de l'action de de Gaulle.*

Apogée d'un mythe

LE mythe gaulliste ne date pas d'aujourd'hui. De son vivant, déjà, le général et ses fidèles avaient su le créer et l'entretenir jusqu'à ce fatal mois de mai 1968 qui vit le grand-père rejeté par ses petits-enfants, l'incarnation d'une volonté nationale un moment pulvérisée par les délices de la contestation, par une course au bonheur et un individualisme qui se cachaient mal sous les oripeaux d'un autre mythe, celui de la *révolution*.

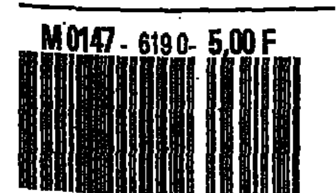
De Gaulle, qui avait sauvé l'honneur de la France en 1940, sauva alors le sien en ne s'accrochant pas au pouvoir, en respectant scrupuleusement les règles écrites et non écrites de cette démocratie avec laquelle il avait souvent entretenu des rapports *ambigus*. Homme de tous les paris, il venait de perdre vraiment *pour la première fois* ; il quitta la scène un an plus tard à la manière *tragique* d'un *grand* acteur qui abandonne un public lassé, pour *ne plus jamais revenir*.

MAIS les Français se pardonneront-ils un jour de l'avoir ainsi *congédié*, envoyé vers une mort solitaire que l'âge mais surtout l'amertume et l'oisiveté rendaient proche ? Apparemment pas. On reste en effet *confondu* par l'unanimisme qui marque la célébration du cinquantenaire de l'Appel du 18 juin. Toutes les formations politiques exaltent le héros, à la seule exception du Front national de Jean-Marie Le Pen qui, décidément, ne pardonnera jamais à de Gaulle d'avoir refusé l'ordre médiocre et honteux que Pétain proposait à la France et d'avoir finalement compris, plus de vingt ans après, que le redressement économique, politique et diplomatique de la France passait inéluctablement par l'indépendance de l'Algérie.

Pour le reste, c'est un véritable *« Te Deum » national. N'est-il pas* jusqu'aux communistes, que de *Gaulle ne cessa pourtant pas de* combattre, les traitant de « séparatistes », *pour lui rendre hommage* ? Un hommage à vrai dire *intéressé, puisqu'il s'agit d'enrôler* le disparu dans la lutte que mène *le PC contre la construction européenne* et pour le découplage de *l'Europe et des Etats-Unis. Mais* les communistes ne sont pas les *seuls à faire un usage abusif du* « label » gaulliste. La tâche, pour *les faussaires en tout genre, est* d'autant plus aisée que le père *fondateur n'est plus là pour rappeler* qu'il ne nous a pas légué une *idéologie applicable à toutes les* situations mais simplement quel*ques valeurs essentielles ainsi* qu'un grand art de saisir l'histoire au vol.

EN plébiscitant aujourd'hui de Gaulle, les Français ne sont pas animés des mêmes arrière-pensées que la classe politique. S'ils se réfugient dans le mythe, c'est, pour beaucoup d'entre eux, afin de fuir le désarroi qu'ils éprouvent devant un monde politique en pleine décomposition, qu'il s'agisse d'un Parti socialiste déchiré par les ambitions personnelles ou d'une droite dont les principaux dirigeants, y compris ceux qui se présentent comme les héritiers historiques du gaullisme, n'arrivent toujours pas à distinguer l'essentiel du dérisoire. Si le phénomène est explicable, il pourrait se révéler dangereux à moins d'un sursaut général.

Tous les « sauveurs » en puissance sont loin d'avoir la même rigueur morale, le même désintéressement et le même sens du bien public que l'homme du 18 juin.


M 0147 - 619 0 - 5,00 F

Le message essentiel

par Jean Marin

« Le 18 juin 1940 est ce jour où un homme prédestiné – que vous l'eussiez choisi ou non, qu'importe, l'Histoire vous le donne, – où cet homme a, d'un mot qui annulait la déroute, maintenu la France dans la guerre. »

Tout est dit là par Georges Bernanos, qui fut, le soir même de l'appel, le premier de tous les grands écrivains français à rallier *publiquement* le général de Gaulle et la Résistance. Après l'appel, en *effet*, il y a toujours une bataille perdue, mais il n'y a plus de *déroute*. Après l'appel, il y a toujours l'armistice, mais il est *dénoncé*, et la France échappe au déshonneur. Après l'appel, les Français conservent le droit à la fierté et à l'espérance puisque le grand affrontement pour la liberté n'aura pas lieu sans eux. Sans doute les apparences de l'Etat proclamé à Vichy sont-elles déplorables ; mais les espèces de la nation et de la patrie gardent leur pureté et leur caractère.

Lire la suite page 2

► **Jean Marin a été commentateur à Radio-Londres de l'émission « Les Français parlent aux Français ». Vice-président de l'Association des Français libres, il a dirigé l'Agence France-Presse pendant vingt et un ans.**

Lire également

La lutte contre les inégalités sociales

M. Rocard demande à être jugé en 1993



M. Rocard n'a pas donné suite à la demande de « nouvelle étape sociale » formulée par le Parti socialiste. Dans le discours qu'il a prononcé, dimanche 17 juin, en conclusion des « rencontres » organisées par le PS sur ce thème, le premier ministre a invité les socialistes à juger son action au terme de la législature, sur vingt critères sociaux qui font apparaître déjà, selon lui, un progrès depuis deux ans. M. Rocard n'a annoncé que l'examen dès le mois prochain, en conseil des ministres, du projet de contribution sociale de solidarité et l'avancement des études sur la retenue de l'impôt sur le revenu à la source.

Intraitable

En 1983, M. Pierre Mauroy, premier ministre, affirmait qu'il *continuait la même politique*, alors qu'il en avait changé du *tout au tout*. En 1990, M. Michel Rocard affirme qu'il ne change pas et... continue, en effet, à tous les sens du terme : il est toujours là, et il fait toujours la même chose. Pas un instant, dans le discours qu'il a prononcé, dimanche 17 juin, devant les dirigeants et les cadres du PS, M. Rocard n'a repris à son compte l'idée qu'après l'heure de la seule rigueur serait venue celle du « social ». En un sens, le premier ministre est fidèle à la leçon de son prédécesseur, pour qui la rigueur n'était que du social qui dure plus de deux ans.

M. Rocard s'en octroie allègrement cinq, en donnant rendez-vous aux socialistes à la fin de la législature pour qu'ils le jugent alors – et les électeurs avec eux – sur vingt critères sociaux. En attendant, il leur a administré quelques volées de bois vert, et quelques conseils. Ainsi leur reproche-t-il de *« traduire en l'amplifiant »* le malaise qui résulte non pas de l'accroissement des inégalités, mais du *« sentiment »* qu'elles s'aggravent.

Le premier ministre oppose les deux termes de la même façon que les gouvernements de gauche opposaient naguère les statistiques de la délinquance et de la criminalité au sentiment d'insécurité dont la droite faisait son miel.

Pauvres socialistes ! Ils se demandaient à quoi ils servaient. Ils croyaient trouver à s'employer dans la lutte contre l'extrême droite, et M. Bernard Tapie est venu à la télévision dire qu'il se chargeait personnellement de ramener le Front national au-dessous de 10 % des voix.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 9

De bonnes nouvelles pour M. Gorbatchev...

Adoption imminente par la Lituanie d'un moratoire sur sa déclaration d'indépendance et apaisement des affrontements au sein du PC

MOSCOU
de notre correspondant

Pour la poursuite du processus de réforme en général et pour M. Gorbatchev en particulier, les *bonnes nouvelles* succèdent aux bonnes nouvelles. La Lituanie, *d'abord, devrait s'imposer*, dans les prochains jours, un moratoire *temporaire sur sa déclaration* d'indépendance et satisfaire ainsi à la condition *mise par le* Kremlin à l'ouverture de négociations.

Au rythme prévu, se confirme ainsi le dénouement d'une crise qui avait considérablement réduit, depuis trois mois, la marge de manœuvre du président soviétique. Tant en faveur du passage à l'économie de marché que de la redéfinition de l'URSS par la négociation d'un nouvel accord d'union entre les Républiques, M. Gorbatchev va donc pouvoir reprendre l'initiative – et cela d'autant mieux que le congrès du Parti, convoqué pour le 2 juillet, semble maintenant devoir se passer moins mal que prévu.

Il y a trois semaines encore, tout annonçait que ce vingt-huitième congrès verrait éclater le PCUS en organisations rivales se disputant un héritage financier, des locaux et une presse dont le partage n'aurait pas été vraiment empreint d'élégance. La perestroïka aurait survécu à ce pugilat mais cela aurait fait pour M. Gorbatchev une crise de plus à gérer au moment où il serait temps de pouvoir passer du démontage du communisme à la reconstruction de ce pays.

Et puis coup sur coup, ce week-end, les dangers de grandes secousses se sont estompés. Au cinéma Octobre, une immense salle du centre de Moscou, les réformateurs du courant Plate-forme démocratique se sont réunis. Si cette notion a un sens en politique, c'était une assemblée très sympathique d'hommes et de femmes jeunes, attentifs, déterminés à faire bouger l'URSS et très représentatifs d'une classe moyenne qui commence à s'affirmer.

Tous ou presque étaient en effet des cadres sortis des universités, membres du parti car, sans l'être, il n'était, autrefois, pas question de pouvoir exercer la moindre responsabilité, mais bien décidés aujourd'hui à liquider le communisme au plus vite. Par leur formation, par l'esprit d'engagement qu'ils ont manifesté en rejoignant cette plate-forme, ils sont l'avenir du pays – ceux sans lesquels rien ne pourrait se faire et ceux dont il faut souhaiter, donc, qu'ils se fassent entendre.

Pour l'instant, toutefois, ils ne pourront, liste faite, aligner au congrès qu'une centaine de délégués, 2 % du nombre des votants – autant dire rien. L'ambition d'une sortie en masse après une bataille de démarcation politique n'est plus d'actualité, pour ne pas parler des rêves de conquérir la majorité.

Il va falloir s'adapter, aller un peu moins vite qu'on ne l'aurait voulu, et les classes moyennes étant par définition réalistes, la plate-forme démocratique a, en conséquence, décidé de se hâter lentement. Contrairement aux propositions des plus radicaux, elle ira au congrès y posera des *conditions* à son maintien dans le parti, et ce n'est que si ces conditions ne sont pas satisfaites qu'elle s'engagera vers la création d'un nouveau parti à constituer à l'automne.

Or, d'ici à l'automne, le paysage politique soviétique aura beaucoup évolué.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Les clés de l'avenir

par Jacques Chirac

TOUTE commémoration est un retour vers le passé, un passé révolu, parfois même oublié. Pourtant, en célébrant le cinquantième anniversaire de l'appel du 18 juin, le centième anniversaire de la naissance du général de Gaulle, nous avons le sentiment d'être au cœur du présent.

Plus nous avançons dans le siècle, jusqu'à toucher aux frontières de l'an 2000, plus nous mesurons l'audace, la modernité, le caractère visionnaire de la pensée de Charles de Gaulle et de son action à la tête de la France. Que le regard se porte sur nos institutions, qui nous ont donné depuis trente ans stabilité politique et paix civile ; sur notre politique de défense fondée sur la dissuasion nucléaire, qui garantit l'indépendance de notre pays ; sur notre système de sécurité sociale, sans équivalent ailleurs ; sur le rôle joué par la France dans les domaines de la recherche scientifique, de l'aérospatiale, des technologies de pointe, pour ne citer que quelques exemples, partout on trouve sa marque, son intuition, sa volonté. Paradoxalement, la France moderne, au seuil du vingt et unième siècle, a été imaginée, construite par un homme né à la fin du dix-neuvième siècle, mais qui était le contraire d'un conservateur.

Révolutionnaire, l'idée de la participation et de l'association capital-travail, imaginée dans ces années 60 où il n'était d'intellectuel que marxiste et où la réalité sociale se lisait à travers le prisme déformant de la lutte des classes.

Visionnaire, l'ambition de construire une Europe des nations qui irait, un jour *« de l'Atlantique à l'Oural »*, conception qui paraissait folle, à rebours du sens de l'Histoire, et à laquelle les événements de l'Est donnent toujours plus de sens et de réalité.

Le sens d'un message

Chaque jour, nous pensons : *« Il l'avait dit, il l'avait prévu »*, et la France se sent fière d'avoir été inspirée, gouvernée par un tel homme. Cette fierté partagée, c'est le plus grand hommage que les Français puissent rendre au général de Gaulle.

Mais au-delà de cette reconnaissance de l'action gaullienne, placée sous le double signe de la conscience et de la préscience, il est de plus en plus évident que le message politique, moral et spirituel laissé par Charles de Gaulle est d'une totale actualité, et qu'il éclaire ces années 90, si complexes, si difficiles.

Ce message, c'est d'abord, pour moi, une juste vision de l'homme qui redevient chaque jour davantage le moteur de l'Histoire. (Qui dira l'influence qu'eut l'élection du pape Jean-Paul II sur les bouleversements de l'Est ?) L'homme dont la dignité et l'épanouissement personnel importent par-dessus tout. Pour qui et avec qui tout doit se faire. C'est l'idée même de la participation et au-delà, au plan national, de l'exigence démocratique qui habitait si fort le fondateur de la V• République. Faire confiance aux hommes, travailler pour eux, mobiliser ce qu'il peut y avoir de meilleur en eux, c'est le premier message de Charles de Gaulle.

C'est ensuite une juste vision de l'Etat, qui, pour le général de Gaulle, devait être souverain, apte à remplir toutes les missions qui sont les siennes, sans les outrepasser. Qui devait affirmer son autorité et sa crédibilité en inspirant l'Europe en amont et en organisant les régions et les collectivités locales en aval. Susciter non seulement le respect mais, au-delà, le désir de le servir. C'est un état d'esprit qu'il faut retrouver. Ce sont aussi des réformes de fond qu'il faut accomplir et qui sont de plus en plus nécessaires. Pensons notamment à notre justice et à notre Université.

Peut-être le plus important : une juste idée de la nation. La nation, selon Charles de Gaulle, c'est d'abord la patrie : l'espace géographique, historique, culturel, politique commun à tout un peuple. La nation vaut tous les sacrifices. Elle est un fait premier, mais ne devient jamais une mystique passéiste. Elle est ouverte, en constante évolution. Elle est ce qui rassemble, ce qui transcende, au-delà des individualismes, des clans, des tribalismes divers. Je souhaite que tous ceux qui se réclament du gaullisme méditent l'idée de nation selon Charles de Gaulle, ce qu'elle était vraiment et ce qu'elle n'était en aucun cas.

Enfin, dernière leçon importante pour l'homme d'Etat : une juste vision de l'action politique conçue comme un grand projet, fondée sur une morale personnelle, qui donne lieu à des choix et qui oblige à prendre des risques. Le général de Gaulle ne cherchait pas à plaire ni à se conformer aux oukases de la communication moderne. Il disait ce qu'il croyait, ce qu'il sentait, ce qu'il pressentait, suscitant l'adhésion ou le rejet, l'enthousiasme ou l'anathème. Toujours d'accord avec sa morale, son éthique personnelle, qui se confondait avec l'amour de la France et le sens du bien commun. La France, aujourd'hui si modeste et presque muette sur la scène internationale, a une immense nostalgie de l'époque où elle parlait haut et fort par la bouche de Charles de Gaulle. Tel est le dernier message du général : savoir rester soi-même, faire les choix conformes à sa morale personnelle et à l'intérêt de la France, quoi qu'il puisse en advenir. C'est cela, pour moi, être gaulliste.

► Jacques Chirac est président du RPR et maire de Paris.

L'Année de Gaulle

Près de deux mille ouvrages, déjà

LA bibliographie des œuvres consacrées au général de Gaulle est sans doute l'une des plus abondantes qui soit. Près de deux mille titres lui ont été consacrés au total et ils ont été édités dans quarante pays, qu'il s'agisse d'œuvres originales ou de traductions. Le premier ouvrage – sauf erreur – consacré à Charles de Gaulle est dû à M. Philippe Barrès et il a été publié à Londres en 1941 (Editions Hutschinson). Quelques autres ont suivi, publiés à Beyrouth, notamment par M. Jean Gaulmier. La période de la fin de la guerre à Alger et de la Libération, à Paris, a enregistré une forte poussée de publications consacrées au chef de la France libre. Mais c'est surtout après son retour au pouvoir en 1958 que la production littéraire « gaullienne » a connu une véritable explosion, qui a repris récemment avec l'approche des anniversaires le concernant.

Les exemples sont multiples dans l'œuvre écrite de de Gaulle, comme dans ses actes, de cette conviction dont il était rempli non seulement d'incarner la légitimité nationale mais aussi de se situer comme un maillon de la chaîne qui fait l'histoire d'une nation.

La phrase qui ouvre ses *Mémoires de guerre : « Toute ma vie je me suis fait une certaine idée de la France »*, est non seulement dans la filiation de l'appel du 18 juin mais dans celle de sa pensée d'avant-guerre. De Gaulle écrit ainsi l'Histoire à la première personne du singulier sans que personne ne s'en offusque plus. L'historien Edmond Pognon, alors conservateur en chef de la Bibliothèque nationale, avait écrit en octobre 1970 un *De Gaulle et l'histoire de France* dans lequel il montrait précisément comment *« trente ans avaient été éclairés par vingt siècles »* (1).

Cet ouvrage est le dernier que le général ait lu avant sa mort et il avait jugé qu'il correspondait tout à fait au fruit de ses méditations. M. Pognon a donc réédité cette réflexion qui, avec le recul du temps, apparaît particulièrement pertinente. L'auteur rappelle notamment la phrase de de Gaulle sur *« le parti de l'étranger qui depuis des siècles se perpétue chez nous »* et qui, reprise plus tard par M. Chirac, devait faire quelque bruit.

L'homme des certitudes et des circonstances

Cette analyse du rôle éminent pris par de Gaulle dans la construction de l'histoire de France se retrouve dans un très beau livre, particulièrement exhaustif, dû à la plume de M. Charles-Louis Foulon. Cet historien signe là l'un des ouvrages les plus complets et les plus variés sur le général puisqu'il couvre *« un siècle d'histoire »* (2). Abondamment illustré de photographies, de reproductions de documents et de caricatures sélectionnés par Jacques Ostier à qui de Gaulle avait confié l'iconographie de ses propres œuvres, on y trouve nombre de lettres encore inédites de de Gaulle comme celle adressée à Churchill en 1944.

M. Foulon, maître de conférence à l'Institut d'études politiques, trop jeune pour avoir connu de Gaulle, fait preuve dans son texte à la fois d'exactitude et de sérénité et il n'épouse aucune des querelles – mais il ne les dissimule pas – qui ont accompagné la vie de de Gaulle en qui il voit d'abord un homme de l'Histoire et de l'Etat.

Il a choisi trois thèmes qui lui permettent d'englober ce siècle gaullien à travers l'homme du défi et de la patience, l'homme des certitudes et des circonstances et enfin l'homme et le mythe. Cette présentation thématique originale permet notamment à M. Foulon des analyses bienvenues sur le pouvoir des mots, le pouvoir des lieux et le pouvoir des signes. L'ouvrage est préfacé par M. Alain Decaux de l'Académie française, actuel ministre de la francophonie, qui souligne *« l'unité profonde des actions du général de Gaulle »*.

Une chronologie de *la France dans la guerre* (3) tout à fait utile et maniable, vient d'être établie par M. Pierre Lefranc vice-président de l'institut Charles-de-Gaulle et ancien collaborateur du général. Sous forme d'éphémérides – il indique jour par jour – pendant les cinq ans de la guerre, tous les événements qui se sont produits non seulement dans la France occupée mais aussi dans la France libre et sur les théâtres d'opérations. Ce calendrier est accompagné de multiples notices biographiques sur tous les acteurs de cette période.

Dans le même esprit, M. André Kaspi, professeur à la Sorbonne, publie une « chronologie commentée » de la deuxième guerre mondiale. Cet ouvrage offre ainsi un résumé tout à fait pratique, cursif mais complet de l'évolution du monde entre 1939 et 1946 aussi bien en ce qui concerne l'histoire des batailles, les évolutions économiques, que les changements politiques et les décisions diplomatiques (4).

C'est surtout en pensant aux adolescents d'aujourd'hui qu'Antoine Sabbagh a publié un album agréablement illustré sur *les Années de Gaulle* (5). Naturellement sommaire, mais didactique, cet ouvrage qui survole la vie de de Gaulle peut être une première approche, pour les jeunes esprits, de ce personnage qui appartient désormais aux livres d'histoire.

Parmi les autres ouvrages consacrés au général de Gaulle récemment publiés – et dont *le Monde* a rendu compte – on peut citer *De Gaulle, un portrait* par Pierre Lefranc (Flammarion), *De Gaulle et les communistes* par Philippe de Gaulle (Plon), *Regards sur de Gaulle* par Simone Servais (Plon), *De Gaulle et ses premiers ministres* (Plon), *De Gaulle et l'Allemagne* par Pierre Maillard (Plon) et *De Gaulle au soir de sa vie* par Pierre-Louis Blanc (Fayard).

ANDRÉ PASSERON

(1) Edmond Pognon, *De Gaulle et l'histoire de France*, Albin Michel, 350 pages, 98 F.

(2) Charles-Louis Foulon, *Charles de Gaulle, un siècle d'histoire*. Editions Ouest-France, Rennes, 327 pages, 450 F.

(3) Pierre Lefranc *la France dans la guerre*. Plon, 719 pages, 250 F.

(4) Andre Kaspi, *la Deuxième Guerre mondiale*, Perrin, 577 pages, 145 F.

(5) Antoine Sabbagh, *Les Années de Gaulle*, Nathan, 64 pages, 95 F.

TRAIT LIBRE



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Le message essentiel

Suite de la première page

Miracle de quelques mots décisifs proférés quand il le fallait, comme il le fallait, d'où il le fallait et capables, par l'authenticité de leur inspiration, de relever la déshérence de la légitimité tombée de mains trop molles au bénéfice de la France qui demeurait dans la guerre et qui pour destinée se donnait l'indépendance et la victoire. Déjà, la collaboration ne pouvait être qu'un crime et qu'une faute.

L'histoire des hommes est telle que son cours est irrégulièrement mais de façon frappante jalonné de textes, d'instruments qui offrent d'insolites points de repère par rapport et grâce auxquels le regard s'ajuste et le jugement se forme. L'appel du 18 juin 1940, désormais gravé dans le bronze gaulois sous l'Arc de Triomphe, est un de ces monuments emblématiques sur lesquels on peut lire sans que l'effort de décryptage soit bien difficile un message essentiel concernant la nature des Français et la destination de la marche en avant de la France. On pourrait même se croire, en effet, aux confins de l'évident et de l'invisible, aux franges mystérieuses qui relient ou séparent la prévision et la prédestination.

Une leçon inaugurale

Mais même prédestiné, comme le dit Bernanos, le général est avant tout un homme de raison, d'ambition nationale et d'Histoire dont il sait qu'elle est tragique. Il possède un don singulier : il est presbyte de l'Histoire ; il est à l'aise avec le lointain qu'il sait reconnaître et où il peut se mouvoir familièrement avant que la majorité des autres hommes y soient eux-mêmes parvenus ; il prévoit, au sens absolu du terme, sans qu'il y ait là rien de véritablement étrange. C'est un talent naturel, développé par la fréquentation assidue de l'Histoire, par l'intuition, par une imagination qui pour une fois n'est pas la folle du logis mais au contraire une de ses gouvernantes. D'autre part, il sait peser sans faute l'importance des faits et des virtualités. Aussi est-il capable de brosser le tableau impeccable d'une situation donnée et, à l'infini, de ses prolongements. Il est donc à même, quand le moment est venu, d'exposer, d'enseigner.

Parmi bien d'autres mérites, l'appel du 18 juin a celui d'être un instrument de pédagogie. C'est la leçon inaugurale, au demeurant magistrale, d'un cours sur la nécessité et la possibilité de continuer la guerre. Cette leçon inaugurale sera suivie, à intervalles inégaux mais dans une inspiration ininterrompue entre le 18 juin 1940 et la Libération, d'autres leçons qui, touche après touche, compléteront sans rien laisser dans l'ombre le dossier des raisons de l'honneur, de l'audace, du bon sens et de l'intérêt national. En somme, avec l'appel, un processus a été engagé, la méthode deviendra célèbre.

Le tout sera conduit dans le mariage de l'émotion et de la raison : le cœur parle haut, l'amour et la tendresse enveloppent la patrie, mais, en même temps, il est fait appel à la raison ; l'argumentation serrée justifie l'élan affectif ; on s'adresse à des esprits mûrs, à des Français qui aiment l'exposé rationnel et qu'il faut, après les avoir touchés par le cœur, convaincre par la raison.

Tous ces traits sont déjà présents en surface ou en filigrane dans la structure des quatre cents mots de l'appel, cette admirable épure. A l'écoute, ils ont éveillé les sentiments et l'esprit ; à la lecture ou à la répétition, ils voient leur emprise s'affirmer. L'appel – puis le cours qui le suit, – après avoir été lancé, va se propager lentement pendant des semaines, des mois, des années. Sa substance se déploie, se répand sans lasser tant la richesse initiale en est profonde, tant l'appel se trouve accordé aussi bien au chant millénaire de la France qu'au plaidoyer, âpre et lucide, qu'appellent le service de son intérêt durable et celui de ses ambitions renouvelées.

J'ai souvent été tenté de dire au général de Gaulle : *« Mon général, vous avez entendu l'appel du 18 juin ! »* Je n'ai jamais osé le faire bien que je fusse sûr qu'il ne l'eût pas pris comme une remarque déplacée. Au contraire, je pense qu'il l'aurait pris comme je l'entendais, comme une affirmation paradoxale, sans réalité, mais absolument vraisemblable.

Un homme prédestiné

En effet, à n'en pas douter, au moment où le général lance son appel, le pays martyrisé a toujours dans ses profondeurs, dans des poitrines et des esprits, malgré le malheur et l'angoisse, un souffle d'espérance, un élan vers l'honneur à tout prix, le refus de mourir ou même de demeurer trop longtemps en péril de mort. Bientôt le sursaut va annoncer l'espoir. C'est du moins pour l'avoir clairement pressenti que celui qui formule l'appel possède une telle force, va disposer d'une telle emprise, montrer tant de certitude, se révéler capable de provoquer à ce point le destin.

Dans cette mesure, Bernanos a raison de dire que de Gaulle fut un homme prédestiné. De même, obscurément, c'est pour cela que le sentiment populaire s'est révélé véridique, appelant pour toujours le général « l'homme du 18 juin ».

JEAN MARIN



ÉTRANGER

ALGÉRIE : après le succès électoral des islamistes

Vifs affrontements au sein du FLN

Le bureau politique du FLN a rendu public, dimanche soir 17 juin, un communiqué dans lequel il fait l'analyse de son échec électoral. La direction du parti y souligne les nombreuses irrégularités qui ont accompagné le vote, tout en reconnaissant que cela ne change pas grand-chose au résultat. Bien que disposant d'un authentique « capital populaire », ajoute le communiqué, le FLN n'a pas su jouer le jeu complexe du pluralisme. La direction de l'ancien parti unique appelle aussi tous les responsables politiques du pays à explorer ensemble les conditions nécessaires à la poursuite du processus démocratique.

ALGER

de notre correspondant

Il aura fallu près d'une semaine de réflexion et pas moins de trois réunions pour que le bureau politique du FLN tente d'expliquer ses piètres résultats électoraux. Le texte n'explique en fait rien du tout mais souligne, derrière les formules convenues, la crise que vit la direction du parti.

La crise est si grave que certains dirigeants du FLN reconnaissent que leur parti a *« atteint la fin d'une phase »*. *« Rien ne peut plus se faire autour de lui*, affirment-ils, *même si des choses peuvent encore se faire avec des groupes qui en sont issus »*. Et de proposer tout bonnement la construction d'une formation nouvelle, non sans, préalablement, *« démolir et nettoyer la place du parti ancien »*.

Les dernières réunions du *bureau politique ont été le théâtre* de vifs affrontements opposant les apparatchiks du parti, conduits par le secrétaire général, M. Abdelhamid Mehri, aux membres du gouvernement sous la houlette du premier ministre, M. Mouloud Hamrouche. Selon le *premier, plusieurs* initiatives prises avant le vote par le ministre de l'intérieur, M. Mohamed Salah Mohammedi, auraient délibérément favorisé le Front islamique du salut (FIS). Il en est *ainsi* de l'autorisation donnée par circulaire d'accepter le vote des électeurs dépourvus de papiers d'*identité*, procédure qui aurait permis aux islamistes de faire voter à leur profit de nombreux abstentionnistes.

Toujours pas de résultats complets

De *même, le gouvernement a été* violemment apostrophé sur l'absence quasigénérale dans les bureaux de vote de fonctionnaires impartiaux pour surveiller les opérations électorales. De fait, rares étaient les scrutateurs n'appartenant pas au FIS. Non sans perversité, on rétorque, dans les milieux gouvernementaux, que si le FLN n'a pu fournir les observateurs nécessaires, c'est qu'il n'a plus ni militants ni partisans, ce dont les résultats du scrutin ont abondamment témoigné.

Signe des temps qui souligne le climat de règlement de comptes régnant au sein des organes dirigeants du pays, les querelles du bureau politique sont décrites sans fard par les uns et les autres, chacun se donnant évidemment le beau rôle. Un journal saoudien paraissant à Londres vient même d'en faire un compte rendu fidèle, ce qui a échauffé un peu plus les esprits en suscitant des suspicions sur l'origine et le motif de la fuite.

Ces affrontements au sein du sérail feraient presque oublier que *les résultats officiels et complets de* l'élection n'ont toujours pas été rendus publics. Le ministre de l'intérieur, qui a donné le nombre des *communes gagnées par les uns* et les autres, n'a pas encore précisé le nombre des votants recueilli par *chaque parti* (*le Monde* des 15 et 16 juin). Le ministère avance des raisons techniques, mais nombreux sont les Algériens qui commencent à croire que cette discrétion vise à amortir le choc de chiffres particulièrement favorables au FIS. D'autant que M. Abassi Madani, porte-parole des islamistes, vient d'affirmer que ses pointages et ses ordinateurs lui donnaient un score proche de 80 % des suffrages exprimés, chiffres qui, s'ils étaient confirmés, seraient proprement extraordinaires.

Surtout, ils relanceraient la discussion sur la signification du *score atteint par le FIS. Si tout le* monde s'accorde à dire que les électeurs ont voulu infliger au FLN un vote *sanction*, les analyses divergent quand il s'agit d'apprécier l'avenir. Combien, parmi les électeurs du FIS, sont des fidèles prêts à le suivre plus loin qu'une élection et combien ne sont que des électeurs d'occasion, disposés à l'abandonner s'il existait une autre formation capable de polariser leur désir de renouveau ? De la réponse à ces questions dépend en partie la réussite d'une conférence nationale pour la démocratie convoquée le 5 juillet par plusieurs partis politiques.

Opération séduction

Selon les promoteurs de cette initiative conduite par le Rassem*blement pour la culture* et la *démo*cratie (RCD), leur regroupement, auquel pourraient se joindre d'au*tres partis, y compris* les éléments progressistes d'un FLN en pleine décomposition, a pour objectif de *préparer la riposte contre* le FIS en exigeant la mise en place d'un gouvernement de transition (*le Monde* daté 17-18 juin). Surtout, il devrait être *assez puissant pour convaincre* le président Chadli de ne pas dissoudre trop rapidement l'Assemblée populaire nationale (APN). Une telle dissolution, estiment les initiateurs de la conférence, obligerait à tenir dans les trois mois des élections législatives que le FIS risque *de facilement gagner*.

Tout est donc fait pour repousser au plus tard cette échéance. M. Madani ne l'entend évidemment pas de cette oreille. *Reçu samedi par M. Massaoud* Aït-Chalal, conseiller politique de M. Chadli, il a réaffirmé son exigence d'une dissolution de l'APN *« le plus rapidement possible »*. Son calcul est simple : sûr de remporter la victoire, le FIS formerait le gouvernement puis exigerait la tenue d'une élection présidentielle qu'il gagnerait avec la même facilité.

Cherchant à séduire plus qu'à *faire peur* – *contrairement* à M. Ali Belhadj, son second, il vient, devant des journalistes, de redire *tout le bien qu'il pensait de* la France, de sa culture et de ses intellectuels. – M. Madani n'a pas encore *indiqué* quelle serait sa réaction si, malgré ses désirs, l'APN restait en place jusqu'à la fin de l'année, voire au-delà. Mais ayant amplement prouvé sa représentativité, il est peu probable qu'il demeure sans réactions.

GEORGES MARION

□ **Démenti du RCD sur une rencontre avec le FLN.** – Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) dément formellement, dans un communiqué qu'il nous a adressé, qu'une rencontre ait eu lieu entre plusieurs partis, dont le RCD, et des membres du comité central du FLN, comme nous l'avions écrit dans *le Monde* daté 17-18 juin.

Les réformes économiques n'ont fait qu'aggraver la récession

Chômage, pénuries, inégalités, marché noir, et baisse du pouvoir d'achat : l'Algérie paye aujourd'hui très cher quatre années de récession dramatique, que les réformes *engagées depuis peu n'ont pu stop*per, au contraire.

Comme l'avait promis le gouvernement après les émeutes d'octobre 1988, 1989 fut bien *« l'année de toutes les réformes »*. Lentement mais sûrement, le régime s'est engagé dans la voie du libéralisme. Privatisation de l'agriculture, libération partielle des prix, autonomie des entreprises publiques, suppression de la planification impérative et du contrôle strict des importations, ouverture aux capitaux étrangers et refonte bancaire : autant de réformes en profondeur approuvées par le Parlement.

Malheureusement pour le gouvernement, elles n'ont en rien amélioré la vie quotidienne de plus en plus dure pour l'ensemble de la population. Comme en URSS, les réformes, trop prudentes, ont eu surtout pour effet à court terme de désorganiser le système en place, sans pour autant relancer la machine.

Or depuis la chute en 1986 des prix du pétrole et du gaz, qui constituent l'essentiel (98 %) des recettes en devises du pays, la situation financière s'est singulièrement aggravée. La baisse de près de moitié des recettes d'hydrocarbures (de près de 15 à 8 milliards de dollars par an) a malheureusement *coïncidé avec un pic des rem*boursements d'emprunts contractés au cours des années d'euphorie.

La dette algérienne, estimée à 23 milliards de dollars, reste certes, au regard du PIB, relativement raisonnable. Mais, mal structurée, constituée à 80 % de crédits privés à court terme et à taux d'intérêt élevés, elle impose au pays un sacrifice énorme. Le service de cette dette a atteint l'an dernier 6,5 milliards de dollars, absorbant à lui seul les trois quarts des recettes d'exportation...

Cercle vicieux

Refusant de passer sous les fourches caudines du FMI, le gouvernement n'avait donc d'autre choix depuis quatre ans que de réduire les importations. Depuis 1985, celles-ci ont diminué en termes réels de près de moitié. D'où les pénuries – les importations alimentaires représentent un quart du total – et la récession : fautes de pièces et de matières premières industrielles, les entreprises ne tournent dans le meilleur des cas qu'à 35 % ou 40 % de leurs capacités, et, sommées d'être rentables, licencient...

Depuis 1986 le produit national brut a diminué de 4 %. Ce qui, dans un pays où la croissance démographique atteint 3 % l'an et *où les dépenses d'éducation et de* santé absorbent 10 % du PIB, est proprement insupportable. Il fau*drait pour absorber les jeunes issus* du système scolaire créer chaque année 256 000 emplois (pour un *total de 3,8 millions d'emplois* existants) (1). On est très loin du compte puisqu'à peine la moitié *des jeunes diplômés trouvent cha*que année à se placer, et que la réorganisation des entreprises *publiques a entraîné jusqu'ici* la suppression de 80 000 emplois.

Résultat : un chômage qui touche, selon les estimations officielles, près du quart (24 %) de la population active, et que le marché parallèle, source d'activité mais aussi d'injustices de plus en plus mal supportées, pas plus que l'émigration, soupape *traditionnelle* désormais tarie, ne peuvent plus soulager.

Un cercle d'autant plus vicieux que le gouvernement ne dispose plus de ses marges de manoeuvre traditionnelles. Alimenté pour près de moitié par la fiscalité pétrolière, le budget a dû, lui aussi, être sabré, ce qui a entraîné une chute des investissements publics – d'où une pénurie de logement et la dégradation des services publics – alors que le secteur privé, sommé de relayer l'initiative publique, traîne des pieds.

Encore incertains sur l'application des lois nouvelles, effarouchés *par l'instabilité politique*, les investisseurs étrangers hésitent. Dans le secteur pétrolier par exemple, bien *que le nouveau code destiné* à relancer l'exploration ait été voté depuis 1986, il a fallu attendre la fin de 1989 pour que des contrats soient concrètement conclus avec des compagnies étrangères et que les travaux débutent... avec un espoir de résultat d'ici deux à cinq ans.

*Quant aux entrepreneurs natio*naux, vilipendés par l'opinion publique, qui dénonce les *« profiteurs » de la crise, ils se cantonnent* encore pour la plupart dans le commerce parallèle ou la spécula*tion, entretenant l'inflation* et les inégalités.

Comme l'URSS, l'Algérie se retrouve coincée entre une crise conjoncturelle presque insurmontable et une réforme à long terme qui, *dans un premier temps*, a surtout pour effet de gripper un peu plus le système. Seule solution : *l'appel aux capitaux étrangers*, de plus en plus réticents à mesure que la contestation sociale s'accroît. La *quadrature du cercle*.

VÉRONIQUE MAURUS

(1) « Economies en développement et défis démographiques », Agnès Chevallier et Véronique Kessler. *Notes et études documentaires* n° 4878, 1989-3.

POINT DE VUE : le sommet franco-africain de La Baule

Vérités oubliées

par Jacques Pelletier

Le seizième sommet franco-africain doit officiellement s'ouvrir, mercredi 20 juin, à La Baule. L'ordre du jour de ses travaux, qui dureront deux jours, est informel. M. Jacques Pelletier, le ministre de la coopération, rappelle, dans le « point de vue » ci-dessous, les grandes lignes de la politique africaine.

A mon arrivée au ministère de la coopération et du développement, j'ai constaté avec regret que l'Afrique ne semblait plus intéresser les Français.

Persuadé que notre politique de coopération est un élément essentiel pour la paix de demain et la place de la France dans le monde, j'ai essayé de mobiliser les responsables politiques, et à travers eux l'ensemble de nos concitoyens : lancement de la campagne « L'Afrique a droit à un avenir », organisation, il y a tout juste un an, du premier grand débat à l'Assemblée nationale sur notre politique de coopération, etc. J'ai constaté que les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale s'accordaient sur les principes de notre coopération, et que la plupart d'entre eux soutenaient les nouvelles orientations données à notre action.

Aujourd'hui, il ne se passe pas *une journée sans qu'un article expli*que ce que devrait être notre politique en Afrique. Je m'en réjouis. Je *souhaite cependant rappeler quel*ques vérités un peu oubliées ces derniers temps.

Beaucoup de pays d'Afrique connaissent actuellement d'énormes difficultés économiques que le poids énorme de l'endettement accroît encore. Des erreurs ont été commises dans le passé, cela est certain. Mais je ne crois pas que l'on puisse dire, comme je l'entends parfois, que les problèmes actuels traduisent l'échec de notre politique de coopération ou sont la preuve que l'Afrique est condamnée.

Il faut se rendre compte que les responsabilités de la situation actuelle sont très partagées. Je ne reviens pas sur celles de l'Afrique : tout le monde le fait. Les débats idéologiques du Nord ont parfois eu des répercussions néfastes au Sud : de l'étatisme paralysant à l'ultralibéralisme destructeur, certains pays d'Afrique ont parfois mis en application des politiques inadaptées qui leur étaient suggérées par les donneurs d'aides et de leçons.

Nous n'avons pas su instaurer un système juste de rémunération des matières premières, et, pendant que le prix *des produits de base vendus* par l'Afrique s'effondrait, le prix des produits industriels que nous leur vendions *s'envolait ; cette évolution* a déséquilibré profondément la balance commerciale et le budget des *Etats. De même, si les pays du* Nord s'inquiètent aujourd'hui du volume de la dette des pays pauvres, n'oublions pas qu'il y a quelques années il était impératif de recycler les pétrodollars.

Enfin, s'il est nécessaire que l'Afrique continue ses efforts pour réussir son ajustement économique, il ne faut pas oublier les réalisations de ces dernières années : sait-on que le Sahel est aujourd'hui exportateur de céréales ? Sait-on que la croissance économique de l'Afrique est en moyenne de 3 % depuis trente ans, ce qui est certes insuffisant par rapport à la croissance démographique, mais est néan*moins très important ? Sait-on que* les premiers pays qui ont pris des mesures d'ajustement retrouvent aujourd'hui le chemin de la croissance ?

Depuis quelques semaines, l'Afrique connaît une agitation politique et sociale inhabituelle. Ces événements étaient prévisibles. Une marche vers la démocratisation se fait jour dans plusieurs pays. Certains souhaitent que le mouvement s'accélère et que la France impose une marche forcée vers le pluralisme. Si je peux comprendre cette position de principe, je pense que *trente ans après l'indépendance*, il n'y a pas à dicter leur conduite à ces jeunes nations souveraines. *Aidons-les à progresser vers* la démocratie, mais méfions-nous des attitudes trop directives, voire néo-coloniales, *même si elles sont* inspirées par des sentiments généreux.

Critiques injustifiées

Je m'élève avec force contre des critiques dépassées et injustifiées de notre action en Afrique. Les Français doivent savoir que l'argent public est bien utilisé et que les objectifs de notre action sont clairement identifiés. Je lutte avec la plus *grande fermeté contre le gaspillage* sous toutes ses formes. L'« évaporation » financière si sou*vent et si légitimement dénoncée* n'est plus de mise. Le contrôle et l'efficacité de nos moyens sont constamment renforcés. J'ai créé, à cet effet, une cellule d'évaluation. Je compte poursuivre sans relâche cet effort.

Les objectifs de notre politique de *coopération entreprise sous le* contrôle du président de la République et du premier ministre et en *concertation permanente avec* Roland Dumas et Pierre Bérégovoy sont très précisément définis. Je veux juste mentionner ici quelques principes qui ont guidé mon action ; la France et l'Europe n'entendent pas diminuer leurs efforts en faveur de l'Afrique ; la France refuse de s'ingérer dans les affaires intérieures africaines, mais elle soutient des actions tendant à créer ou à renforcer la notion d'Etat de droit ; le problème de la réduction de la dette doit demeurer une priorité ; l'action du ministère doit constamment s'adapter aux évolutions de la réalité africaine.

C'est sous la présidence de la France et grâce à notre impulsion que la Communauté européenne a signé en décembre 1989 les accords de Lomé, qui ont sensiblement accru l'aide européenne à l'Afrique. Le sommet franco-africain de La Baule et la conférence des Nations unies en septembre, à Paris, sur les pays les moins avancés manifesteront une nouvelle fois la vitalité de l'*engagement* de notre pays en faveur des pays du Sud. Je souhaite que cette grande politique *soit clairement perçue par l'ensem*ble de l'opinion publique, car elle est un élément important du rayon*nement et du rang de la France et* de l'avenir de l'Afrique.

► **M. Jacques Pelletier est ministre de la coopération.**

AFRIQUE DU SUD

L'anniversaire des émeutes de Soweto a été célébré dans la désunion

JOHANNESBURG

de notre correspondant

L'état d'urgence levé, rien n'interdisait plus – du moins légalement – la célébration collective du quatorzième anniversaire des tragiques événements de Soweto, le 16 juin 1976. Les habitants du ghetto noir de Johannesburg ne se sont donc pas privés de manifester. Mais l'unité des mouvements anti-apartheid qui primait dans la clandestinité n'est plus qu'un souvenir.

Le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela a organisé sa fête, samedi, dans le petit stade de Jabulani, au cœur de Soweto, où, dans une ambiance de kermesse, quelque trente mille personnes se sont serrées pour écouter M. Walter Sisulu, le responsable de l'ANC pour l'Afrique du Sud, Myriam Makeba, la célèbre chanteuse noire *rentrée* au pays la semaine passée après trente et un ans d'exil, et des responsables de la jeunesse venus expliquer qu'ils n'étaient pas si radicaux qu'on voulait bien le dire et qu'ils soutenaient l'action de la direction du mouvement dans ses efforts de négociation avec le gouvernement.

Le Congrès panafricain (PAC) et le mouvement de la Conscience noire (BC), deux *organisations plus* rigides que l'ANC, n'ont pas réussi à mobiliser la population comme elles l'avaient prévu. *Quelques mil*liers de militants du PAC seulement se sont rassemblés au stade d'Orlando où ils ont *quand même* laissé parler leur rancœur à l'encontre de la communauté blanche en entonnant leur désormais classique slogan : *« Un fermier blanc, une balle »*. Quelques milliers de membres de la BC ont écouté M. Khotso Seathlolo, un dirigeant du mouvement étudiant en 1976, leur relater les événements de ce funeste été dans l'église Regina Mundi, la plus grande église catholique de Soweto que les forces de police avaient profanée, l'an passé, pourchassant et matraquant de nombreux manifestants noirs.

Quelques incidents ont éclaté ici et là. A Johannesburg, une marche du Congrès de la jeunesse sud-africaine (Soyco) a été dispersée à coups de grenades lacrymogènes devant la grande église méthodiste. Des militants du mouvement zoulou Inkatha ont attaqué des cars transportant des militants de l'ANC qui se rendaient au meeting de leur organisation au stade d'Edendale, la cité noire de Pietermaritzburg, dans le Natal.

A Welkom, le fief de la droite « musclée » sud-africaine, dans l'Etat *libre d'Orange, près de qua*tre cents membres du mouvement extrémiste d'Eugène Terreblanche, ont convergé vers le commissariat central pour exiger la libération de trois de leurs militants impliqués dans des attentats à l'explosif. Les commandos de l'AWB ont paradé en uniforme kaki clair, chantant *« Pendons Mandela »* et *« Nous voulons un Etat boer »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **LIBÉRIA : ajournement des pourparlers de paix.** – Les représentants du gouvernement libérien et ceux des rebelles du Front national patriotique du Libéria (NPLF), ont annoncé, dans un communiqué commun publié à Freetown en Sierra-Leone, l'ajournement des pourparlers au 25 juin. Le communiqué précise que les deux parties se sont engagés à *« limiter l'usage de la force armée »* ainsi que *« les déclarations publiques »* pendant ce délai. – *(AFP.)*

Première visite d'un ministre français depuis 1975

JOHANNESBURG

de notre correspondant

M. Bernard Kouchner, le secrétaire d'Etat français aux questions humanitaires, a regagné Paris, lundi 18 juin, au terme d'un voyage de cinq jours en Afrique du sud. Il s'est entretenu avec les ministres des affaires étrangères, de la santé, de l'éducation et le ministre-adjoint au développement constitutionnel. Il a aussi rencontré l'archevêque anglican du Cap, Mgr Desmond Tutu.

Précisant qu'il était le premier membre du gouvernement français à se rendre en Afrique du Sud ès qualité depuis M. Norbert Ségard, ministre du commerce de M. Giscard d'Estaing, en 1975, M. Kouchner a tenu à souligner que ses entretiens avaient été *« équilibrés »* à dessein, ce qui a *« une signification politique »*. Il s'est longuement entretenu avec M. Walter Sisulu et d'autres responsables du Congrès national africain (ANC), avec des intellectuels et des dirigeants d'associations.

« Tous mes interlocuteurs m'ont interrogé sur les sanctions. Je leur ai répondu que la France les maintenait », a indiqué M. Kouchner en précisant, *toutefois, que les autres* pays européens devaient se prononcer et qu'une attitude commune serait décidée lors du prochain sommet de la Communauté à Dublin, les 25 et 26 juin.

F. F.

PROCHE-ORIENT

IRAN

Un journal de Téhéran demande la peine de mort pour les opposants arrêtés

Le journal *Abrar*, proche de la tendance islamiste dure du régime, a appelé dimanche 17 juin le pouvoir judiciaire en Iran à exécuter le *« verdict révolutionnaire »* – la peine de mort, selon la terminologie islamiste – à l'encontre des personnalités libérales arrêtées la semaine dernière à Téhéran.

S'interrogeant sur l'identité de *« ces mercenaires politiques et culturels de l'Occident qui opèrent en Iran »*, le journal ajoute que *« ces pseudo-libéraux sont des francs-maçons occidentalisés qui sont entrés sur la scène politique iranienne sous la bannière de la défense de la liberté à l'occidentale, cherchant à renverser le régime sacré de la République islamique »*.

L'organe de la République islamique, *Joumhouri Eslami*, va dans le même sens en invitant le gouvernement à se montrer *« impitoyable »* à l'égard de ceux qui *« ont tenté de réinstaurer un régime diabolique en Iran »*. S'élevant contre ces accusations, un porte-parole du Mouvement pour la liberté de l'Iran, présidé par M. Bazargan, a déclaré : *« Nous ne nous considérons pas comme un groupe d'opposition. Nous sommes issus de la révolution islamique... C'est dans cet état d'esprit et dans ce cadre que nous avons signé en mai une lettre critiquant le régime islamique. Nos observations n'étaient que des suggestions en vue d'assurer la survie du gouvernement révolutionnaire. »*

[Il semble de plus en plus évident que ces arrestations ont pour principal objectif de faire obstacle à la politique d'ouverture vers l'Occident préconisée par le président Rafsandjani, dont le plus proche collaborateur, le ministre de l'intérieur, M. Nouri, avait adressé il y a une dizaine de jours, une invitation au représentant des Nations unies pour les droits de l'homme à venir à Téhéran constater que les libertés fondamentales y étaient parfaitement respectées.]

ISRAEL

La diaspora juive pourrait être contrainte de dialoguer avec l'OLP

écrit M. Théo Klein au président Herzog

M. Théo Klein, ancien président du CRIF, souligne dans une lettre adressée au président israélien Haïm Herzog que la diaspora juive pourrait être contrainte d'entamer un dialogue avec l'OLP, si l'Etat d'Israël continuait à s'y refuser. Dans ce message, qui devait être publié lundi 18 juin par *Jour J*, organe de la communauté juive en France, M. Klein constate que l'OLP *« tient un langage nouveau »*, même s'il n'est pas *« dépourvu de contradictions parfois scandaleuses »* et qu' *« Israël ne peut totalement ignorer l'immense mouvement de reconnaissance dont l'OLP bénéficie »* dans les territoires occupés. Il pose en conséquence *« une question angoissante »* : *« Si le gouvernement d'Israël devait refuser toute rencontre avec une délégation palestinienne même proche de l'OLP, ne serions-nous pas, nous juifs de la diaspora – alliés fraternels d'Israël directement concernés par son avenir – conduits, sinon contraints moralement, d'explorer – et non pas, bien sûr, de négocier – la réalité d'une ouverture politique nouvelle proclamée au nom de cette organisation. »*





AMÉRIQUES

BRÉSIL

Le président Collor met 10 000 fonctionnaires en disponibilité

Le président Collor, qui avait prévu de renvoyer 360 000 fonctionnaires avant lundi 18 juin, dans le cadre d'une réforme administrative destinée à réduire le lourd déficit public, a mis en disponibilité 10 640 fonctionnaires, un nombre bien inférieur à celui initialement prévu. De plus, aucun des fonctionnaires n'a été *« effectivement renvoyé »* mais seulement *« mis en disponibilité avec réduction de salaire »*. Toutefois, pour compenser son échec dans la tentative de réduire de 30 % le nombre des fonctionnaires, ce qui devait faire économiser 1,75 milliard de dollars soit (0,5 % du PIB), le gouvernement va bloquer les salaires de la fonction publique jusqu'à la fin de l'année.

Samedi 16 juin, on avait appris de source gouvernementale qu'un total de 75 000 fonctionnaires sur les 360 000 initialement prévus seraient finalement touchés par la réforme administrative qui se ferait désormais au cours des cinq années de mandat du président Collor et non plus avant le lundi 18 juin. En réaction à ces licenciements – les plus importants de l'histoire du Brésil – et pour protester contre la vague de privatisations annoncées, quelque deux millions de travailleurs se sont mis en grève samedi, selon une estimation du président du principal syndicat brésilien, la Centrale unique des travailleurs (CUT-combative), M. Jair Meneguelli. – *(AFP.)*

ÉQUATEUR

Elections générales dans le calme

Quelque 5 260 000 électeurs équatoriens se sont rendus aux urnes dimanche 17 juin, pour des élections législatives, provinciales et municipales après une campagne électorale qui s'est déroulée, de l'avis des observateurs internationaux présents dans le pays, dans une atmosphère de calme et de liberté. Soixante sièges de député au Congrès (Parlement) unicaméral, 50 de conseillers provinciaux et 528 de conseillers municipaux étaient soumis au vote. Selon les derniers sondages, établis avant l'annonce des résultats, le scrutin devrait être marqué par un recul du parti de la Gauche démocratique (ID, social-démocrate) du président Rodrigo Borja, et des gains du Parti social-chrétien de l'ancien président conservateur Leon Febres Cordero ainsi que du Parti socialiste.

Recevant samedi au palais gouvernemental de Quito les observateurs étrangers représentant sept pays de la région, l'Organisation des Etats américains (OEA) et l'Association latino-américaine pour les droits de l'homme, le président Borja a souligné qu'au-delà du résultat des élections de dimanche *« l'important est le maintien de l'intégrité de notre système démocratique »*. Ce qui ne devait pas empêcher dans la soirée le tribunal électoral de l'Equateur de dénoncer plusieurs tentatives de perturbation du scrutin. – *(AFP.)*

□ **PANAMA : la plupart des Américains blessés lors de l'intervention ont été victimes de leurs compagnons d'armes, selon *Newsweek*.** – La plupart des 347 soldats blessés lors de l'intervention américaine au Panama en décembre 1989 ont été victimes de balles tirées par leurs compagnons d'armes, estime l'hebdomadaire *Newsweek* dans son édition datée du 25 juin. Selon le magazine, qui cite des sources militaires non identifiées, neuf au moins des vingt-trois morts américains ont été tués accidentellement par d'autres soldats américains. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : arrestation d'un nouveau chef présumé du cartel de la drogue.** – La police colombienne a arrêté, vendredi 15 juin, à Baranquilla, au nord de Bogota, Salomon Shueter Benitez, soupçonné d'être le chef du cartel de la drogue de la côte caribéenne, et dont l'extradition est réclamée par les autorités américaines pour trafic de cocaïne. Salomon Shueter Benitez, quarante-neuf ans, possédait une tannerie qui servait de couverture pour faire passer de la drogue au Panama, aux Etats-Unis et en Italie, selon la police de Baranquilla. – *(AFP.)*

EUROPE

BULGARIE : au second tour des élections

L'ancien Parti communiste obtient la majorité absolue

Le Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) a obtenu la majorité absolue dans la future Assemblée législative-constituante, selon les premiers résultats officiels du second tour des élections qui s'est tenu dimanche 17 juin.

Alors que 14 circonscriptions sur les 81 en ballottage restaient à dépouiller lundi matin, le PSB totalisait 211 sièges, soit 10 de plus que la majorité absolue (201 sièges). L'Union des forces démocratiques (UFD, opposition) qui a eu 107 élus au premier tour, est assurée d'au moins 25 mandats supplémentaires, et remporte la quasi-totalité des sièges de Sofia. Le PSB n'aura cependant pas la majorité des deux tiers nécessaire pour l'adoption de la Constitution et des réformes économiques fondamentales.

La participation, de 75,2 %, a été moins importante qu'au premier tour (90,7 %). Le premier ministre, M. Andreï Loukanov, qui était en difficulté dans sa ville natale de Pleven, a été élu au second tour, a annoncé la radio bulgare. En revanche, le ministre de la défense, le général Dobri Djourov, que les sondages affirment être l'homme le plus populaire du pays, a été battu à Troïan par le rédacteur en chef du quotidien d'opposition *Demokratsia*, l'écrivain Jordan Vassilev.

Des diplomates étrangers qui ont observé le déroulement du second tour ont fait état d'irrégularités et de cas d'intimidation plus nombreux qu'au premier tour, tels que la présence de militaires en uniforme et de maires contrôlant les bureaux de vote, ou de tentatives de la part de militants du PSB d' *« acheter »* le vote des Tziganes. – (*AFP, Reuter, AP.*).

ASIE

INDONÉSIE : les massacres de 1965-1966

La CIA a-t-elle fourni des listes de communistes aux militaires ?

Selon un rapport rédigé par un ancien enquêteur du Congrès américain, Mme Kathy Kadane, la CIA aurait fourni aux militaires indonésiens, en 1965, les noms de cinq mille cadres communistes qui auraient été pourchassés et tués lors de la sanglante répression du coup d'Etat avorté dans lequel était impliqué le PKI, le PC indonésien. Des centaines de milliers de personnes ont, à l'époque, été massacrées.

Selon Mme Kadane, M. Robert Martens, un diplomate américain alors en poste à Jakarta, aurait déclaré : *« Ce fut vraiment d'une grande aide à l'armée... J'ai probablement pas mal de sang sur les mains, mais ce n'est pas si mal. Il y a des fois où vous devez frapper fort à l'instant décisif. »*

Deux autres officiels américains – un ancien diplomate et un ancien agent de la CIA – auraient confirmé la constitution de cette liste avec l'accord de l'ambassadeur américain à Jakarta à l'époque, M. Marshall Green – et à l'initiative de M. William Colby, responsable régional de la CIA appelé à devenir, plus tard, le directeur de l'agence de renseignements. Le rapport a été publié, en mai, par le *San Francisco Examiner* et par le *Washington Post*. Il a été, depuis, évoqué par l'*Editor*, un magazine de Jakarta.

La fin du régime de Sukarno

Cette liste aurait permis aux généraux indonésiens de neutraliser l'encadrement du PKI qui était, à l'époque, le troisième PC de la planète avec trois millions de membres.

L'échec du complot de 1965 a marqué la fin du régime de Sukarno et l'émergence de l' « ordre nouveau » que préside toujours, un quart de siècle plus tard, Suharto, l'un des généraux que les comploteurs avaient tentés, à l'époque, d'abattre.

□ **BIRMANIE : résultats officiels des élections.** – La Ligue nationale pour la démocratie (LND, opposition) de Mme Aung San Suu Kyi a remporté les trois quarts des sièges au Parlement, selon les derniers résultats officiels des élections législatives du 27 mai. La junte militaire, au pouvoir depuis le coup d'Etat de septembre 1988, n'a cependant montré aucune intention de céder le pouvoir après l'annonce, samedi 16 juin par Radio Rangoun, de la victoire de la LND qui l'emporte dans 360 des 420 circonscriptions dont les résultats sont connus. Selon un décompte de la LND, le parti de Mme Aung San Suu Kyi, en résidence surveillée depuis juillet 1989, remporterait environ 390 des 485 sièges à pourvoir. – *(AFP.)*

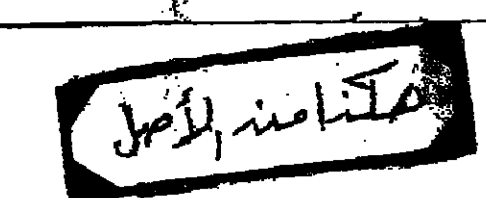
□ **PAKISTAN : décès de la Begum Ali Khan.** – La veuve de Liaquat Ali Khan, premier chef du gouvernement pakistanais (assassiné en 1951), est morte le 13 juin à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

[Infatigable, la Begum Ali Khan a milité pendant soixante ans pour les droits de la femme. Elle a dirigé plusieurs institutions avant d'être la première femme musulmane déléguée à l'ONU (1952). Membre pendant vingt ans de différents comités de l'OIT, elle a été ambassadeur dans trois pays (1954-1966) avant d'être gouverneur de la province du Sind (1973-1976). Dans les années 80, elle avait publiquement attaqué le général Zia Ul-Haq, lors de l'adoption de la charia.]

□ **CAMBODGE : les Khmers rouges affirment avoir pris Kompong-Thom.** – Dans une émission de leur radio clandestine, les Khmers rouges ont affirmé, lundi 18 juin, qu'ils avaient pris le contrôle de Kompong-Thom, chef-lieu de province situé à 100 km au nord de Phnom-Penh. La prise de cette même ville avait déjà été revendiquée dimanche par les forces du prince Sihanouk. Aucune confirmation de source indépendante de ce succès de la guérilla n'a pu être obtenue lundi matin à Bangkok. – (AFP.)

□ **AFGHANISTAN : unification des opposants chiites.** – Les neufs partis chiites de l'opposition ont formé, samedi 16 juin à Téhéran, un Parti de l'unité islamique. Les chiites, réfugiés pour l'essentiel en Iran, ne reconnaissent pas le « gouvernement provisoire » formé par les sunnites au Pakistan en février 1989. D'autre part, M. Thierry Bernadac, chargé d'affaires français, est arrivé à Kaboul dimanche 17 juin pour y rouvrir l'ambassade de France. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : poursuite des combats.** – Des combats meurtriers se sont poursuivis, dimanche 17 juin, entre la guérilla tamoule et les forces gouvernementales dans l'est du pays en dépit du cessez-le-feu signé vingt-quatre heures auparavant. – *(AFP.)*



EUROPE

Un entretien avec le premier ministre grec

« J'espère que la solidarité communautaire se manifestera à l'égard de mon pays », nous déclare M. Constantin Mitsotakis à la veille de sa visite à Paris

Le premier ministre conservateur, M. Constantin Mitsotakis, fait une visite officielle à Paris mardi 19 juin. Au cours de son entretien avec le président François Mitterrand, il fera part notamment de la volonté de son pays d'adhérer à l'Union européenne occidentale (UEO). Il se rendra le lendemain à Bruxelles pour y rencontrer le président de la commission européenne, M. Jacques Delors. A la veille de ces déplacements, M. Mitsotakis a répondu aux questions du Monde *sur la situation économique et la politique étrangère de la Grèce.*

ATHENES

de notre correspondant

« Ces visites concluent la tournée d'un mois que vous avez entreprise dans les capitales de la Communauté et aux Etats-Unis. M. Jacques Delors avait mis en garde au début de l'année la Grèce sur les risques de détérioration de la situation économique. Qu'avez-vous à lui dire après deux mois d'exercice du pouvoir?

– Le but de ces visites était de prendre contact avec mes homologues européens et j'en ai naturellement profité pour les informer en détail sur la situation politique et économique de mon pays qui est en ce moment, je ne le cache pas, des plus difficiles. Je ne me suis posé aucun objectif concret et je n'ai formulé aucune demande, mais je crois pouvoir dire sans exagération que j'ai partout rencontré un esprit de compréhension amicale qui me permet d'espérer que la solidarité communautaire se manifestera de manière tangible à l'égard de la Grèce.

» Je suis sûr que M. Delors appréciera à leur juste valeur les mesures très douloureuses et très courageuses de mon gouvernement en vue d'un redressement aussi rapide que possible de la situation économique.

– Les mesures que vous avez prises ont soulevé de nombreuses réactions sur le front social avec une multiplication des grèves. Mais sont-elles suffisantes quand on pense, notamment, que l'inflation est supérieure à 20 % et que les grands indicateurs économiques sont au rouge? Votre plan n'est-il pas compromis?

– Les mesures que mon gouvernement s'est vu contraint de prendre ont été très pénibles pour tout le monde et en premier lieu pour le gouvernement lui-même. Les réactions sur le plan social étaient à prévoir et sont parfaitement compréhensibles car personne n'aime être assujetti à l'austérité. Pour sortir de l'impasse, il faut éliminer le déficit du secteur public – plus de 22 % du revenu national – et encourager la production et la productivité. Nous présenterons à la fin de la semaine un plan visant à stimuler les investissements et à moderniser l'économie et l'administration. Il y aura des réactions, mais nous espérons que le réalisme et le sens de la responsabilité prévaudront.

– Vous avez formé une commission gouvernementale chargée de renégocier les conditions d'achat de quarante Mirage 2000 par vos prédécesseurs socialistes. Pourquoi? Cette affaire a-t-elle assombri les relations gréco-françaises?

– Une commission a été formée pour renégocier les termes des contrats passés entre le gouvernement grec et les sociétés Dassault et General Dynamics concernant l'achat de quarante Mirage 2000 et quarante F16. Il semble en effet que les termes de ces contrats sont particulièrement onéreux pour la Grèce en comparaison de ceux proposés à d'autres pays et notamment à la Suisse pour les Mirage. La société Dassault a par ailleurs reconnu que l'équipement radar de ces avions était défectueux, ce qui réduisait considérablement leur valeur de combat. Je voudrais néanmoins souligner que c'est là strictement un différend entre le gouvernement grec et la société Dassault, n'affectant en rien nos relations avec le gouvernement français.»

– Vous avez amorcé avec votre récente visite aux Etats-Unis un rapprochement remarqué avec Washington après avoir conclu un accord sur la présence militaire américaine en Grèce. Qu'attendez-vous de ce rapprochement?

– Il ne s'agit pas d'un rapprochement mais tout simplement d'un replacement des relations avec les Etats-Unis dans leur cadre normal dont elles s'étaient éloignées pour des raisons dogmatiques plutôt que politiques. Il faut dire d'ailleurs par souci d'impartialité que le gouvernement socialiste s'était lui-même rendu compte de ses erreurs passées et que vers la fin de son mandat il avait sensiblement modifié son attitude envers les Etats-Unis. On ne pouvait que déplorer que les relations gréco-américaines, historiquement empreintes d'une amitié sincère et fructueuse, se fussent écartées de leur chemin traditionnel. En ce qui concerne la présence américaine en Grèce, nous avons paraphé un accord avec les Etats-Unis qui sera soumis à l'approbation du Parlement grec. C'est un accord qui selon nous sert aussi bien les intérêts nationaux que ceux de l'alliance atlantique à laquelle nous restons fidèles.

– Les socialistes ont pendant huit ans pris leurs distances avec l'OTAN et refusé de participer aux manœuvres alliées en mer Egée en raison du différend gréco-turc sur la militarisation de l'île de Limnos (nord-est de l'Egée). Quelle sera votre politique vis-à-vis de l'OTAN? Participerez-vous au prochain exercice allié dans la région?

– J'ai déjà dit que nous resterons fidèles à l'alliance qui, malgré les bouleversements survenus en Europe de l'Est et les changements profonds de la carte politique et stratégique de notre continent reste toujours un facteur de stabilité et de sécurité indispensable. Notre participation aux manœuvres alliées en mer Egée sera naturellement dictée par nos intérêts nationaux. Nous tenons à ce que l'île de Limnos ne soit pas démilitarisée et que par conséquent elle puisse être incluse dans les exercices de l'OTAN. Nous ne pouvons pas naturellement admettre que l'attitude de l'alliance prête à équivoque sur ce point solidement fondé en fait et en droit. »

Reprise du dialogue avec Ankara

– Existe-t-il pour votre gouvernement une « menace turque » dirigée contre la Grèce? Vous voulez reprendre le dialogue avec Ankara. Qu'en attendez-vous? Bloquerez-vous les aspirations turques à une adhésion à la CEE?

– Il existe pour mon gouvernement une question d'équilibre des forces dans la Méditerranée orientale en général et en mer Egée plus particulièrement, qui s'inscrit dans le cadre du maintien de la paix. On ne peut prétendre que l'équilibre des forces est nécessaire sur le plan global et le méconnaître sur le plan régional. La reprise du dialogue avec la Turquie vise elle aussi à la solution pacifique et est conforme aux normes du droit international de questions extrêmement délicates qui touchent aux droits souverains de mon pays. La Grèce et la Turquie sont des pays voisins, membres de la même alliance, qui ont tout intérêt à vivre en bonne entente plutôt qu'en discorde, et je suis convaincu que les différends qui les divisent pourraient être résolus de manière satisfaisante si les deux parties faisaient preuve d'un minimum de bonne volonté.

» En ce qui concerne l'adhésion de la Turquie à la Communauté européenne, la Grèce n'a aucune raison de principe à s'opposer à ses aspirations, mais la CEE est une Communauté fondée sur la primauté du droit et le respect des droits de l'homme. Aussi longtemps que ces principes qui sont à la base de la construction européenne seront traités avec désinvolture par la Turquie, tant sur le plan international que sur le plan interne, le chemin de son adhésion sera par la force des choses semé d'écueils.

– L'affaire de Chypre est de nouveau dans l'impasse. Vous avez fait part de votre optimisme quant à une possible issue, après votre visite aux Etats-Unis et au siège de l'ONU. Qu'est-ce qui vous le fait croire?

– Je veux croire à la bonne volonté et au bon sens de la Turquie. Car ne nous trompons pas, le véritable interlocuteur de la République de Chypre est Ankara et non pas M. Denktash. Or il est inconcevable que le gouvernement turc ne se rende pas compte que sa position actuelle est intenable à long terme. Au moment où les barrières séparant peuples et idéologies s'écroulent partout dans le monde, où l'esprit de détente ouvre de nouveaux horizons de collaboration internationale, politique et économique, il est difficile d'imaginer qu'une armée d'occupation puisse être maintenue indéfiniment sur le territoire d'un pays européen, membre des Nations unies et du Conseil de l'Europe, territoire conquis par la force des armes et que, de surcroît, cette armée appartienne à une puissance faisant partie de l'alliance atlantique. La perpétuation de cette situation n'est dans l'intérêt de personne et surtout pas dans celui de la Turquie.

– Où en est l'« assainissement » de la vie politique nationale qui était il y a un an votre principale préoccupation après tous les scandales politico-financiers qui avaient secoué la Grèce?

– Mon gouvernement s'est engagé devant le peuple grec à assainir la vie politique, à combattre la corruption dans la vie publique et en général à lui rendre sa confiance dans l'honnêteté et l'impartialité de l'administration publique. C'est de toute évidence œuvre de longue haleine, mais nous sommes fermement déterminés à la mener à bon port. Du moment où la justice a pris son cours, il n'est ni dans le pouvoir, ni dans les intentions du gouvernement de s'immiscer dans le processus.»

Propos recueillis
par DIDIER KUNZ

DIPLOMATIE

Dans une lettre à M. Delors

M. Mitterrand demande un « respect plus rigoureux » de la langue française au sein de la CEE

Le président Mitterrand vient d'insister, dans une lettre adressée au président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, pour que la langue française soit défendue avec un *« respect plus rigoureux »* au sein de la CEE.

« Une tendance existe aujourd'hui, dans certains services de la Commission, à convoquer des réunions d'experts appelées à ne travailler qu'en anglais, à diffuser appels d'offres, contrats-types ou documents de travail rédigés exclusivement en anglais. De telles pratiques ne sont pas admissibles, et la France continuera de s'y opposer », indique M. Mitterrand.

« Je comprends, par ailleurs, le souci de la Commission de diversifier son recrutement et d'assurer dans les faits la diversité d'origine et le plurilinguisme qui font la richesse de la Communauté. De tels objectifs ne doivent pas conduire pour autant à réduire la présence de fonctionnaires français ou francophones. La France est prête, en outre, à mettre à la disposition de la Commission ses moyens de formation pour contribuer à permettre aux fonctionnaires de la Commission d'acquérir les compétences linguistiques utiles à l'exercice de leur mission », a conclu le président français.

Au cours d'une réunion avec les Douze à Dublin

Sept pays d'Europe de l'Est s'engagent à renforcer leur politique de l'environnement

Sept pays d'Europe de l'Est (URSS, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, RDA, Bulgarie et Yougoslavie) se sont engagés, samedi 16 juin, à Dublin à renforcer radicalement leur politique de l'environnement, avec l'assistance des douze pays de la CEE.

Les ministres de l'Environnement de ces dix-neuf pays, réunis pour la première fois, sont convenus de *« donner la priorité »*, entre autres, à la sécurité des centrales nucléaires installées à l'Est, selon les conclusions adoptées à l'issue de la réunion. M. Klaus Toepfer, ministre ouest-allemand de l'environnement, avait demandé aux pays de l'est de faire comme la RDA, qui a fermé trois réacteurs de sa centrale de Greifswald jugées obsolètes.

Les ministres de l'Est ont, par ailleurs, souligné *« le besoin »* pour eux *« d'établir de façon urgente des normes élevées en matière d'environnement (...) similaires à celles de la CEE »*, qui pourront impliquer la fermeture des usines les plus polluantes. La CEE, de son côté, s'est engagée à apporter son assistance *« en terme de formation, d'expertise et d'autres moyens »*.

En revanche, la demande de l'URSS d'obtenir une aide occidentale spéciale pour l'environnement de ses républiques européennes n'a obtenu qu'une réponse évasive de la part des Douze. – *(AFP.)*

RFA : le SPD, force d'avenir en Allemagne ?

Pour battre le chancelier Kohl aux élections de décembre. M. Oskar Lafontaine se fonde sur la conviction que l'unification va « déstabiliser » une société qui préfère le confort bourgeois à l'exaltation de l'idée nationale

BONN

de notre correspondant

Une question ne laisse pas d'intriguer les observateurs de la vie politique allemande : comment se fait-il que le chancelier Kohl et son parti, la CDU, qui conduisent le pays vers son unité et obtiennent plus de succès économiques et diplomatiques qu'aucun de leurs prédécesseurs, ne tirent aucun bénéfice électoral de leur action ? *Les sondages prédisent certes* encore une mince victoire de la coalition sortante CDU/CSU et *FDP si les législatives avaient lieu* ce printemps, mais ils s'accompagnent d'indicateurs préoccupants pour *le chancelier et sa formation* : sa cote de popularité est largement inférieure à celle de son principal adversaire, *le social-démocrate* Oskar Lafontaine, qui n'est lui-même dépassé que par le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher.

Le cas de ce dernier est spécifique, car il réunit sur son nom des partisans de la gauche comme de la droite, et ne prétend pas, du fait de son appartenance au petit Parti libéral (FDP), à la fonction de chancelier. *L'indice de sympathie* des partis montre une faiblesse encore plus nette des chrétiens-démocrates : *le SPD recueille 46 %* d'opinions favorables contre 40 % à la CDU.

Depuis 1983, les élections locales traduisent la désaffection progressive de l'électorat vis-à-vis d'une CDU qui, pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale, ne dirige plus aucun des gouvernements régionaux de l'Allemagne du Nord, et a perdu *ainsi la majorité au Bundesrat*, la deuxième chambre ouest-allemande. En Bavière, la disparition *de Franz Josef Strauss a notablement* affaibli la CSU, qui reste le parti dominant de ce Land soucieux de préserver son identité, mais son déclin relatif prive la droite d'un apport de suffrages massifs susceptible de compenser le poids des gros bataillons sociaux-démocrates venus du nord et des grandes villes.

Cette tendance, espère-t-on dans l'entourage du chancelier, sera plus que compensée par le renfort venu de l'Est, de la RDA où Helmut Kohl *s'est enivré des acclamations* enthousiastes des foules, et qui a voté massivement CDU le 18 mars. *Mais là encore, il faut se* garder de considérer la situation comme acquise pour une longue période : le succès chrétien-démocrate à l'Est s'appuie sur plusieurs éléments dont certains vont disparaître avec l'unité allemande. A l'occasion de leur premier scrutin libre, les citoyens de la RDA ont voté « légitimiste », un peu à la manière de ces territoires d'outre-mer qui soutiennent quiconque est au pouvoir à Paris...

Les anciens communistes de RDA voteront « utile »

S'appuyant sur un appareil déjà existant du temps du pouvoir absolu des communistes, la CDU-Est, ex-parti satellite, a dominé un SPD qui n'avait que quelques mois d'existence, une implantation lacunaire, un personnel politique novice avec de trop nombreux pasteurs protestants à sa tête : à l'Est comme à l'Ouest, on n'aime pas trop que le clergé se mêle des affaires de la cité terrestre. Les élections municipales du 6 mai ont commencé à corriger cette ten*dance : on a noté par exemple qu'à* Leipzig, ville symbole de la *« révolution pacifique d'automne »*, c'est un social-démocrate, M. Heinrich Lehmann-Grube, qui a enlevé la mairie dans une ville qui avait voté à plus de 60 % CDU le 18 mars. Il convient de préciser que ce nouveau bourgmestre avait été « importé » de RFA, où il occupait jusque-là les fonctions de directeur de l'administration municipale de Hanovre. La fusion de la RDA et de la RFA aura pour conséquence la prise en main du parti à l'Est par des politiciens professionnels dont les sociaux-démocrates ne manquent pas à l'Ouest. A l'échelle de l'Allemagne unie, le poids du PDS (ex-communiste), dont le score en RDA est actuellement de 15 % environ, deviendra quasiment négligeable, ce qui devrait inciter nombre de ses actuels partisans à voter « utile », c'est-à-dire SPD.

Cela ne sera peut-être pas suffisant pour conduire dès les prochaines élections les sociaux-démocrates au pouvoir dans l'Allemagne unifiée, mais les tendances lourdes qui se manifestent dans la société allemande, *et qui* se traduisent dans le paysage politique, laissent prévoir ce retour de la social-démocratie, qui paraît inéluctable à moyenne échéance à moins de faute stratégique majeure de ses dirigeants.

Ce qui est certain, en tout cas, *c'est que l'homme qui succédera* au chancelier Kohl occupe déjà le fauteuil de ministre-président de *l'un des Lander de la République* fédérale : pour pouvoir aujourd'hui prétendre à la chancellerie, il faut avoir fait la preuve de sa compétence de gestionnaire et de son sens politique en conquérant, puis en administrant une portion du pays, dans le cadre des compétences très larges accordées à ces « barons provinciaux » dans le système décentralisé allemand. Or, en quantité comme en qualité, le SPD dispose d'une réserve de personnel impressionnante : si M. Oskar Lafontaine avait renoncé à sa candidature, le SPD aurait pu se rabattre sur d'autres personnalités, dont la popularité et la crédibilité sont assises : il y a Björn Engholm au Schleswig-Holstein, Walter Momper à Berlin, ou encore Gerhard Schröder à Hanovre, tous ces « petits-fils » de Willy Brandt parvenus aux *tout premier plan avant* d'avoir atteint la cinquantaine.

Le fait de gouverner dans leur Land, et ainsi de ne pas moisir sur les bancs de l'opposition bonnoise les préserve d'occuper leur énergie à se combattre les uns les autres pour arriver le premier au poteau. La « question nationale » secoue certes un SPD contraint de s'adapter au rythme d'enfer imposé par la « fuite en avant » du chancelier, mais ne met pas en réel danger la cohésion d'un parti plus que centenaire, où les affrontements internes ont toujours été durs.

La faiblesse structurelle de la CDU

En face, à la CDU, la situation est totalement différente : contesté par les barons du parti dès son arrivée au pouvoir en 1983, Helmut Kohl a systématiquement écarté de toute fonction ou réduit au silence ceux qui, à l'intérieur du parti, pourraient mettre en danger son pouvoir. Le ministre de la défense Gerhard Stoltenberg, qui passait, il y a quelques années, *pour son dauphin potentiel*, a souffert de la perte de son fief, le Schleswig-Holstein, à la suite de *l'affaire Barschel ; M. Lothar Spath* « boude » dans son Bade-Wurtemberg depuis que le chancelier l'a éliminé des instances dirigeantes de la CDU pour le punir d'avoir suivi le secrétaire général du parti, M. Heiner Geissler, dans sa tentative de putsch interne pendant l'été 1989... Les « espoirs » chrétiens-démocrates comme M. Walter Wallmann, ministre président de Hesse, ou Mme Rita Süssmuth, présidente du Parlement, sont loin de remplir les espérances que l'on avait placées en eux : M. Wallmann n'est pas certain de conserver le pouvoir dans un Land où la compétition est toujours très serrée, et on a pu constater les limites de l'efficacité électorale de la popularité de *Mme Süssmuth* lors des élections régionales de Basse Saxe, où elle avait été présentée comme le *« joker »* de la CDU. La notoriété de M. Carl Ludwig Wagner, ministre président de Rhénanie-Palatinat, ne *dépasse guère* les limites de son Land, et le successeur de Franz Josef Strauss à Munich, M. Max Streibl, *limite ses ambitions à* asseoir en Bavière une autorité que cherchent à lui contester d'autres barons de la *CSU, comme le* ministre des finances Theo Waigel.

Un autre signe de la faiblesse structurelle de la CDU d'Helmut Kohl, c'est l'impossibilité pour ce parti de regagner du terrain et de faire émerger des personnalités susceptibles d'assurer l'alternance là où il est dans l'opposition : M. Norbert Blüm va d'échec en échec en Rhénanie du Nord-Westphalie, et on a toutes les peines du monde à trouver quelqu'un qui veuille assumer la succession d'Ernst Albrecht à la tête d'une CDU désavouée en Basse-Saxe.

Le sens politique d'Helmut Kohl

Un échelon plus bas *dans la* vie démocratique, on constate que les sociaux-démocrates dirigent toutes les villes de plus de 200 000 habitants sauf quatre : Stuttgart, Bonn, Münster et Karlsruhe.

Huit ans après son retour au pouvoir, la CDU se réduit presque *exclusivement* à la force que lui confèrent la personnalité et le sens politique d'Helmut Kohl : ce n'est pas rien, et bon nombre de ceux qui se gaussaient de la balourdise du chancelier débutant ont aujourd'hui révisé leur jugement. La présence massive du *« géant noir du Palatinat »* sur la *scène nationale* et internationale ne peut cependant masquer la perte d'influence progressive de sa famille politique et spirituelle sur la société allemande. Ce déclin a des causes profondes : l'évolution sociologique, l'urbanisation croissante, l'individualisme *montant distendent les liens tissés* par les Églises et les organisations qu'elles inspirent, où les chrétiens-*démocrates trouvaient leur pensée* et leurs cadres. La disgrâce de M. Heiner Geissler, ancien secrétaire général du parti, idéologue et orateur de talent, et le départ de l'Adenauerhaus, siège central de la CDU à Bonn, de son brain-trust a privé le parti d'une personnalité et d'une équipe qui avaient réussi à donner une image « moderne » des chrétiens-démocrates, capables de réfléchir sans tabou sur des thèmes aussi sensibles que la société multiculturelle ou le statut social de la femme. La politique menée par Jean-Paul II, sa rigidité doctrinale sur des thèmes comme l'interruption de grossesse et la contraception, ont également provoqué un malaise idéologique dans un parti se réclamant du christianisme politique, mais qui s'était fort bien accommodé d'une hiérarchie catholique le laissant conclure des compromis avec une société peu disposée à suivre les injonctions de Rome.

Un parti plus européen et moins « ouvriériste »

A l'inverse, la social-démocratie allemande a profité de son séjour dans l'opposition pour prendre à bras le corps les thèmes majeurs de la société moderne. Les coups de boutoir portés par Oskar Lafontaine contre les dogmes du mouvement syndical, en particulier ses prises de position en faveur de la flexibilité des horaires de travail, ne lui ont pas simplement valu les coups de chapeau du patronat. Il *ont réveillé, dans le parti et le* corps social, un mouvement de réflexion sur le rôle de la social-démocratie dans une société d'abondance, sur les valeurs qu'il convient de promouvoir à l'aube du vingt et unième siècle. Le SPD est devenu plus européen, moins ouvriériste, plus jouisseur. Sous l'impulsion d'Oskar Lafontaine et de ses amis, la vieille social-démo*cratie allemande a repris* l'initiative idéologique. Elle bénéficie également de l'atmosphère de détente *internationale : elle prête moins* le flanc aux accusations de complicité objective avec des régimes de l'Est qui n'apparaissent plus comme menaçants.

Et surtout, Oskar Lafontaine a compris une chose essentielle : les Allemands de l'Ouest de cette fin de siècle sont conscients que la période qu'ils vivent est la plus heureuse de toute l'histoire du pays, et qu'il convient d'en préserver les équilibres essentiels, démographiques, économiques et écologiques. L'unité proposée par le chancelier est considérée par beaucoup comme une aventure qui risque de marquer la fin de cette période bénie.

Le « pari lafontainien » est l'inverse du *« coup de poker permanent »* kohlien. Il se fonde sur la conviction que l'unité va, dans un premier temps, déstabiliser et « insécuriser » une société qui préfère la jouissance du confort bourgeois à l'exaltation de l'idée nationale. Etre social-démocrate, c'est *aussi être conservateur* : un paradoxe qui n'est pas pour effrayer la nouvelle génération des héritiers d'August Bebel et Karl Liebknecht.

LUC ROSENZWEIG

EUROPE

RDA : journée parlementaire mouvementée

Un projet d'unification immédiate est renvoyé en commission

Le premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière, était attendu lundi après-midi 18 juin à Paris, pour sa première visite en France depuis son entrée en fonction. A deux semaines de l'entrée en vigueur de l'union économique et monétaire, il a estimé dimanche que l'unification politique des deux Allemagnes supposait la négociation préalable d'un deuxième traité d'Etat interallemand, et de ne pas perdre de vue ses aspects extérieurs.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Célébré pour la première fois depuis la chute du régime communiste en RDA, le 17 juin – anniversaire de l'insurrection des ouvriers de Berlin-Est en 1953 – avait été conçu comme un jour de recueillement. Les députés ouest-allemands avaient été conviés dimanche 17 à se joindre à leurs collègues de l'Est pour prendre part à des offices religieux et diverses manifestations. Le chancelier Helmut Kohl a profité de l'occcasion pour s'entretenir avec M. de Maizière.

Les choses vont vite en RDA : il ne se passe pas de semaine sans que le Parlement – la Volkskammer –n'adopte au pas de charge un paquet de lois empruntées de la législation ouest-allemande pour se préparer à l'union économique et monétaire du 1er juillet. Une séance exceptionnelle avait été convoquée dimanche après-midi pour adopter une importante loi sur le devenir des entreprises d'Etat et les privatisations. Le chancelier Kohl avait été invité en compagnie de plusieurs de ses ministres et du chef de l'opposition ouest-allemande, M. Hans Jochen Vogel (SPD), à venir pour la première fois y assister du banc des visiteurs.

Cette séance aurait pu n'être que de routine. Mais, en ce 17 juin symbolique, furieux du rythme auquel les conservateurs de RFA entraînent la RDA sur la voie de la réunification, quelques députés de l'Alliance 90, qui représente les formations ayant dirigé les premières manifestations d'octobre dernier contre le régime communiste, avaient décidé de placer le Parlement au pied du mur. A la surprise générale, M. Wolfgang Ullmann, vice-président de la Chambre, faisait savoir avant le début de la séance, qu'il souhaitait déposer une résolution demandant l'application immédiate de l'article 23 de la loi fondamentale ouest-allemande, qui prévoit la possibilité pour toute autre partie de l'Allemagne de se rattacher à tout moment à la RFA.

Cette démarche a embarrassé les dirigeants de la coalition dont aucun ne pouvait voter purement et simplement contre. Plusieurs députés chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates voulurent alors réunir d'urgence les groupes parlementaires pour imposer une marche à suivre. Pour couper l'herbe sous le pied de l'opposition, il fut finalement décidé de débattre publiquement de la proposition puis de la renvoyer pour examen en commission.

Attendre la fin 1992

L'initiative des députés de l'« Alliance 90 » a eu au moins le mérite de forcer tout le monde à prendre position dans le débat sur l'allure à laquelle doit être menée l'unification. Pressé par les Allemands de l'Ouest, le groupe parlementaire chrétien-démocrate avait pris position la semaine dernière en faveur de l'élection d'un Parlement panallemand en décembre. Cette décision avait déclenché une véritable pluie de déclarations discordantes dans les rangs du gouvernement.

Le ministre des affaires étrangères, le social-démocrate Markus Meckel, ne veut pas entendre parler d'élections avant l'année prochaine. Le ministre de la défense, M. Rainer Eppelmann, dont le Renouveau démoratique fait partie de l'Alliance conservatrice, avait estimé la semaine dernière qu'il serait préférable d'attendre la fin de 1992 pour ne pas gêner le processus d'intégration européenne...

Devant un chancelier Kohl et un président du SPD particulièrement attentifs, M. Lothar de Maizière fut prié par les ex-communistes de s'expliquer. Le premier ministre avait donné l'impression, ces derniers jours, d'être moins pressé qu'une partie de ses propres troupes à fixer les échéances. Il a rappelé qu'il était, sur le fond, d'accord pour que la réunification se fasse sur la base de l'article 23, mais en posant un certain nombre de préalables. Enfin, à quelques jours de la conférence « 2 + 4 » à Berlin-Est, M. de Maizière a insisté sur la nécessité de *« lier soigneusement et de manière psychologiquement acceptable les aspects internes et externes de l'unification allemande »*.

HENRI DE BRESSON

URSS

Le KGB n'a plus le moral...

MOSCOU

de notre correspondant

Soudain, dans cette assemblée où il ne se disait rien de bien inattendu, il y eut un grand frémissement. De la tribune on venait en effet d'annoncer, samedi 16 juin, qu'un général du KGB s'était invité et allait parler, à visage découvert, des activités de son organisation, non pas dans le passé, mais aujourd'hui.

Montés à Moscou pour se préparer au XXVIIIe congrès du parti qui s'ouvre dans deux semaines, les réformateurs du courant *plate-forme démocratique* espéraient donc apprendre si, oui ou non, leur salle de bain était *« sonorisée »*. Après tout, le problème est obsédant mais ce n'est pas de plomberie mais de la *« démoralisation »* du KGB que voulait parler le général Kalouguine.

Sans cesse, ce mot revenait dans sa bouche, et cet ancien patron du contre-espionnage soviétique a donné en quelques phrases, la mesure d'une débandade qu'il vit comme un drame professionnel. Pendant soixante-dix ans, a-t-il expliqué en substance, on a appris aux *« guébistes »* à lutter contre *« les impérialistes, les trotskistes, les sociaux-démocrates »* les ennemis. Et voilà qu'aujourd'hui les ennemis n'en sont plus, qu'ils sont même parfois devenus des amis et cela en moins d'une demi-décennie.

On s'y perdrait à moins et les *« guébistes »* sont effectivement perdus, a poursuivi le général, car s'ils savent comment *« expédier en hôpital psychiatrique des adeptes de Khrisna, ils ne savent ni prévoir ni maîtriser les événements sérieux ». « Où était le KGB,* s'est-il ainsi exclamé sous les applaudissements, *pendant* [les violences inter-ethniques de] *Soumgaït, Bakou, Fergana, Frounze... »*

La réponse à cette question tout le monde la connaît : sous la table pour la simple raison que l'énorme machine à broyer les dissidents ne sait tout simplement pas faire face à l'apparition, aux quatre coins du pays, de dizaines de milliers d'hommes et de mouvements nouveaux. Il n'y a pas de dossiers et l'on ne sait pas quoi faire avec des opposants notoires auxquels la télévision donne la parole depuis qu'ils sont députés. Alors quand deux républiques, comme dans le Caucase, commencent à se faire la guerre ou que trois républiques basculent d'un coup dans la sécession...

Est-ce à dire pour autant que le KGB ne serait aujourd'hui plus qu'un innocent vestige du passé ? Pas le moins du monde, répond le général Kalouguine, qui en a démissionné il y a trois mois, car *« cette organisation,* dit-il, *a pénétré tous les pores de notre organisme social et s'immisce, à la demande et au su du Parti, dans toutes les affaires de la vie étatique, sociale, économique, culturelle, scientifique, sportive, religieuse »*. En somme non seulement les *« guébistes »* sont partout mais ils sont, en plus, totalement inéfficaces quand l'Etat a vraiment besoin d'eux. Petit, trapu, extrêmement rapide et vaguement neurasthénique, ce général évoque beaucoup plus le *« Smiley »* de John Le Carré qu'un quelconque James Bond. Il voudrait que ça marche et après avoir passé douze ans aux Etats-Unis sous diverses couvertures *« professionnellement parlant, mes meilleures années »*, dit-il dans un sourire gourmand, il a écrit, il y a trois ans, à M. Gorbatchev pour lui proposer... le modèle américain.

Il faudrait, pense-t-il, séparer le renseignement intérieur des services d'espionnage, rattacher le premier au gouvernement, le second à la présidence et placer les gardes-frontières sous l'autorité des douanes. Seulement voilà, après avoir favorablement annoté sa lettre, M. Gorbatchev n'a encore rien fait et le général a fini par désespérer de faire bouger les choses de l'intérieur.

Le voilà dehors, faisant du scandale et héros de la presse réformatrice, car ce sont les journalistes soviétiques, beaucoup plus encore que les correspondants étrangers, qui ont failli le piétiner lorsqu'il a quitté la tribune. Cela s'appelle prendre date.

B. G.

De bonnes nouvelles pour M. Gorbatchev...

Suite de la première page

La redéfinition de l'Union sera en marche, la réforme économique aura été engagée et le problème du parti sera beaucoup moins brûlant pour la simple raison que ce parti aura encore beaucoup perdu de son poids dans la réalité soviétique.

Quant à l'autre aile – la droite conservatrice qu'on n'ose plus même qualifier d'« orthodoxe » tant la notion d'orthodoxie est devenue abstraite – elle paraît bien avoir choisi aussi de faire le gros dos. Elle aussi avait rêvé d'un regroupement de troupes, d'un coup de force au congrès et placé, pour sa part, tous ses espoirs dans la constitution d'un parti russe jusqu'alors confondu dans le parti soviétique.

Les conservateurs étaient si certains de pouvoir réaliser là leur percée que le premier secrétaire de Leningrad, M. Guidaspov, était carrément entré en dissidence en organisant de lui-même, contre les décisions du comité central, deux conférences de préparation à la fondation de ce parti. Toutes deux ont été cependant de tels « flops » qu'il vient de se recentrer par le biais d'une interview à la *Pravda*. M. Guidaspov a dû reconnaître sa défaite car cette masse de l'appareil, sur laquelle il comptait, n'a pas eu le courage de suivre les enragés de la réaction sur la voie de l'épreuve de force.

Sentant bien que le vent ne leur est pas favorable et refoulant leur haine, la masse des bureaucrates préfèrent cent fois ménager le seul homme qui puisse leur assurer une mise à la retraite tranquille : M. Gorbatchev. C'est que leur hantise n'est déjà plus tant de perdre le pouvoir (c'est virtuellement fait) que de perdre leur appartement et d'avoir à rendre des comptes. Considérablement avivée depuis le basculement de l'Europe centrale, cette peur exerce également un effet stabilisateur, et c'est pour cela qu'après avoir longtemps tergiversé M. Gorbatchev ouvrira, mardi 19 juin, sans appréhension majeure, une conférence des communistes de Russie qui, officiellement cette fois-ci, jettera les bases du parti russe.

Les conservateurs – M. Ligatchev l'a déjà annoncé – vont se battre. On les entendra, et très fort, mais leur intérêt à eux non plus n'est pas de précipiter une rupture qu'ils seraient aujourd'hui peu à vouloir opérer. Une fois de plus, les compromis devraient s'imposer et permettre au parti de mourir, sans trop de bruit, d'anémie galopante, plutôt que d'imposer au président soviétique des choix auxquels il a toujours préféré les faits accomplis.

Et, d'ici au 2 juillet, l'évolution de la crise balte aura, de surcroît, privé les conservateurs du cheval qu'ils comptaient enfourcher. On va en effet négocier, pour la bonne raison qu'il serait hautement improbable que le Parlement lituanien n'approuve pas cette semaine la proposition du gouvernement de la République de *« déclarer un moratoire temporaire de l'acte d'indépendance pendant la période de négociation avec l'Union soviétique »*.

BERNARD GUETTA

Berlin et Bonn ont signé un accord sur la restitution des biens confisqués sous le régime communiste

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

L'un des principaux points de litige entre la RFA et la RDA a été, ces derniers mois, le sort des biens confisqués à tous ceux qui ont quitté l'Allemagne de l'Est après la guerre en raison du régime communiste. Pendant la campagne électorale, les ex-communistes et les petites formations issues de la révolution de l'automne avaient largement misé sur la hantise des locataires ou des agriculteurs de se trouver brutalement jetés à la rue par d'anciens propriétaires, ou prétendus tels, surgis de préférence en Mercedes d'on ne sait où en RFA pour exiger leurs biens.

Des négociations entre les deux gouvernements ont abouti, vendredi 15 juin, à une déclaration commune dont le principe donne satisfaction aux Allemands de l'Ouest : tout bien exproprié doit être rendu à ses anciens propriétaires ou à leurs héritiers. Néanmoins les Allemands de l'Est ont obtenu un certain nombre de garanties. Si le bien en question a été vendu à un tiers entre-temps, ou si l'occupant peut faire valoir un *« droit d'utilisation »*, l'ancien propriétaire devra se contenter d'un dédommagement. Les anciens propriétaires pourront récupérer les immeubles gérés par les administrations communales créées à cet effet sous l'ancien régime communiste, qui vont être dissoutes.

Des litiges en perspective

Ces précautions ne seront sans doute pas suffisantes pour empêcher des litiges sans fin. Bien des points restent flous. Les contrats de location existants à l'heure actuelle sont souvent peu précis, spécialement en matière de commerces. Pour ce qui est des entreprises, l'accord prévoit que les anciens propriétaires pourront faire valoir leurs droits, et que les tribunaux décideront de ce à quoi ils pourront prétendre en fonction de *« l'évolution de la valeur »*.

Les seuls biens exclus de l'accord sont ceux expropriés entre 1945 et 1949 sous la responsabilité des Soviétiques. Cela concerne un certain nombre de grandes entreprises nationalisées à l'époque, mais aussi la réforme agraire, qui avait conduit à l'expropriation de tous les domaines de plus de 100 hectares. Le gouvernement ouest-allemand a cependant tenu à octroyer le droit de réexaminer ce point à un Parlement allemand réunifié.

H. de B.

ROUMANIE : manifestation place de l'université à Bucarest

Les « golans » sont de retour

Le gouvernement roumain a promis, dans un communiqué diffusé samedi 16 juin, d'ouvrir une enquête sur les violences commises par les mineurs et déclaré que les personnes responsables d'actions antigouvernementales le 13 juin seraient traduites en justice. A Timisoara, une manifestation commémorant le soulèvement de décembre dernier a réuni plusieurs milliers de personnes sans incident, tandis qu'à Bucarest la population reprenait subrepticement possession de la place de l'Université.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Ils n'étaient pas nombreux – une vingtaine au début, quelques centaines un peu plus tard. Ils n'ont pas occupé la place longtemps – juste quelques heures. Mais le fait est là : dimanche 17 juin à 20 h 30, la place de l'Université à Bucarest a été de nouveau sous le contrôle des *golans*, (« voyous »), qui ont crié, notamment, des slogans anticommunistes, demandé la libération sans condition de quelque mille personnes emprisonnées ces derniers jours et se sont donné rendez-vous pour lundi en fin d'après-midi.

Alors que l'opposition pansait ses plaies après le raid ravageur des mineurs sur la ville, que de nombreux leaders étudiants songeaient à demander l'asile politique à l'étranger, que beaucoup de Bucarestois continuaient à se cacher chez eux, craignant un retour des *« gueules noires »*, une poignée d'irréductibles a donc, non sans courage, réussi à soulever la chape qui était tombée sur Bucarest.

Beaucoup de curieux, en général des sympathisants, les ont alors rejoints pendant quelques heures, et la place a retrouvé son allure goguenarde de forum ininterrompu. D'où la conclusion toute simple que les autorités auraient pu tirer avant le 13 juin et éviter ainsi le terrible gâchis de cette dernière semaine : dans ce pays latin où la parole, bâillonnée pendant quarante ans, compte tant, ce forum est sans doute nécessaire car il sert d'exutoire à tous ceux qui n'ont pas accepté le verdict des élections, ne font pas confiance aux partis d'opposition officiels et rêvent encore d'une révolution à la tchécoslovaque.

Interrogations sur l'armée

Présentes pourtant aux alentours de la place, les forces de l'ordre, constituées de plusieurs centaines de soldats et de quelques policiers, ne sont intervenues à aucun moment et ont même été applaudies lorsque, vers 23 heures, elles ont quitté les lieux. Ce qui confirme peut-être que les autorités roumaines, conscientes de l'image déplorable qu'elles ont donnée à l'étranger ces derniers jours, tentent maintenant de montrer un visage plus avenant.

Il faut interpréter ainsi les gages donnés aux leaders des partis d'opposition concernant leur sécurité, mais aussi l'annonce que des poursuites judiciaires pourraient être lancées contre certains mineurs coupables de violences – bien qu'on voie mal des policiers venir arrêter des mineurs dans leur fief... Dès l'ouverture de la session parlementaire, lundi 18 juin, les députés et sénateurs de l'opposition devaient demander la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire appelée à faire toute la lumière sur les événements des 13, 14 et 15 juin.

Pourra-t-elle déterminer quel a été exactement le rôle de l'armée dans ces journées tragiques? L'attitude, bienveillante, des forces de l'ordre dimanche soir place de l'Université amène, de nouveau, à s'interroger sur les rapports entre M. Ion Iliescu et son armée. Le président de la République a-t-il fait appel aux mineurs parce qu'il n'était pas sûr des militaires? S'il a aujourd'hui les arguments nécessaires pour épurer l'armée de ses éléments les plus *« contestataires »*, en a-t-il les moyens? Quel est le poids exact du ministre de la défense, le général Victor Stanculescu, dans la nébuleuse qui entoure le président de la République?

Il est quand même étonnant d'entendre le capitaine Mihai Lupoi, ancien ministre du tourisme et qui apparaissait comme un des éléments les plus contestataires de l'armée, déclarer aux journalistes qu'il n'était pas exclu qu'il quitte la Roumanie mais qu'en attendant, craignant sans doute pour sa sécurité, il s'était mis *« sous la protection de l'armée »*. Qui gouverne à Bucarest?

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **PAYS-BAS : arrestation de deux membres présumés de l'IRA.** – Deux personnes soupçonnées d'appartenir à l'Armée républicaine irlandaise (IRA) ont été arrêtées samedi 16 juin par les polices belge et néerlandaise, des deux côtés de la frontière, dans les environs de Meerle (Belgique). Il s'agit d'une jeune femme de vingt-cinq ans, Donna Maguire, déjà recherchée en RFA pour homicide, tentative d'homicide et attentat à l'explosif, et d'un homme, dont l'identité et les antécédents n'ont pas été rendus publics. Un troisième membre présumé de l'IRA est parvenu à prendre la fuite. – *(Corresp.)*

POLOGNE

M. Mazowiecki gagne le soutien des comités civiques

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a marqué un point, dimanche 17 juin, dans le différend qui l'oppose au président de Solidarité, M. Lech Walesa, en obtenant des comités civiques de Solidarité qu'ils débattent d'une éventuelle transformation en un parti de soutien au gouvernement.

Les représentants des comités civiques, organisation fondée l'an dernier sous l'impulsion de M. Walesa pour remporter les élections législatives de juin 1989, ont accepté une proposition de M. Mazowiecki, de se réunir le 1er juillet, pour discuter de la mise en place d'une fédération nationale, qui disposerait de ses propres structures et de son programme politique. *« Le mouvement peut et doit devenir la force de base d'une grande alliance polonaise pour la démocratie »*, a déclaré le premier ministre.

Cette *« alliance pour la démocratie »* pourrait être le pendant de l'Union du centre, lancée il y a quelques semaines par l'entourage de M. Walesa pour appuyer sa candidature à la présidence de la République.

De son côté, M. Walesa a obtenu samedi des producteurs laitiers mécontents la levée de barrages routiers entre Varsovie et Gdansk. – *(Reuter, AFP, UPI.)*

□ **POLOGNE : deux visites du pape en 1991.** – Le pape Jean-Paul II se rendra deux fois dans son pays natal l'an prochain, a annoncé samedi 16 juin l'épiscopat polonais. Outre un quatrième pèlerinage en juin 1991, il reviendra les 14 et 15 août à Czestochowa. – *(AFP, UPI.)*

POLITIQUE

Devant les responsables du Parti socialiste

M. Rocard demande que son action contre les inégalités soit jugée au terme de la législature

M. Michel Rocard a prononcé, dimanche 17 juin à Paris, le discours de clôture des « rencontres socialistes » consacrées aux inégalités sociales. Le premier ministre a énoncé *« vingt critères »* sur lesquels il demande à être jugé lors des élections législatives de 1993.

M. Michel Rocard, dans le discours qu'il a prononcé, a reconnu l'existence d'un *« malaise répandu dans la société française »*, malaise résultant, a-t-il dit, d'*« un sentiment d'accroissement des inégalités »*. *« Il ne doit pas y avoir, à ce sujet, de conflit entre nous*, a souligné le premier ministre, *car il n'y a pas, d'un côté, des socialistes au cœur sec et, de l'autre, des socialistes redistributeurs. Il ne peut pas y avoir de conflit entre nous, parce que c'est le propre des socialistes de conjuguer le souci de la juste répartition avec le sens des responsabilités. »*

« Comme militant socialiste, a continué M. Rocard, *je trouve insupportables les bas salaires, excessive la spéculation, immoral l'enrichissement sans cause, intolérable le chômage de longue durée, condamnables les attaques contre notre système de protection sociale. Comme responsable du gouvernement de la France, je travaille quotidiennement à faire le maximum pour la justice sociale et pour la prospérité collective du pays. »*

Le débat entre les socialistes, qui s'est développé au cours des derniers mois, doit, selon le premier ministre, *« permettre de dépasser l'étape de la confrontation des sensibilités pour parvenir à celle où s'impose la cohésion dans l'action : voilà*, a-t-il affirmé, *ce que doit être la nouvelle étape sociale »*. M. Rocard a souligné que *« l'impatience est grande, alors même que* [les] *marges de manœuvre impliquent un mouvement progressif »*. Il s'agit, a-t-il expliqué, de *« traiter les inégalités devant la loi, l'éducation, le logement, la santé, l'emploi »*, car, *« aujourd'hui, l'inégalité ne se résume plus (...) à l'opposition des « petits » et des « gros »*. En outre, *« la lutte contre les inégalités est, dans une large mesure, un enjeu pour les collectivités décentralisées, pour les mouvements associatifs, pour les partenaires sociaux »*, a-t-il dit, en indiquant qu' *« un excès d'intervention étatique, là comme ailleurs, peut bloquer les initiatives et aller, finalement, à l'encontre du but poursuivi »*. *« Soyons assez audacieux pour engager toutes les réformes conduisant à plus d'équité*, a lancé M. Rocard, *mais soyons assez unis pour défendre ensemble le travail accompli. »*

Le premier ministre estime qu' *« il n'est pas trop d'une législature »* pour voir les résultats de l'œuvre entreprise. Il a proposé *« vingt critères contre les inégalités »* pour mesurer, *« à l'heure du bilan, dans trois ans »*, le chemin qui aura été parcouru. Ces critères sont :

– pour l'emploi : le recul du chômage, la croissance de l'emploi, la baisse de la précarité, la sécurité au travail, la formation permanente, le renouveau du service public;

– pour la solidarité : les progrès de l'insertion, le recul du chômage de longue durée, la lutte contre le chômage des jeunes, le nombre d'emplois protégés pour les handicapés;

– pour la *« lutte contre les fatalités sociales »* : le recul de l'échec scolaire, l'accès à l'enseignement supérieur, la réhabilitation des logements sociaux, les places de garde d'enfant, l'accès aux bibliothèques publiques ;

– pour le *« partage »* : les conditions du partage en trois tiers (investissement, création d'emplois, salaire), la protection de l'épargne populaire, l'amélioration de l'habitat;

– pour les salaires : la carrière des basses qualifications, le pouvoir d'achat des salariés.

« Ne parlons pas de nouvelle étape sociale comme si tout était à faire, a déclaré M. Rocard, *si nous ne voulons pas nous suicider électoralement. »* Il a indiqué que, en matière fiscale, le rapport de M. François Hollande contient *« des idées excellentes »* et qu'il avait demandé à M. Pierre Bérégovoy que *« tout cela soit pris en considération »*.

De même, M. Rocard a demandé à M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, de lui *« proposer rapidement un calendrier »* pour la mise en œuvre de la retenue à la source. Le projet de contribution sociale de solidarité sur les revenus sera soumis au conseil des ministres, a-t-il précisé, *« au cours du mois de juillet »*.

Enfin, au sujet des salaires, le premier ministre a affirmé qu'il fera *« preuve de la plus grande vigilance pour éviter tout enlisement »*, mais il a rappelé qu'il avait *« donné deux ans aux partenaires sociaux pour réussir »*. S'il n'entend pas se priver de *« les inciter à aller plus vite »*, M. Rocard ne commettra pas *« l'erreur impardonnable de faire avorter* [le] *processus en en brusquant la gestation »*.

Intraitable

Suite de la première page

Les dirigeants du PS s'indignent de voir le député des Bouches-du-Rhône s'emparer sans la moindre gêne des quatre cents quartiers prioritaires repérés par la mission de M. Yves Dauge sur la ville et décréter une mobilisation des élus qui ne l'ont pas attendu pour, comme il dit, *« se lever le derrière »*. Ils ont encore moins apprécié les commentaires approbateurs de l'Hôtel Matignon sur la prestation de M. Tapie. MM. Mauroy et Fabius se sont trouvés d'accord – tout arrive! – pour déclarer, le premier, que les socialistes sont *« les seuls »* à pouvoir mener le combat contre le Front national *« avec les maires et les élus »*; le second, qu'ils ne doivent pas *« sous-traiter à d'autres »* ce combat.

Outre la lutte contre l'extrême droite, les socialistes se croyaient vocation à dénoncer les inégalités creusées, selon divers rapports des plus officiels, par la crise. M. Rocard est venu leur dire qu'ils sont, là encore, à contre-temps, parce que son gouvernement s'occupe de la question depuis deux ans déjà. La « nouvelle étape sociale » demandée par le PS, le premier ministre ne voit pas ce que cela peut être. Il en a quand même proposé une définition : c'est celle, a-t-il dit, *« où s'impose la cohésion dans l'action »*. A l'entendre, ce serait, assurément, nouveau. On verrait les socialistes, tous courants confondus, défendre hardiment le gouvernement dont ils sont membres.

Des leçons pour tous

Les leçons de M. Rocard sont destinées à tous les socialistes, sans exception. Lui-même, militant socialiste, s'adresse à un autre militant socialiste, qu'il ne nomme pas, mais en qui chacun aura reconnu M. François Mitterrand. Comme ce dernier, il trouve *« insupportables les bas salaires, excessive la spéculation, immoral l'enrichissement sans cause »*, etc. M. Rocard n'est pas seulement un militant. Il est, aussi, *« responsable du gouvernement de la France »* et, à ce titre, il *« travaille quotidiennement à faire le maximum pour la justice sociale et pour la prospérité collective du pays »*. Cela dit pour le cas où le président de la République ne l'aurait pas remarqué.

Les socialistes ne sont pas vraiment surpris, sinon par l'assurance dont a fait preuve M. Rocard. Ils ne s'attendaient pas à entendre le premier ministre leur dire qu'il faisait fausse route depuis deux ans et qu'il fallait tout reprendre de zéro. Comme il aime à le répéter, M. Rocard n'est pas suicidaire, et il a mis en garde les socialistes contre cette maladie qui, jusqu'à maintenant, frappe la droite, mais qui pourrait être contagieuse.

Trois ans, ou trois jours

De là à ce qu'il s'inspire de Mendès France pour leur fixer avec hauteur l'échéancier au terme duquel il entend être jugé, sans autre souci du débat qui les agite depuis un an, il y avait une distance qu'ils ne s'attendaient pas à le voir franchir au moment où les sondages fléchissent et où le président s'impatiente.

Les socialistes ne sont pas décidés à se laisser faire. Déjà, les députés attendent le premier ministre à un rendez-vous pris non pas pour dans trois ans, mais pour dans trois jours, celui de la réunion de préparation du projet de budget pour *1991*. S'ils ont décidé de retarder jusqu'à l'automne leur proposition de loi sur la redéfinition du SMIC, ils entendent déposer rapidement leur texte sur la maîtrise du foncier et la lutte contre la spéculation. Le débat sur la *contribution sociale de solidarité*, qui devrait être inscrite au conseil des ministres le 11 juillet, s'annonce tendu entre ceux qui la conçoivent comme un transfert de financement de la Sécurité sociale et ceux qui y voient un impôt sur le revenu. *« Le premier ministre a défini un cadre, à nous de le remplir »*, commentait M. Mauroy, toujours optimiste.

En dépit des efforts du premier secrétaire pour redonner corps et foi au PS, celui-ci n'échappe pas au vague à l'âme . Outre les courants, dont aucun, dirait-on, ne se sent vraiment chez lui rue de Solferino, d'autres causes conspirent à nuire au parti majoritaire. Face à l'extrême droite, le thème du « front républicain », que les dirigeants socialistes récusent avec vigueur, bien qu'il ait joué en leur faveur à Villeurbanne, donne à penser qu'ils n'ont pas le monopole de la défense des valeurs menacées par la montée du Front national. *La stratégie électorale tend* aussi à leur échapper, le « rassemblement de la gauche » apparaissant comme une réponse pour le moins partielle et aléatoire, et *la France unie* comme un objet non identifié, à géométrie variable, qui pourrait empiéter irrésistiblement, le moment venu, sur le terrain du PS.

Le repli précipité sur la « classe moyenne », dont la direction du PS se proclame le représentant attitré, s'accompagne d'une dévalorisation déplaisante et présomptueuse des efforts à mener en direction des deux millions et demi de chômeurs et de tous ceux qui, travaillant et salariés, sont, au bas de l'échelle, menacés de marginalisation. Les socialistes – y compris le plus illustre d'entre eux – *ont encore à faire* pour trouver ou retrouver leurs marques. M. Rocard est intraitable : ils ne le feront pas à ses dépens.

PATRICK JARREAU

La *contribution de solidarité*

Après plus de six années d'une difficile gestation, la contribution sociale généralisée de solidarité (CSS) au profit de la Sécurité sociale va enfin voir le jour. M. Michel Rocard a annoncé dimanche 17 juin qu'un projet de loi sera présenté lors d'un prochain conseil des ministres (celui du 11 juillet, en principe). Alors que les cotisations qui financent la protection sociale sont essentiellement prélevées sur les revenus du travail, cette contribution pèsera sur l'ensemble des revenus (salaires, revenus du capital, revenus de substitution tels que les allocations-chômage ou les pensions de retraite). Des exonérations seront introduites (elle ne serait pas prélevée en dessous du SMIC).

La CSS devra trouver sa place à taux de prélèvements obligatoires constant, ce qui signifie qu'elle prendra le relais de certaines cotisations existantes. Le gouvernement envisage ainsi de réduire la cotisation salariale d'*assurance-vieillesse*, actuellement plafonnée, ce qui permettrait d'alléger en part relative les charges pesant sur les salariés dont la rémunération est inférieure au plafond de la Sécurité sociale (10 800 francs par mois). Néanmoins, l'affectation de cette CSS (au taux de 1 %, elle rapporterait quelque 33 milliards de francs) n'est pas encore définie. M. Claude Evin, ministre de la solidarité, souhaite l'utiliser afin de modifier le financement des allocations familiales à la charge des entreprises, mais M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, propose de lui faire supporter des dépenses budgétaires de solidarité (RMI, minimum vieillesse, notamment).

J.-M. N.

Nouvelle étape sociale ou nouvelle étape économique

Le débat sur la « nouvelle étape sociale » souhaitée depuis l'an dernier par les socialistes avait fait les frais de l'affrontement entre les courants du parti au congrès de Rennes en mars dernier. Dimanche 17 juin, les dirigeants et les cadres du PS se sont retrouvés à la Maison de la chimie, à Paris, pour discuter du bilan et de leurs attentes en matière sociale.

M. Gérard Collomb, proche de M. Pierre Mauroy, chargé d'organiser ces « rencontres socialistes », les a ouvertes avec le maximum de diplomatie. *« Il était normal*, a-t-il expliqué, *que le gouvernement concentre, dans un premier temps, tous ses efforts sur la lutte contre les exclusions qu'avait fait naître la crise. (...) Aujourd'hui, cependant, il nous faut aller plus loin. C'est que l'attente sociale dépasse, et de loin, les seuls rangs de ceux qui ont eu le plus à souffrir de la crise. »*

Les différents « forums » ont permis aux participants de faire le point sur les actions en cours, autant que de préciser celles qu'ils voudraient voir entreprises. La discussion sur les inégalités de revenu et de patrimoine a porté sur les *« marges de manœuvre »*. L'idée d'une « autre politique » n'était pas entièrement écartée, M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des *finances de l'Assemblée nationale*, se demandant si, plutôt que de nouvelle étape sociale, il ne faudrait pas parler de nouvelle étape économique.

M. Pierre Bérégovoy, présent dans la salle, n'a rien dit. L'un de ses conseillers, M. André Gauron, s'est borné à souligner que, pour ce qui est du chômage, « nous ne sommes pas *encore sortis de la crise »*, et à placer le débat sur la contribution sociale de solidarité sous l'alternative : diminuer les prélèvements obligatoires ou augmenter les impôts. Le Quai de Bercy était prudent. M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat au plan, s'estimant plus libre de ses propos parmi les socialistes, lui qui ne l'est pas, a rappelé, que si la justice est souhaitable, l'Europe, elle, est réelle, et qu'un certain François Mitterrand a tout fait pour cela...

Coincé entre la rigueur inflexible des défenseurs du « franc fort » et l'ironie de M. Dominique Kessler, proche de M. Strauss-Kahn, qui a qualifié de *« petites cuillers pour vider l'océan »* les mesures fiscales possibles sur les patrimoines et les plus-values, M. François Hollande s'est défendu comme un beau diable. Premièrement, a-t-il observé, si un rapport – tel que le sien – sur l'imposition des patrimoines et des plus-values n'émouvait pas les boursiers, ce serait à désespérer. *Deuxièmement*, la menue argenterie peut avoir une valeur symbolique inestimable. *« Les 5 milliards de francs de l'impôt sur les grandes fortunes nous ont donné une bonne conscience fiscale pour longtemps »*, a rappelé le député de la Corrèze.

M. Michel Rocard devait indiquer, dans son discours de conclusion, qu'il avait demandé à M. Bérégovoy de prendre *« tout cela »* en considération.

P. J.

Les élections partielles

L'érosion du PS se confirme malgré sa victoire à Villeurbanne

« Villeurbanne, c'est l'anti-Dreux », a commenté au soir du *second tour de l'élection cantonale* partielle de Villeurbanne-Sud le *maire socialiste de la ville*, M. René Chabroux. *« Villeurbanne sera Dreux demain »*, a, pour sa part, prédit M. Pierre Vial, candidat du FN.

Dreux devenue référence obligée des commentaires électoraux depuis qu'en septembre 1983 la droite parlementaire avait conclu une alliance municipale avec le FN; Dreux et sa circonscription qui ont élu, le 3 décembre 1989, le seul député lepéniste, Mme Marie-France Stirbois, *face au candidat* de droite qui avait pourtant bénéficié d'un vote républicain *« anti-Front national »*.

Dreux ou pas Dreux, Villeurbanne a en tout le cas illustré une fois de plus le dilemme d'une droite partagée sur l'interprétation à donner au « ni le PS ni le FN » : au CNI, suivi par l'UDF, M. Alain Griotteray a choisi le FN; au RPR, M. Michel Noir a prôné l'abstention, la direction du mouvement le non-choix, le candidat lui-même le vote blanc, M. Alain Carignon préférant le soutien à la candidate du PS, comme l'aurait fait le centriste Bernard Stasi s'il avait eu à voter... *Bref*, la droite a donné l'image du désordre, ce qui est suffisant pour faire dire à l'extrême droite qu'elle est *« la seule force d'opposition crédible »*, au moins à Villeurbanne.

La droite était unie dans le canton de Villeurbanne-Sud. Divisée à Allauch, elle est devancée par la liste FN, qui devient la seconde force dans une commune qui reste à gauche.

Le FN, loin de connaître un coup d'arrêt à sa progression, continue d'engranger des gains même modestes : + 1 point dans un canton de l'Eure, + 0,76 à Vierzon.

La droite conserve le canton d'Amance *(Haute-Saône)* que menaçait de lui ravir le PS. En revanche, elle échoue à Alzon (Gard), où l'électorat socialiste s'effrite. La même observation d'une érosion de la gauche, conduite par le PS, s'impose pour les municipales partielles de Lège-Cap-Ferret (Gironde, où le FN soutenait la liste du maire sortant UDF-PR, et de La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

Ces revers sont certes compensés à Allauch. Reste que le résultat *de Vierzon met à mal le choix de* la direction nationale du PS de rester fidèle à l'union de la gauche : le socialiste dissident frôle le succès dès le premier tour.

ANNE CHAUSSEBOURG

Quatre cantonales partielles

EURE : canton d'Amfreville-la-Campagne (1er tour).

Inscr., 9 324; vot., 3 875; abst., 58,44 %; suffr. expr., 3 752. MM. Christian Lemaire, div. d., m. de Tourville, 1 477 voix (39,36 %); Daniel Leho, PS, m. de Thuit-Signol, 1 217 (32,43 %); Gérard-André Delacrose, FN, 441 (11,75 %); Joël Léost, Verts, 423 (11,27 %); Didier Pannier, PC, 194 (5,17 %). *Il y a ballottage.*

[Par rapport à son prédécesseur divers droite, Jean Schneider (RPR), récemment décédé, M. Lemaire enregistre un recul de *12,96 points de pourcentage, tandis* que le PS progresse de 7,78 points. Ce gain est équivalent à la perte du PC, soit 7,09 points. Le FN confirme son implantation en gagnant un point et les Verts, qui n'étaient pas en lice il y a cinq ans, sont crédités de 11,27 % des voix.

Jean Schneider avait été réélu au premier tour des cantonales de mars 1985, avec 2 943 voix (52,32 %), contre 1 387 (24,65 %) à M. Alvarez, PS, 690 (12,26 %) à M. Rivart, PC et 605 (10,75 %) à M. Delacroze, FN. Il y avait eu 5 625 suffrages exprimés et 5 882 votants (soit 32,99 % d'abstention), sur 8 778 inscrits.]

GARD : canton d'Alzon (2e tour).

Inscr., 884; vot., 666; abst., 24,66 %; suffr. expr., 644. MM. Jean-Claude Roustant, PS, 332 voix (51,55 %), *ELU*; Hubert Brun, div. d., 1er adjoint au maire d'Alzon, 312 (48,44 %).

[Il s'agissait de remplacer Marcel *Rouquette* (PS) *qui*, conseiller général depuis quarante ans et maire du chef-lieu, est décédé le 9 avril dernier.

Au premier tour, les résultats *avaient été les suivants : inscr.*, 884; vot., 581; abst., 34,27 %; suffr. expr., 565. MM. Jean-Claude Roustant, 275 voix (48,67 %); Hubert Brun, 225 (39,82 %); Roger Goissède, PC, 29 (5,13 %); Jacques Brun, div. d., 24 (4,24 %); Alfred Perution, FN, 12 (2,12 %).

Marcel Rouquette avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1985 par 398 voix (57,51 %), contre 108 (15,60 %) à M. Jean-Paul Bourguet, div. d., 86 (12,42 %) à *M. Michel Baptiste*, UDF-CDS, 36 (5,20 %) à M. Roger Goissede, PC, 35 (5,05 %) à M. Jacques Silgidjan, FN et 29 (4,19 %) à M. Paul Dieval, MRG, sur 946 inscrits, 715 votants (soit 24,41 % d'abstention) et 692 suffrages exprimés.]

RHONE : canton de Villeurbanne-Sud (2e tour).

Inscr., 20 550; vot., 8 018; abst., 60,98 %; suffr . expr., 7 530. Mme Nathalie Gautier, PS, adj. au m., 4 766 voix (63,29 %), ELUE; M. Pierre Vial, FN, cons. mun., 2 764 (36,70 %).

[*La dramatisation et les positions* divergentes de l'opposition, qui ont suivi le premier tour, ont incontestablement joué en faveur du PS. Ce dernier conserve ainsi le siège détenu depuis 1979 par M. Jean-Jack Queyranne qui, député et maire de Bron, l'a abandonné pour *respecter la loi limitant le cumul* des mandats. Toutes élections confondues, le PS obtient, en pourcentage, dans ce canton, son meilleur résultat depuis l'arrivée, en 1977, de Charles Hernu à la mairie de Villeurbanne.

La candidate du PS, Mme Nathalie Gautier, est la principale bénéficiaire de l'augmentation (+ 13,46 points de pourcentage) du nombre des votants. Les consignes données en *faveur de l'abstention*, notamment par le maire RPR de Lyon, M. Michel Noir, ont été peu suivies. La proportion de bulletins blancs ou nuls est passée, du pre*mier au second tour, de 1,48 % (soit* 78 bulletins) à 6,08 % (soit 488 bulletins) du nombre des votants, alors que *M.* Arnoux, candidat de l'union de la droite éliminé au premier tour, qui avait recueilli 17,20 % des voix, avait finalement recommandé le vote blanc.

Le candidat du Front national, M. Vial, qui avait reçu le soutien du CNI, recueille 1 354 voix de plus qu'au premier tour, soit une progression de 9,05 points, due pour *une bonne part au report sur son* nom de voix RPR-UDF. L'ancien cofondateur du GRECE peut ainsi s'estimer satisfait d'avoir contribué, à son niveau, à la banalisation du vote en faveur du parti de M. Le Pen.

Les résultats du premier tour ont été les suivants : inscr., 20 549; vot., 5 251; abst., 74,44 %; suffr. expr., 5 173. *Mme Nathalie Gautier*, 1 904 voix (36,81 %); MM. Pierre Vial, 1 410 (27,65 %); Christian Arnoux, RPR, cons. mun., 890 (17,20 %); Pierre Granec, PC, adj. au m., 451 (8,71 %); Pierre Dutey, Verts, cons. mun., 421 (8,13 %); Gilles Rozet, UDF-CDS diss., 79 *(1,52 %); André Villaume, POE, 18* (0,34 %).

M. Jean-Jack Queyranne* l'avait emporté au second tour des cantonales de mars 1985 par 5 907 voix (51,69 %), contre 5 518 (48,28 %) à M. Michel Richelmy, CNI, et 2 (0,01 %) à M. Berthemy, FN. Il y avait eu 11 427 suffrages exprimés et 11 736 votants (soit 41,71 % *d'abstention), sur 20 135 inscrits.]

HAUTE-SAONE : canton *d'Amance (2e tour).*

Inscr., 3 464; vot., 2 586; abst., 25,33 %; *suffr. expr.*, 2 482. MM. Guy Philiponnet, RPR, m. de Vaverney, 1 374 voix (55,35 %), ELU; Augustin Sœur, PS, m. d'Amance, 1 108 (44,64 %).

[Ce scrutin fait suite au décès de Camille Bussière (UDF-PR), survenu à l'âge *de soixante-dix-sept* ans, le 28 avril dernier. Conseiller général depuis 1955, il était régulièrement réélu dès le premier tour dans ce canton qui vote d'ordinaire à gauche aux élections nationales.

L'électorat de M. Jean-Paul Pugin, candidat sans étiquette qui, crédité de près de 23 % des voix au premier tour, n'avait pas donné de consigne de vote pour le second, s'est, semble-t-il, reporté sur le candidat socialiste, maire du chef-lieu de canton, *dans les communes de* gauche, et sur celui de droite, maire de la commune la plus importante du canton, dans celles de droite.

Les résultats du premier tour ont *été les suivants : inscr., 3 472; vot.*, 2 530; abst., 27,13 %; suffr. expr., 2 478. MM. Guy Philiponet, 941 voix (37,97 %); Augustin Sœur, 751 (37,97 %); Jean-Paul Pugins, sans étiq., 568 (22,91 %); Denis Hugot, PC, 80 (3,22 %); Alain Cwiklinski, Verts, 78 (3,14 %); Jean-Claude Poulet, FN, 60 (2,42 %).

En mars 1985, Camille Bussière avait été réélu au premier tour avec 1 312 voix (53,09 %), contre 994 (40,22 %) à M. Sœur et 165 (6,67 %) à Mme Lievin, PC, sur 3 573 inscrits, 2 624 votants (soit 26,05 % d'abstention) et 2 471 suffrages exprimés.]

(Lire les résultats des cinq élections municipales en page 10.)

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

A la demande de M. Chevènement

Une enquête sur l'extrême droite à Saint-Cyr

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a confié à l'inspecteur général de l'armée de terre, le général d'armée Jean-Claude Coullon, une enquête destinée à éclaircir les conditions dans lesquelles deux jeunes élèves-officiers de troisième année à Saint-Cyr ont pu, dans leur mémoire de fin de scolarité, faire remonter les fondements *« féconds »* de la coopération franco-allemande à la période où des volontaires français se sont engagés auprès des nazis entre 1940 et 1945.

L'affaire a éclaté avec la démission du général (cadre de réserve) Georges Fricaud-Chagneau du jury de thèse, dont il était l'un des assesseurs sous la présidence d'un officier d'active, lui-même affecté au secrétariat général du conseil de défense et de sécurité franco-allemand. Ancien résistant, le général est l'un des conseillers du ministre de la défense.

Dans ce mémoire d'histoire de trois cent cinquante-quatre pages dactylographiées, rédigé par sept élèves-officiers de Saint-Cyr et consacré aux relations franco-allemandes, deux des auteurs jugent *« féconds »* les fondements de la collaboration entre les deux pays, qu'ils datent de l'époque de la Légion des volontaires français (LVF) contre le bolchevisme, de la brigade Waffen SS et de la division Charlemagne constituées pendant la seconde guerre mondiale à partir de contingents en provenance des deux côtés du Rhin.

Au cabinet du ministre de la défense, on considère que de tels propos sont pour le moins *« curieux »* et *« inquiétants »*. Au commandement des écoles de Saint-Cyr, on juge *« abusif »* le fait d'évoquer des thèses nazies pour un mémoire qui ne contient que quatre lignes d'allusion à la division Charlemagne.

Le général Coullon, chargé d'enquêter pour le compte de M. Chevènement, devra *apprécier* si la rédaction des deux jeunes officiers relève de la mauvaise analyse – qu'il convient de corriger – de deux élèves ; d'un jugement pervers de leur part, qui s'inspirerait des thèses d'extrême droite, ou d'un acte foncièrement militant de deux esprits provocateurs.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du 27 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• TERRE. – Est promu : général de brigade, le colonel Patrick Viglia.

Sont nommés : chargé de mission auprès du général commandant la 3e région militaire, le général de division Jacques Leroy ; commandant la 6e division légère blindée, le général de brigade Jean Mouscardès ; commandant la 8e division d'infanterie et la 22e division militaire territoriale, le général de brigade Pierre de Percin *Northumberland* ; commandant la 15e division d'infanterie et la 43e division militaire territoriale, le général de brigade Michel Zeisser ; commandant la 5e division blindée, le général de brigade Jacques Genest ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant la 11e division militaire territoriale et commandant d'armes délégué de la place de Paris, le général de brigade Arnaud Imbert de Balorre ; commandant l'école des troupes aéroportées, le général de brigade Paul Urwald.

• MARINE. – Est nommé : sous-chef d'état-major des armées, le vice-amiral Jean Pouliquen.

• AIR. – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Gérard Simonnet ; général de brigade aérienne, le colonel Philippe Jouslin de Pisseloup de Noray.

Sont nommés : commandant du génie de l'air, le général de brigade aérienne Bernard Cyssau ; chargé de mission auprès du général commandant les forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne Jean-Marie Gresse.

• GENDARMERIE. – Est nommé : commandant la gendarmerie des forces françaises en Allemagne, le général de brigade André Bricout.

IRAN : après le séisme, le départ des secouristes français

Lune de miel franco-iranienne

Des journaux, comme *République islamique*, qui avaient critiqué l'appel à l'aide étrangère après le tremblement de terre du 21 juin en Iran, se réjouissent aujourd'hui des secours apportés. *« Nous sommes reconnaissants envers tous les gouvernements et les nations qui se sont précipités pour nous fournir une aide humanitaire »*, a déclaré l'ayatollah Ali Khamenei, « Guide suprême de la révolution ». La France est particulièrement à l'honneur.

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

A-t-on jamais été en froid avec l'Iran ? Arrivés il y a une semaine, à un moment où l'acceptation de l'aide étrangère était loin de faire l'unanimité à Téhéran, les Français de la sécurité civile sont repartis vendredi 29 juin avec les honneurs. Dont celui d'avoir été pilotés, non plus seulement par l'armée de l'air, mais par les pasdarans, l'« armée verte » du régime islamique, pour qui c'était le premier contact avec des militaires occidentaux.

Sur le plan médical, le bilan de l'opération aurait de quoi rendre chagrin tout contribuable normalement constitué. Pas de survivant retrouvé (treize en Arménie, en 1988), sept cent sept interventions de médecine de dispensaire (accidents, gastro-entérites) ; treize opérations. Mais, comme dit Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, *« en matière de catastrophe, il y a une obligation d'ingérence, pas de résultat »*.

S'agissant des relations franco-iraniennes, la mission semble, en revanche, avoir été un net succès. Plantée dans un camp militaire de Mandjil, la tente jaune du bloc opératoire français est devenue une sorte de Camp du drap d'or. De nombreux officiels iraniens, dont le ministre de l'intérieur, sont venus la visiter, sincèrement touchés par ce geste de solidarité – particulièrement important dans l'islam – et aussi par curiosité.

Le drapeau de l'imam en cadeau

Le lieutenant-colonel Hernandez a ainsi reçu l'hodjatoleslam Ansari, le « gardien » des œuvres de Khomeiny, dont il est chargé d'assurer la publication. Au nom d'Ahmad Khomeiny, le fils de l'imam défunt, le dignitaire a remercié le peuple français, évoqué les bons souvenirs de Neauphle-le-Château et espéré un renforcement des liens avec la France.

Quant au colonel Maunoury, le chef du détachement français de la sécurité civile, il a reçu la visite de l'hodjatoleslam Ali Khani, responsable de l'idéologie auprès des gardiens de la révolution dans la région, qui lui a cité un verset du Coran : *« Le service rendu à un être humain vaut deux prières. »* Le militaire français a essayé de s'en sortir en rappelant que Cyrus avait régné sur la Perse bien avant que Jésus-Christ et Mahomet n'interviennent dans les affaires de ce monde, oubliant que la dynastie des Pahlavi se réclamait ostensiblement du conquérant de Babylone.

Le commandant Kalantari, chef des gardiens de la révolution, a de son côté profité de la visite de M. Kouchner pour proposer une coopération avec la France dans la lutte contre la drogue. Avant son départ, il a apporté aux Français deux climatiseurs à gaz japonais flambant neufs pour le bloc opératoire. Ce geste a sidéré ceux qui n'ignorent rien de la difficulté de trouver ne serait-ce que des pneus neufs en Iran.

Impressionnés, les Iraniens ont souhaité acheter 50 000 tentes jaunes et bleues et une antenne chirurgicale, en promettant de payer *cash*. Les Français, trouvant un peu indécent de sortir les portefeuilles au milieu des décombres, ont proposé d'essayer de trouver un financement à Paris pour les tentes. Les Iraniens ont demandé aussi à ce qu'une de leurs équipes de sauveteurs puisse être formée à l'aide d'urgence. Ils ont enfin offert des drapeaux à l'effigie de l'imam aux Français, partis contents de rapporter de tels souvenirs !

CORINE LESNES

SCIENCES

La myopie de Hubble

Rien ne va plus pour le télescope spatial de Hubble lancé le 24 avril par la navette spatiale. Hubble est myope. Les contrôleurs de la mission ont dû se rendre à l'évidence : les premières images envoyées par le télescope ne sont pas aussi nettes qu'elles le devraient. Ce qui est plus grave, semble-t-il, c'est que ces imperfections ne seraient pas dues au mauvais fonctionnement d'un sous-système de l'engin mais à la qualité du miroir primaire du télescope.

Les simulations informatiques conduites au sol par les ingénieurs du centre de contrôle laissent à penser que le télescope serait victime d'« aberration sphérique ». Un problème que les spécialistes de l'optique connaissent bien et qui, dans le cas de Hubble, se traduit par une impossibilité de faire converger en un même point les images d'étoiles reçues par la partie périphérique de ce miroir. Résultat : une image floue. Le télescope ne ferait en effet converger que 20 à 30 % de la lumière qu'il reçoit au lieu des 70 % prévus par le cahier des charges, selon M. Jean Olivier, l'un des responsables du programme. Une situation inadmissible s'il se confirme que cette myopie est bien le résultat d'erreurs de calculs faits au moment du polissage. Cette hypothèse semble aujourd'hui d'autant plus plausible que les difficultés d'accommodation de l'instrument sont presque « trop parfaites ».

Cette anomalie ne serait que de peu d'importance si le télescope Hubble était installé dans un observatoire terrestre. Il suffirait alors, si l'information se confirmait, de démonter le miroir et de le rendre conforme par un nouveau polissage. Opération coûteuse certes, mais qui, dans le cas présent, prend des proportions quasi « astronomiques ». Car, pour éviter de perdre un si bel outil dont la réalisation a quand même coûté la bagatelle de 1,5 à 2 milliards de dollars (8,5 à 11,3 milliards de francs), la NASA envisage la récupération en orbite du télescope, la pose de lunettes pour redonner un peu d'acuité à l'engin ou le remplacement dans l'espace de cette pièce par une nouvelle génération d'instruments. Mais cette dernière ne sera pas disponible avant 1993 ou 1994.

Les astronomes devront donc se contenter d'attendre que la septième merveille de l'astronomie fonctionne à nouveau correctement et puisse enfin leur permettre d'observer des objets célestes datant des débuts de l'Univers. Reste que l'on peut s'interroger sur les méthodes qui ont conduit à vérifier le bon état de Hubble.

Car, à y bien regarder, le télescope spatial, qui vivait déjà sous le signe des reports de lancement depuis quelques années, n'a connu que des ennuis. Dysfonctionnement d'un gyroscope de stabilisation, transmission d'ordres erronés, vibrations parasites des panneaux solaires, pertes de mémoire chaque fois que l'instrument survolait l'Atlantique sud et pour finir découverte d'une myopie rare chez un sujet aussi jeune. Il ne reste donc plus aux responsables de la mission, face à cette avalanche de contretemps, qu'à trouver des modes de fonctionnement permettant à Hubble de donner quand même quelques images comme cela devrait pouvoir se faire, par exemple, dans le domaine de l'ultraviolet.

J-F. A.

□ **ESPACE : les satellites Spot-4 et Hélios sous contrat.** – Le Centre national d'études spatiales (CNES) a notifié à Matra-Espace, mercredi 27 juin, deux contrats de maîtrise d'oeuvre industrielle pour la réalisation des satellites Spot-4 (montant : 1,3 milliard de francs) et Hélios. Spot-4, satellite d'observation de la Terre à vocation civile, devra être prêt à la mi-1994 pour assurer jusqu'en l'an 2 000 la continuité de fonctionnement du système Spot, dont les deux premiers satellites ont été lancés respectivement en février 1986 et janvier 1990 par des fusées européennes Ariane. Le développement des satellites d'observation militaire Hélios-1 et Hélios-2, dirigé par la Délégation générale à l'armement (DGA), sera réalisé en coopération avec l'Italie (14 %) et l'Espagne (7 %). Le premier doit être mis sur orbite à la mi-1993, Hélios-2 devant prendre sa suite à une date qui, comme le montant du contrat, n'a pas été précisée.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

PLUS qu'un feuilleton paraissant le vendredi, aux dimensions (et à l'ambition) nécessairement limitées, il faudra un jour que s'écrive un livre, en l'absence de tout esprit partisan, dont l'auteur n'aura pas le souci de démontrer mais celui de décrire, ne souhaitera pas convaincre mais faire comprendre, pour expliquer comment une majorité politique venue au pouvoir avec l'image du couteau entre les dents, dont l'arrivée effraya le bourgeois au point que certains songèrent à l'exil et que quelques-uns s'y résolurent, est passée de la politique à la gestion et de la gestion à l'hygiène ; comment un pays vif, ardent, indiscipliné, aimant la fête et le désordre se voit suggérer un modèle de vie dont les piliers seraient le prêtre et le pharmacien ; comment la gauche, porteuse d'un sursaut de culture lors de sa victoire, c'est-à-dire d'indépendance, a pu présider à *« l'intoxication du pays par le modèle nord-américain »*, pour reprendre une expression du docteur Claude Olivenstein qui, en l'occurrence, ne parlait, bien sûr, pas de drogue bien qu'il s'exprimât devant une assemblée qui traitait de ce sujet (1). Est-il, aujourd'hui, en France, un seul parti d'importance qui ne soit pas un parti de l'ordre ?

Dans les manies contemporaines de l'Hexagone, en est-il une seule parmi toutes celles que vantent, réunies pour l'occasion, la presse et la classe politique qui ne sorte de l'exemple nord-américain pour qui tout doit être bien propre, sauf pour les plus malins qui se bâtissent carrière et fortune sur les fantasmes de leurs concitoyens ? L'obsession d'être mince, la hantise d'être *clean*, le besoin d'être prudent, la soif d'être protégé, le désir d'être beau, enfin le culte du paraître, composent une civilisation de la fadeur et de la peur, c'est-à-dire le contraire de ce qui peut porter ce nom, autrement dit une proie, déjà bien proche d'être prise.

Comme l'a si bien dit M. Jean-Pierre Michel, député socialiste de Haute-Saône : *« Il n'y a plus de socialisme économique, alors maintenant on veut faire du socialisme dans la vie privée des gens. »* Encore que ce soit donner ainsi du socialisme une vision, même implicite, proche de ses pires conceptions.

∴

COMMENT expliquer (et, en soi, la question est un aveu d'impuissance) que derrière l'honorable vitrine de la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, se cache (peut-être même à l'insu de ces nouveaux croisés) une arrière-cuisine qui ne mitonne rien de bon pour les libertés ? Que l'hygiénisme triomphant dont le gouvernement se fait une idéologie, faute d'en avoir préservé une autre, n'est pas moins dangereux que ne pouvaient l'être, avant 1981, les projets dont l'opposition d'alors dénonçait le caractère « liberticide » ? Mais ce danger-là est infiniment moins perceptible et, pour tout dire, au sens propre, improbable.

Comment faire comprendre à ceux qui ne boivent ni ne fument, qui n'ont ni cholestérol ni tension, qui conduisent prudemment et font l'amour de même en ne manquant pas de revêtir, au bon moment, leur petit imperméable, que leur liberté n'est pas moins menacée par ce qui se met en place que celle de tous les asociaux que les lois vont mettre au pas ? Comment faire passer ce paradoxe que la liberté des honnêtes gens est aussi fonction de celle des mécréants ?

Le côté risible de la situation, malgré tout, c'est de constater l'efficacité de ces campagnes dans le pays qui y engloutit des sommes probablement astronomiques. Quelle nation compte plus d'obèses, dès le plus jeune âge, que ces Etats-Unis qui s'étourdissent de slogans contre le sucre et pour le *light* ? Ne serait-ce pas plutôt leur mode de vie qui va de travers ? Alors pourquoi infuser à des pays qui n'en ont pas vraiment l'usage des remèdes pour des maux qu'ils subissent si peu ?

Hygiénisme

C'est la même chanson pour le tabac. La cigarette est proscrite du côté de Manhattan, son consommateur plus ou moins guetté par le lynchage, plus surveillé par ses congénères que s'il sortait armé jusqu'aux dents Avenue des Amériques, mais la « petite ligne » occupe les tables dans *downtown* entre midi et deux pour donner du cœur aux *yuppies* et regonfler l'indice Dow Jones. Quel progrès ! Quel espoir !

∴

DANS cette course à la pureté, dans cette mise en scène de la vertu qui saisit la France, il n'est pas jusqu'à l'assainissement financier de la vie politique qui ne devienne soupçonnable. Qui ne sait que les cartes sont biseautées ?

Comment y croire d'ailleurs lorsque M. Louis Pauwels, dont les affinités ne sont pas un mystère, invente, dans un éditorial du *Figaro-Magazine* en date du 16 juin, un personnage pas dépourvu de vraisemblance qui *« avait fini, sous Mitterrand, par se faire de la France une certaine idée de la Suisse »* ; quand Michel Cournot, dans un récent article du *Monde*, s'inquiète que *« l'économique »* puisse *« miner le dramatique même chez les acteurs de vingt ans »*.

Dans ce scénario qui s'élabore de manière si précise et prend les contours d'une politique, formant un consensus d'autant mieux accepté qu'il est imperceptible, il n'y a qu'un terrain où les Etats-Unis n'aient pas encore imposé leurs lois, c'est celui du sexe et de la vie sentimentale. Les hommes politiques, en France, ne risquent pas encore le déshonneur public, ne sont pas encore astreints au repentir télévisé, s'ils ont donné un coup de canif à leur contrat de mariage.

Qui jurerait que cette exception, si utile à la paix des ménages, durera longtemps ; qu'il ne va pas se dresser, un jour ou l'autre, un de ces prédicateurs-escrocs dont l'Amérique du Nord fait une si grande consommation, pour dénoncer les frasques de M. X..., épingler les écarts de M. Y... ? Le moment venu, il ne faudra pas gémir. C'est dans la logique d'une évolution que le gouvernement a fait sienne.

Non sans beaucoup de raisons, l'Occident se tourmente de la montée de l'intégrisme islamiste. C'est une autre forme d'intégrisme dont le gouvernement se fait le véhicule, au nom de la santé, au nom de la morale. Faute d'être de gauche, il se fait dirigiste. C'est une forme de retour aux sources dont on aurait pu se passer.

∴

P. S. 1. En même temps qu'il se soucie de moderniser le service public, le premier ministre serait bien venu de se préoccuper de l'accueil qu'on y reçoit.

Forte sans doute de sa situation de monopole sur les villes françaises qu'elle dessert, la compagnie Air Inter tient parfois, du haut de ses guichets, sa clientèle pour un ramassis de solliciteurs. A un passager (profession : parlementaire) qui se présentait à l'heure limite d'embarquement, l'employée du sol a indiqué que si cela se reproduisait il serait refoulé. Comme il répliquait qu'il empruntait dans les mêmes conditions cette ligne depuis dix-sept ans, la même charmante lui a rétorqué que cela devait être *« avant sa naissance »*.

Un autre passager s'est fait rabrouer à l'entrée de l'appareil parce que son bagage à main était *« trop gros »*, alors qu'il eût été d'une taille tout à fait réglementaire dans un appareil qui n'aurait pas ressemblé à un coucou.

A ce propos, il a été fait grief à la SNCF que ses tarifs soient plus chers sur le TGV que sur les trains ordinaires. Cela n'était pas juste. Le service, c'est-à-dire la vitesse et le confort, n'est pas le même. Pourquoi, alors, payer la même somme sur Air Inter dans un Airbus où l'on a ses aises pour un trajet de cinquante-cinq minutes en lisant les journaux, mais aussi sur un moulin à café volant qui ahane pendant une heure vingt sur le même trajet et est dépourvu du moindre quotidien ?

Dans le même registre : le président de la RATP, qui est, personnellement, la courtoisie même, pourrait-il faire savoir à ses employés qu'il n'est pas indispensable de « jeter » le passager qui n'a *« pas la monnaie »*, même si cette défaillance est effectivement impardonnable...

Et tant pis si ces réclamations qui ne sont qu'indicatives font passer leur auteur pour un râleur poujadiste.

P. S. 2. Il y a des claques qui se perdent tant certaines erreurs auraient pu être évitées. Naturellement, ce sont quatre-vingts parlementaires, et non quatre-vingts « députés » qui ont refusé de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, épisode mentionné dans l'« Amateur » de la semaine dernière (« De Gaulle »). En effet, pour l'occasion, les deux Chambres du Parlement étaient réunies en Assemblée nationale, mêlant les votes des députés et des sénateurs.

(1) « Toxicomanies, médias, liberté », colloque organisé conjointement par Mme Georgina Dufoix, déléguée générale à la lutte contre la drogue, et Mme Jacques Chaban-Delmas, présidente de la fondation Toxicomanie Prévention Jeunesse.



Manifestation à Paris contre la pénurie des logements sociaux

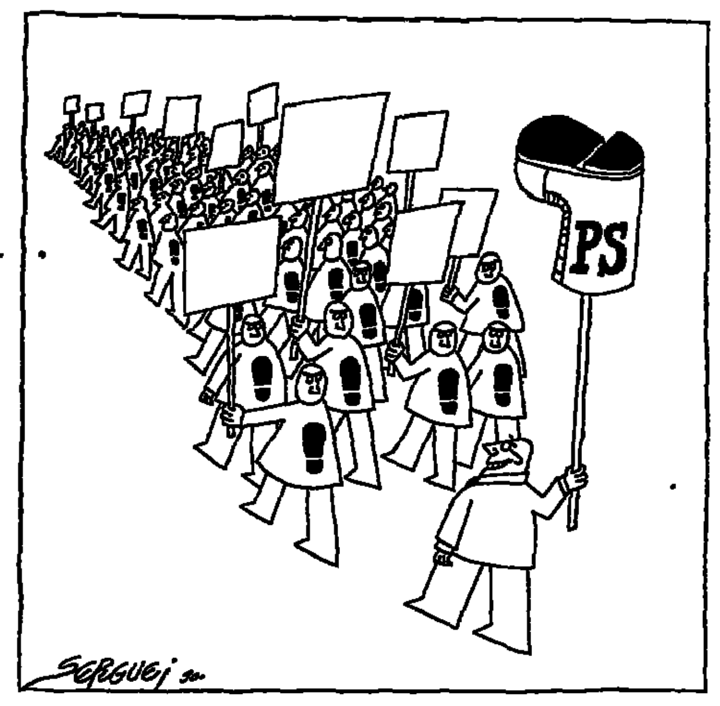
La journée des exclus

Environ cinq mille personnes *ont manifesté*, samedi 16 juin à Paris, de la place de la République au Châtelet, pour protester contre les expulsions dans la capitale. L'abbé Pierre a lu la lettre ouverte qu'il venait d'adresser au premier ministre et au maire de Paris. Dimanche 17 juin, il participait, à l'abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Maritime), au « Grand-Jury RTL-*le Monde* » et il devait être reçu lundi 18 à l'Elysée par le président de la République.

Venus de Belleville, de Ménilmontant, de Charonne et de la Goutte-d'Or, de la place de la Réunion, des marches du Sacré-Cœur *ou du parvis de la mairie du dix*-neuvième, ils ont quitté leurs squats, leurs campements ou leurs quartiers pour se rassembler place de la République et gagner, ensemble, le Châtelet. Une « manif » sous le soleil qui a regroupé, samedi 16 juin, plus de cinq mille *personnes* sur le thème : « Relogement des expulsés. Pas d'expulsions sans relogement ».

On avait pour l'occasion laissé aux vestiaires les traditionnels *masques*, déguisements, *musiques* qui animent généralement ce genre de manifestation. On jouait grave et sérieux. *Ils étaient tous là.* Ceux qui, depuis le début, à l'appel du Comité des mal-logés se battent au côté de la soixantaine de familles africaines et maghrébines expul*sées de ces vieux immeubles pari*siens, tout de guingois, promis aux bulldozers de la rénovation et ceux qui avaient pris le train en marche.

Il y avait les vieux habitués, *blanchis et ridés, le temps* passe si vite, qui année après année battent le macadam parisien. Il y avait aussi ceux qui, pour la circonstance, ont éprouvé le besoin de descendre dans la rue, comme cette responsable de l'Armée du salut. Et puis, sagement alignés, en rangs *serrés*, les *gros bataillons* de la place du Colonel-Fabien, formant le principal de la troupe. Il y avait,



enfin, Henri Malberg, président du groupe communiste à l'Hôtel de Ville, Alain Krivine (chemise ouverte), Roland Castro, l'architecte de « banlieue 90 » (veste rose framboise), l'éternelle bicyclette de Mouna, Harlem Désir et sa superbe garde noire, bon chic bon genre, à des années lumière de ces pauvres Maliens et Mauritaniens, toujours à la recherche d'un trois-pièces cuisine et placés en tête du cortège.

On se réunit donc en compagnie des unions départementales de la CGT, CFDT et FEN. Mais aussi du MRAP, de la LICRA et du PS. *Un quarteron de Verts de l'Ile-de-*France apporte sa touche à l'union de la gauche retrouvée. « *Une unité rarement réalisée par les temps qui courent* », constate Alain Krivine, qui ajoute : « *C'est l'épreuve de force avec le maire de Paris et le gouvernement, qui ont les moyens d'intervenir pour faire cesser la situation insupportable des expulsés. De l'argent, il y en a : combien a coûté l'intervention de l'armée française au Gabon ?* »

La foule grossit, se range sous ses banderoles, piétine en dénonçant la « *spéculation* », la « *hausse des loyers* » et la « *loi Méhaignerie* ». Elle réclame, bien sûr, « *le droit au logement pour tous* ». Autour, on vend les derniers numéros du *Bolchevik*, de *l'Avant-Garde*, du *Libertaire*, et de *Socialisme international*. « *Ça fait chaud au cœur de voir autant de monde* », lance Henri Malberg, qui précise : « *Expulser des gens sans les reloger, c'est moyenâgeux. La force qui se lève aujourd'hui ne va cesser de grandir.* » Et il précise : « *Le maire de Paris et le préfet, représentant du gouvernement, doivent arrêter de se renvoyer la balle à propos des logements dans la capitale.* »

Soudain, surprenant tout le monde, une voiture débouche à la hauteur du boulevard Saint-Martin. En descend un petit homme noir aussitôt caché par un halo de caméras, de photographes et de *micros. L'abbé Pierre grimpe dans* un camion brinquebalant des compagnons d'Emmaüs. Et protégé de la meute par le pare-brise, il lit la longue lettre qu'il vient d'adresser à « *Michel Rocard, premier ministre, et à Jacques Chirac, maire de Paris* » sur la situation des mal-logés dans l'Hexagone *(voir encadré)*. Le brave abbé, qui n'a plus d'âge, s'est souvenu qu'il avait été, lui aussi, un *squatter. Un de ces sans*-logis qui, à midi, ne savent pas où ils coucheront le soir. Sa lecture achevée, il quitte la place de la République. Aussi seul qu'il était arrivé.

Et le cortège s'ébranle. On crie : « *Expulsions, ça suffit !* », on scande : « *Stop à la spéculation !* », on clame : « *Solidarité immigrés !* », on répète, haut et fort, à la suite de la CGT : « *Chirac, Rocard, on veut vivre à Paris !* ». Des pancartes coléreuses exigent : « *Assez de zaccage !* », d'autres affirment : « *La rénovation publique pour nous loger, pas pour nous vider !* ». Bref, sous le ciel bleu, on s'avançait tranquillement vers le Châtelet.

« Allez chercher l'abbé Pierre »

*C'est alors qu'une immense ban*derole barre le boulevard Saint-Martin : « *Délogés, délogeurs, la manif de la honte* ». Ce sont les « ultra-gauches » venus des bicoques squattées ou occupées de l'est parisien. Rageurs, vêtus de noir, le visage parfois caché par un foulard, postés juste avant le théâtre de la porte Saint-Martin, ils se souviennent des heurts récents et vio*lents* qui les ont opposés à la police. A l'arrivée du cortège, ils hurlent : « *Socialos, des logements* » et sifflent les contingents communistes, solides et indifférents.

Mais on avait encore rien vu. En effet, regroupé derrière sa banderole, un mince commando du Parti socialiste, emmené par les députés de Paris, MM. Daniel Vaillant, Jean-Michel Cambadélis et Jean-Marie Le Guen, et les conseillers de Paris, Mme Gisèle Stiévenard et M. Jean-Yves Autexier, s'approche. Une pluie de pots de yaourt et de crème vides s'abattent brutalement sur les hommes à la rose. « *Barrez-vous, barrez-vous !* », scandent les assaillants. Ils se jettent sur la chaussée, lancent violemment des sacs poubelles bien garnis sur les socialistes parisiens. Aux cris de : « *Retournez à Matignon !* », « *Joxe ça suffit !* », « *P comme pourri. S comme salauds !* », ils tentent de les exclure de la manifestation. Pleuvent les injures à l'égard du chef de l'Etat. Puis viennent les coups. On brise une pancarte. Les libertaires sont maîtres du pavé. MM. Jean-Marie Le Guen est blanc. Il transpire beaucoup. M. Daniel Vaillant murmure : « *Allez chercher l'abbé Pierre, vite, vite.* » Mais rien n'y fait. Pousses, bousculés, les socialistes sont expulsés du cortège. Mais ils reprendront leur place. Anonymes, sans banderoles. A aucun moment le service d'ordre de la manifestation n'est intervenu...

Après cette « conduite de Grenoble », nul autre incident ne troubla la journée. A 17 heures, place du Châtelet, l'ordre de dispersion est lancé. Alors que les enfants oubliés de Bamako ou de Nouackchott regagnaient leurs tentes sur les hauteurs de la capitale, à quelques mètres d'eux, *une soixantaine* d'hommes et de femmes étaient couchés sur le bitume de l'avenue Victoria, face à la maison commune. Ils protestaient contre le plan anti-sida récemment annoncé par la mairie. Décidément, ce samedi 16 juin, était, à Paris, la journée des exclus.

JEAN PERRIN

L'abbé Pierre au « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

Quarante ans d'insoumission

Le long des murs du cloître de Saint-Wandrille, il avance, canne à la main, claudiquant. Sur le pantalon de velours, *flotte la cape noire* de légende. La cellule mise à sa disposition par les bénédictins normands ne fait pas plus de trois mètres sur quatre. Le plafond est en *soupente*. Au-dessus de la planche qui lui sert de couchette, s'empilent des caisses de livres, de vieux vêtements, de cassettes et d'outils, la fortune de celui qui chez les scouts avait pris pour totem Castor méditatif.

Le même vieillard qui grimace pour vous écouter – « *Je n'entends plus,* chuchote t-il en s'excu*sant, que d'une demi-oreille* » – est juché le lendemain place de la République à Paris, sur un camion d'Emmaüs pour crier sa colère. Pour l'abbé Pierre, le pays est « *en guerre* », mais à la différence d'un classique conflit militaire la guerre avec la misère ne fait de victimes, dit-il, que chez les pauvres. Elle ne touche pas les nantis.

*Telle est la source, pour ce pro*vocateur en soutane, de toutes les indifférences, de l'égoïsme des notables, de l'apathie des hommes politiques. « *Si c'était vous et les vôtres, vous aussi vous hurleriez* », écrit-il à propos des mal-logés dans sa lettre ouverte à MM. Rocard et Chirac, s'adressant à travers le premier ministre et le maire de Paris à tous les élus, de gauche et de droite. Et à l'opinion publique : « *Les Français veulent-ils rester longtemps dans la honte d'être ce peuple où, pour des familles entières, il n'y a d'autre solution que le délit, entre HLM et cimetière ?* », écrit encore le fondateur d'Emmaüs.

Paris compte quarante mille demandeurs prioritaires, pour seulement cinq mille nouveaux logements *sociaux par an.* Si, *dans* cette « *guerre* », tous les moyens de se défendre ne sont pas bons – « *les squattages sont un désordre, une injustice* » – les mal-logés ont un « *droit moral* » à occuper des logements vides. Comme celui qui manque de pain a le droit moral de voler le boulanger. « *Tant que la société n'a pas pris conscience de cette situation de guerre,* ajoute l'abbé Pierre au « Grand Jury RTL-*le Monde* », *l'injustice est inévitable et elle sécrète d'autres injustices. Mais ne croyez pas que ce soit un accès de fièvre passager. C'est la bulle qui vient à la surface d'une casserole prête à exploser.* »

« Etre raciste, c'est se tromper de colère »

Démagogie ? De visillesse et de fatigue, ses mots butent parfois, mais sa pensée file encore droit. Et si l'ancien député MRP, qui avait été sollicité par Simone Veil pour *figurer* sur sa liste européenne, se dit trop âgé pour remonter sur les tréteaux de la politique, il ne passe rien à M. Le Pen, à propos duquel il parle même de « *fascisme* ». Le Front national contribue, selon lui, « *à gratter ce que chacun a en soi au plus profond : la peur de ce qui est différent* ». « *Etre raciste,* ajoute joliment l'abbé Pierre, *c'est se tromper de colère. C'est attribuer tout ce qui ne va pas à qui n'a pas la même gueule que moi.* »

Depuis cinquante ans – notamment ce fameux hiver 1954 qui déjà lui avait valu l'amitié des mal-logés, – l'abbé Pierre dérange dans ce rôle de porte-parole des marginaux. Dans l'Eglise presque *autant que dans la société*. Sur les prêtres homosexuels, la contraception, le sida et les préservatifs, il tient au « Grand Jury RTL-*le Monde* » des propos qui entendus *à Rome feraient frémir* les gardiens de la doctrine : « *Une chose est, pour l'Eglise, l'appel à la perfection et à la sainteté,* explique-t-il, *autre chose, l'écoute et le soutien d'une personnalité blessée* »

La longévité du phénomène abbé Pierre et l'écho qu'il rencontre encore auprès des jeunes nés bien après 1954 en étonnent plus d'un. L'opinion aime ces éveilleurs de la conscience publique, d'autant plus populaires qu'est ressentie l'usure de la classe politique. A cet égard, toutes proportions gardées et dans son registre à lui, l'abbé Pierre n'est pas si éloigné des Coluche, Montand ou Tapie et autres vedettes du firmament médiatique. Il n'ignore pas le risque d'être *manipulé*, mais ce rôle lui convient et il le prend très au sérieux : « *Il faut des provocateurs,* dit-il cette semaine dans *le Nouvel Observateur, pour que la démocratie ne pourrisse pas.* »

Ce vedettariat lui vaut parfois des tours : *récemment* mis en cause à « Ciel, mon mardi » par une célèbre prostituée suisse, Griselidis, qui faisait état de ses visites, l'abbé Pierre a reçu des excuses ainsi rédigées : « *C'est une calomnie, un acte de terrorisme pur et simple pour faire parler de nous : les paroles sont nos seules bombes.* »

HENRI TINCQ

Un viol collectif en banlieue parisienne

Rituel « zoulou »

Le 31 janvier, en banlieue parisienne, une jeune fugueuse de dix-sept ans était violée par quatre hommes, sous les yeux d'un cinquième. Après l'arrestation, le 12 mars, d'un des violeurs présumés, la brigade de protection des mineurs en a interpellé deux autres, mercredi 13 juin. Tous appartiennent à une bande « zoulou » de la région parisienne.

Ce n'est pas la foule des *grands soirs* de départ en vacances à la gare de Lyon, ce mercredi 31 janvier. Après une journée de « *zone* » dans la capitale, une jeune fille âgée de dix-sept ans s'apprête à rentrer dormir chez une amie, où elle passe ses nuits depuis qu'elle a quitté l'appartement *de banlieue de ses* parents.

Plus de trois semaines qu'elle est en fugue. Le Forum des Halles, la gare du Nord, les couloirs du métro, *elle connaît. Les* bandes de « *zoulous* », casquette sur la tête et magnéto sur l'épaule, cela fait quelques jours qu'elle les croise. Aussi, lorsque cinq *d'entre eux l'abordent,* elle est loin de s'imaginer que, bientôt, elle sera victime d'un viol collectif.

Dans une cage d'escalier

Sur le quai du RER, ils commencent par parler. Puis la rame arrive, direction Noisy-le-Grand. C'est dans l'autre direction qu'elle veut aller, mais ils sont cinq... *Alors elle suit. Dans le wagon, on* la chahute. Il y a là « Spencers », de Nogent-sur-Marne, dix-neuf ans, pilier des « DS », les « Derniers salauds » de Fontenay. Un dur. *Lors de son arrestation,* la police retrouvera une balle oubliée dans sa jambe depuis plusieurs semaines. Il y a aussi « Gueulard », de Fontenay-sous-Bois, et « Rouquin », de Noisy-le-Grand, vingt ans chacun, le premier pâtissier, le second au chômage, membres l'un comme l'autre des « Black Fist », bande alliée des « DS ». Et deux autres, dont les enquêteurs recherchent toujours l'identité.

A la station Val-de-Fontenay, *on la force à descendre.* Dehors, il fait nuit. Spencers n'hésite pas : « *Mes copains veulent te violer, mais si tu couches avec moi, je te protège.* » Terrorisée, elle se laisse entraîner dans les buissons qui bordent la voie ferrée. Pour les quatre « *copains* » de Spencers, pas question de rester spectateurs. Les fourrés sont trop proches de la gare ; ils se rabattent sur les immeubles d'à côté. C'est là, dans une cage d'escalier, *que trois d'entre eux la violent à* leur tour ; le quatrième regarde sans broncher. Le reste de la nuit, elle le passe sur les marches, attendant l'arrivée du jour et le *premier* RER *qui la ramènera à* Paris.

La copine qui la recueille et le médecin appelé pour constater le viol lui conseillent d'avertir la *police. Mais elle ne* veut rien entendre, ni parler à personne ; elle a peur, elle a honte. Après cinq jours d'hésitation, elle décide de rentrer chez ses parents et de tout raconter à sa mère. Le lendemain, elle porte plainte.

L'enquête a déjà permis l'arrestation de Spencers, le 12 mars, de Gueulard et Rouquin le 13 juin. *Selon* la brigade de protection des mineurs, tous les trois ont avoué sans difficulté, apparemment peu conscients *de la nature* criminelle de leur acte. Représailles envers une tribu ennemie – on s'en prend alors à la copine d'un gars d'en face, – rite initiati*que pour nouveau* venu ou simple distraction d'un soir : dans le milieu des bandes de la région parisienne, les viols *collectifs se* multiplient.

NATHANIEL HERZBERG

MÉDECINE

Menaces de boycottage de la prochaine conférence internationale sur le sida

Le professeur Luc Montagnier, qui se rendra à la sixième conférence internationale sur le sida, prévue à San-Francisco, du 20 au 24 juin, s'élève contre les mesures discriminatoires imposées aux séropositifs à l'entrée des Etats-Unis. « *Il est clair que la prochaine conférence américaine (...), qui devait avoir lieu à Boston, n'aura pas lieu si la loi américaine n'est pas changée, et je viens de recevoir ce matin une lettre de mon collègue organisateur américain de Boston qui se désiste s'il n'y a pas de changement dans cette loi* », a déclaré, samedi 16 juin, le codécouvreur du virus du sida, avec le docteur Françoise Barré-Sinoussi et le professeur Jean-Claude Chermann, devant les caméras de Canal-Santé. – *(AFP.)*

□ **Le pilote de Tchernobyl dans un état critique.** – Le pilote d'hélicoptère soviétique irradié à Tchernobyl, Anatoly Grichenko, qui a subi le 29 avril une greffe de moelle osseuse à Seattle aux États-Unis, serait dans un état critique. Une intervention au niveau du poumon droit pour traiter un abcès dû à une infection pulmonaire aurait entraîné sa mise sous assistance respiratoire. Atteint d'une leucémie, le pilote soviétique avait pu être greffé grâce au don de moelle d'une jeune femme de Besançon.

SOCIÉTÉ

EDUCATION

Devant un congrès à Chambéry

M. Jospin précise la nouvelle transition de la maternelle au primaire

CHAMBÉRY

de notre correspondant

M. Lionel Jospin a précisé, mercredi 27 juin, à Chambéry (Savoie) les contours de la réforme des cycles pluriannuels d'apprentissage fondamentaux, qui sera expérimentée dès la prochaine rentrée scolaire dans trois académies (Grenoble, Lille et Reims), avant d'être généralisée en septembre 1991 à l'ensemble de la France . Devant les trois mille participants du 63e congrès de l'Association générale des institutrices et instituteurs des écoles maternelles (AGIEM), le ministre de l'éducation nationale a indiqué qu' *« il ne s'agit pas de bouleverser les structures des écoles maternelles et primaires, mais d'assurer, dans les meilleures conditions, le passage et la transition d'un système éducatif à un autre ».* Il a ainsi confirmé que la dernière classe, celle des « grands » de cinq ans, restera bien sous la responsabilité directe des enseignants de maternelle, sans qu'il soit question d'une quelconque fusion avec les écoles primaires. *« Elle ne doit pas être assimilée avec le début d'un cours préparatoire »*, a noté le ministre pour rassurer les congressistes. Toutefois les effectifs des maternelles resteront plus élevés que ceux des cours préparatoires, au grand regret des congressistes.

M. Jospin s'est d'autre part félicité des efforts accomplis ces dernières années en faveur de ce secteur d'enseignement qui, selon lui, est envié dans le monde entier. Il a ainsi relevé que le taux de scolarisation des enfants de trois ans atteint 97 % en France, contre 35 % aux Etats-Unis. Il a cependant concédé que, pour des raisons budgétaires, l'accès des enfants de deux ans, fortement accéléré ces deux dernières années, pour passer de 27 % à 35 %, restera limité en priorité aux quartiers réputés difficiles ainsi qu'aux familles défavorisées.

M. D.

A l'initiative des élus régionaux

Les lycées d'Ile-de-France seront rénovés par des entreprises privées

Le conseil régional d'Ile-de-France a voté, mardi 26 juin, un plan de 10 milliards de francs en faveur de la rénovation de 339 des 475 lycées publics de la région. Pour remettre à neuf le patrimoine scolaire dont il a la charge depuis 1986, le conseil régional a décidé de faire appel à des entreprises privées qui préfinanceront les travaux dont elles assureront ensuite l'entretien. Ces choix ont été ratifiés par 93 voix (RPR-UDF et PS-MRG) sur 197, les socialistes, le MRG et les communistes s'étant abstenus et le Front national n'ayant pas pris part au vote.

Travaux d'étanchéité, de ravalement et de mise en conformité des installations électriques : le programme des rénovations souhaitables est vaste et son coût élevé. Selon M. Pierre-Charles Krieg, président RPR du conseil régional, 60 % des lycées étaient dans un état de vétusté alarmant lors de leur transfert à la région en 1986. Le financement de ces opérations risque évidemment de peser très lourd sur le budget régional, qui se monte, pour 1990, à 9 milliards de francs. D'autant que l'investissement consenti entre 1986 et 1990 pour le secteur scolaire *« a mobilisé l'essentiel des moyens budgétaires de la région »* durant les dernières années, comme l'a souligné M. Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président chargé des finances.

Le conseil régional a donc choisi de se lancer dans une collaboration à long terme avec des entreprises de bâtiment privées. Le système, qui s'apparente à une sorte d'opération de crédit à grande échelle, porte le nom de marché d'entreprise des travaux publics (METP). Après avoir procédé à un appel d'offres, la région confiera les travaux à des sociétés qui recevront en échange un *« contrat d'entretien de longue durée »*. La volonté d'échapper aux rigidités des services techniques de l'Etat est manifeste.

Un « coup politique »

Surtout, la région s'offre ainsi la possibilité de régler sa facture en dix ou quinze annuités, sans faire exploser son budget, du moins à court terme. Les responsables ne cachent pas que l'opération entraînera un surcoût financier, mais insistent sur l'*« asphyxie »* qui résulterait d'un emprunt massif pour les mêmes travaux. Ces démonstrations ne semblent pas absolument convaincantes à tous. *« La charge sera évidemment très faible durant les trois premières années, mais c'est reculer pour mieux sauter »*, affirme M. Yannick Bodin, président du groupe socialiste du conseil régional. *Il faudra bien que la région paie ses dettes le moment venu. »*

Tout en jugeant la rénovation nécessaire, les socailites estiment que l'utilisation du METP constitue un *« coup politique »* avant les élections de 1992. *« Nous sommes la région où le taux de fiscalité est le plus faible de France,* souligne M. Bodin. *Les responsables de ce projet n'ont pas le courage de dire qu'il faut augmenter la fiscalité locale. »* Selon lui, les élus de 1992 risquent de recevoir un héritage lourd à assumer.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Universités

De grandes voix contre les « révisionnistes » et les racistes

« Les écrits, les propos et les actes d'un certain nombre d'universitaires agissant dans le cadre de leurs activités professionnelles ou se réclamant de leurs titres nous ont plus qu'inquiétés : scandalisés. Qu'il s'agisse de ceux qui se baptisent révisionnistes et qui ne sont que des falsificateurs de l'histoire ou de ceux qui soutiennent publiquement l'entreprise de haine xénophobe et raciste qui, sous les couleurs du nationalisme, n'est que la négation des valeurs authentiques de la France républicaine.

» Nous appelons l'ensemble des personnels universitaires – enseignants, administratifs et étudiants – à prendre conscience du caractère inadmissible de ces menées, à les condamner (...) et à les isoler par le débat d'idées. Nous nous engageons à refuser de siéger à côté d'eux dans les instances scientifiques, dans les jurys de maîtrise, de thèse et de concours (...). »

Cet appel, que publie *l'Evénement du jeudi* du 28 juin, entend mobiliser la communauté universitaire contre les enseignants et chercheurs d'extrême droite. Lancé par l'historien Jacques Le Goff, le mathématicien Michel Broué, le biologiste François Jacob, l'historienne Madeleine Rebérioux, le mathématicien Laurent Schwartz et l'historien Pierre Vidal-Naquet, ce texte a déjà recueilli une centaine de signatures prestigieuses dont celles de Claude Allègre, Jacques Berque, Pierre Boulez, Pierre Bourdieu, François Gros, Françoise Héritier-Augé, Jean-Marie Lehn, André Miquel, Jean-Claude Pecker, Alain Touraine, Jean-Pierre Vernant et Michel Winock.

SPORTS

CYCLISME : le départ du 77e Tour de France

Vents d'Est

Vingt-deux équipes de neuf coureurs devaient prendre, samedi 30 juin, au Futuroscope de Poitiers, le départ de la soixante-dix-septième édition du Tour de France cycliste. Une Grande Boucle classique dans le tracé de ses vingt et une étapes qui se terminera le dimanche 22 juillet sur les Champs-Elysées. La course abordera la montagne le mardi 10 juillet dans le pays du Mont-Blanc, pour ne plus quitter les parcours accidentés jusqu'à l'arrivée de l'étape de Pau une semaine plus tard.

En faisant partir le Tour de France 1987 de Berlin, les responsables de l'épreuve cherchaient la reconnaissance internationale. Trois ans plus tard, les événements qui ont modifié la situation de cette ville viennent combler leurs vœux. L'effondrement du mur a permis aux cyclistes « amateurs » de l'Est d'abandonner leur ancien statut pour devenir professionnels.

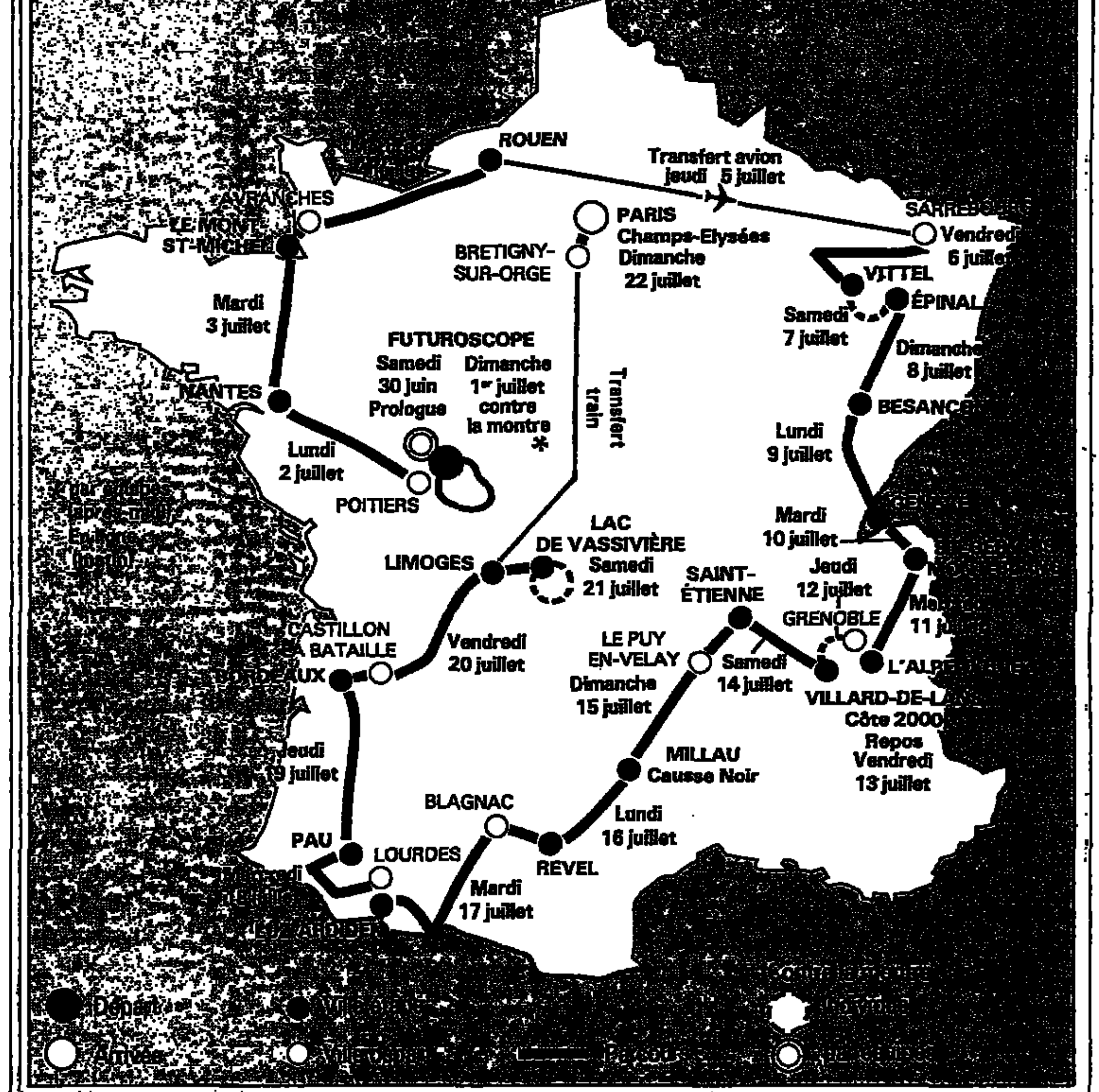
Dès le 21 décembre 1989, le directeur sportif de l'équipe PDM obtenait l'engagement de Uwe Ampler, un Allemand de l'Est de vingt-cinq ans, champion olympique du contre la montre par équipes aux Jeux de Séoul. Avec son compatriote Uwe Raab, un sprinter qui s'est illustré lors des championnats du monde, il abandonne les routes de la Course de la Paix pour découvrir celle d'une épreuve plus prestigieuse.

Mais la formation de Sean Kelly n'est pas la seule à bénéficier des renforts venus de l'Est. Les responsables de l'équipe Panasonic ont su, eux aussi, envoyer leurs sergents recruteurs dans des pays en plein bouleversement, politique et économique, pour agiter des paquets de billets devant des coureurs las de porter les maillots gris de la sélection nationale.

Le statut de héros du cyclisme est-allemand ne motivait plus beaucoup Olaf Ludwig, le dernier champion olympique en titre. Les signatures d'autographes dans les usines ou les réceptions officielles étaient devenues des corvées pour lui. Les sirènes de l'Ouest n'ont pas eu de mal à le séduire dès lors que les conditions politiques s'avérèrent favorables. Revêtu du maillot Panasonic, il a déjà remporté des étapes dans des courses en Italie et en Espagne et espère, à trente ans, faire de même sur les routes de France.

Dans cette formation néerlandaise il va côtoyer un autre transfuge venu d'un « pays frère », le Soviétique Viatcheslav Ekimov.

SERGE BOLLOCH



Querelles florentines sur le Mondiale

Suite de la première page

Du coiffeur au chauffeur de taxi, un mot est sur toutes les lèvres : *« Incroyable ! »* Incroyable en effet, ce taux de remplissage des cinq cents hôtels de la ville qui, depuis le 8 juin, a diminué de 20 %. Du jamais vu, même durant l'été 1986 quand, à l'heure du terrorisme international, les Américains étaient restés chez eux.

Les hôteliers, qui se sont battus pour avoir le privilège d'être accrédités par le tour-opérateur officiel du Mondiale, ont accepté d'appliquer les tarifs de 1987 et s'en mordent les doigts : les supporters ont souvent préféré le camping-car ou la tente. Restent les journalistes et les techniciens. Du coup, les prix sont repartis à *la hausse. Dans les centres d'in*formation touristique, le nombre des demandeurs a pratiquement diminué de moitié. Aucune difficulté pour trouver une table le soir. Aucune file d'attente devant les nombreux musées. La désillusion est grande et le procès déjà à l'instruction.

« Dire la vérité »

Les plus sportifs expliquent qu'en accueillant des équipes comme celles des Etats-Unis, de la Tchécoslovaquie et de l'Autriche, la ville n'a pas été particulièrement choyée, et que ce n'est pas ce quart de finale Argentine-Yougoslavie, se substituant à un match plus prometteur entre le Brésil et l'Espagne, qui améliorera l'ordinaire. Les plus réalistes s'aperçoivent, mais un peu tard, que les touristes ont eu peur des bandes de tifosis hurlants, des hooligans déchaînés, des terrasses bondées, des serveurs dépassés. Les plus politiques enfin s'en prennent à l'Etat, qui n'a pas su prévenir le phénomène et qui, au contraire, pour ne point faillir devant toute la presse internationale, continue à mentir.

Ainsi, lundi 25 juin, entendait-on encore le ministre du tourisme italien dissuader le plus sérieusement du monde tous les amoureux de son pays de se rendre en ce moment à Rome, Florence ou ailleurs, villes, à l'en croire, dépassées par l'événement. *Par fierté nationale, beaucoup* auraient accepté de se taire dans l'attente de laver le linge sale en famille. Mais cette déclaration ministérielle, inspirée d'une méthode Coué à l'italienne, fait jaser sur place. Président de l'Association des hôteliers de Florence, M. Piero Rogi avait ainsi l'intention de tenir, vendredi 29 juin, une conférence de presse *afin de dénoncer* ce discours officiel et de *« dire la vérité »*.

D'autant qu'après avoir pris langue avec ses partenaires des autres villes du Mondiale, il décèle la même tendance ; bref, que Florence n'est pas la seule à être « constipée ». Selon M. Rogi, les autorités italiennes se sont trop fondées sur l'impact qu'avaient eu sur le tourisme italien les Jeux olympiques de 1960. C'était oublier que les Olympiades ont une image plus universelle, plus sportive aussi, qu'une Coupe du monde de football de plus en plus minée par l'argent. C'était ne pas se souvenir non plus que l'Allemagne, en 1974, ou l'Espagne, en 1982, avaient connu les mêmes déboires.

Cependant, dans ces pays, le « boom » touristique s'est concrétisé les années suivantes. C'est à cet espoir que les Italiens de Florence, comme ceux de Vérone, de Bologne ou de Rome, s'accrochent désormais. Pour vite se rassurer, l'Association pour la promotion de Florence a déjà préparé une campagne de presse claironnant haut et fort que Florence est la cité *« de l'art, de la culture, du shopping »*. Sous entendu : certainement pas du ballon.

DANIEL CARTON

□ **AUTOMOBILISME : débuts de la 905 Peugeot.** – Le Conseil mondial du sport automobile, réuni jeudi 28 juin à Paris, a donné son feu vert à la participation de la nouvelle 905 Peugeot aux deux dernières manches du championnat du monde des voitures de sport prototypes prévues à *Montréal (23 septembre)* et à Mexico (7 octobre). Présentée au printemps, la 905 a effectué très récemment ses premiers tours de roues et devrait être le fer de lance de la politique sportive de Peugeot, qui a renoncé aux rallyes puis aux rallyes-raids après sa quatrième victoire au Paris-Dakar en janvier 1990.

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Henri Leconte est éliminé

Ivan Lendl et Stefan Edberg, deux des trois grands favoris du Tournoi de Wimbledon avec Boris Becker, ont fait grosse impression, jeudi 28 juin, en se débarrassant aisément de leurs adversaires du deuxième tour. Très efficace au service et à la volée, le Suédois n'a mis qu'une heure et vingt minutes pour éliminer le Tchécoslovaque Miloslav Mecir. Ivan Lendl s'est montré tout aussi expéditif face à son ancien compatriote Jakob Hlasek.

Une autre bonne nouvelle est venue réjouir le numéro un mondial : l'élimination d'Henri Leconte qui lui a souvent posé des problèmes sur surface rapide. Le Français a chuté au deuxième tour contre l'Autrichien Alex Antonitsch. Après un premier set enlevé au pas de charge, Henri Leconte a perdu sa concentration et sa première balle de service avant de s'incliner en cinq sets.

Guillaume Raoux, finaliste du tournoi junior en 1988, n'a pas mieux réussi contre l'Américain David Pate et n'a pu rejoindre Guy Forget, seul représentant français en seizièmes de finale. En revanche, pour la première fois à Wimbledon, quatre Françaises disputeront les seizièmes : Nathalie Tauziat, Catherine Tanvier, Nathalie Herreman et Alexia Dechaume, qualifiée la veille.

Principaux résultats

Simple messieurs
(deuxième tour)

Lendl (Tch., n° 1) b. Hlasek (Sui.), 6-1, 6-3, 6-0 ; Antonitsch (Aut.) b. Leconte (Fra., n° 15), 2-6, 6-4, 7-6, 2-6, 6-3 ; Courier (EU, n° 9) b. Stoltengerg (Aus.) 6-2, 7-6, 6-4 ; Edberg (Suè., n° 3) b. Mecir (Tch.) 6-2, 6-3, 6-2 ; Chang (EU, n° 13) b. Pugh (EU) 6-3, 6-2, 6-2.

Simple dames
(deuxième tour)

N. Tanziat (Fra.) b. E. Pfaff (RFA), 6-2, 6-1 ; G. Sabatini (Arg., n° 4) b. A. Huber (RFA), 6-2, 7-6 ; C. Tanvier (Fra.) b. H. Ludloff (EU), 6-3, 6-4 ; A. Frazier (EU) b. R. Fairbank (AfS, n° 15), 6-4, 6-3 ; N. Herreman (Fra.) b. A. Grossman (EU), 6-0, 6-2, K. Maleeva (Bul., n° 7) b. K. Date (Jap.), 6-1,6-4 ; J. Wiesner (Aut., n° 14) b. K. Quentrec (Fra.), 6-3, 6-3 ; M. Navratilova (EU, n° 2) b. A. Smith (EU), 6-2, 6-3 ; K. Kschwendt (Lux.) b . P. Etchemendy (Fra.), 7-6, 1-6, 6-0.

FOOTBALL

Le Racing Paris 1 demande sa rétrogradation en troisième division

Les dirigeants du Racing Paris 1, club relégué en deuxième division au terme du dernier championnat et finaliste malheureux de la Coupe de France, ont adressé, jeudi 28 juin, à la Ligue et à la Fédération française de football une demande de rétrogradation en troisième division. Ils ont précisé qu'ils souhaitaient que le club garde son statut professionnel. La ligue a transmis la demande du RP1, avec avis favorable, au conseil fédéral, qui devait se prononcer vendredi 29 juin.

Plus dure sera la chute : jusqu'aux prolongations de la finale de la Coupe de France, le Racing Paris 1 se voyait qualifié pour la Coupe d'Europe ; jusqu'à l'annonce du sauvetage de Brest, mardi 26 juin, il se voyait repêché en première division. Aujourd'hui, ses dirigeants demandent donc à rétrograder en troisième division et, déjà, deux clubs, le Stade de Reims et le Red Star 93, sont candidats au remplacement de l'équipe parisienne en deuxième division.

Le Racing Paris 1 a connu de grandes heures d'espoir, à défaut de gloire, quand Jean-Luc Lagardère l'a *racheté en 1986, pour en* faire le Matra-Racing. L'arrivée d'une pléthore de vedettes (dont Enzo Francescoli et Pierre Littbarski, tous deux impressionnants au Mondiale) n'a pas suffi à donner une âme à cette équipe qui avait de grandes ambitions. Malgré une rapide accession à la première division, le club n'a jamais vraiment décollé et Matra a fini par se désengager durant l'été 1989.

La saison dernière, la formation « ciel et blanc » avait retrouvé son appellation d'origine et alignait ses jeunes joueurs à la place des stars des années antérieures. Leur courage et le brio du gardien corse Pascal Olmeta n'ont cependant pas permis d'éviter une triste dix-neuvième place et la relégation en deuxième division.



MUSIQUES

Mozart perdu en banlieue de Los Angeles

Peter Sellars, le « prodige » américain, met en scène « la Flûte enchantée » au Festival de Glyndebourne

LEWES

de notre envoyé spécial

Sellars à Glyndebourne, le festival le plus chic de la terre, il y avait franchement de quoi rendre folle la vache la plus flegmatique. Après qu'il eût transporté *Cosi Fan Tutte* dans un snack-bar du Middle West, transplanté *Don Giovanni* dans les rues de Harlem et déporté *les Noces de Figaro* au sommet de la Trump Tower, fleuron new-yorkais de l'empire aujourd'hui menacé du milliardaire Donald Trump, le petit jeune et metteur en scène américain prodige s'en est pris cette année à *la Flûte enchantée*.

Glyndebourne, habitué à recevoir les artistes contemporains marquants, qu'ils soient compositeurs, metteurs en scène ou plasticiens, n'avait jamais été si loin dans la radicalité. Peter Sellars et Adrienne Lobel, sa complice pour les décors, se sont fait connaître à Boston d'abord, puis surtout au Pepsico Summerfare, festival d'été new-yorkais aujourd'hui disparu, en s'attaquant au répertoire lyrique classique avec les armes des jeunes gens de leur siècle : l'humour et quelquefois la dérision, la liberté et quelquefois l'outrance, la créativité et quelquefois la provocation.

S'ils ne renient rien d'une adolescence baignée de rock'n roll, de hamburgers et de téléfilms, ils s'en saisissent pour mieux dénoncer, au travers d'ouvrages classiques, les aberrations et imbécillités de la société américaine contemporaine. Peter Sellars a découvert très tôt et souvent, justement, dans l'œuvre de Mozart et de ses différents librettistes, les échos d'une révolte intemporelle. En mettant en scène *la Flûte enchantée*, il a poursuivi son travail de sape en même temps qu'il a voulu, une nouvelle fois, *modifier la perception* que le public peut avoir du répertoire classique.

La scène est donc en Californie, aux abords de Los Angeles ou dans les paysages chromos de la Golden Coast. La très profonde scène de Glyndebourne est barrée, à portée de main du public, par un praticable étroit qui va de la cour au jardin, à 2 mètres du sol. Au-dessus de ce praticable, un triptyque de photos réalistes clôt l'espace : échangeurs autoroutiers, Los Angeles la *nuit* et le *jour*, les plages, montagnes et déserts de Californie. Au-dessous, l'espace, très bas de plafond, est encombré de colonnes courtaudes qui bornent des mondes terriblement claustrophobes. Sur la tranche du praticable, un journal lumineux horizontal traduit l'essentiel du livret et indique les situations. Il les commente même parfois, juste pour rire (ainsi, après l'air de Papageno, peut-on lire : *« L'air précédent contient un certain nombre de mensonges au regard des normes sociales communément partagées »*).

Peter Sellars n'a rien voulu retenir du contenu maçonnique de *la Flûte*, jugeant que *« deux cents ans après sa création, les particularités politiques et religieuses du rite maçonnique paraissent moins cruciales que le thème plus large de l'œuvre : le combat, à l'intérieur même de chacun des personnages, entre la chair et l'esprit, et la tension entre les mondes visibles et invisibles »*.

Tamino et son destin

Sellars s'en va donc raconter une histoire moderne, actuelle, le parcours torturé d'un jeune Américain, en l'occurrence Tamino, dans l'enfer social et le chaos urbain de Los Angeles. Et c'est là peut-être la plus grande réussite de Sellars : jamais, ou rarement, on a à ce point, dans une mise en scène de *la Flûte*, mis si bien en lumière ce personnage et son destin – c'est pourtant bien à lui qu'on remet la flûte qui donne son nom à l'œuvre, – les aventures de ce jeune homme qui veut se construire une vie malgré tous les obstacles, cette sorte d'anti-héros derrière lequel on peut apercevoir le profil de Mozart lui-même.

Malheureusement, c'est bien là le seul et unique motif de satisfaction de cette production. Car enfin, à l'exception d'un Monostatos absolument caricatural, dont on comprend bien qu'il est une sorte d'homme d'affaire, cynique, profitant, au sens propre du mot, de la protection de Sarastro pour s'enrichir et dominer les êtres, la *« lecture »* que Sellars nous propose des autres personnages est moins intéressante, et surtout beaucoup moins claire.

La Reine de la nuit est-elle une petite, bourgeoise alcolo dont la fille, Pamina, a été enlevée par une secte, un *« jeu »* assez courant sur la côte Ouest ? Papageno est-il un post-baba un peu illuminé et sympathique ? Sarastro est-il le chef allumé de cette improbable secte qui se prend pour la réincarnation du Mahatma Gandhi ? Certaines *fulgurances* de la mise en scène le laissent penser ainsi que les beaux costumes de Duna Ramicova, mais aussitôt de nombreuses imprécisions, quelquefois même des contradictions dans le traitement des rôles, nous font douter de leur réelle personnalité.

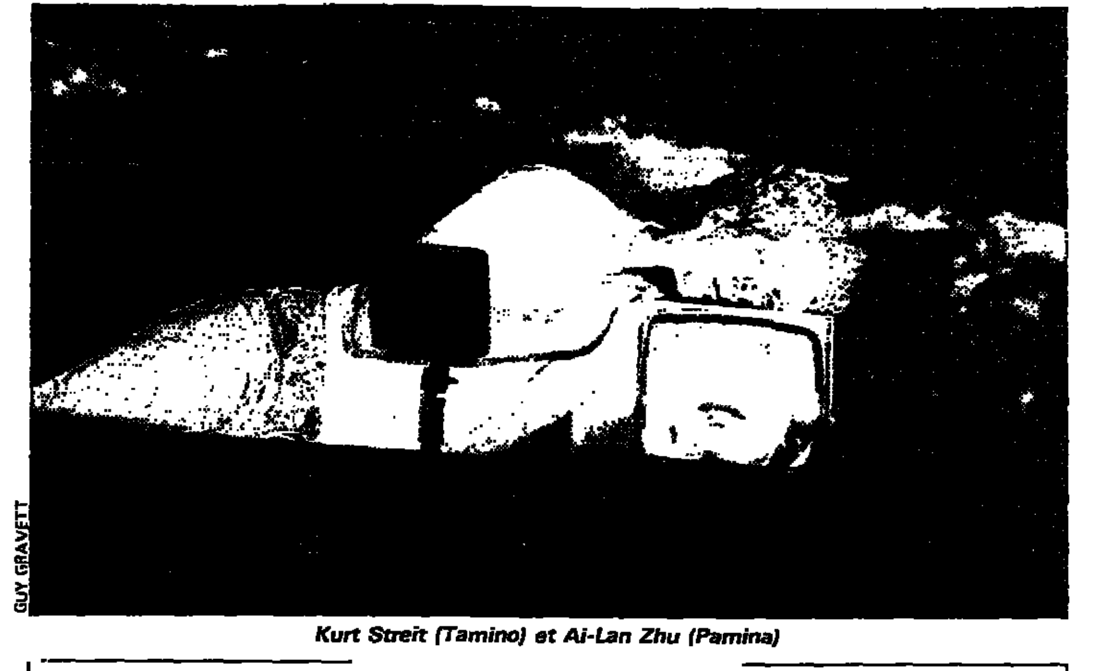
Si bien que la – presque – légendaire précision du travail de Sellars en prend ici un sérieux coup. Même si certains moments sont d'une grande beauté, d'une sûre poésie, ainsi l'apparition, très « sellarsienne », de Papagena en paralytique tremblotante dans sa chaise, que Papageno – qui ne peut encore la reconnaître – calme en l'entourant de ses bras. Ou la fin du premier air de Tamino, couché seul dans le noir sur la scène, embrassant un téléviseur où l'on aperçoit le visage de Pamina. Mais que penser, pour seul exemple, de la déclaration d'amour des deux jeunes gens au deuxième acte, transformée en une sorte de triomphe romain ?

De quoi se perdre un peu. D'autant que les interprètes de cette *Flûte* sont globalement d'une faiblesse déplorable, surtout Hellen Kwon (la Reine), qu'on espérait ne plus jamais voir dans ce rôle après l'avoir vue chassée de la scène du Festival d'Aix-en-Provence, l'an passé, par de justes sifflets. Il faut cependant faire exception pour l'Allemand Kurt Streit (Tamino), qui compense un manque de puissance par une grande sensibilité, une belle musicalité, et le baryton James Maddalena (Papageno), « vieux » compagnon de Sellars, dont le fort tempérament d'acteur s'allie à une voix juste mais sans grand lyrisme.

Cela dit, les chanteurs ont bien du mérite à garder leurs marques, tant la direction de Lothar Zagrosek, à la tête du Phiharmonique de Londres, manque de précision, d'*intelligence et de raffinement*. Disons qu'il joue les notes, tout juste, s'ingéniant à gommer par une incroyable arythmie tous les reliefs de la partition. A ce point, cela tient de la performance : pour si mal conduire, il doit falloir un travail fou.

OLIVIER SCHMITT

▶ Les prochaines représentations de *la Flûte enchantée* (18, 24 et 30 juin, 5, 7, 9 et 11 juillet à 17 h 25, le dimanche une heure plus tôt) ont lieu à guichets fermés *(voir encadré)* mais de nombreux membres de l'association, effrayés par la réputation de Sellars et le ton de certaines critiques, retournent leurs places. Pour en profiter, se présenter aux guichets du Festival à partir de 15 heures ou la veille au soir des dates précitées. Glyndebourne, Lewes, East Sussex ; tél. : 19-44-273-812-321.



GUY GRAVETT

Kurt Streit (Tamino) et Ai-Lan Zhu (Pamina)

Glyndebourne club très fermé

Au milieu d'un très joli site campagnard du sud de l'Angleterre, à 20 vingt kilomètres de Brighton et 80 de Londres, le Festival de Glyndebourne, fondé en 1934, a lieu dans une propriété privée, gentilhommière dédiée à l'opéra par son propriétaire, John Christie, après son mariage avec une jeune chanteuse en 1931. Entourée de grands jardins où les festivaliers – à 90 % anglais, de la meilleure société – s'en vont dîner, le temps de longs entractes d'une heure et demie, la propriété est bâtie autour d'une salle de spectacles de 810 places, dotée d'une scène et d'installations techniques de premier ordre.

Seuls les membres de l'Association du Festival de Glyndebourne – 5000 individus et 230 sociétés – peuvent acheter des places au prix fort (environ 600 F) pour la saison lyrique (de la fin mai à la fin août chaque année) contre une cotisation annuelle de 50 livres. Il faut compter environ dix ans d'attente aujourd'hui pour espérer devenir membre en s'inscrivant sur une liste d'attente qui compte dix mille noms.

Glyndebourne est dirigé par un administrateur général, Anthony Whitworth-Jones, un directeur musical, Andrew Davis, et un directeur artistique, Sir Peter Hall. Le Festival vit à 65 % des recettes de la salle et de la vente du programme et à 35 % du mécénat privé. Il ne reçoit donc aucune subvention de l'Etat britannique. Son budget est de 50 millions de francs en 1990 pour deux créations (*la Flûte enchantée*, de Mozart et *New Year*, de Michael Tippett) et quatre reprises (*Albert Herring*, de Benjamin Britten, *Katia Kabanova*, de Janacek, *Capriccio*, de Richard Strauss et *Falstaff*, de Verdi) auxquels s'ajoutent 10 millions pour l'organisation, chaque hiver, de tournées des productions de l'année au Royaume-Uni et à l'étranger.

Afin de conserver sa totale indépendance et sa capacité de produire des spectacles à un prix convenable, le directeur général du Festival prévoit de construire d'ici à 1992, sur l'emplacement de l'ancien théâtre et sans rien renier de l'« ambiance Glyndebourne », une nouvelle salle de 1150 places d'un coût de 300 millions de francs ; pour ce faire, il compte sur une aide exceptionnelle de l'Etat.

O. S.

Jeunesse de Brassens

Au Festival de Sète, les chansons du poète revisitées

Chanson, cinéma, théâtre et littérature sont au programme des septièmes Journées internationales Georges Brassens qui ont lieu à Sète du 18 au 24 juin. Paradoxalement, c'est la première fois que ce festival rend hommage à l'auteur de *la Mauvaise Réputation*, avec un spectacle présenté par dix élèves du cours d'Alice Dona. Autour d'un argument simple (la prise de parole), ils éclairent joliment des chansons (*Je me suis fait tout petit, les Amoureux des bancs publics, Brave Margot, l'Orage, les Croquants, l'Auvergnat, Une jolie fleur*) qui ne cessent de sonner juste.

Dans ce spectacle intitulé *Brassens ... et Georges côté jardin*, il n'y a ni nostalgie, ni tentative d'appropriation, ni défense et illustration d'un patrimoine. *Simplement*, dix jeunes gens de vingt ans prennent un plaisir fou à découvrir et à chanter un auteur-compositeur disparu il y a près de neuf ans. Durant une heure et demie c'est d'autant plus un enchantement que le spectateur a l'impression d'entendre les chansons les unes après les autres réapparaître toutes neuves. Outre les arrangements (parfois légèrement rockifiés ou parfumés de country) mettant en valeur les mélodies, l'interprétation ne dérape jamais vers l'imitation. Il est vrai que l'école de variétés d'Alice Dona met en évidence les individualités – c'est-à-dire des auteurs-compositeurs et des interprètes – et s'efforce de développer leur personnalité.

Après Sète, les élèves espèrent bien donner leur spectacle un peu partout en France.

CLAUDE FLÉOUTER

CULTURE

EXPOSITION

Bioulès, à contretemps

Vincent Bioulès expose des portraits, des nus et des paysages à l'Ecole des beaux-arts. Singulière évolution

L'Ecole des beaux-arts serait-elle devenue en catimini – et de façon fort inattendue – l'un des rares lieux où l'art officiel contemporain, celui des biennales ratées et *des commandes de courtoisie*, ne règne pas ? En reprenant une exposition venue du musée de l'abbaye Sainte-Croix, aux Sables-d'Olonne, et en offrant ainsi à Vincent Bioulès l'occasion d'accrocher ses dessins et *aquarelles des années 70* à aujourd'hui, cette noble institution manifeste une louable indépendance de jugement. Bioulès n'appartient, en effet, à aucun mouvement, aucune école, aucune chapelle reconnus ou sponsorisés.

Membre de Support-Surface, il a, ses premiers succès obtenus, prudemment évité d'en profiter. Etabli à Montpellier, à distance de toute agitation, il a décidé de ne *plus dessiner* et de peindre que ce qu'il avait sous les yeux, natures mortes, bords de mer, baigneuses, voisines, intérieurs. Il n'avait du reste jamais cessé complètement ; alors même qu'il présentait des toiles abstraites divisées en bandes monochromes, il continuait à exécuter *presque* clandestinement des croquis figuratifs qu'il ne montrait pas. Il s'y montrait analyste attentif de Matisse, de Bonnard et de Braque, dont les enseignements ont guidé son évolution.

L'exercice était périlleux et l'on a vu plus d'un peintre de la même génération s'empêtrer dans ses références et ne plus savoir distinguer le pastiche de la variation. Bioulès aurait ainsi pu devenir *notre* bonnardien le plus adroit, un nabi extrêmement anachronique et talentueux.

Son goût de l'observation des gens et des choses l'a défendu contre ce danger. Il a non pas oublié mais, si l'on ose dire, digéré ses maîtres. A New-York, à Rome ou sur ces plages du Languedoc où il aime à se promener avec un carnet et une boîte de couleurs, il n'était plus temps pour lui de se souvenir, mais de regarder et d'enregistrer la sensation le plus promptement *possible. Même nécessité quand il* s'est voulu portraitiste.

Pas question devant le modèle d'imiter Picasso ou Giacometti : peu à peu, Bioulès s'est donné son style, très dense, très précis, fondé sur un dessin qui ne déteste pas la dureté et ne fait grâce au sujet d'aucun détail de son visage et de son corps. On ne les regarde pas sans étonnement : un peintre moderne, exécuter des portraits ? L'étrange idée ! Etrange assurément, mais probablement nécessaire.

PHILIPPE DAGEN

► **Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais. Jusqu'au 14 juillet.**

CINÉMA

Fuites et poursuites

Une histoires des années 40, remise au goût des années 80 : « Kill me again » de John Dahl

Une belle garce est en cheville avec un tueur psychopathe. Elle l'aide à piquer une mallette remplie de dollars en gros billets à un mafioso que le tueur tue. Bien que psychopathe, le tueur est un prudent : *« Allons nous faire oublier un temps dans un coin tranquille »*, dit-il. Les coins tranquilles, très peu pour elle, elle l'assomme et s'enfuit.

Pendant ce temps, à Reno, un jeune privé veuf et dépressif se fait casser un *doigt* par deux hommes d'une autre mafia à qui il doit de l'argent. La belle garce arrive, trouve son adresse dans les petites annonces, lui offre dix mille dollars (la moitié tout de suite, le reste *après exécution) pour faire* semblant de la tuer. Elle veut disparaître, car elle a peur. Non sans raison : son psychopathe, plusieurs mafiosi et accessoirement la police la recherchent.

Ce n'est qu'un début. La suite n'est pas moins chaotique et référentielle. *Kill me again*, de John Dahl (prix du Festival de Cognac 1990), est un hommage désabusé au polar des années 40 – tout le monde trompe tout le monde, chacun est pourri, y compris le privé, mais lui a des excuses. On pourrait croire que le scénariste met un point d'honneur à se montrer plus touffu, plus tordu que Chandler. Seulement, le film est en couleurs, la poésie du noir et blanc manque. Toute poésie en est d'ailleurs malheureusement absente. La mise en scène est juste convenable, efficace *dans la mesure où elle ne laisse pas* le temps de respirer. Mais elle ne fait pas non plus rêver.

Pourtant filtre une certaine ambiguïté, venue du décalage entre des péripéties codées nostalgie et le comportement de personnages liés aux schémas des années 80, hommes et femmes à égalité, utilisant les mêmes armes, les vraies plus celles d'un langage d'une même crudité, et celles de la séduction. Fourreau ou jeans moulants, gorge pigeonnante, la belle garce Joanne Whalley-Kilmer a le regard avide, les manières directes d'une nymphomane puérile. Le privé, Val Kilmer, garde de bout en bout un air ingénu de bébé boudeur et son intégrité physique, même quand il se fait tabasser et cribler de balles... L'un et l'autre parviennent à dépasser les poncifs, sont près d'atteindre le mythe. Et cette mise en reflet de deux époques qui cherchent à se joindre dégage une ironie un peu triste qui ne laisse pas indifférent.

COLETTE GODARD

□ **Les Ateliers cinéma de Marseille**. – Du 18 au 28 juillet, les Ateliers cinéma de Marseille proposent un programme d'enseignement : acteurs, photo, réalisation documentaires et reportages, maquillage et effets spéciaux, coiffure, production, scénario, culture cinématoghraphique, test... Les cours, dirigés par des grands professionnels, sont payants. D'autre part, l'organisation de l'atelier « scénario » devrait déboucher sur l'installation à Marseille de la Maison européenne des scénaristes.

► ***Renseignements**, les Ateliers cinéma, Bastide Saint Joseph, 28, avenue Paul Coxe, 13014 Marseille. Tél : 91-604-604.*

COMMUNICATION

L'attribution de fréquences de télévision à Paris et dans 22 villes

Revue de famille au CSA

Le CSA recevait jeudi 28 juin *les six candidats à ses* deux appels d'offres pour des fréquences de télévision, à Paris et dans vingt-deux villes de province. Verdict attendu avant la mi-juillet.

Dans leur forme, ces auditions publiques ressemblaient à une réunion de famille, avec ses archétypes : on prend des nouvelles de l'oncle érudit, du beau-frère sportif, des cousins de province, mais on concentre au fond son attention sur les enfants, qui font le plus de bruit...

Les cousins sont tenaces, mais ils agacent : depuis déjà deux ans, TCL et Canal Europe Nord (*le Monde* du 27 juin) réclament le droit de faire *« une télévision de proximité »* à Nantes ou Lille. Ils craignent que *« les dernières fréquences libres ne soient accaparées par des réseaux nationaux »* et saisissent cette tribune offerte pour adjurer le CSA de ne pas *« étouffer les espoirs nés en province »*.

Le sportif, lui, est peu combatif : le PDG de Sports 2/3, M. Jérôme Seydoux, n'admet-il pas que la fréquence parisienne qu'il vise *« n'est pas vitale »* pour l'avenir du projet déjà retenu sur le satellite TDF1 ?

Quant à l'érudit TV 1992 (*le Monde* du 27 juin), un projet de *« télé-connaissance »* qui veut se démarquer de la *« télé-détente »* en jouant *« la complicité avec l'entreprise »*, le CSA l'a ramené à peine poliment à quelques dures réalités : le capital du projet n'est pas bouclé – malgré une lettre de soutien inopinée du PDG d'Antenne 2 et FR 3, M. Philippe Guilhaume...

C'est donc à l'évidence entre les deux projets de chaînes pour les jeunes, Canal Enfants et Télépousse (*le Monde* du 13 juin) que se joue la compétition. Le premier, représenté en force par onze membres de son impressionnant tour de table, met en avant *« l'équilibre »* de son actionnariat, la *« continuité »* puisqu'il reprendra les acquis – et peut-être le nom – de l'actuel Canal J, la *« qualité »* de ses programmes exclusivement destinés aux enfants. L'appel d'offres du CSA posant explicitement comme critère de choix la complémentarité entre diffusion par câble, par satellite et en hertzien, Canal Enfants joue les bons élèves grâce à ses accords avec les câblo-opérateurs et Canal Plus.

Une conduite que semble apprécier le CSA qui, en comparaison, se montre plus tatillon avec Télépousse, soutenu par TF1 et la presse régionale *« indépendante des deux grands groupes »* actionnaires de la Cinq (Hersant et Hachette). Le garnement *Télépousse n'échappe pas* au soupçon : ne serait-il pas, avec ses 260 films diffusés plusieurs fois, une chaîne de cinéma qui ne veut pas dire son nom ? Une chaîne qui ignorerait les obligations *sur* les chaînes cryptées que le président du CSA, M. Jacques Boutet, se fait un plaisir de citer ? Son projet de diffusion en norme D 2 Mac hertzienne est-il bien réaliste ?

Surpris, voire désarçonnés, par ces questions du CSA, les partenaires de Télépousse n'en démordent pas : ils veulent obtenir ces fréquences, parce que, comme le dit crûment M. Bernard Tapie, *« on ne peut pas rester en dehors du dernier réseau important de télévision »*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Avançant des arguments d'équilibre économique

Les chaînes privées réagissent vivement au projet de restrictions du parrainage à la télévision

La volonté du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'élaborer un code de bonne conduite sur le parrainage télévisé provoque une violente réaction des chaînes privées. Leurs quatre PDG – MM. Le Lay, Rousselet, Hersant et Drucker – viennent de cosigner avec l'Union des annonceurs (UDA) et l'Association des agences conseils en communication (AACC), une lettre reprochant à l'instance de régulation de *« méconnaître les réalités économiques du marché »*.

Depuis des mois, le développement du parrainage sur les chaînes privées fait l'objet de vives critiques de la part du CSA. Depuis des mois, les télévisions commerciales font la sourde oreille. Le premier estime insupportable les *« débordements »* quotidiens dont sont victimes les téléspectateurs ; les secondes, TF 1 en tête, mettent en *avant les ressources qu'elles en* tirent, indispensables à leur équilibre économique.

Le 31 mai dernier, les uns et les autres tentaient au cours d'une *réunion de dégager un code de* bonne conduite en ce domaine, après une première mise en demeure du CSA. Les chaînes en étaient sorties rassérénées, certaines de trouver un *modus vivendi* acceptable avec l'instance de régulation. Aussi, une lettre adressée par le président Jacques Boutet la semaine dernière a fait l'effet d'une douche froide.

Le président du CSA s'y montre en effet extrêmement restrictif, réduisant de fait le parrainage à la seule apparition du nom ou de l'emblème du sponsor dans les génériques, les bandes-annonces ou au cours de l'émission. *« Aucun slogan ne peut être admis,* précise M. Boutet dans sa lettre. *L'apparition du parraineur ne peut être que ponctuelle et discrète dans sa présentation à l'écran (uniquement sous forme d'incrustation). De surcroît,* poursuit-il, *l'animateur de l'émission parrainée ne peut en aucun cas mentionner en cours d'émission, sous une forme ou sous une autre, le nom du parraineur, de ses produits ou sa signature, qu'elle soit institutionnelle ou publicitaire. »*

Les émissions de jeu elles-mêmes sont visées : M. Boutet indique que les lots ne pourront apparaître sur le plateau qu'à *« condition que leur présentation soit d'une stricte neutralité (...) et ne soit pas de nature à inciter à la consommation ou à l'achat »*. En privé, le président du CSA affirme même que *« le problème du parrainage est plus grave que celui de la publicité. Si 99 % des spots sont acceptables, seulement la moitié d'un parrainage sur dix l'est ! »*

« Position doctrinaire »

Souvent critiqué par le gouvernement pour sa mollesse, le CSA est, cette fois, décidé à faire un exemple. D'autant plus qu'il s'apprête à assouplir le contrôle des spots télévisés. Dès le 15 septembre, le contrôle *a priori* des publici*tés ne sera plus obligatoire, annon*ceurs et agences pouvant prendre le risque d'une sanction après leur diffusion. Une simplification administrative réclamée depuis des années par les professionnels, qui se félicitent sur ce point de *« leur collaboration exemplaire »* avec le CSA.

Sur le parrainage, en revanche, le divorce est total. Les présidents de chaîne s'insurgent, dans leur réponse adressée le 27 juin à M. Boutet, contre *« la teneur de ces propositions, étrangères à l'esprit de nos discussions »*. Ils rappellent qu'un des rôles majeurs du CSA est de veiller *« au bon fonctionnement et à l'équilibre économique de la télévision en France »*. Les restrictions imposées par le CSA feraient perdre, selon eux, *« 500 millions de francs en année pleine à notre profession, aggravant ainsi un déficit global déjà important »*. Les PDG, soutenus par les représentants des annonceurs et des publicitaires, demandent *« solennellement »* l'ouverture *« d'une véritable concertation »*.

Entendus le 28 juin par la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale, les patrons de chaîne ont tous critiqué avec virulence *« la position doctrinaire »* du CSA. Le PDG de TF 1, M. Patrick Le Lay, de son côté, a estimé que le dossier du parrainage devait être traité indépendamment de celui de la publicité télévisée et notamment de l'éventuelle suppression de la coupure unique dans les téléfilms – pour laquelle M. Michel Pelchat, député UDF-PR de l'Essonne, a annoncé le dépôt d'un amendement législatif à la rentrée.

Le président de la Une est en tête de la fronde des chaînes : il est vrai que ses recettes en parrainage représentent l'équivalent de la marge bénéficiaire de TF 1.

P.-A. G. et Y.- M. L.

Mᵐᵉ Tasca tance M. Guilhaume

Mᵐᵉ Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication, a adressé, le 23 juin, une lettre sévère à M. Philippe Guilhaume, président d'Antenne 2 et de FR3, lui reprochant notamment ses interférences dans le conflit opposant le personnel de la SFP à sa direction.

« Vos récentes prises de position dérogent une nouvelle fois aux principes élémentaires de gestion d'une entreprise publique, écrit le ministre... *L'absence de concertation préalable avec l'Etat sur certaines orientations fondamentales pour l'avenir des sociétés dont vous exercez la présidence, le manque d'information de leurs conseils d'administration, l'expression publique de positions différentes, voire contraires à celles de votre actionnaire ne sont pas admissibles. (...) Tout cela ne contribue pas à instaurer le climat de confiance et de travail normal avec votre unique actionnaire et porte préjudice au développement des chaînes publiques, pour le redressement desquelles le Conseil supérieur vous a élu et auquel l'Etat consacre les moyens nécessaires. (...) C'est pourquoi je communique copie de la présente lettre au Conseil supérieur de l'audiovisuel. »*

COMMUNICATION

Le cœur malade de la télévision française

Alors que la grève se poursuit à la Société française de production (SFP), ce n'est que vendredi 22 juin que le comité d'entreprise commencera à débattre de la suppression de 500 emplois (dont 300 licenciements) demandée par le PDG, M. Jean-Pierre Hoss. Ce délai a été fixé par le tribunal des référés pour permettre aux élus du personnel d'étudier le plan de redressement de la SFP présenté le 13 juin.

Néanmoins, une première rencontre « informelle » entre la direction et les syndicats de l'entreprise publique devait avoir lieu lundi 18 juin. Ce même jour, CFDT, SNJ, FO, CFTC et CGC appellaient l'ensemble des salariés de l'audiovisuel à un *débrayage* entre 12 heures et 13 heures. Devant la faiblesse de la mobilisation, les syndicats tentaient d'élargir le mouvement et envisageaient des actions plus *dures*.

Après l'annonce de cinq cents licenciements la grève de la SFP illustre la crise chronique de la production publique

« La réussite de la réforme de l'ORTF est liée à celle de Jean-Charles Edeline. Le PDG de la SFP a cinq ans pour rendre sa société compétitive avec les maisons de production privées. S'il échoue, la réforme Chirac volera définitivement en éclats et il ne restera qu'à ouvrir toutes grandes les portes des Buttes-Chaumont au privé... »

En ce mois de décembre 1974, le journaliste de *l'Aurore* à qui l'on doit ces quelques lignes fait preuve d'une étonnante prescience. Car la réforme de l'ORTF votée en dix jours par le Parlement six mois auparavant va échouer. Et de toutes les sociétés issues du vieil Office, c'est bien la SFP qui va payer le tribut le plus lourd à une loi bâclée, justifiée devant l'opinion par la *« gabegie »*, les grèves et les *« scandales »* pour mieux en masquer sa véritable motivation : la remise au pas de l'information.

Monsieur 30 %

A l'époque, pourtant, le jugement des professionnels est encore ambivalent. Légataire des moyens de production « lourds » de l'ORTF (les grands studios vidéo, les moyens de tournage), la SFP est regardée à la fois comme le bastion de tous les corporatismes et comme l'héritière de cette fameuse « école des Buttes-Chaumont » à qui la France doit la *renommée de sa télévision.*

Forte de trois mille professionnels très qualifiés, capable de produire deux mille heures de programmes par an, la nouvelle société deviendra-t-elle l'un des plus puissants instruments de production audiovisuelle au monde ? Ou bien ne sera-t-elle que ce *monstre ingérable, par avance* décrié ?

Cigare aux lèvres, ventre proéminent de bon vivant, l'ancien président d'UGC, Jean-Charles Edeline, prend vite la mesure de l'enjeu. Il sait que les chaînes, jusque-là clientes obligées au sein de l'ORTF, vont progressivement retrouver leur liberté et que la SFP doit impérativement se diversifier. *« Nous devons, lance celui que l'on a surnommé Monsieur 30 %, faire un tiers de télévision, un tiers de cinéma et un tiers d'audiovisuel »* (câble, nouvelles techniques).

Visionnaire, il inaugure les salles de l'Empire en plein Paris, *lance la SFP dans la vidéotransmission* et entame la construction, à Bry-sur-Marne, d'un nouveau *complexe ultra moderne de studios.* C'est l'époque de l'euphorie. Elle est de courte durée.

Colosse aux pieds d'argile, la SFP dévoile rapidement ses faiblesses. Et ses ennuis financiers. Apparemment, tout va bien. L'État la dote d'un important capital social (375 millions de francs de l'époque), mais en réalité, il ne s'agit que de biens immobiliers. Les fonds propres ne s'élèvent, eux, qu'à une petite dizaine de millions, quant l'ORTF lui lègue un passif de 87,5 millions. Un véritable marché de dupe. *« L'Etat ne joue pas son rôle d'actionnaire »*, déplore déjà le sénateur Jean Cluzel, spécialiste de l'audiovisuel. Il ne le jouera jamais, *contraignant la société à* quémander des fonds publics pour boucher ses pertes sans jamais lui donner les moyens d'anticiper.

Plus grave, les premiers effets pervers de la loi de 1974 font leur *apparition. Les relations entre les* chaînes et l'outil public de production se tendent. Les premières, contraintes encore de passer des commandes à la SFP selon un système de quotas décroissants, en estiment les prix trop élevés, bien qu'un rappport du conseil de la concurrence affirme le contraire. La SFP, elle, reproche aux télévisions l'irrégularité de leurs commandes – facteurs d'à-coups dans la production – et leurs recours à de simples prestations de service *(des « travaux à façon ») qui bloquent* les moyens techniques sans assurer le plein emploi des personnels. *Quinze ans après*, les griefs demeurent.

Une concurrence biaisée

Au cours de l'été 1978, la crise est ouverte. Devant l'échec de sa politique de diversification, Jean-Charles Edeline appelle l'Etat à l'aide. Son ami, Valéry Giscard d'Estaing, lui réclame surtout un plan de redressement. Le premier d'une longue liste que le PDG de la SFP, *malade, laisse à son* successeur, Antoine de Clermont-Tonnerre.

La SFP, dont le déficit cumulé atteint 200 millions de francs, entre dans la tourmente : des semaines de grèves n'empêchent pas cinq cents suppressions d'emplois en avril 1979, dont une très large majorité de licenciements. Le traumatisme est immense, les comptes s'améliorent, mais l'entreprise n'est pas tirée d'affaire pour autant.

1981, pourtant, laisse *augurer* un mieux. Homme affable, fin connaisseur de la maison dont il *fut administrateur et PDG par* intérim, Bertrand Labrusse vient aux commandes dans des circonstances que syndicats et personnels croient favorables. Avec la gauche aux affaires, l'audiovisuel public ne retrouve-t-il pas toutes ses chances ?

Le retour aux commandes obligatoires imposées à TF 1 et Antenne 2 permettent un retour à l'équilibre financier qui dure, bon an mal an, jusqu'en 1985. Jusqu'à ce que le gouvernement et sa majorité socialistes, puis celui de M. Jacques Chirac, modifient radicalement la donne.

La dérégulation devient la règle, laissant la SFP au bord du chemin. C'est en 1985, la création du compte de soutien aux industries de programmes dont les producteurs privés sont à l'origine les seuls bénéficiaires. C'est, l'année suivante, la suppression définitive du système des commandes obligatoires assortie de la disparition de la part de redevance que touchait jusqu'alors la SFP.

C'est en 1987 la privatisation de TF 1 qui inverse, d'un coup, le rapport de force entre le public et le privé. C'est, enfin, en janvier *1989*, la publication des décrets « Tasca » qui, en voulant protéger la production indépendante des « diffuseurs-prédateurs », handicape gravement une SFP qui compte TF 1, Antenne 2 et FR 3 parmi ses actionnaires.

« De nouveaux circuits financiers se mettent en place », constate ainsi le PDG de la Société française de production, Jean-Pierre Hoss, multipliant les intermédiaires entre son entreprise et les *chaînes clientes*. Le *compte de* soutien contraint, dans les faits, les télévisions à s'adresser à des *producteurs privés, rejetant* la SFP dans le métier, économiquement moins valorisant, de simple *prestataire technique.*

Le « travail à façon », lui-même, dans lequel les salariés de la SFP excellent pourtant, est de plus en *plus durement concurrencé par* des prestataires techniques privés qui emploient beaucoup de personnel temporaire ou « oublient » de régulariser les charges sociales. L'Etat, lui-même, fausse la concurrence en laissant FR 3 développer inconsidérement ses propres outils de production, financés par la redevance. Résultat, le chiffre d'affaires de l'entreprise ne cesse de décliner, inférieur de 30 % à ce qu'il était en 1985. Quelle entreprise résisterait à un tel traitement ? Syndicats et salariés réclament d'autres règles *du jeu. On ne voit pas, en effet,* par quel miracle, ce sixième plan de redresssement de la SFP pour*rait réussir là où tous les autres* ont échoué.

PIERRE-ANGEL GAY

On a cassé Hollywood-sur-Seine

« Allez ! Et tant pis si la comparaison va sembler prétentieuse. Mais, pour moi, la SFP c'était... comme la MG M. Un petit Hollywood. Une sorte de ville magique et de ruche vibrante et laborieuse où une foule d'artisans – de compagnons – issus de cent métiers concouraient ensemble à la création de spectacles et de rêves. Quand j'entrais le matin aux Buttes, je ressentais comme un frisson de plaisir, d'excitation. Je croisais sur le seuil un auteur, saluais d'un clin d'œil un comédien connu sur un tournage, faisais volontiers un crochet pour voir l'évolution d'un décor conçu par un copain. Je rencontrais toujours dans un couloir telle amie script ou monteuse avant de retrouver mon équipe, celle des éclairagistes et le directeur photo avec lequel, par habitude, on se comprenait à mi-mots... C'était bien. »

Il est des Buttes, entendez « Buttes-Chaumont », studios de la SFP, rue des Alouettes. Il y est entré dans les années 60, comme tant d'autres qui, aujourd'hui, sont en plein désarroi, luttent contre le défaitisme, *refoulent leur pessimisme*, mais ne peuvent s'empêcher de décrire leur « maison »... au passé. Il a voté la grève – *« C'est ce qu'on fait, non, dans ce cas-là ? »*, – mais n'a pas d'illusions. Son regard, son silence et un haussement d'épaules exaspéré sont assez éloquents.

Hollywood-sur-Seine est malade. *« Malade à en crever »*, affirme un ouvrier. *« Quel gâchis ! »* murmure une costumière. Car, pour audacieuse qu'elle soit, la comparaison avec Hollywood, la capitale mythique du cinéma, est dans bien des esprits. Ceux qui le chuchotent le font en rougissant un peu, *en s'excusant.*

De Gargantua aux soucoupes volantes

Mais il n'y a rien à faire : le nom s'impose à eux, leur parle de rêves, de panache, de com*munauté de métiers*. Il leur rappelle plus qu'aucun autre l'originalité de cette société – un patchwork – *dont le sigle de* trois lettres peint sur tant de camions, de studios ou de caméras cache plus de deux mille professionnels, des dizaines de studios, 25 000 mètres carrés d'ateliers et d'entrepôts, une collection unique de 350 000 costumes et quelque 120 métiers.

Il y a les réalisateurs et les cadreurs, les scripts, éclairagistes, *monteurs*, ingénieurs du son, machinistes ; mais on ne saurait oublier les décorateurs, capables de reconstituer *aussi* bien des intérieurs d'appartements, de châteaux, de vieilles fermes, d'avions, que la tête de Gargantua à Mirapolis ou le décor de *Jules César* pour le spectacle de Robert Hossein. Les menuisiers travaillent le *sapin, qui prend si bien les* teintes, et les bois exotiques, comme l'obéché, qui n'a pas de défaut. Les peintres tracent le givre des fenêtres sous la chaleur des spots ou l'image patinée d'un ancêtre pour l'accrocher au mur d'un manoir. Les métalliers, les tapissiers, les maquettistes ou les sculpteurs fabriquent à la demande une fontaine, un *bébé en latex*, un char d'assaut ou une soucoupe volante.

Mais il y a aussi aux Buttes-Chaumont l'armurier qui lit la *Gazette des armes* et confectionne l'épée d'Ivanhoé, les baïonnettes de la Révolution, les fusils Lebel ou *la mitraillette* M60 de Rambo ; le bottier qui a fait l'école de la chaussure et a classé ses trésors par époque : en haut des étagères, les poulaines médiévales et les bottes de sept lieues ; au milieu, les bottines à boutons du début du *siècle ; en bas*, les roller-skates, les chaussures de clown et une série de baskets du 26 au 47 ; le coiffeur, le *maquilleur*, le perruquier, la modiste, qui gère trente mille couvre-chefs, de la mitre du pape au bibi de *Lady Di*, et puis les costumiers, qui créent, gèrent et entretiennent un stock fabuleux.

« Qui peut savoir le bonheur de ce métier ? dit une dessinatrice de costumes entrée à la télévison en 1960. *Qui peut comprendre aussi son exigence de méticulosité, de perfection ? Il n'y aura plus, je crois, d'endroit comme celui-là. L'asphyxier signifierait la fin d'une époque et l'obligation pour les producteurs et les réalisateurs d'avoir recours à l'étranger. Ce serait désastreux. »* Elle a dessiné, taillé, cousu des centaines de tenues et n'a pas vu le temps passer. *Elle n'a pas remarqué*, si ce n'est fugitivement, sur son téléviseur, l'irruption des « Juste Prix », « Roue de la Fortune », « Tournez manège » ou « Sacrée Soirée ». *« J'ai toujours eu du travail, j'ai enchaîné feuilletons et téléfilms. La gestion de la maison s'est considérablement alourdie. Mais, moi, je n'ai pas senti d'autre évolution. »*

Michel l'a vue, lui, l'évolution. Sorti en 1960 de l'école du cinéma au moment où toute l'industrie du septième art méprisait le petit écran, il est entré par hasard comme caméraman à *la télévision, et puis il l'a aimée.* Il y a tourné films, dramatiques, séries. Mais l'outil est cassé. *« La télévison a changé. Je hais les jeux qu'il me faut aujourd'hui filmer. Je méprise ces images que je fixe avec l'esprit ailleurs... Ce n'est pas mon métier ! »*

Une famille

La SFP sait faire tant de belles choses... *Ils se le répètent*, les cadreurs, les monteurs, les scripts qui attendent de connaître le mot d'ordre des leaders de la grève, prêts à la mobilisation, avec une trouille au ventre de voir filer au privé les productions en projet ou en cours. *« Si seulement le plan proposé faisait preuve, pour le service public, d'une réelle ambition ! La logique d'Antenne 2 et de FR 3 est tellement décevante. »*

Curieuse maison, fabuleuse SFP, dont l'histoire et celle de son personnel sont entièrement liées à celle de la télévision française. *« C'est une famille,* dit Michèle, scripte pendant près de trente ans. *Oui, une famille, et ce mot n'est pas usurpé. Nous y sommes tous entrés très jeunes, dans les années 60 et 70, découvrant les techniques en même temps que les téléspectateurs, travaillant comme des artisans et avec passion ; et nous avons vieilli ensemble. Sans perdre notre savoir-faire mais plutôt notre fougue, déçus du manque de valorisation des personnes, de la froideur des directions qui passent et furieux aujourd'hui de participer à l'abêtissement général. »* Michèle, pourtant, n'acceptera jamais l'idée d'une chute . *« Il faut,* dit-elle, *que la SFP relève la tête et regarde l'an 2000 et l'Europe. »* Même si le sacrifice imposé fait perdre à sa famille quelque cinq cents membres...

ANNICK COJEAN

Jean-Pierre Hoss

Un rocardien convaincu

Jean-Pierre Hoss n'est pas homme à fuir les conséquences *de ses décisions*, à s'enfermer dans son bureau, après avoir annoncé la suppression de cinq cents emplois, pour ignorer la colère des salariés de la SFP. En



affrontant seul la houle d'une assemblée syndicale jeudi 14 juin, en assistant *imperturbable* au vote unanime qui réclamait sa démission, cet énarque de quarante-quatre ans, discret, presque timide, a réussi à *imposer le respect.*

Nul doute cependant que le président-directeur général de la SFP n'exécute fidèlement les arbitrages de Matignon. *L'homme est avant tout un respectueux serviteur de l'Etat*, doublé d'un rocardien convaincu. *C'est sans faire part de ses états* d'âme que, chef du Service juridique et technique de l'information (SJTI), il a, en 1984, *rédigé la loi* sur la presse, imposée par le premier ministre Pierre Mauroy pour offrir à la majorité socialiste la tête de Robert Hersant.

Mais le fonctionnaire efficace sait aussi se révéler un chef d'entreprise attentif et habile. Le personnel de Radio Monte Carlo garde du bref passage de Jean-Pierre Hoss à la tête de la station, entre 1985 et 1986, un heureux souvenir . Il avait alors réussi à pacifier une entreprise trop malmenée par la succession rapide de ses dirigeants, à *redresser son audience et son* image, à élaborer un vrai projet de développement pour une radio très *affaiblie par la* concurrence des stations F M.

En acceptant la succession de Philippe Guilhaume à la présidence de la SFP, l'ancien secré*taire de la commisssion économique* du parti socialiste savait que le pouvoir ne lui faisait pas un cadeau et que seule une thérapie de choc pouvait sauver le cœur malade de l'audiovisuel public. Et, sans doute, Jean-Pierre Hoss croit-il sincèrement *aux vertus du plan de redressement* qu'il est chargé d'appliquer. Reste à savoir si la compréhensi*ble colère des salariés de la SFP*, victimes de l'indifférence et de la lâcheté de trop de gouvernements successifs, lui laissera le temps et les moyens de réussir.

J.-F. L.

Les conséquences de la grève sur les programmes

En attendant le Tour de France...

La grève de la SFP a pour premier *effet de creuser le trou financier de* la société, à raison de 4 millions de francs par jour, estiment ses dirigeants. *Son impact sur les programmes* des chaînes semble plus limité. Car si l'été est une période de tournage intense de fictions pour la SFP, les télévisions, elles, nourrissent leurs grilles estivales de nombreuses rediffusions. Tout dépendra cependant de la durée de la grève, et de son extension éventuelle à d'autres sociétés.

Dans l'immédiat, seules sont affectées les émissions de plateau ou de direct, telles « Télé-Caroline » sur FR3 ou « Dimanche Martin » sur A2, la messe du dimanche et les retransmissions du mercredi à l'Assemblée nationale (mais la fin de la *session* approche). Antenne 2 a réussi à s'assurer de la diffusion des « Dossiers de l'écran » mardi, de la *Fête de la musique* jeudi, et ne doute pas d'en faire de même pour le dernier « Apostrophes » vendredi. *Si la grève durait*, les *chaînes publiques* risquent cependant d'être les plus touchées, si elles ne peuvent suppléer *aux manques avec leurs* propres moyens – solidarité syndicale oblige – ou en faisant appel à l'extérieur.

Car à TF1, dont des émissions comme « Ciel mon mardi » ou « Sacrée soirée » dépendent des moyens techniques de la SFP, on assure *« tout faire pour assurer la continuité de l'antenne »*, quitte à recourir à des sociétés privées – sans dévoiler ces solutions pour ne pas *courir le risque* de perturbations de la part des grévistes. Le Loto est aussi en quête de moyens alternatifs pour produire ses émissions. Pour le reste, jeux et magazines sont enregistrés à l'avance (les retombées seraient donc décalées), informations et « plateaux » sportifs sont confectionnés à Cognacq-Jay, dans les locaux de la chaine. La diffusion des fictions en cours de tournage risque bien sûr d'être un peu retardée, mais seule une grève longue entraînerait des perturbations sensi*bles dans ce secteur où* la SFP *est un* pourvoyeur majeur des chaînes. Durable, la grève pourrait aussi détourner des clients *traditionnels* de la société, et entraîner de lourdes pénalités pour la SFP. Reste le sport, autre domaine où la complexité des moyens techniques requis fait de la SFP un prestataire souvent incontournable. Le plan de licenciement n'a été dévoilé qu'après Roland-Garros, *ce qui n'est* sans doute pas un hasard.

Les 24 Heures du Mans étaient filmées par une société privée. Le Mondiale est livré clefs en main par *la télévision italienne. Le Tour de* France est donc le seul événement majeur dont la SFP doit assurer prochainement le tournage. La grande boucle débute dans quinze jours. Et aucune société privée ne peut, dans un tel délai, monter un dispositif alternatif. C'est donc avec cette échéance importante que direction et syndicats engagent leur bras de fer...

M. C. I.

SANS VISA

JEUX

échecs

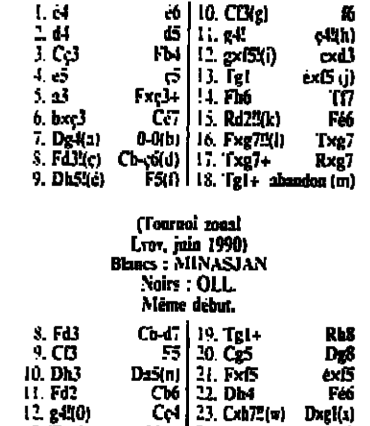
N° 1391

DEUX SŒURS

(Coupe du monde, Moscou, juin 1990)

Blancs : KHALIFMAN
Noirs : P. NIKOLIC

Partie française (système Tarrasch)



1. é4	é6	10. Cf3(g)	f6
2. d4	d5	11. g4!	ç4!(h)
3. Cç3	Fb4	12. gxf5!(i)	cxd3
4. é5	ç5	13. Tg1	éxf5 (j)
5. a3	Fxç3+	14. Fh6	Tf7
6. bxç3	Cé7	15. Rd2!!(k)	Fé6
7. Dg4(a)	0-0(b)	16. Fxg7!!(l)	Txg7
8. Fd3!(c)	Cb-ç6(d)	17. Txg7+	Rxg7
9. Dh5!(é)	F5(f)	18. Tg1+	abandon (m)

(Tournoi zonal Lvov, juin 1990)
Blancs : MINASJAN
Noirs : OLL.
Même début.

8. Fd3	Cb-d7	19. Tg1+	Rh8
9. Cf3	f5	20. Cg5	Dg8
10. Dh3	Da5(n)	21. Fxf5	éxf5
11. Fd2	Cb6	22. Dh4	Fé6
12. g4!(o)	Cç4	23. Cxh7!!(w)	Dxg1(x)
13. Tg1(p)	çxd4(q)	24. Cg5+	Rg8
14. gxf5	Cxf5(r)	25. Dh7+	Rf8
15. Fh6	Tf7(s)	26. Dh6+	Ré8
16. Fxg7!!(t)	Txg7	27. Dxé6+	Rd8
17. Txg7+	Rxg7(u)	28. Dxd5+	Rç7
18. Ré2!!(v)	Dd8	29. Cé6+	abandon (y)

NOTES

a) N. Short considère que si la réfutation de la « défense de Winawer » est un jour possible, seule, cette sortie de la D en sera le moyen. *D'autres maîtres préfèrent encore* aujourd'hui les suites *7.a4* et 7.Cf3.

b) Les Noirs ont le choix entre l'acceptation de la désintégration de leur aile-R via 7..., Dç7 ; 8.Dxg7, Tg8 ; 9.Dxh7, çxd4 ; 10 Cé2, Cb-ç6 ; 11.f4, Fd7 ; 12.Dd3, dxç3 ; 13.Dxç3, Cf5 (ou 0-0-0) ; 14.Tb1 et celle du risque inhérent au roque (7...0-0).

c) Pendant longtemps, on a poursuivi par 8.Cf3, f5 (ou 8..., Da5 ; 9.Fd2, ç4 ; 10.h4, Cb-ç6 ; 11.h5!) ; 9.éxf6, Txf6 ; 10.Fg5, Da5 avec un jeu compliqué ; par exemple, 11.Fxf6, Dxç3+ ; 12.Ré2, Cg6 ; 13.Tç1, gxf6 ; 14.h4, Cc6 ; 15.h5, é5 ; 16.Dg3, é4 ; 17.hxg6, éxf3+ ; 18.Rd1, Ff5 ; 19.Txh7, Dxd4+ ; 20.Fd3, Cé5 ; 21.Th4!, Fg4 ; 22.gxf3!, Fxf3+ ; 23.Rd2, Cç4+ ; 24.Ré1, Dé5+ ; 25.Dxé5 et les Blancs gagnèrent au cinquante-deuxième coup (Psachis-Barejev, Sotchi, 1987). Ou encore 8.Cf3, Cb-ç6 ; 9.Fd3, f5 ; 10.éxf6, Txf6 ; 11.Fg5, Tf7. Depuis deux ans, la suite 8.Fd3 jouit d'une grande vogue.

d) Si 8..., ç4 ; 9.Fh6, Cg6 ; 10.Fxg6, fxg6 ; 11.Fé3 avec avantage aux Blancs (Van der Wiel-Hübner, 1987). A examiner est 8..., f5 ; 9.éxf6, Txf6 ; 10.Fg5, Tf7 ou 10.Dh5, g6 ; 11.Dd1, Da5 ; 12.Fd2, Cb-ç6 ; 13.Cf3, ç4 ; 14.Cé2, Cf5!

é) Probablement supérieur à 9.Cf3, f5 ; 10.éxf6, Txf6 ; 11.Fg5, é5! ; 12.Dg3, Txf3! ; 13.gxf3, ç4.

f) 9..., h6 est dangereux pour les Noirs à cause de 10.Fxh6!, gxh6 ; 11.Dxh6, Cf5 ; 12.Fxf5, éxf5 ; 13.Ch3 (ou 13.0-0-0!, f4 ; 14.Ch3), f6 (ou *13..., f4 ; 14.0-0-0, Cé7* ; 15.Cg5, Ff5 ; 16.g4, Fé4 ; 17.Th-é1, Db6 ; 18.é6, Fg6 ; 19.Td3, abandon. Maus-Hübner, 1989) ; 14.Dg6+, Rh8 ; 15.0-0-0, fxé5 ; 16.Td3, f4 ; 17.Dh6+, Rg8 ; 18.Tg3+!! (Oll-Ulibin, Tbilissi, 1989). Si 9...,Cg6 ; 10.Cf3, Cç-é7 ; 11.dxç5!

g) Si 10.g4, Dh4 ; 11.Dxh4, Cxh4 ; 12.Fg5, Cg6 ; 13.Cf3, ç4.

h) Attendant 12.Fé2, Cf-é7 ; 13.éxf6, *Txf6 ; 14.Cg5, h6 ; 15.Cf3, Da5 comme* dans la partie Tzeshkovsky – Nikolic de Wijk aan Zee 1989 ou 15..., Df8 ; 16.g5, g6 ; 17.Dh3, é5 ; 18.Dg2, Té6 avec une position obscure (Blatny-Vladimirov, Alma Ata, 1989). Nikolic ne craint pas ici la suite 12.gxf5, çxd3 qu'il qualifie de « peu claire ».

i) Et pourtant...

j) 13..., Da5 retardait le dénouement, mais l'attaque des Blancs demeurait.

k) Mise en communication des T.

l) Un sacrifice décisif.

m) Si 18..., Rh8 ; 19.Ch4 menaçant 20.Dh6 et 20.Cg6+. Si 18..., Rf8 ; 19.Dxh7 menaçant 20.Tg7.

n) Ou 10..., Dé8 ; 11.Cg5, h6 ; 12.Cxé6, Cxé5 ; 13.Cxf8, Cxd3+ ; 14.Dxd3, Cg6+ ; 15. Dé2, Dxf8 ; 16.0-0, ç4 avec une position difficile à juger (Lau-Zysk, Budapest, 1988) ou 10..., Cb6 ; 11.a4, ç4 ; 12.Fé2, a5 ; 13.Tg1!, Dé8 ; 14.g4!, Cxa4 ; 15.gxf5, Cxf5 ; 16.Cg5, h6 ; 17.Fh5, Dç6 ; 18.Fg6, Cé7 ; 19.Ch7, Cxg6 ; 20.Cxf8, Rxf8 ; *21.Txg6, Dé8 ; 22.Dg3, abandon. Sax-Dolmatov*, 1989.

o) 12.dxç5 est aussi à envisager comme 12.Tg1.

p) Un thème que l'on retrouve dans plusieurs parties : g4-Tg1-gxf5 et Fh6.

q) Après 13..., Cxd2 ; 14.Rxd2, çxd4 ; 15.Cxd4, Fd7 ; 16.gxf5, éxf5 ; 17.é6, Fé8 rien n'est clair (Sofia, Polgar-Farago, 1989).

r) 14..., Cxd2 semble préférable.

s) Si 15..., Dxç3+ ; 16. Ré2.

t) Le même sacrifice que dans la partie Khalifman-Nikolic.

u) Si 17..., Cxg7? ; 18.Dxh7+, etc.

v) Même mise en communication des T.

w) La dernière balle.

x) Si 23..., Dxh7 ; 24.Df6+.

y) Si 29..., Rç8 ; 30. Dd8 mat et si 29..., Rb6 ; 30.Dç5+, Ra6 ; 31.Cç7 mat. Deux parties qui se ressemblent comme deux sœurs.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1390
G. KASPARIAN (1939)

I. FRITZ. 1953.

(Blancs : Rç1, Td5, Fd2, Pf6. Noirs : Ra2, Tg6, Pa4, b4.)

1.Fg5, b3 ; 2.Td2+, Ra1 ; 3.f7, Txg5 ; 4.f8=D, Tg1+ ; 5.Td1, Tg2 ; 6.Da3+, Ta2 ; 7.Td2, Txa3 ; 8.Tb2, Ta2 ; 9.Tb1 mat !

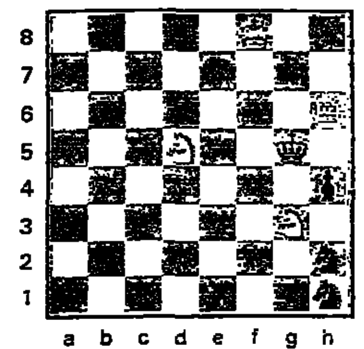
Si 3.Fé3?, b2! ; 4.Txb2, Txf6 ; 5.Fd4, *Tf1+ ; 6.rç2, a3!* ; 7.Tb1+, Ra2 ; 8. Txf1 pat.

Si 6.Td2, Tg1+ ; 7. Fd1, Tg2.

Si 7.Dç5, Th2!

Si 7... b2 ; 8.Dxb2+!, Txb2 ; 9.Txb2, a3 ; 10.Tb1+, Ra2 ; 11.Tb8, Ra1 ; 12.Rç2, a2 ; 13.Rb3!, Rb1 ; 14.Ra3+.

ETUDE N° 1391
A. GURVITCH
(1948)



BLANCS (4) : Rf8, Th6, Cd5 et g3.
NOIRS (4) : Rg5, Ch2 et h1, Pa4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE

bridge

N° 1289

LA QUATRIÈME MEILLEURE

La quatrième meilleure, qui est utilisée dans les contrats à la couleur et à Sans Atout par les champions du monde brésiliens et aussi par quelques-unes des meilleures formations américaines, fête son centième anniversaire. On en connaît bien les règles, mais pas toujours les conséquences, *même au plus haut niveau*, comme le prouve cette donne de la finale de la Sélection américaine de 1989.

	♠ A R 9 8 ♡ 10 8 3 ◊ D 8 5 ♣ D 4 3	
♠ D 7 6 5 4 ♡ D ◊ V 10 4 2 ♣ V 10 8	N O E S	♠ V 10 3 ♡ R V ◊ A R 9 3 ♣ R 9 5 2
	♠ 2 ♡ A 9 7 6 5 4 2 ◊ 7 6 ♣ A 7 6	

Voici le déroulement du coup dans les deux salles. Sud était donneur et personne vulnérable.

SALLE FERMÉE

Ouest Martel	*Nord* Pollack	*Est* Stansby	*Sud* Cohen
–	–	–	1 ♡
passe	1 SA	passe	2 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

(1 SA sur 1 ♡ : forcing ; 4 ♡ : 10 à 12 H et 4-3-3-3.)

Martel, en Ouest, ayant entamé le 5 de Pique, pourquoi le déclarant a-t-il chuté QUATRE CŒURS ?

RÉPONSE

Mark Cohen fit As Roi de Pique pour défausser un Carreau, mais, Ouest ayant fourni le 4 de Pique au second tour, il craignit qu'il n'ait un doubleton à Pique et ne coupa pas le troisième Pique. Et il chuta !

SALLE OUVERTE

Ouest Katz	*Nord* Lawrence	*Est* Weinst.	*Sud* Woolsey
–	–	–	passe
passe	passe	1 SA	2 ♡
2 ♠	3 ♡	passe	4 ♡...

Katz, en Ouest, ayant entamé la Dame de Cœur (ce qui n'est pas illogique après l'ouverture de 1 SA), comment Woolsey, en Sud, a-t-il gagné QUATRE CŒURS contre toute défense ?

RÉPONSE

Un jeu d'élimination et un placement de main à l'atout ont permis de ne perdre que trois levées : As de Cœur, As Roi de Pique (défausse Carreau), Pique coupé et Cœur qui oblige Est à prendre et à livrer la dixième levée...

RECTIFICATION PRÉCOCE

Sous le terme mystérieux de rectification précoce se cache une manœuvre classique dont voici une illustration typique. Le coup a été joué il y a quelques années au tournoi des Arcs, et la réussite du chelem (qui n'a pas été déclaré) est un véritable problème :

	♠ 8 6 ♡ 5 2 ◊ D 10 7 5 3 ♣ A 7 6 2	
♠ – ♡ R D 9 4 3 ◊ A R 8 6 4 ♣ V 9 3	N O E S	♠ D 10 ♡ A 10 8 7 6 ◊ V 9 2 ♣ D 8 5
	♠ A R V 9 7 5 4 3 2 ♡ V ◊ – ♣ R 10 4	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud Mouiel	*Ouest* X...	*Nord* David	*Est* Y...
2 ♣	2 ♡	contre	3 ♡
4 ♠	5 ◊	contre	5 ♡
5 ♠	passe	passe	passe..

Ouest ayant entamé l'As de Carreau, comment Mouiel, en Sud, a-t-il fait une levée de mieux (petit chelem) au contrat de CINQ PIQUES quelle que soit la défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

L'ouverture de « 2 Trèfles » était artificielle et indiquait un deux fort à couleur indéterminée, mais elle n'était pas forcing de manche et promettait donc de 20 à 23 points en comptant la distribution ou au moins 8 levées de jeu avec la force d'une *ouverture. La réponse de « 2 Cœurs »* promettait une main positive, mais pas nécessairement un As. Les enchères, ensuite, étaient naturelles.

COURRIER DES LECTEURS

• *Le Labyrinthe* (n° 1379). – Plusieurs lecteurs (V. Audren, P. Courty, R. Labouze...) ont découvert qu'on ne pouvait pas sortir du Labyrinthe ! « *Un labyrinthe sans issue*, écrit René Maillard, *où comment deux jeux de Carreau coupent le fil d'Ariane.* » Bravo ! En effet, dans le squeeze final à trois couleurs, Ouest peut sauver la situation en défaussant ses Carreaux qui libèrent pourtant un carreau du déclarant...

PHILIPPE BRUGNON

dames

N° 383

CRUELLE ET IMMÉRITÉE

Festival de Cannes
Open international, février 1990

Blancs : BALJAKIN (URSS)
Noirs : GUINARD (France)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-22	27. 44-39	2-7!
2. 38-32(a)	12-18	28. 39-34	18-23!(l)
3. 31-26	19-23	29 41-37	12-18
4. 28x19	14x23	30. 43-39	7-12
5. 32-28(b)	23x32x	31. 39-33(m)	28x39
6. 37x28	10-14	32. 34x43	23-28!(n)
7. 41-37	5-10	33. 43-39	16-21!
8. 43x38	7-12	34. 38-33	17-22
9. 48-43(c)	1-7	35. 26x17	12x21!(o)
10. 46-41	18-23(d)	36. 39-34(p)	28x39
11. 28x19	14x23	37. 34x43	22-28!(q)
12. 35-30	20-25	38. 31-26	18-22
13. 30-24!(e)	12-18(f)	39. 26x17	22x11
14. 40-35(g)	7-12	40. 36-31	8-12
15. 34-30!(h)	25x34	41. 31-27	13-18
16. 39x30	13-19(i)	42. 37-31	18-23
17. 24x13	8x19	43. 31-26	4-9!(r)
18. 44-39	9-13	44. 43-39	9-13
19. 45-40	10-14	45. 39-34	13-18
20. 40-34	15-20	46. 34-29(s)	23x34!(t)
21. 30-25	20-24	47. 30x39	11-17
22. 34-29!(j)	23x34	48. 42-38	24-29(u)
23. 39x30	22-28!(k)	49. 35-30	6-11
24. 33x22	17x28	50. 27-21	11-16(v)
25. 37-31	11-17	51. 30-24!(w)	29x20(x)
26. 50-44	3x8	52. 38-33	abandon(y)

NOTES

a) Le grand maître international soviétique ne retient pas le début hollandais abordé dans plusieurs chroniques de la rubrique et dont l'une des multiples variantes est 2. 37-32 (12-18) ; 3. 41-37 (7-12) ; 4. 46-41 (1-7) ; 5. 31-26 (19-23) ; 6. 28x19 (14x23) : 7. 32-28 (23x32), etc.

b) Ce début, très peu pratiqué, est retenu pour la première fois dans la rubrique. Au deuxième temps, en effet, les Blancs ne jouent généralement pas 2. 38-32 mais 2. 37-32 comme nous l'avons vu dans de nombreuses parties. Le GMI soviétique veut-il créer le doute dans l'esprit du GMI français ? Le championnat du monde 1986 offre cependant un exemple de début identique jusqu'au cinquième temps où les Blancs, conduits par le maître africain Kouame face au maître néerlandais Vernin, poursuivirent par 5. 34-29 (23x34) ; 6. 40x29 (7-12) ; 7. 32-28 (10-14), etc.

c) Jadis, les théoriciens recommandaient 9. 49-43 de préférence à la mise en action du pion pivot 48 dans ce type de stratégie de contrôle du centre.

d) Coup agressif pour le contrôle du centre.

e) Ce pion taquin interdit, notamment, d'une part 13. ... (9-14) ; 14. 24-20 (15x24) ; 15. 34-29 (23x34) ; 16. 40x27! raflé cinq pions et plus, et d'autre part, 13. ... (10-14) ; 14. 24-19 (13x24) ; 15. 33-29 (24x33) ; 16. 39x10, etc., +.

f) Le seul.

g) Interdit toujours 14. ... (9-14) et 14. ... (10-14).

h) Baljakin maintient la tension en créant un danger par 24-20 ou 24-19.

i) Contraints à un jeu défensif les conduisant à affaiblir leur bastion central, les Noirs se sont vus interdire : 16. ... (10-14) ; 16. ... (9-14) ; 16. ... (23-29) [car 17. 30-25 (29x20) ; 18. 25x5,+)] ; 16. ... (22-27) et 16. ... (16-21).

j) Une série de coups de position destinés à neutraliser l'aile gauche des Noirs et ponctués par cet échange qui interdit l'occupation du centre (18-23).

k) Les Noirs réagissent avec sang-froid et courage en tentant ainsi de prendre l'initiative par cette profonde pénétration au centre.

l) Les Noirs ne subissent plus sur cette série de coups justes et occupent *même mieux le terrain.*

m) Conséquence de cette évolution du jeu : les Blancs sont contraints à un jeu défensif en chassant, provisoirement, sur ce repli, l'avant-poste à 28.

n) Le maître français récidive en bien.

o) Toute la précision requise pour épauler l'avant-poste.

p) Nouvelle conséquence pour le GMI soviétique : second mouvement défensif.

q) Un acharnement exemplaire dans cette nouvelle maîtrise de la case 28. On peut dès maintenant s'interroger sur les chances du tier titré conducteur des Blancs : la structure de la formation du GMI soviétique paraît avoir subi une... implosion !

r) Toujours les coups justes, la moindre imprécision risquant de compromettre irrémédiablement l'avantage positionnel.

s) Merveilleux jeu défensif du Soviétique au bord du naufrage.

t) Encore le coup juste car si 46. ... (24x33) ; 47. 30-24 (19x30) ; 48. 35x24 puis 24-20, etc., les Blancs passent à dame.

u) 48. ... (28-32) serait contré par le collage 49. 25-20.

v) Effroyable, impensable à ce niveau et après une si belle prestation !

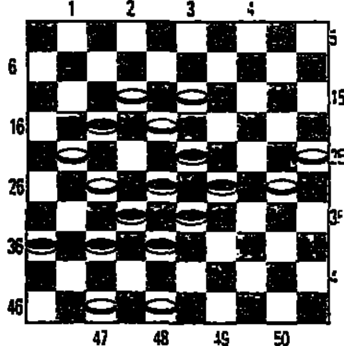
w) L'issue inattendue, cruelle, imméritée.

x) Si *51. ... (19x30) ; 52. 25x32*, etc., +.

y) Puisque (16x27) ; 33x15, plus sur cette rafle de quatre pions.

• SOLUTION: 21-16! (17x19) 27-21! (23x12) 47-42! (38x47) 21-17 (12x21) 16x38 (33x42) 30-24 (29x20) 25x41!!, +. Clef de voûte parfaite.

PROBLÈME
G. POST (Villeurbanne)
Avril 1990



Les Blancs jouent et gagnent. Le grand maître problémiste G. Post m'a dédié cette récente composition conçue, à travers cette marque d'amitié, à l'intention des amoureux de la belle problématique. Sur le thème « la clef de voûte ». Comme le souligne l'auteur « *L'originalité est dans le fait que la clef de voûte est constituée par un unique pion et que les Blancs ne vont jamais à dame.* » ! Le motif « La clef de voûte » signifie, ajoute l'auteur « *qu'une seule pièce blanche vient bloquer tout l'édifice des Noirs* ». Les Néerlandais, précise-t-il, l'ont exploité avec Van der We... (1931) et L. Schut (1935).

JEAN CHAZE...

mots croisés

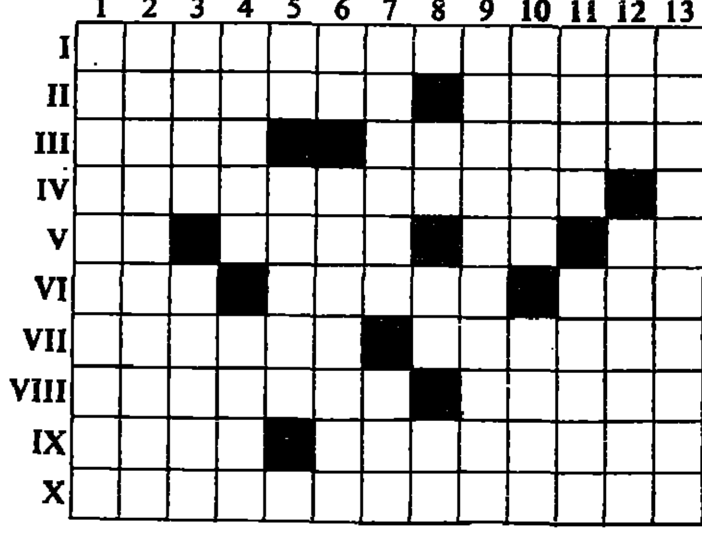
N° 618

Horizontalement

I. Petite mais mondialement connue pour un de ses numéros. – II. A reçu de l'aide. Vous pouvez y trouver un bon armagnac. – III. Maintenant, on voit presque le jour au travers. Evoquées par la parole ou par l'écriture. – IV. Appartiennent au passé ou au devant. – V. Conjonction. Bruits significatifs. Une carte à jouer. Possessif. – VI. Toujours grand, hélas ! A l'œil, sans trop d'inconvénients, espérons-le. Père d'élus. – VII. Fis mijoter dans son jus. Les hommes, par exemple ? – VIII. Pressée. En Belgique. – IX. Une île, forcément... Trébuchent sur les mots. – X. Ne concernent pas encore les écoliers.

Verticalement

1. Elle est toujours partante. – 2. S'obstinent. – 3. Mesure. Appelle. – 4. Viennent inévitablement au bon comme au mauvais moment. Passé. – 5. *Pronom. Ce n'est pas le mauvais cheval.* – 6. Adverbe. Engageai. – 7. Si l'on commence par le commencement. Pour les cabinets. – 8. Article. Voyelles. Pronom. – 9. Ce que font les calomniateurs. – 10. On en voit peu. Il ne pourra peut-être pas cacher sa peine. – 11. Savourées. Comme des punaises en un sens. – 12. Village. Il protège et l'Etat désormais le protège. – 13. Volontés révisables.



SOLUTION DU N° 617

Horizontalement

I. Délit d'initié. – II. Exécré. Angon. – III. Patoisant. DC. – IV. Oman. Sitelle. – V. Silènes. Rien. – VI. In. Sereine. – VII. TAT. Tréma. Pé. – VIII. Atossa. Pilou. – IX. Iéna. Gaussés. – X. Rudoient. Ote. – XI. Erubescences.

Verticalement

1. Dépositaire. – 2. Examinateur. – 3. Létal. Tondu. – 4. Icônes. Saob. – 5. Tri. Nets. Ie. – 6. Desserrages. – 7. Aisée. ANC. – 8. Nant. Imputé. – 9. Internais. – 10. Tg. Lie. Lsoc. – 11. Iodle. Poète. – 12. Encenseuses.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés®

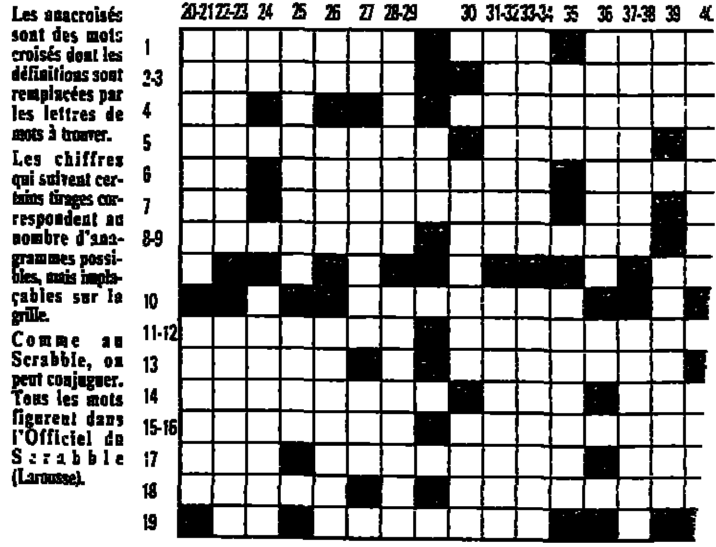
N° 620

Horizontalement

1. EFIMSTU. – 2. AAIMNUX. – 3. EEIMMOR (+ 1). – 4. ACEEMMOT. – 5. EIILMPQU. – 6. AAEILORV (+ 1). – 7. EGIRRSSU (+ 1). – 8. AEEIRST (+ 3). – 9. EEEILR. – 10. AABEEST. – 11. AEIIPSS (+ 1). – 12. BBEEMORU. – 13. BEEORTU (+ 3). – 14. AAADINTT. – 15. ENRRSUY. – 16. ACDEILOT. – 17. ACEEEIPR. – 18. ACEEHLNR. – 19. AEEISSS.

Verticalement

20. AAFIILLM. – 21. ACEGNS (+ 2). – 22. EIMNNTU. – 23. AENPRSU. – 24. AAERRTUV. – 25. EILMOPRR. – 26. DEEEIRS (+ 2). – 27. AADIQSS. – 28. EELPSUX. – 29. BEIOPSTY. – 30. EEIIRRT. – 31. EEGIMMR. – 32. BCEEHMOR. – 33. EILMMOS (+ 1). – 34. BEEEOSTU. – 35. EINOSTU. – 36. ACDEEIPZ. – 37. EEILLOR (+ 1). – 38. ABEELRT (+ 4). 39. BEELLMOR. – 40. AEEEGNRT (+ 2).



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.
Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.
Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

SOLUTION DU N° 619

1. SENSITIF. – 2. ADOUBES. – 3. DIGRESSA (DEGRISAS). – 4. LOUVOIES. – 5. GREERAS (GRESERA...). – 6. URANISME (NUMERISA...). – 7. TRAYEUR. – 8. ANNOTAT (TATONNA). – 9. REPENTIE (EPIERENT REPEINTE EPREINTE). – 10. EMERISEE. – 11. REESSAIE. – 12. VASARDE, sablonneuse et vaseuse. – 13. NUMERISE (MENUISER...). – 14. URGERENT. – 15. PRAGOISE. – 16. ICAUNAIS, de l'Yonne. – 17. ANESSES (ASSENES). – 18. SATURNE (NATURES SAURENT). – 19. RETIVETE. – 20. SULFURA... 21. GROUPIES (PIROGUES) 22. RANCŒUR (ENCOURRA... 23. NEUVAIN. – 24. NEIGEAI... 25. IRONISTE (ETIRIONS I... RIONS). – 26. SERINER (RESIN... INSERER). – 27. INNEITE... 28. FISSES. – 29. ARGOTIER, connait, parle l'argot (RETROA... – 30. PICARDAN. – 31. OSERA... – 32. SIEGEAI. – 33. BARBET... guimpe. – 34. REXISTE (EXIST... – 35. SUSURRE. – 36. DETRE... (DESERTES DESSERTE).

MICHEL CHARLEMA... et MICHEL DUG...

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Paule et Maurice NIVAT

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Céline,

le 10 juin 1990,

chez Jean-Luc et Nathalie.

26, rue du Poitou,
94550 Chevilly-Larue.

Mariages

– **Claude FRANCK**
et Isabelle GALLIMARD

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité,

le samedi 2 juin 1990,
à Pressagny-l'Orgueilleux.

Décès

– Mme Louis Blanchard,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BLANCHARD,

survenu à Manosque, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à *Montfuron, le lundi 18 juin* 1990.

– La faculté de droit et sciences économiques de Brest
a la grande tristesse de faire part du décès survenu le 8 juin 1990, à l'âge de quarante-six ans, de

Pierre COLLET
maître de conférences
en sciences économiques.

– Mme Paulette Dénerier,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Edouard DÉNERIER,

survenu, le 14 juin 1990, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 21 juin 1990, à 14 h 15, en l'église de la Faisanderie de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), suivies de l'inhumation au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine.

27, rue de la Paix,
94290 Villeneuve-le-Roi.

– La direction générale et le personnel de Chargeurs Textile ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Louis LIEGEOIS,
directeur du personnel
de la division tissus d'habillement
de Chargeurs Textile,

survenu le 12 juin 1990, dans sa quarante-sixième année.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 15 juin à 16 heures à Gavres (56), et une messe sera dite le jeudi 21 juin, à 12 h 15, en l'église Saint-Augustin, chapelle de la Sainte-Vierge, Paris-8e.

Chargeurs Textile,
3, boulevard Malesherbes,
75008 *Paris.*

– Mme Marie-Françoise
Osso Fontaine,
sa fille,
M. Pierre Fontaine,
M. Claude Wagon
et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès subit de

Nicole OSSO,
née Rischmann,

survenu le 26 mai 1990, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le vendredi 1er juin 1990, à Ploërmel (Morbihan).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean-François Pintat,
Mme et M. Xavier Pintat
et leur fils Julien,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-François PINTAT,
maire de Soulac-sur-Mer,
vice-président
du conseil régional d'Aquitaine,
sénateur de la Gironde,
président national
du Mouvement national
des élus locaux.

Ses obsèques ont été célébrées en la basilique Notre-Dame-de-Fin-des-Terres de Soulac-sur-Mer.

(*Le Monde* du 16 juin.)

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre à tous les messages de sympathie qui leur ont été adressés,
Madeleine Guicheney
et ses enfants
remercient tous ceux qui, si nombreux, ont partagé leur peine à la mort du

docteur Pierre GUICHENEY.

Si vous voulez rendre hommage à son action, vous pouvez contribuer à la poursuite de la formation médicale Santé et sciences humaines qu'il avait créée à Rennes.

La Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris, recueillera vos dons.

62, rue Saint-Gilles,
53410 Le Bourgneuf-la-Forêt.

– Mme Jospin
Et toute sa famille,
particulièrement sensibles aux regrets manifestés à la disparition de

Robert JOSPIN,

dont la personnalité a marqué tant de gens, adressent leurs remerciements émus à tous.

Anniversaires

– *Le 19 juin* 1989,

Christian DABLANC,
préfet de la région Midi-Pyrénées,

a quitté les siens.

Pour le premier anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur, 1 *bis*, place des Saussaies, 75008 Paris.

Communications diverses

– **« L'adhésion au Front national ».** – Birgitta Orfali, psychosociologue, se *demande, dans son ouvrage paru aux* éditions Kime, comment et pourquoi les individus sont mobilisés par des discours mythiques. Débat avec l'auteur au Cercle Bernard-Lazare, le jeudi 21 juin, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

– M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (groupe technologie de l'information de l'Association des anciens de Sciences Po), fera une conférence sur le thème : « La protection des libertés face à l'évolution des technologies », le 20 juin, à 19 h 15, au pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris-4e.
Entrée 160 francs. Cocktail. Inscriptions au (1) 45-48-91-62.

– **Prix Jacques-Gautier.** – Les prix Jacques-Gautier ont été attribués, le 12 juin 1990, à deux jeunes créateurs de bijoux contemporains :
Premier prix : Roger de Nicolaï ;
Deuxième prix : Carla Hermann ;
Prix d'encouragement : Fernando Peteira ;
Prix d'encouragement européen : Domiani Wassiliki.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 22 juin, à 9 h 30, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste-Dumas, escalier L (Sorbonne), Mlle Clotilde Kai Bai : « Organisation spatiale de la distribution des *produits* vivriers *agricoles.* Réflexions à partir de l'exemple de la Côte-d'Ivoire ».

– Université Paris-IX (Dauphine), le vendredi 22 juin, à 15 heures, salle D-520, *M.* Jean-Michel Zakioian : « *Modèles* autorégressifs à seuil de séries chronologiques ».

– Université Paris-IV, le lundi 25 juin, à 9 h 30, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, M. Vincent Serverat : « L'être et la joie : la philosophie du Ramon Llull dans le « libre d'Amic E. Amac ».

– *Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne)*, le mardi 26 juin, à 14 h 30, amphithéâtre-III, centre Panthéon, Mme Claudine Engel-Tiercelin : « Le problème des Universaux chez C.S. Peirce ».

– Université Paris-IV, le mardi 26 juin, à 14 h 30, CIEF, salle 405, 3e étage, M. Ghazi Ghazayel : « Les problèmes de l'identité culturelle dans la littérature libanaise d'expression française (1975-1987) ».

– Université Paris-IV, le mercredi 27 juin, à 14 heures, amphithéâtre Michelet, escalier A, 46, rue Saint-Jacques, M. François Trottet : « L'expérience du temps chez Henri Michaux ».

– *Université Paris-IV (Paris-Sorbonne)*, le mercredi 27 juin, à 9 h 30, amphithéâtre Quinet, escalier A, 46, rue Saint-Jacques, Mme Virginie Luc-Grange : « Portrait de Michel Leiris, par André Masson, Pablo Picasso, Alberto Giacometti, Francis Bacon ».

– Université Paris-VII, le mercredi 27 juin, à 9 h, salle des thèses, rez-de-chaussée de la tour 25, Mme Nora Chaouia : « Mouvement ouvrier, mouvement syndical en Algérie (1919-1954). Essai d'histoire sociale ».

– Université Paris-IV, le jeudi 28 juin, à 9 h 30, au CREPIF, 191, rue Saint-Jacques, M. Ibrahim Suleiman : « Le commerce dans l'espace urbain du Nigéria : l'exemple de Maiduguré ».

– *Université Paris-Sorbonne* (Paris-IV), le jeudi 28 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Quinet, escalier A, 46, rue Saint-Jacques, Mlle Marie-Odile Marchais : « Le travail de Roger Vercel ».

– *Université Paris-IX (Dauphine)*, le vendredi 29 juin, à 14 heures, salle D-520, M. Jean-François Léon : « Etudes mathématiques de quelques problèmes issus de la physique ».

– *Université Paris-I* (Panthéon-Sorbonne, le vendredi 29 juin à 15 h 30, amphithéâtre Bachelard, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie Gerson (Sorbonne), Mlle Soo-Yun Chun : « La propagande républicaine et la question paysanne au début de la IIIe République ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, le samedi 30 juin, à 9 heures, Mme Claudie Weill : « Les étudiants russes en Allemagne 1900-1914 ».

loto — TIRAGE DU LOTO N° 24 DU SAMEDI 16 JUIN 1990

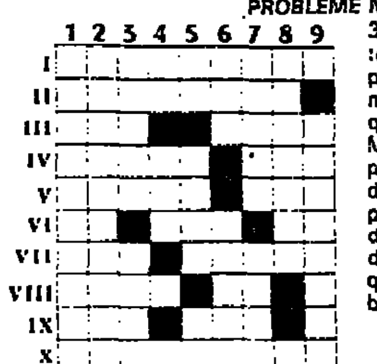
15 22 29 31 41 43 — 34 (numéro complémentaire)

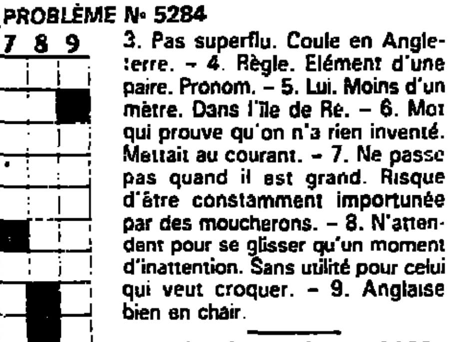
PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 : MERCREDI 20 JUIN 1990 À 20 H 35 ET SAMEDI 23 JUIN 1990 À 20 H 35 — 36 15 LOTO

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante
6 bons n°	4	1 638 295,00 F
5 bons n° + complémentaire	31	110 795,00 F
5 bons n°	1 142	9 320,00 F
4 bons n°	73 170	148,00 F
3 bons n°	1 449 087	11,00 F
Bonus du samedi	121 048	
3 bons numéros + complémentaire		11,00 F × 2 = 22,00 F

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5284





HORIZONTALEMENT

I. Peuvent se contenter de flageolets au début de leur carrière. – II. Appareil permettant de broyer et *de déchirer.* – III. *Pour une Japonaise qui doit se mettre la ceinture.* Fit briller. – IV. Patrie de Lazare Carnot. Au monde. – V. Points sur les « i ». Pas annoncés. – VI. Romains pour Henri. Convien*dra. Participe qui évoque des* éclats. – VII. Napperon. Compact. – VIII. Pas altérée. N'est parfois qu'un filet. – IX. Baie du Japon. Coule en Suisse. – X. Un pas à droite, un pas à gauche. – XI. Sou*mise à une épreuve.*

VERTICALEMENT

1. Un mot parfois utilisé quand on parle pour la façade. – 2. Dont on n'a pas accouché facilement. – 3. Pas superflu. Coule en Angleterre. – 4. Règle. Elément d'une paire. Pronom. – 5. Lui. Moins d'un mètre. Dans l'île de Ré. – 6. Mot qui prouve qu'on n'a rien inventé. Mettait au courant. – 7. Ne passe pas quand il est grand. Risque d'être constamment importunée par des moucherons. – 8. N'attendent pour se glisser qu'un moment d'inattention. Sans utilité pour celui qui veut croquer. – 9. Anglaise bien en chair.

Solution du problème n° 5283
Horizontalement

I. Chatières. Moral. – II. Aubin. Oseraie. – III. Urus. Eus. Assise. – IV. Cessantes. Oeta. – V. Euglène Rue. – VI. Enrêner. Cahiers. – VII. Me. Sève. Haïs. Is. – VIII. Age. Lente. Sensé. – IX. Râ. Piété. Strass. – X. Tiens. Mutée. – XI. Mitre. Apres. Fur. – XII. Oves Ais. Pesa. – XIII. Témoins. Siroter. – XIV. Us. Note. Il. Rusé. – XV. Pênes. Célés.

Verticalement

1. Cauchemar. Motus ! – 2. Hure. Négatives. – 3. Abuser. Item. – 4. Tissues. Personé. – 5. In. Agneline. Ion. – 6. Enlevées. Ante. – 7. Routèrent. Aisés. – 8. Essen Temps. – 9. Se. Sèche. Ur. Sic. – 10. Ra. Aa. Stérile. – 11. Masochistes. – 12. Oise. Isère. Pore. – 13. Reître. Na. Fétus. – 14. Saurisseuses. – 15. Lie. Esses. Rares.

GUY BROUTY

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 29 JUIN

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Cinéma français des années trente : Gaspard de Besse (1935), d'André Hugon, 16 h. Cinéma allemand des années vingt : le Trésor (1922-1923) de Georg-Wilhelm Pabst, 19 h ; la Terre qui flambe (1922), de Friedrich Wilhelm Murnau, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : le Jour se lève dans le Nord (1937, v.o. s.t.f.), d'Olov Dalgard, 14 h 30 ; la Bande de Norrtull (1923), de Per Lindberg, 17 h 30 ; la Terre de nos ancêtres (1973, v.o. s.t.f.), de Rauni Mollberg, 20 h 30

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

De Gaulle à l'écran : 1946 -1957 : du pouvoir au désert : Actualités Gaumont, 14 h 30 ; Actualités Gaumont. Mon Général -du rassemblement au désert (1980) d'Olivier Guichard, 16 h 30 ; la IVe République (1977) de Daniel Lander, 18 h 30 ; la Guerre d'Algérie (1984) de Peter Batty, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

OH, QU'ELLES SONT NOIRES LES NUITS SUR LA MER NOIRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.f.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

APARTMENT ZERO (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e (42-26-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94)

AU BONHEUR DES CHIENS (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BLANCHE NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DARK ANGEL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; *Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).*

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ÉTÉ DES ROSES BLANCHES (Youg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GLORY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GUNMEN (Chin., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MA MÈRE... MON AMOUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MARCHÉ SEXUEL DES FILLES (*) (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT *(irlandais, v.o.)* : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES NOCES DE PAPIER (Can.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA SERVANTE ÉCARLATE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Club, 9e (47-70-81-47) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34)

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

TUMULTES (Fr.-Bel.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40)

UNE CHANCE POUR TOUS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ABE SADA (*) (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BARRIÈRE DE CHAIR. (*) Film japonais de Seijun Suzuki, v.o. : La Bastille, 11e (43-07-48-60).

BLACK RAINBOW. Film américain de Mike Hodges, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EINSTEIN JUNIOR. Film australien de Yahoo Serious, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE T'AIME A TE TUER. Film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

J CONTRE LE VOLCAN. Film américain de John Patrick Shanley, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

KILL ME AGAIN. (*) Film américain de John Dahl, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PROVINCIAL. Film français de Christian Gion : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOUCHE PAS A MA FILLE. Film américain de Stan Dragoti, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 JUIN

« Les salons de la Cour des comptes », 10 h 15, métro Concorde, sortie rue Saint-Florentin (M. Banassat).

« Montmartre : cité d'artistes, jardins cachés et folies », 10 h 30 et 14 h 30, métro Abbesses (M. Pohyer).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 ; « Une heure au Père-Lachaise », 15 heures, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« La chapelle du Val-de-Grâce et le couvent des Bénédictins anglais », 11 heures, 1, place Alphonse-Laveran (D. Bouchard).

« L'île Saint-Louis, quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle », 14 h 30, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Les riches heures du vieux Montmartre. Vieilles maisons et peintres célèbres », 14 h 15, sortie métro Abbesses (I. Hauller).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (P.-Y. Jaslet).

« Le Val-de-Grâce, souvenirs d'Anne d'Autriche », 14 h 30, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« Hôtels célèbres du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-Visites).

« Le Marais de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon, 14 h 30, église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine (M.-G. Leblanc).

« Wright of Derby », 14 h 30, entrée de l'exposition, Grand Palais (Paris et son histoire).

« L'art des jardins : évocation du château de Saint-Cloud dans son musée et ses jardins », 15 heures, pont de Saint-Cloud, terminus des autobus 52 et 72.

« De l'ancienne abbatiale Sainte-Geneviève à la création révolutionnaire du Panthéon : histoire et architecture », 15 heures, place du Panthéon, devant la mairie (Monuments historiques).

« L'Institut de France, la coupole, les cinq académies », 15 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).

« Le cimetière de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Ars conférences).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

DIMANCHE 1er JUILLET

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« Grande Arche et quartier de La Défense », 11 heures et 14 h 30, RER La Défense, sortie L (M. Pohyer).

« Exposition James Ensor », 11 heures, Petit Palais, dans le hall (D. Bouchard).

« L'abbaye de Saint-Denis et les tombeaux des rois de France », 14 h 15, portail de la basilique (Lutèce-Visites).

« Le cimetière de Picpus, souvenirs de la Terreur », 15 heures, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

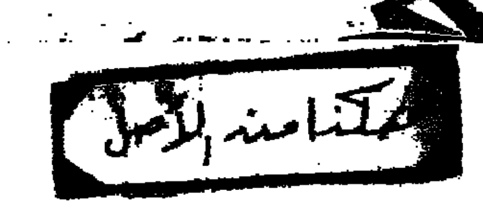
« Sous la coupole de l'Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 1er JUILLET

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Renouvellement de tout l'être (corps, âme, esprit) », par C. Marquand ; « Les tests psychologiques », par Natya.

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Le vrai comte de Saint-Germain », par Jean Prieur (Usfipes).



COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

• La Belgique, fidèle à sa réputation d'équipe trouble-fête, pavoise • Le Brésil, ultra-défensif, assure sans séduire • Les Pays-Bas, repus et mal dirigés, piétinent devant l'Angleterre • A Cagliari, au-delà de quelques incidents d'avant-match, la police a bien contrôlé les hooligans • L'arbitrage, toujours sujet à polémique, pourrait se professionnaliser •



Les Pays-Bas à l'orange

Un nouvel entraîneur, des stars fatiguées

Les Néerlandais, champions d'Europe en titre, déçoivent en Italie

• **GROUPE F :**
Angleterre et Pays-Bas : 0-0.

CAGLIARI

de notre envoyé spécial

« *Les grandes équipes ne meurent jamais* », assure le dicton. Et le dicton se trompe. Vaste mensonge que cette *prétendue immortalité*. A l'instar des vieux soldats, les grandes équipes finissent aussi par s'éteindre. Les hommes vieillissent. Le jeu prend des rides. Et seul le souvenir d'une gloire passée entretient l'illusion d'éternité pour quelques admirateurs inconsolables.

Les Pays-Bas, superbes champions d'Europe des nations en 1988, seraient-ils sur le point de vivre pareille mésaventure ? Tenus en échec par l'Angleterre (0-0), samedi 16 juin à Cagliari, quelques jours après un premier match nul peu glorieux face aux Egyptiens (1-1), les Néerlandais déçoivent depuis le début de ce tournoi dont ils faisaient pourtant figure de vainqueurs potentiels. Aujourd'hui, alors qu'un bon résultat contre la République d'Irlande, jeudi 21 juin à Palerme, *devient impératif pour assurer la* qualification, le doute est de mise dans l'entourage de la sélection orange.

Bien sûr, les optimistes rappellent à juste titre que l'Italie, avant d'être *sacrée championne du monde en* Espagne en 1982, avait, elle aussi, connu un médiocre premier tour. Ils se veulent rassurants et soulignent que les formations trop impressionnantes en début de compétition s'essoufflent souvent par la suite. Mais les plus pessimistes – qui sont également les plus nombreux – savent bien que cette équipe accumule trop de handicaps pour prétendre tenir au Mondiale un rôle digne de son rang.

Depuis le mois de juin 1988 et sa finale victorieuse contre l'URSS, elle n'a cessé de se désagréger, minée qu'elle était par des dissensions internes. Les piètres performances actuelles ne sont en fait que la conséquence d'une série de conflits humains au sein d'une équipe qui *présente pourtant un extraordinaire* panel de vedettes internationales avec des joueurs comme Ruud Gullit, Marco Van Basten, Frank Rijkaard (tous trois au Milan AC) ou Ronald Koeman (FC Barcelone).

Le conflit le plus *significatif éclata* le 28 mars dernier, soit un peu plus de deux mois avant le début du Mondiale. Thijs Libregts, sélectionneur depuis deux ans, fut limogé. Explication officielle : il prônait un jeu trop défensif. Raison officieuse : ses relations avec les joueurs, en particulier les vedettes, étaient désastreuses.

Les stars font la loi

Il apparut, en effet, très vite que les stars avaient joué un rôle essentiel dans cette éviction, votée à l'unanimité moins deux abstentions par l'ensemble des internationaux. *Ruud Gullit, chef de file du football* néerlandais et chantre de l'antiracisme, aurait reproché aussi au technicien des propos haineux à l'égard des joueurs de couleur, jugés trop « *fainéants* ». L'affaire tourna à la polémique. Thijs Libregts obtiendra 180 000 dollars d'indemnité et accusera certains joueurs (en fait les « Milanais ») de décider de tout.

Deux semaines plus tard, un nouveau sélectionneur était nommé : Leo Beenhakker, quarante-sept ans, entraîneur de l'Ajax d'Amsterdam après avoir été celui du Real Madrid mais aussi des... Pays-Bas lors des éliminatoires du *Mundial 1986*. A l'époque, il n'avait pu faire qualifier son équipe pour le Mexique.

Cette nomination régla-t-elle les conflits en cours ? Pas le moins du monde. Le nouveau patron ne fait pas l'unanimité. Nombre de joueurs, parmi lesquels, une nouvelle fois, les « piliers » comme Marco Van Basten, lui préféreraient Johan Cruyff, gloire nationale et entraîneur du FC Barcelone. Cette réticence d'une partie du groupe vis-à-vis de Beenhakker est rendue publique. Celui-ci *débarque en terrain miné. Il lui reste* un mois pour préparer sa sélection et réduire les sceptiques. Vaste entreprise.

Sa tâche s'avère d'autant plus délicate que des problèmes techniques *viennent se greffer sur* les caprices des uns et des autres. En effet, si les stars font la loi dans la coulisse, elles sont de moins en moins capables de l'imposer sur le terrain. Ruud Gullit, indisponibie pendant dix mois à la suite d'une grave blessure au genou, est loin d'avoir retrouvé son meilleur niveau. Marco Van Basten et Frank Rijkaard, *usés par une dure saison* avec le Milan AC (vainqueur de la Coupe d'Europe des clubs champions, *deuxième du championnat* d'Italie), ne sont guère mieux lotis.

Or, sans ces trois joueurs essentiels, les Pays-Bas sont condamnés à la médiocrité. Leur prestation de samedi à Cagliari contre des Anglais *qui auraient dû l'emporter* (deux buts leur ont été refusés) a confirmé cette dangereuse dépendance. Un Gullit aux allures pataudes et poussives, un Van Basten perdu sur le front d'une attaque désorganisée... Les six à sept mille supporters tout d'orange vêtus qui avaient rallié la Sardaigne n'ont pas reconnu leur équipe de 1988.

Il n'en faudrait pas beaucoup plus pour que, du terrain, la polémique reprenne le chemin des vestiaires. Après la partie, Gullit ne se plaignait-il pas d'avoir reçu bien peu de ballons de la part de son milieu de terrain ? Quant à Leo Beenhakker, il éprouve, de plus en plus, des difficultés à déguiser cette mauvaise entrée en matière en une « *simple période de rodage* ».

Il semble surtout que cette formation souffre d'un mal chronique dans le football hollandais : l'absence d'un leader « moral » capable de maîtriser l'ensemble d'un groupe composé de si nombreuses vedettes, de canaliser le talent de jeunes gens toujours soucieux d'indépendance au pays des « provos » et de la *tolérance érigée en règle* de vie.

Rinus Michels, le légendaire entraîneur qui a mené cette même *équipe au titre européen, l'avait* bien compris, lui qui s'efforçait constamment d'imposer son autorité. Lec Beenhakker n'a pas le même profil. Johan Cruyff, de par son prestigieux passé et son statut d'idole, l'aurait sans doute eu davantage.

Faute de trouver un véritable patron sur le banc de touche, l'équipe des Pays-Bas voudrait bien le dénicher dans ses propres rangs. Mais, là encore, personne ne se détache.

Toute l'équipe se cherche donc un guide. Faute de le trouver à temps, elle pourrait s'éteindre sur une nouvelle désillusion en Coupe du monde. Comme en 1974 (finale perdue contre la RFA) et en 1978 (finale perdue contre l'Argentine), les Pays-Bas, pays de quatorze millions d'habitants, disposent d'un potentiel énorme mais semblent incapables de franchir le dernier palier.

PHILIPPE BROUSSARD

HORS-JEU

Moindre mal à Cagliari

CAGLIARI

de notre envoyé spécial

Le match entre l'Angleterre et les Pays-Bas, samedi 16 juin, à Cagliari, considéré comme une rencontre à hauts risques par les policiers italiens, n'a pas donné lieu à *la « troisième guerre mondiale »* promise par certains journaux populaires *britanniques. Les supporters néerlandais* se sont montrés d'une sagesse absolue. Quant aux *Anglais, ils se sont simplement* distingués avant la partie en affrontant les forces de l'ordre dans un quartier résidentiel.

Ces incidents, brefs mais très violents, risquent malgré tout *de retarder le retour des clubs* anglais dans les compétitions européennes de clubs dont ils sont écartés depuis le drame du Heysel (trente-neuf morts à Bruxelles en mai 1985). Ils ont éclaté vers 18 h 15 alors qu'un cortège d'environ deux mille Anglais se rendait de la gare au stade. Bloqués sur un boulevard par des policiers anti-émeutes qui n'avaient prévu aucune escorte, certains supporters ont commencé à provoquer les forces de l'ordre en lançant des pierres. Les policiers, particulièrement nerveux, ont aussitôt lancé des grenades lacrymogènes.

Six à sept cents jeunes gens se sont ensuite dirigés vers un quartier résidentiel, brisant des *pare-brise et des vitrines de* magasins. A plusieurs reprises, les policiers ont dû rebrousser chemin *sous les jets de pierres et de bouteilles. Vers 18 h 35*, sur une avenue proche du stade, ils parvenaient à *encercler les perturbateurs. A l'issue* d'une charge violente, ils interpellaient deux cents Anglais, *réfugiés* dans une station-service. Une dizaine de personnes (huit supporters et deux policiers) ont été blessées lors de ces échauffourées et ont dû attendre vingt minutes l'arrivée de la première ambulance.

Sept arrestations, dix blessés... « *Le bilan est globalement positif* », déclarait en fin de soirée un responsable de la police. Mais le plus grand échec du jour est sans doute celui de la police britannique. Contrairement à ce que prétendaient certains responsables volontiers alarmistes, aucun *rendez-vous* n'avait été fixé entre « durs » anglais et néerlandais.

De même s'étaient-ils montrés présomptueux en assurant les autorités italiennes que certains jeunes connus de leurs services ne seraient pas en Sardaigne. Des supporters londoniens, notamment *du club de Chelsea*, réputés pour leurs idées d'extrême droite, ont en *effet favorisé les affrontements*. Venus spécialement pour ce match, certains d'entre eux sont repartis dès dimanche en Angleterre et projettent de revenir pour les huitièmes de finale si l'Angleterre se qualifie.

Ph. Br.

« Le Mondiale doit être arbitré par les meilleurs »

Entretien avec M. Roger Machin membre de la commission d'arbitrage de la FIFA

M. Roger Machin était, samedi 16 juin, dans les tribunes du stade génois, un spectateur très *attentif du match Suède-Ecosse*. Sa mission ? Juger l'arbitrage du Paraguayen Carlos Maciel. En ce début de Mondiale, alors que l'arbitrage est sujet à polémique, le rôle de ces inspecteurs de la FIFA est primordial dans la désignation des hommes qui arbitreront la *seconde partie de la compétition*.

GÊNES

de notre envoyé spécial

« Comment améliorer la qualité de l'arbitrage pendant la Coupe du monde ?

– Le problème que nous rencontrons dans *toutes les grandes compétitions internationales*, c'est le manque de collaboration entre l'arbitre *et ses juges* de ligne. Faut-il créer des arbitres de touche spécialisés comme le suggère M. Joseph Blatter, secrétaire général de la FIFA ? Dès 1982, après la coupe du monde en Espagne, puis à nouveau en 1986, j'avais adressé un rapport à la FIFA préconisant notamment la mise en place de trios homogènes d'arbitres Des arbitres ayant l'habitude d'évoluer ensemble au plus haut niveau. Il est temps de bouleverser les traditions. M. Blatter a fixé la coupe du monde de 1998 comme échéance. Il faut mettre à profit ce délai pour examiner toutes les possibilités et les détails d'application.

– Actuellement, la désignation des arbitres au Mondiale se fait en respectant un dosage « politique » entre les fédérations.

– Si l'on veut avoir les meilleurs arbitres du monde en phase finale d'un Mondial, cela implique que certains continents et confédérations ne seront pas représentés. Là où le football est faible, il est difficile d'avoir un arbitrage fort. D'un point de vue technique, la position de la commission d'arbitrage est claire : le *Mondial doit être arbitré par les* meilleurs. Mais le problème d'organisation que cela pose est du ressort du comité exécutif de la FIFA.

– La FIFA envisage aussi la création d'un corps d'arbitres professionnels.

– Toutes les idées destinées à améliorer l'arbitrage sont à prendre *en considération*. Le professionnalisme concernerait qui ? Seulement les arbitres internationaux, c'est-à-dire sept au maximum par pays ? Non, il faudrait préparer au professionnalisme tous les directeurs de jeu de première division. Cela implique une organisation et un statut adéquats, ainsi que des salaires en harmonie avec ceux des footballeurs professionnels. *Qui va financer ?* De plus, ce n'est pas parce qu'il sera mieux payé qu'un arbitre verra *mieux* les fautes.

» Actuellement, les arbitres arrivent au premier plan vers l'âge de *trente ans*. Ils n'ont pas attendu le football pour avoir une situation, et certains en ont de très bonnes . Va-t-on alors leur demander de choisir entre leur carrière et celle d'arbitre. Combien de temps durerait celle-ci ? Et qui prendra la décision de leur dire, au bout de quelques années, qu'ils n'ont plus le niveau ?

– Des pays comme l'Italie ou l'Angleterre se disent prêts à tenter l'expérience. Vous êtes le « patron » des arbitres français, quelle est votre position ?

– Aujourd'hui, un arbitre en France perçoit 2 000 francs pour *une rencontre* de première division. Mais il doit tout payer lui-même : l'équipement, le sauna, les soins, etc. Michel Vautrot, par exemple, a été blessé avant le Mondiale ; personne ne s'est soucié de lui, ni des frais qu'il a eu pour consulter des spécialistes parisiens afin d'être prêt pour le Mondiale . De surcroit, cette somme est *imposable* et les arbitres ont le plus grand mal à discuter leur forfait avec leur inspecteur des *impôts. Enfin, un arbitre doit prendre* sur ses congés pour les compétitions et les stages, courir les trains de nuit pour être à son travail à l'heure, etc.

» D'une part, je souhaite que les arbitres *soient mieux dédommagés*, par de fortes indemnités. D'autre part, leurs employeurs, qu'ils soient *privés ou publics*, devraient leur accorder des emplois du temps aménagés. Il faut qu'ils obtiennent des facilités financières et matérielles leur permettant d'arbitrer dans les conditions de sportifs de haut-niveau. J'ai discuté avec les arbitres italiens, ils ont le même type de revendication. Si nous pouvions parvenir à ce semi-professionnalisme, nous aurions déjà fait un grand pas ».

Propos recueillis par
JEAN-JACQUES BOZONNET

Le point

GROUPE C

Brésil b. Costa-Rica 1-0.
Ecosse b. Suède 2-1.
Classement : 1. Brésil, 4 pts ; 2. Ecosse, 2 pts ; 3. Costa-Rica, 2 pts ; 4. Suède, 0 pt.

GROUPE E

Belgique b. Uruguay 3-1.
Espagne b. Corée du Sud 3-1.
Classement : 1. Belgique, 4 pts ; 2. Espagne, 3 pts ; 3. Uruguay, 1 pt ; 4. Corée du Sud 0 pt.

GROUPE F

Angleterre-Pays-Bas 0-0.
République d'Irlande-Egypte 0-0.
Classement : 1. Angleterre, République d'Irlande, Egypte et Pays-Bas, 2 pts.

A LA TELEVISION

Lundi 18 juin : Argentine-Roumanie, à 21 h (A2). Cameroun-URSS, à 22 h 45, en différé (FR3).

Mardi 19 juin : RFA-Colombie, à 17 h (TF1). Yougoslavie-Emirats arabes, à 18 h 45, en différé (la Cinq). Italie-Tchécoslovaquie, à 21 h (TF1). Autriche-Etats-Unis, 22 h 45, *en différé* (FR3).

Guy Thys, monument belge

Parti à la retraite, l'entraîneur des « diables rouges » a été rappelé d'urgence. A juste titre

• **GROUPE E :**
Belgique b. Uruguay, 3-1

VÉRONE

de notre envoyé spécial

Au pays de Roméo et de Juliette, la nuit fut bien longue. Dans une ambiance qui n'avait rien de shakespearien, les milliers de supporters belges ont jeté la douce cité de Vérone, plus acclimatée aux festivaliers d'opéra et aux *amoureux de* vieilles pierres, dans une atmosphère de kermesse bon enfant. Une *kermesse particulière, car sans bière*. Les estaminets ne dérogeant pas, miraculeusement, aux interdictions de boissons alcoolisées, on eut donc le spectacle encore plus étonnant de voir les Belges fêter cette victoire contre l'Uruguay entre verres d'eau ou de Coca-Cola, l'un des sponsors officiels du Mondiale, ceci évidemment n'expliquant pas cela...

Mais qu'importait le flacon, puisque la Belgique avait la douce ivresse d'un deuxième succès incontestable et probant . Voilà en fait une décennie que « les diables rouges » ne cessent d'étonner et de jouer les trouble-fête. Dès 1980, quand ils se propulsent en finale du Championnat d'Europe, et surtout en 1986, quand ils obtiennent leur plus belle récompense en accédant, au Mexique, en demi-finale de la Coupe du monde après avoir éliminé l'Espagne.

Ils retrouveront ce pays jeudi 21 juin, pour une rencontre qui aura un fort parfum de *revanche et qui* attribuera la première place qualificative du groupe E. Devant ces Espagnols qui se sont quelque peu réveillés devant les Coréens (3-1), on sera sans doute plus à même de juger du réel potentiel de l'équipe belge, mais, d'ores et déjà, il faut convenir qu'elle en impose.

Tous devant tous derrière

Après une entrée en matière tout à fait aisée devant la Corée du Sud, les Belges ont démontré face à l'Uruguay, qui avait pourtant créé les pires difficultés à l'Espagne, qu'ils disposaient d'une équipe extrêmement *homogène, avec un* système de jeu qui s'adapte à celui de l'adversaire.

La symbiose a, jusqu'à présent, été réussie entre les anciens du Mexique, comme Eric Gerets ou Jan Ceulemans, et la jeune vague, tels Stéphane Demol, pilier de la défense et déjà plein d'expérience, son partenaire central Georges Grun ou, en attaque, Marc De Gryse, la nouvelle vedette d'Anderlecht. Ajoutez à cela que les Belges ont dans leur but l'un *des meilleurs gardiens du monde*, le joueur de Malines Michel Preud'homme, et qu'ils ont peut-être trouvé en Enzo Scifo leur Platini.

Transcendé certainement par le désir de briller sur sa terre natale, l'attaquant de l'AJ Auxerre, qui ne cache plus qu'il *voudrait aller voir* par-delà les vignobles bourguignons, s'impose progressivement comme le véritable patron de cette équipe belge.

Après un départ, dans la brouille, d'Anderlecht, des saisons ratées à Milan et chez les Girondins de Bordeaux, l'ex-Sicilien est en train de se faire regretter outre-Quiévrain. Auteur d'un deuxième but splendide, expédié à ras du sol des 30 mètres, il a véritablement été le *turbo d'une équipe belge, s'inspirant*, dans la méthode de jeu, des mécanismes fameux des Néerlandais de l'Ajax des années 70 : tous devant et tous derrière. *Face à un tel* bloc, les Uruguayens n'ont jamais paru en mesure de le dynamiter. *L'élégance naturelle, leur volonté* d'attaquer, les louables efforts d'Enzo Francescoli, visiblement désireux de faire parler de lui, tout cela s'est brisé comme une vague sur la falaise belge. Ce qui devait arriver est donc arrivé. C'est d'abord l'arrière du *FC Malines, Léo Clijsters*, qui dégoupilla la première grenade belge, à la quatorzième minute.

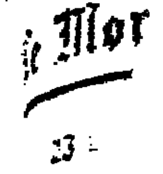
Huit minutes plus tard, ce fut ce fantastique but d'Enzo Scifo, acclamé par tout le stade et qui en remercia le ciel d'un signe de croix sicilien. Il y eut tout de même un imprévu : l'expulsion pour deux fautes consécutives de l'arrière d'Eindhoven Marc Gerets. Mais le plus surprenant fut que, ainsi réduits à dix, les « diables rouges » *paraissaient encore en surnombre* devant des Uruguayens qui vécurent l'enfer.

Au début de la deuxième période, Jan Ceulemans partait seul parfaire ce tableau flamand. Les Uruguayens marquèrent un but que l'on dit pour l'honneur, mais ces dix-là étaient trop forts pour ce onze-là. Ils avaient cette efficacité, cette intrépidité qui, à bien des égards, permettent la référence à la période bleue de l'équipe de France du Mundial *de 1982*.

« *Oui, on peut dire que notre affaire a bien marché* », disait pour tout commentaire, à la fin de cette rencontre, le sélectionneur Guy Thys. D'autres que lui se seraient perdus en considérations et en congratulations. A soixante-sept ans bien sonnés, Guy Thys est un monument du football belge, qui en *public n'ouvre la bouche que pour* lâcher quelques volutes de fumée de ses cigares.

Parti en retraite, au début de l'année dernière, après treize ans de bons et loyaux services, il pensait pouvoir enfin fumer ses cigares tranquillement quand, en février dernier, après le limogeage de son successeur Walter Meeuws, qui avait *accumulé les contre-performances* et les mauvaises déclarations, on le rappela d'extrême urgence. La Belgique était en danger, son football foutait le camp. Alors le père Thys s'est remis sur le banc de touche.

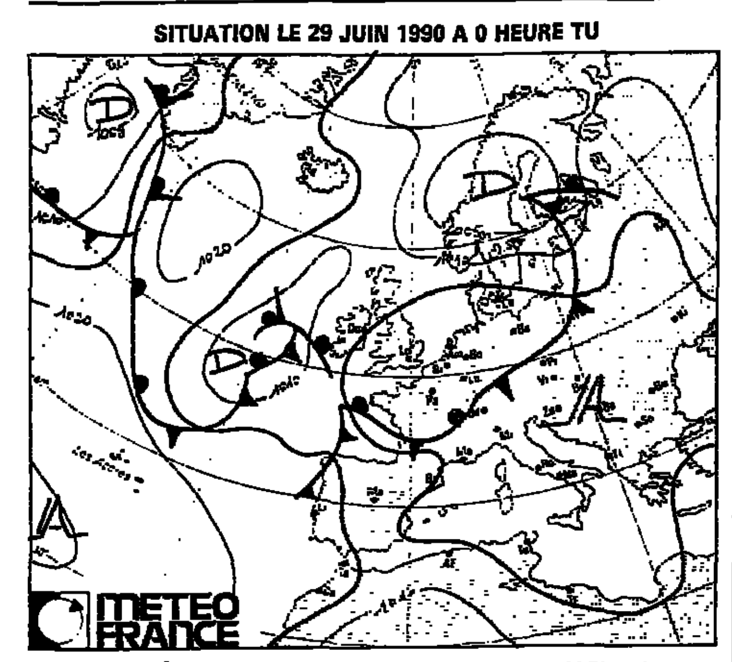
DANIEL CARTON



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 JUIN 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1 JUILLET A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 juin et le dimanche 1er juillet à minuit.

Samedi, une perturbation traversera le pays. Elle sera accompagnée d'orages qui pourront toucher toutes les régions. Dimanche, le temps sera plus frais avec des éclaircies, mais également des passages nuageux abondants, surtout au nord, où l'on ne sera pas à l'abri des averses.

Samedi : orageux en de nombreuses régions.

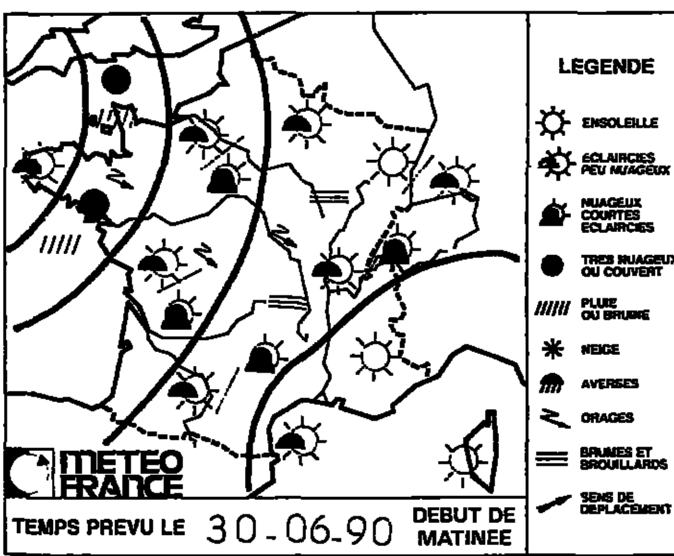
Le matin, le temps sera déjà orageux sur les régions allant de la Normandie aux Pays-de-Loire. Il y pleuvra et on pourra entendre le tonnerre. Plus à l'est, le ciel sera déjà chargé de l'Aquitaine au Centre et au Nord. Sur toutes les autres régions, soit sur une bonne moitié est du pays et sur la Bretagne, les éclaircies devraient prédominer le matin, malgré quelques résidus orageux dans l'est.

En cours de journée, la tendance orageuse va se généraliser à presque toutes les régions. Ces orages pourront être violents, accompagnés de fortes rafales de vent, voire de chutes de grêle. A l'ouest, soit au fil des heures, sur la Bretagne, puis jusqu'en Normandie, Pays-de-Loire et Poitou-Charente, un temps plus frais s'installera avec des éclaircies, mais également quelques averses, surtout sur les régions côtières.

Dimanche : temps plus frais, avec des averses sur une moitié nord.

Le matin, il y aura encore des orages sur les régions de l'est, soit du Nord-Est au Lyonnais et au pourtour méditerranéen. Sur les autres régions, il y aura des éclaircies matinales, et localement des bancs de brume. Dès le matin, il pourra y avoir des averses sur la Bretagne.

En cours de journée, les éclaircies seront de retour en toute région.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-6-90 à 6 heures TU et le 29-6-90 à 6 heures TU — le 29-6-90

FRANCE			
AJACCIO	29	17	D
BIARRITZ	21	17	B
BORDEAUX	23	17	0
BOURGES	22	17	C
BREST	18	11	P
CAEN	19	11	P
CHERBOURG	17	9	C
CLERMONT-FER.	25	16	N
DIJON	26	17	D
GRENOBLE St-M-H	28	16	D
LILLE	21	12	C
LIMOGES	20	16	O
LYON	27	17	D
MARSEILLE-MAR.	30	20	D
NANCY	21	15	D
NANTES	21	14	C
NICE	26	19	-
PARIS-MONTS	21	14	C
PAU	23	16	O
PERPIGNAN	31	20	D
RENNES	21	14	C
ST-ETIENNE	27	15	D
STRASBOURG	24	15	D
TOURS	23	12	A
TOULOUSE	27	17	N
POINTE-A-PITRE	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	29	21	D
AMSTERDAM	19	8	B
ATHÈNES	31	28	D
BANGKOK	36	27	N
BARCELONE	28	19	N
BELGRADE	31	16	D
BERLIN	27	14	N
BRUXELLES	21	14	N
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	23	11	D
DAKAR	28	24	N
DELHI	36	29	C
DJERBA	29	22	D
GENÈVE	26	13	D
HONGKONG	29	29	A
ISTANBUL	27	20	D
JÉRUSALEM	31	17	D
LISBONNE	25	17	C
LONDRES	20	10	C
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	20	14	N
MADRID	33	19	D
MARRAKECH	32	17	D
MEXICO	24	13	B
MILAN	29	18	D
MONTRÉAL	23	12	D
MOSCOU	24	11	D
NAIROBI	25	13	N
NEW-YORK	31	22	C
OSLO	17	13	D
PALMA-DE-MAJ.	30	18	D
PÉKIN	29	21	D
RIO-DE-JANEIRO	23	18	D
ROME	29	17	D
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	19	13	C
SYDNEY	13	5	D
TOKYO	22	17	C
TUNIS	33	21	D
VARSOVIE	20	18	P
VENISE	29	20	D
VIENNE	30	18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

En filigrane



● **« Le Monde des philatélistes » de juillet-août.** – *Le Monde des philatélistes* de juillet-août est paru. En couverture, la bicyclette, vue sous des angles inhabituels : la poste cycliste de Coolgardie, en Australie au siècle dernier ; les timbres fiscaux relatifs à la taxe sur les vélocipèdes, en vigueur jusqu'en 1958 ; une histoire de la bicyclette à l'usage des facteurs ainsi qu'un aperçu de la présence du vélo à travers les cartes postales. Egalement au sommaire de ce numéro, crapauds et grenouilles auxquels plus de cent vingt timbre du monde entier sont consacrés et une étude sur les timbres d'Espagne dont la production philatélique révèle un surprenant langage graphique *(le Monde des philatélistes*, 84 pages, en vente en kiosque 20 F).

● **Timbres de guerre.** – La Belgique a émis le 14 mai un timbre à 14 FB pour la campagne des dix-huit jours de 1940 et le 18 juin un timbre à 25 FB, grand format, sur la bataille de Waterloo qui représente le panorama du champ de bataille.

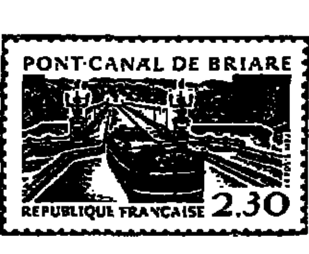
● **Ventes.** – Vente à prix nets Demarest (Paris, tél : 47-70-04-01) de plus de mille lots au catalogue. Au programme, autographes (ancien régime, Révolution, Consulat, Empire, Restauration, période moderne) et documents de toutes natures, dont postaux. Comptez 6 500 F pour une lettre signée par François Ier, 3 500 F pour Henri IV, ou 3 000 F à 8 500 F pour Napoléon.

Pierre Mayer organise sa 198e vente sur offres, clôturée le lundi 2 juillet. Près de mille lots, essentiellement de France, toutes époques (Pierre Mayer, Paris, tél. : 42-46-96-44).

Vente sur offres pour François Brych, clôture le 9 juillet, comprenant plus de trois mille lots au catalogue (Monte-Carlo, tél. : 93-50-52-62). France, Monaco et colonies se partagent la vedette, avec quelques belles pièces classiques.

Pont-canal de Briare

La Poste mettra en vente générale le lundi 9 juillet un timbre à 2,30 F sur le pont-canal de Briare, dessiné par Patrick Lubin, remarquable graveur sur bois, dont la technique transparaît à travers ce timbre.



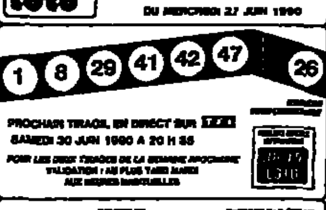
Le pont-canal de Briare unit la Loire et la Seine par le Loing et fut creusé de 1604 à 1642.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Patrick Lubin, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

► Vente anticipée à Briare (Loiret), les 7 et 8 juillet, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au centre socioculturel, square Pierre-Armand Thiébaut ; le 7 juillet, de 9 heures à 12 heures, au bureau de poste de Briare (boîte aux lettres spéciale).

► Souvenirs philatéliques (15 F + port) : A. Playez, club philatélique de Briare, 3, rue des Gilles, 45250 Briare.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 42-22-20-20



6 BONS N°	7	1 211 610,00 F
5 BONS N° + complémentaire	36	124 040,00 F
5 BONS N°	1 928	7 075,00 F
4 BONS N°	98 974	143,00 F
3 BONS N°	1 663 495	11,00 F

Au sommaire du « Monde de l'éducation » de juillet

La fausse réussite scolaire des filles

Les filles ont de moindres chances que les garçons d'accéder à certaines filières ou *diplômes prestigieux* – dans l'ordre scientifique notamment. On pourrait ne pas le croire, tant la mixité est entrée dans les mœurs. Les statistiques pourtant l'attestent. Et ce alors que les filles sont plus brillantes, en primaire et au collège, que leurs camarades de sexe masculin : elles redoublent moins qu'eux, toutes choses égales par ailleurs ; et elles sont plus nombreuses à décrocher le bac et à faire des études supérieures.

Pourquoi cette anomalie ? C'est ce à quoi s'efforcent de répondre, dans le *Monde de l'éducation* de juillet, Catherine Bédarida et Caroline Helfter. Pour l'essentiel : une convergence de micro-décisions et de modestes carences – de persistants préjugés aussi – de la part des parents et des enseignants conduit un nombre considérable d'adolescentes à intérioriser des objectifs inférieurs à ceux qui étaient à leur portée.

Notre enquête relate également des expériences – en Grande-Bretagne, et, sous l'égide de la Communauté européenne, depuis quelque temps en France – destinées à remédier à cette situation : n'est-elle pas, en effet, très dommageable pour l'économie d'un pays qui a besoin de former des diplômés en nombre, dans les disciplines scientifiques notamment...

Egalement au sommaire de juillet :

– **Actualité :** Comment favoriser une évaluation des universités. Un rapport inédit ;

– **Ecole au quotidien :** Un bilan de huit années de formation continue des enseignants. « L'Artothèque », une expérience de *sensibilisation* artistique des jeunes. Classes-croisières en Languedoc ;

– **Etranger :** Les Etats-Unis sont inquiets de la dégradation de leurs enseignements, de la maternelle à l'université ;

– **Culture :** Une bibliothèque pour l'été, 6 pages de propositions destinées aux enfants ; et des suggestions pour les adolescents ;

– **Guide :** Lutter contre les accidents domestiques. Des jobs pour les étudiants, cet été. Les devoirs de vacances, oui ou non ?

– **Dossier :** 20 pages sur les inscriptions en 1re année d'université. A Paris et en province. Une recension des mesures déjà effectivement pratiquées de sélection, établissement par établissement. Les filières difficiles, à Paris.

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Stéphane SAVARY
et leur fils Scott

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alison,

le 22 juin 1990.

Les Jardins de Margoys,
23, allée du Merlot,
33610 Canéjean.

– **Véronique et Pierre SODOIR**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Arthur, Abel,

le mardi 26 juin 1990.

Paris.

– **Jacques et Martine PIETU,**
Vincent, Cécile et Florence,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

le 15 juin 1990.

22, rue Sommeiller,
74000 Annecy.

– Frédéric VERRECCHIA
et Emmanuelle
BOUSSARD-VERRECCHIA

ont la joie d'annoncer la naissance de

David,

le 13 mai 1990, à Paris.

Mariages

– **Bernard et Jacqueline COUVIN,**
Lucien et Monique
DEVILLECHABROLLE,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Didier et Valérie,

célébré le 23 juin 1990, à Troyes (Aube).

334, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– M. et Mme BOYER,
Mme LECONTE,

sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Josie et Bertrand,

qui sera célébré le samedi 30 juin, à 16 heures, en l'église de Notre-Dame-Doc.

5, rue Clos-des-Bleuets,
74940 Annecy-le-Vieux.

– M. et Mme Jacques BÉJEAN,
M. et Mme Philippe LOISEAU,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Nathalie et Grégoire,

le samedi 7 juillet 1990, à La Malhoure (Côtes-d'Armor).

Refugio da Serra-Janes,
2750 Cascais, Portugal.
Préfecture de la région Picardie,
51, rue de la République,
80000 Amiens.

Décès

– M. et Mme Henry Assor
et leurs enfants,
Michel, Daniel et Joëlle,
M. et Mme Victor Assor
et leur fils Shaï,
M. et Mme Rocker,
Mme Suzanne Assor
et ses enfants, Moshe et Esther,
Les familles Bohbot, Achour, Amar,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère mère, grand-mère et aïeule,

Hannah ASSOR,
née Bohbot,

dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Akko (Israël).

– M. et Mme Dominique Chavoix,
M. et Mme Patrick Chavoix,
Ses enfants,
Eric et Zoé,
Caroline et Jérôme,
Ses petits-enfants,
M. et Mme Yves Romieux
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Chavoix
et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Rouillon
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Veyrier-Montagnères
et leur fils,
Ses sœurs, frère,
Beaux-frères, belles-sœurs,
Neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc CHAVOIX,
ingénieur des Arts et Manufactures,
CPA,

survenu le 26 juin 1990, dans sa soixante-dix-septième année, en son domicile.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 2 juillet, à 13 h 45, en l'église* Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, sa paroisse, où l'on se réunira. L'inhumation aura lieu au cimetière de Blaye (Gironde), le mardi 3 juillet, à 14 h 30, dans le caveau de famille.

89, rue de la République,
92150 Suresnes.
3, boulevard Anatole-France,
92100 Boulogne.

– Suresnes.

L'organisation Philips Whirlpool a la douleur de faire part du décès survenu accidentellement le 23 juin de

Michel KNEBELMANN
et son épouse Véronique.

Les obsèques ont eu lieu, le jeudi 28 juin 1990, à Rodez.

2, rue Benoît-Malon,
BP 300,
92156 Suresnes Cedex.

– Mme Jean-Pierre Pigot,
Ses enfants et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre PIGOT,

survenu le 16 juin 1990.

Les obsèques ont été célébrées le 22 juin.

Mme Jean-Pierre Pigot,
11, rue Erambert, Mezy,
78250 Meulan.

– La société Ciba-Geigy a la très grande tristesse de faire part du décès brutal de

M. Jean-Pierre PIGOT,
directeur du département Semences,

survenu le 16 juin 1990.

M. Jean-Pierre Pigot était entré dans le groupe en 1967 et avait créé l'activité Semences en France en 1974. Il en assurait la direction depuis cette date.

Il était membre fondateur du conseil d'administration du SEPROMA, président de la commission Obtention et vice-président du SEPROMA.

Les obsèques ont été célébrées le 22 juin.

– Bruno-Denis Pludermacher,
Anne et Philippe Lepage,
Les familles Pludermacher, Lepage, Vaisbrot, Dares,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Boris PLUDERMACHER,
responsable, pendant la guerre,
de la maison d'enfants OSE
au château du Masgelier,

survenu, le 25 juin 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 2 juillet, à 10 h 15, au cimetière du Montparnasse.
Entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, où on se réunira.

84, boulevard Pasteur,
75015 Paris.
68, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

Remerciements

– Tain-l'Hermitage,

Suzanne Jaboulet,
Sa famille et ses amis,
remercient toutes les personnes et associations qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, ont pris part à leur peine lors du décès de

Mme Alfred JABOULET,
née Marcelline Laynaud.

Services religieux

– Paul Galloni d'Istria,
M. et Mme Michel Galloni d'Istria,
M. et Mme Marc Galloni d'Istria,
M. et Mme Guy Girerd,
son mari, ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 24 juin 1990, dans sa quatre-vingt-septième année, de la

comtesse GALLONI d'ISTRIA,
dite « Minouké »,
née Yvonne Charrière.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le lundi 2 juillet, à 18 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 71 *bis*, rue Boissière, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

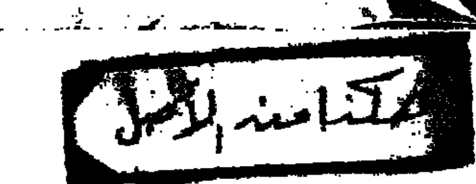
7, bd Flandrin,
75116 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, samedi 30 juin, à 9 heures, salle 308, Mlle Najwa Lahlou : « La vieille ville de Fès et sa population, du IXe siècle à nos jours ».

– Université Paris-I, samedi 30 juin, à 9 h 30, salle 113, 1, rue Victor-Cousin, M. Milan Ristanovic : « La participation italienne à la résistance yougoslave ».

– Université Paris-III, mardi 3 juillet, à 9 h 30, salle Bourjac, M. Juan Luis Orozco Hernandez : « L'affaire des illégaux. Profite à qui ! (l'émigration des paysans de Los Altos-de-Jalisco *(Mexique) vers les Etats-Unis*. Ses causes et ses conséquences économiques) ».



BILLET

Framatome : lettre à rebondissements

On connaissait *la Lettre à Elise.* Aujourd'hui, c'est la lettre à Rocard, *tout aussi lancinante que l'autre, qui* remporte la vedette. De quoi s'agit-il ? D'une lettre que le président de la Compagnie générale d'électricité (CGE), M. Pierre Suard, a envoyée le 10 janvier au premier ministre à propos de Framatome. A *l'époque, la CGE n'avait pas encore* signé de promesse de vente avec Dumez pour *ajouter* les 12 % que l'entreprise de BTP détient dans le constructeur de chaudières nucléaires à ses 40 %, et un premier compromis du ministère de l'industrie visant à équilibrer à 50/50 la répartition public-privé dans le capital de Framatome venait d'être refusée par les pouvoirs publics.

Dans ce document, M. Suard écrit qu'il a rappelé au ministre de l'industrie que, *« si le* statu quo *ne convenait pas au gouvernement, ce que je regretterais, CGE et Dumez étaient prêts à se retirer complètement du capital de Framatome en cédant la totalité des actions qu'ils détiennent à l'acheteur que désignerait le gouvernement. Cette transaction se ferait au prix du marché ».* En *d'autres termes, le président de la* CGE indique très clairement que son groupe et Dumez sont prêts à vendre.

Cela fait des semaines que l'existence de cette lettre est évoquée chez Framatome, où l'on se demande pourquoi le premier ministre, ainsi informé, *n'a* pas sauté sur l'occasion de se *débarrasser de la CGE, qui, deux* mois et demi plus tard, portait sa participation à 52 %. Mais, interrogé, Matignon ne confirmait pas l'existence de ce document.

Comme dans un mauvais vaudeville, il a suffi de mettre en doute la réalité de cet écrit pour le voir apparaître, plus ou moins fidèlement reproduit. Car M. Suard *écrit aussi dans ce texte qu'il a « renouvelé la même offre à M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget».* En d'autres termes, tous les ministres concernés étaient au courant de la proposition du patron *de la CGE* et personne *n'a rien fait*... Ces nuances byzantines ne sont évidemment pas innocentes, toute la question étant de savoir qui portera le chapeau de la fausse *manœuvre.* Un *sujet* important aux yeux des politiques, mais qui est dérisoire comparé *aux enjeux réels* de l'affaire Framatome. Il y a le feu à la maison et les pompiers s'arrosent entre eux.

F. V.

La bataille pour le contrôle de la SAE

Bonnes manières dans les travaux publics

L'assemblée générale de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE) *doit* être réunie mercredi 20 juin. Le promoteur Michel Pelège, principal actionnaire de ce *groupe de travaux* publics avec environ 20 % du capital, veut relever très sensiblement *sa participation sans pour autant* se placer en position de lancer *une OPA. Mais,* sous *la houlette* de son président Jean-Claude Jammes, les actionnaires traditionnels *et* les cadres de la SAE organisent leur défense, jugeant exorbitantes les prétentions du promoteur, qui voudrait disposer de la majorité des sièges au *conseil d'administration.*

La prise de pouvoir que le promoteur Michel Pelège s'est juré de réussir sur la Société auxiliaire d'entreprise (SAE) a provoqué ces derniers jours des protestations outrées. Comme si la vie des affaires s'apparentait à des jeux d'enfants ! Comme si l'objectif d'une société qui a pris pied dans le champ d'influence d'une autre, et pas de manière symbolique, loin de là, n'était pas un jour de la contraindre, voire de la submerger ! Ce sont plutôt les hauts cris des assiégés et l'étonnement de maints observateurs qui sont eux-mêmes *étonnants.*

Revenons au début de l'année. *Le* groupe de promotion immobilière Pelège, qui a le vent en *poupe, et qui a gagné beaucoup* d'argent en 1988 et 1989, achète à *la CGIP sa participation de* 14,6 % dans la SAE, dont le capi*tal est relativement dispersé.* Comme il en possède déjà 3 %, il escompte *naturellement en* contrôler rapidement 17,6 %, puis, en *grignotant quelques titres* en Bourse, dépasser 20 %. Personne à l'époque *ne doute sérieusement* des intentions profondes du promoteur. *Son but consiste à* contrôler par étapes successives *un groupe de travaux publics* et de bâtiment à la réputation *solide. M. Michel* Pelège – verbe haut, volontiers ostentatoire – *n'est pas homme à se contenter* d'un strapontin. S'il entre dans *une affaire,* c'est, à terme, pour en devenir le manager direct.

Il le démontrera d'ailleurs quelques semaines plus tard dans *deux autres secteurs,* l'hôtellerie (en rachetant 56 % des parts du *groupe FIM) et* le cinéma (en créant Line Production, avec *67 % du capital).* M. Ernest-Antoine Sellière, redoutable stratège *financier,* et vice-président du CNPF, avait lui-même pris la *décision* à la même époque de retirer la CGIP qu'il préside du capital de la SAE, *précisément* parce que la part qu'il y détenait *ne lui permettait pas d'influer de* manière décisive sur la politique de l'entreprise de travaux publics. De ce point de vue, M. Pelège et M. Sellière ont adopté une démarche, sinon comparable, du moins similaire.

Trésor de guerre

En outre, le moment était bien choisi pour le promoteur ambitieux de lancer son offensive sur la SAE. Celle-ci est encore sous le coup des péripéties et des inculpations liées aux affaires de fausses factures du Sud-Est par le biais de sa filiale, la SORMAE. Le groupe Pelège, avec des bénéfices qui sont passés de 12,5 millions en 1986 à 120 millions en 1989, dispose d'un trésor de guerre et est porté par une conjoncture immobilière favorable. Il a déjà, *via* Nord France, qu'il contrôle avec le puissant allemand Philippe Holzmann, un pied dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Est-il, au demeurant, si anormal ou choquant qu'un groupe de promotion immobilière se diversifie et se renforce en aval dans le métier voisin de l'édification proprement dite des maisons et des immeubles ? Entre l'achat d'un terrain, le creusement des fondations, le coulage du béton, l'agencement des ascenseurs, la pose des moquettes et la vente d'un bâtiment à une chaîne hôtelière ou à une commune, n'y aurait-il donc aucun lieu de parenté ?

Et si l'on regarde du côté des autres grands du bâtiment et des *travaux publics, que constate-t-on ?* Bouygues, avec notamment *sa filiale, la STIM, ne couvre-t-il* pas un vaste secteur de promo*tion immobilière qui lui rapporte* 6,5 milliards de francs par an ? La *Générale des eaux, présente* dans le BTP par l'intermédiaire de la SGE, n'a-t-elle pas dans sa corbeille, parmi ses innombrables participations, le groupe SARI-SERI dirigé par M. Christian Pellerin, promoteur entre autres de la Défense. SPIE-Batignolles ou Dumez ne sont pas en reste, et personne, semble-t-il, ne s'en offusque.

Restent le style et les manières de M. Pelège et les conditions dans lesquelles il lance son raid contre la SAE. L'homme est un fonceur. Pour lui, les mots « déloyal », « bienveillance », « engagement violé » ou « amitié » véhiculent une connotation moralisatrice et angélique qui ne convient pas aux dures lois du combat économique. « Coup de poker », « occasion à saisir », « ruse » ou « calcul » relèvent d'un vocabulaire plus réaliste et, pour tout dire, moins naïf.

Les batailles boursières et, en fin de comptes politiques, pour contrôler l'ensemble d'un secteur économique, ne font au demeu*rant jamais dans la tendresse* ou les bonnes manières, au-delà des communiqués apaisants *a posteriori,* mais souvent trompeurs. Qu'on se souvienne, pour rester dans le secteur du BTP, *de la tentative* (ratée) en 1986 de Bouygues pour mettre la main sur SPIE-Batignolles (groupe Schneider), son concurrent, ou de celle de la Générale des eaux (avortée) pour intégrer Fougerolles (*soutenue par Paribas) au pôle de la* SGE.

Outre l'attitude des cadres actionnaires de la SAE, qui peut être influente, mais sûrement pas déterminante, l'issue de la bataille est entre les mains, comme à l'habitude, de deux groupes financiers de taille. La Caisse des dépôts contrôle en *effet 10 % du capital de la SAE.*

Quant au Crédit lyonnais, sa position sur l'échiquier est des plus délicates. Il détient près de 11 % des actions du groupe Pelège, mais figure aussi, avec la Société générale, parmi les chefs de file des banquiers de la SAE. Passage en *force,* armistice ou cohabitation forcée, mais tempo*raire sous l'arbitrage du Crédit* lyonnais ? Toutes les hypothèses, en ce début de semaine, se valent.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Pelège : Promotion et finances

Avec quelque cinq mille collaborateurs, *le groupe Pelège* est présent sur six fronts : le promotion immobilière, le BTP, l'hôtellerie et le tourisme, les finances, l'habitat social et les services. Le *holding* Pelège SA au capital de 240 millions de *francs, est détenu à 83 % par* Michel Pelège, 10,6 % par le Crédit lyonnais, 6 % par les collaborateurs du groupe.

Le chiffre d'affaires, qui a atteint 8 milliards de francs en 1989, devrait frôler 12 milliards *cette année. Le bénéfice net de* 1989 est de 120 millions de *francs, soit un doublement en* un an. Avec l'aide de Philippe Holzmann, numéro un ouest-allemand du BTP, le groupe Pelège a pris le contrôle, il y a quelques mois, de la société Nor France.

A *l'étranger, outre des activités* en Afrique et à Moscou, le groupe Pelège négocie depuis plusieurs années la construction à Pékin (en voisin de la SAE...) d'un centre financier international.

F. G.

La SAE : de Nantes à Pékin

Avec un chiffre d'affaires de 26 milliards de francs en 1989, *au lieu de 23,7 en 1988,* la SAE fait partie des « grands » du BTP. Le groupe contrôle aussi des sociétés connues comme Borie ou Quillery. Le bénéfice net a atteint 203 millions de francs contre 64 en 1988, et son carnet de commandes très bien garni était estimé fin avril à 33 *milliards de francs.*

Outre divers marchés en France (immeuble de la chambre régionale des comptes du Languedoc-Roussillon, pont de Cheviré sur la Loire, près de Nantes, réalisation d'un complexe de pro*duction de papier),* la SAE participe à la construction du barrage *de Dul-Hasti en Inde, et va livrer* le centre chinois de commerce international à *Pékin.* La SAE, avec 26 000 personnes, a enregistré des déboires en Arabie saoudite et aux Etats-Unis, mais se développe favorablement en Europe (Espagne, Belgique, Italie, Turquie) ainsi qu'en Australie où *elle réalise 7 % de son chiffre* d'affaires.

F. G.

La Société métallurgique de Normandie pourrait supprimer 300 emplois

La *Société métallurgique de* Normandie, dont les effectifs ont été réduits de *6 500* à environ 1 500 salariés en quinze ans, pourrait encore subir une nouvelle vague de 300 suppressions d'emplois. A la fin du mois de mai dernier, le directeur du site, M. Guy Baudot, avait annoncé *« une extension importante »* du plan social de 1989, qui prévoyait de ramener de *1 700 à 1 561 personnes l'effectif* salarié avant le 31 mars 1991, sans en préciser l'ampleur, en raison de la dégradation des résultats.

La direction de la SMN, qui tablait sur un bénéfice de 30 millions de francs pour 1989, estime en *effet à 106 millions de francs* les pertes réalisées au cours de l'exercice écoulé. Selon la CFDT, 300 emplois seraient menacés à court terme, chiffre jugé « réaliste » par M. Baudot. La Société métallurgique de Normandie, filiale d'Usinor Sacilor, est spécialisée dans le fil machine utilisé dans les carcasses de pneus ou *les gros ressorts.*

Après son premier défaut de paiement

M. Donald Trump s'efforce de sauver son empire

***Depuis plusieurs semaines,* la communauté financière s'était mise en alerte. M. Donald Trump allait-il honorer, le 15 juin, les 30 millions de dollars (environ 168 millions de francs) de « junk bonds » *qui venaient à échéance ce jour-là, compte tenu des graves difficultés* que semble traverser son groupe ? La réponse – négative – a été connue dans la soirée et confirmée le lendemain. Non seulement le célèbre promoteur immobilier converti dans l'exploitation de casinos n'a pas réglé les 43 millions de dollars dus sur une somme totale de 352 millions de dollars d'obligations « de pacotille » émises lors de l'acquisition du Trump Castle – un de ses trois établissements installés à Atlantic-City – mais il n'a pas pu rembourser davantage le solde de 30 *millions de dollars restant sur un prêt de 70 millions* consenti par Manufacturers Hanover Bank pour la même opération.**

NEW-YORK

de notre correspondant

Théoriquement, M. Donald Trump *n'est pas acculé à la faillite* pour autant. Il dispose d'un délai *de dix jours pour honorer* ses engagements avant de se voir éventuel*lement confisquer* ses machines à sous. Et certains commentateurs soulignent que ce défaut de paiement – le premier dans l'irrésistible ascension du Grand Acquéreur – peut, paradoxalement, constituer un moyen de pression auprès des banques auxquelles il doit au bas mot 2 milliards de dollars. Une dette énorme (à laquelle il faut ajouter le milliard de dollars de « junk bonds » placés par Trump Organization sur le marché financier) que les cinquante établissements concernés – dont Bankers Trust, Chase Manhattan, Manufacturers Hanover et Citicorp – renégocient depuis deux semaines du bout des lèvres. Pour l'instant, M. Trump a tout juste obtenu un prêt de 50 millions de dollars pour lui permettre de payer les intérêts venant à échéance sur une partie de ses 2 milliards d'endettement.

En échange, les banquiers concernés, parmi *lesquels* quelques grands noms japonais, auraient obtenu que le milliardaire new-yorkais gage certains actifs dont le *Trump Plaza, un de ses casinos,* et la Trump Tower, un luxueux édifice surplombant la Cinquième Avenue. Préalablement, *« le Donald »,* selon la tendre expression de son épouse, engagée dans un divorce mouvementé, avait admis la mise en vente de la Trump Shuttle, une navette aérienne reliant New-York à Boston et à Washington, ainsi que de sa modeste résidence de 118 pièces de Palm-Beach, en Floride.

Les dangers du Taj Mahal

Ecartelé entre un marasme immobilier qui déprécie ses actifs et des taux d'intérêt élevés qui aggravent le poids de sa dette face à une rentabilité insuffisante, M. Trump est en train de vivre le calvaire de M. Robert Campeau, cet homme d'affaires canadien, également promoteur immobilier dans son pays, parti à l'assaut de l'un des géants de la distribution (le célèbre magasin Bloomingdale's et les chaînes Allied/Federated), pratiquement sans un sou en poche et aujourd'hui failli. En investissant un milliard de dollars (dont les deux tiers sous forme de « junk bonds ») dans le grandiose casino du Taj Mahal, M. Trump a misé au moins aussi gros *(le Monde* du 20 avril). A un moment où le marché boursier, échaudé par quelques affaires récentes, boude ces « obligations pourries ».

A quarante-trois ans, l'un des derniers héros des années 80, connu pour son orgueil démesuré et ses coups financiers, risque de connaître le même sort. A Atlantic-City, les 7 000 employés de la « Huitième merveille du monde » ne sont pas les moins inquiets. Plus de 300 d'entre eux ont déjà perdu leur emploi.

SERGE MARTI

La réunion des ministres européens des transports

La CEE poursuivrait la RFA à propos de la taxe sur les poids lourds

La *décision* ouest-allemande d'instaurer, à compter du 1er juillet, une taxe à l'essieu de 1 000 à 7 000 marks (de 3 350 à 23 000 francs) sur les poids *lourds circulant en* RFA devait être évoquée par les ministres des transports des Douze lundi 18 et mardi 19 juin à Luxembourg. Mais avec, pour les partenaires *de l'Allemagne,* d'autant moins de chances de la faire changer d'avis que M. Zimmermann, le ministre des transports, ne devait pas participer personnellement *à la réunion.* La Commission de Bruxelles envisage de poursuivre la RFA en justice pour cette affaire, qui crée « une ambiance détestable », selon M. Karel Van Miert, le commissaire chargé de la politique des transports.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Pour M. Van Miert, la taxe à l'essieu risque d'avoir des effets catastrophiques sur les entreprises de transports de la CEE opérant fréquemment en RFA, qui vont voir leurs marges bénéficiaires gravement rabotées. *« Cette façon de procéder est ressentie par les autres Etats membres comme une politique du fait accompli et plusieurs d'entre eux – au premier rang desquels les Pays-Bas – sont tentés d'adopter des contre-mesures, tout aussi illégales au regard du traité de Rome. »* M. Van Miert souhaite échapper à un tel engrenage, mais voudrait également éviter – comme il l'a indiqué jeudi dernier à une délégation de l'IRU (International Road Union) conduite par M. Hubert Ghigonis, président du comité de liaison de cette association – que *« le citoyen européen sur le chemin des vacances ne devienne l'otage du conflit ».* Les routiers s'organisent, en effet, pour bloquer la circulation aux postes frontières autour du 1er juillet.

Sur le plan juridique, l'« avis motivé » adressé par Bruxelles et réclamant l'annulation de la taxe pour non-conformité au traité de Rome donne jusqu'au 22 juin aux autorités de Bonn pour faire valoir leurs observations. Bonn a demandé la prolongation du délai jusqu'au 30 juin. La commission a répondu qu'elle serait d'accord si les Allemands suspendaient, de leur côté, pendant quinze jours l'introduction de la taxe. Mais c'est là une trêve que Bonn ne veut pas envisager. Du coup, il y a tout lieu de croire que la commission, dès le 23 juin, attaquera la loi allemande *en référé devant la Cour Européenne* de justice de Luxembourg. Celle-ci peut alors, *en principe,* ordonner aux autorités ouest-allemandes de *différer* l'application de la taxe, en attendant un examen *plus approfondi, si elle considère* qu'il y a risque *d'« un préjudice irréparable ».*

Selon M. Van Miert, le litige est suffisamment grave pour être porté devant le Conseil européen, qui se tiendra à Dublin les 25 et 26 juin. L'affaire promet d'être d'autant *plus difficile à régler, note-t-il,* que la nouvelle loi, votée au Bundestag par une large majorité – allant de la droite jusqu'aux Verts – est tout à fait *populaire. Elle* a été présentée, en effet, comme une mesure d'équité.

Cependant, aux yeux de la Commission, il s'agit surtout d'une mesure protectionniste, conçue pour soustraire à la concurrence les transporteurs routiers allemands, peu compétitifs. Le caractère discriminatoire de la mesure est patent, fait-on valoir à Bruxelles, puisque la taxe à l'essieu serait remboursée aux routiers allemands par le biais d'un allègement de la vignette.

PHILIPPE LEMAITRE



SOLIDITÉ, GRAND POTENTIEL ET FLUX D'OPPORTUNITÉS

Extraits de l'exposé du Président Guy Dejouany à l'Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale Mixte réunie le mardi 26 juin 1990 sous la présidence de Monsieur Guy Dejouany a approuvé les comptes de l'exercice 1989. Dans son allocution, Monsieur Dejouany a notamment souligné :

LA DÉCENNIE DU GRAND BOND EN AVANT

L'année 1989 a été la dernière d'une décennie qui fut particulièrement riche en événements et en développement pour notre Groupe. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : avec une inflation globale de 75 %, notre chiffre d'affaires est sept fois et demie celui de 1980 (35 fois pour l'étranger !) ; la situation nette six fois et demie ; la MBA a progressé de près de huit fois ; les investissements de 16 fois ; et n'oublions pas de le citer : la distribution de dividende est sept fois et demie plus importante.

Après la renaissance des années 1950, après la progression continue des années 1960, époque des premières ouvertures nouvelles (naissance pour nous des métiers de l'énergie), après la période de transition et de préparation qu'ont représenté les années 1970 avec l'approche un peu hésitante de nouveaux métiers (la propreté et les métiers de la grande entreprise, le béton, l'électricité), les années 1980 ont été (surtout dans leur seconde moitié) celles de la grande maturité des métiers de services et de l'affirmation de leur rôle, et celles du foisonnement-développement d'activités nouvelles. Au total donc, une décennie de "grand bond en avant".

Quant à l'année 1989, elle-même, qui tient une belle place dans un tel ensemble, elle a été, une fois encore, une année de fort développement et de forte croissance des résultats.

Développement de l'activité dans un périmètre qui englobe aujourd'hui plus de 1 200 sociétés consolidées, avec une belle augmentation du chiffre d'affaires annuel qui approche les 100 milliards de francs. Dans cette croissance de l'année 1989, sont particulièrement à l'honneur: l'eau et les travaux hydrauliques (+ 13,3 % ensemble), la propreté, l'électricité et également l'aménagement urbain, tandis que le BTP, avec 35 milliards de francs, représente toujours 35 % de l'ensemble. Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est maintenant de 22 milliards (soit 22,3 % de notre chiffre d'affaires global) et a progressé d'un tiers en 1989 ; en Europe, nous avons pesé 11 milliards et demi de francs en 1989.

Satisfaction aussi, de la progression homogène de la quasi totalité de nos champs d'intervention.

- Belle augmentation des résultats, due à la plupart de nos sociétés, avec une mention spéciale pour les trois principaux métiers de l'environ-nement (eau, énergie, propreté) avec aussi la bonne performance du BTP.
- Niveau tout à fait excellent de notre MBA à 7 787 millions de francs (en progression de 82,7 % en deux ans), qui n'enregistre pourtant qu'assez peu de choses (155 millions de francs de dividendes) au titre du Groupe, très prospère, des sociétés que nous consolidons en équivalence (Canal Plus, Electrafina, Cofiroute, Fougerolle, Decaux etc.).

Ces 7 800 millions de francs de MBA que la Bourse ne capitalise qu'avec un cœfficient à peine supérieur à six, nous placent dans le groupe de tête des grandes entreprises françaises. Et, je souligne la très belle augmentation de notre distribution de dividendes (640,9 millions de francs en augmentation de 47,9 %) et notre bon rendement sur fonds propres (près de 16 %).

1990 : 107 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Dans sa configuration actuelle, à laquelle la seconde moitié de l'année 1990 ne semble pas devoir apporter de modifications importantes, notre Groupe devrait réaliser un chiffre d'affaires consolidé voisin de 107 milliards de francs. L'activité à l'étranger représenterait un peu plus de 25 milliards de francs.

Résultat, plus de 2 milliards de francs

Pour ce qui concerne les résultats, c'est un cœfficient moyen d'augmentation de 30 % par an qui a accompagné notre croissance au cours des quatre ou cinq dernières années, et qui nous a placés dans le domaine des très grands chiffres. Notre objectif est, pour la période 1990 - 1992, de maintenir une bonne progression annuelle de ce résultat ; une progression aussi bonne que possible, de l'ordre de 300 millions de francs par an. Ma prévision pour 1990 est que (franchissant pour la première fois la barre des 2 milliards de francs) nous atteindrons un niveau voisin de 2 100 millions de francs ; notre espoir très ferme est de dépasser ce montant.

De leur côté, nos possibilités d'autofinancement pourraient connaître un accroissement du même ordre de grandeur, franchissant ainsi nettement le niveau de 8 milliards de francs ; aux cours de Bourse actuels, la Compagnie ne capitalise actuellement que six fois cette MBA (au montant de laquelle ne concourent que par leurs dividendes, 155 millions de francs, nos participations "en équivalence" dont la valeur est, selon moi, de l'ordre de 10 milliards de francs).

Cette MBA ne pourra, cette année encore, qu'apporter une contribution partielle au financement de nos investissements, dont le niveau reste important. Les investissements industriels sont fortement poussés par les besoins de notre métier de base (Montpellier, Toulon, Toulouse, Lorient, et bientôt Saragosse) ; et par ceux de l'énergie, de l'équipement urbain, de la communication ; ils seront encore importants, sans atteindre probablement leur niveau exceptionnel (9,2 milliards de francs) de 1989. De leur côté, les investissements financiers devraient se maintenir à un montant voisin de celui réalisé l'an dernier. Depuis le début de l'année, nous avons en effet réalisé d'importantes prises de contrôle ou de participations à l'étranger (AMI-UK, AWT), et initié plusieurs opérations en France. Je prévois donc un maintien ou une légère augmentation du niveau de ces investissements financiers.

Période hors du commun

C'est donc un total de l'ordre de 15 à 17 milliards de francs, voisin de celui de 1989, que nous avons à financer cette année. Pour la troisième année consécutive, le volume de nos investissements serait, en ordre de grandeur, le double de notre autofinancement. Nous vivons en effet une période qui est véritablement "hors du commun". C'est maintenant que l'ouverture internationale nous impose de faire valoir l'avance dont nous disposons en matière de gestion de services collectifs ; c'est maintenant qu'elle nous demande, et particulièrement en Europe, de mettre en avant notre valeur ajoutée technique.

Le maintien de ce rythme élevé d'investissements et la nécessité de faire face à d'éventuelles opportunités complémentaires ou nouvelles, nous conduit à envisager une nouvelle augmentation de nos fonds propres. Il s'agit d'une émission d'obligations convertibles avec bons de souscription d'actions. L'émission est prévue pour un montant d'un peu plus de quatre milliards de francs, avec une tranche internationale. A la régularité et à la garantie du revenu offertes par les obligations s'ajouterait le double effet de levier de leur convertibilité et de l'exercice ultérieur des bons : les souscripteurs se trouveront ainsi étroitement associés à la progression de résultats qui est attendue de nos investissements.

MARCHÉS PORTEURS À MOYEN ET LONG TERME

Je voudrais "situer" les années actuelles dans notre politique générale, en rappelant les raisons qui rendent nos marchés particulièrement porteurs à moyen et long terme : ces raisons sont, notamment, le poids lourdement croissant des préoccupations relatives à l'environnement, la recherche d'une meilleure efficacité économique et sociale dans la gestion des services publics et collectifs, les nécessités d'une meilleure organisation de la vie urbaine, de la vie quotidienne et, l'attente particulière du public en matière de santé et de communication.

Eau, enjeu majeur du XXIème siècle

Le développement de la Compagnie s'est fait depuis longtemps de manière continue et méthodique à partir de cette activité de base qu'est la distribution d'eau. Ce domaine de l'eau conserve son rôle moteur particulier et structurant dans le développement du Groupe. D'abord parce que, même en France, le marché est loin d'être saturé et l'assainissement offre d'énormes possibilités. Ensuite parce que, dans une Europe dont l'ouverture des marchés a de grands effets d'animation, d'élévation des normes de qualité, de relance des investissements, la France a une position de pointe.

Energie, un grand avenir

Effet d'entraînement aussi, par rapport à nos autres métiers de "l'environnement". Dans le secteur des déchets, nous disposons d'une gamme complète d'activités et de bonnes implantations à l'étranger. Cet univers évolue lui aussi rapidement et nos protagonistes ont la dimension internationale.

Dans le domaine de l'énergie, beaucoup de changements sont en cours, compte tenu de l'incidence des futures règles européennes, de l'imbrication des techniques liées à la mise en œuvre d'énergies de diverses natures, des nouveaux besoins "à l'état brut" dans certains pays notamment dans les pays de l'Est, de la transformation des structures dans d'autres pays.

Environnement, l'évolution devient révolution

Dans ces autres marchés de l'environnement, qui tendent à ne faire qu'un avec les métiers de l'eau, nous retrouvons par effet de taille individuelle et aussi de dimension grande et croissante du marché mondial, notre double situation de maturité et de larges possibilités nouvelles. Dans ce domaine de l'environnement, l'évolution devient révolution. Le problème a été longtemps, particulièrement pour l'eau, d'affronter des pollutions isolées et concentrées. Il est maintenant de vaincre des pollutions diffuses et qui s'interpénètrent, celles de l'eau, de l'air, et du sol. Il faut désormais intégrer l'ensemble de ces problèmes pour être efficace. Il faut une ingénierie globale. Tel est le sens de nos interventions récentes, notamment dans AWT et dans Krüger. Ce double caractère des métiers directs de l'environnement, on le retrouve dans beaucoup d'autres de nos activités qui restent très évolutives bien que déjà à maturité (transports, promotion immobilière, BTP, Canal Plus) ou à maturité assez prochaine (santé, radiotéléphone, images).

Seul un petit nombre de métiers va rester à rentabilité non immédiate. Ce sont les métiers à infrastructure lourde, ou à développement continu des investissements, parmi lesquels :
- certaines opérations d'aménagement urbain,
- le stationnement, où nous entamons un effort très volontariste,
- la création éventuelle de nouvelles infrastructures de communication,

etc.

Télévision par câble, confiance

Le seul de nos métiers à évolution lente est la câblodistribution (il y a là, à la fois, création de produit, création de réseaux de transports lourds et création de réseaux commerciaux). Ce métier est très porteur à terme, appuyé sur des réseaux dont l'usage s'impose peu à peu, compte tenu de l'irréductible encombrement hertzien et qui offre de très larges possibilités d'acheminement d'images et d'informations. Nous avons confiance pour toutes ces raisons et parce que nous savons que la route sera longue. Tout ceci implique d'abord, il faut que les pouvoirs publics et le CSA en prennent conscience, une stabilité prolongée du paysage audiovisuel.

SGE, l'un des majors européens

Dans le domaine du BTP, les 24 mois écoulés depuis la prise de contrôle de la SGE ont été bien utilisés. Bonne utilisation de l'effet de taille car la SGE est l'un des majors européens avec un chiffre d'affaires global qui sera voisin cette année de 38 milliards de francs, mais aussi avec des implantations fortes à l'échelle européenne et un début d'activité dans les pays de l'Est, une position importante dans tous les métiers de la route et dans ceux du second œuvre, les débuts d'une bonne approche de l'imbrication avec les activités de services du Groupe.

Quel est l'avenir au-delà des quelques trimestres qui sont devant nous ? Les métiers de l'environnement sont appelés à d'immenses développements et cela au plan international. "L'eau, enjeu majeur du XXIe siècle", "la solution des problèmes de l'environnement, condition de base du progrès économique de demain", "l'environnement gisement du futur". Telle est la toile de fond.

Les services sont devenus une véritable industrie

S'il fallait n'émettre que deux ou trois idées pour bien "cadrer" cet avenir et le rôle que nous pouvons y jouer, nous vous dirions :
- que la décennie nouvelle va être celle de l'intégration des préoccupations de l'environnement dans le tissu économique (urbain, industriel, et même agricole) ; nous sommes un élément d'une telle intégration ;
- que nos divers métiers apparaissent de plus en plus comme liés et s'enchainant les uns aux autres, les problèmes de l'environnement rejoignant ceux du génie urbain ;
- que les services sont devenus une véritable industrie (l'une des industries principales du siècle prochain), et qu'un certain nombre de nouveaux services (services urbains surtout) sont en train de se créer ou restent à créer.

Nous sommes bien préparés, je crois, à cet avenir, qui serait ainsi un avenir d'intégration de métiers cohérents.

FRANCE, PAYS DE COMPÉTITIONS ET DE STIMULATIONS

Dans ce paysage grand ouvert, quelles vont être nos limites ?
- Celles du bon sens d'abord ; on ne peut pas tout faire, et plus que jamais notre règle doit être celle du choix, de la sélection.
- La limite la plus importante peut se trouver du côté de ce qui a fait jusqu'à présent notre principale richesse, c'est-à-dire les hommes. Nous ne pouvons nous développer qu'avec le renouvellement de ce fonds et l'appoint de talents nouveaux, pour la préservation de notre culture d'entreprise : sens du service, rigueur de la gestion.
- Au delà, il y a le problème de ce que j'appellerais les "anticorps". Mes propos d'il y a dix ans n'étaient que très moyennement optimistes ; on sait ce qu'ont été pour nous les années 80. Malgré les larges espérances actuelles, il n'est pas impossible d'imaginer qu'à coup de règlemen-tation, d'alignement administratif, de "conseils au pèlerin", les effets du savoir-faire ou tout simplement du savoir et de l'expérience pourraient se trouver un peu contrariés ou amoindris.

A vrai dire je ne le crois pas, car la France, berceau de notre action, est le pays où il y a le plus de compétitions et de stimulations.

Rendez-vous dans dix ans, donc, pour savoir.

ÉCONOMIE

SOCIAL

La fin du congrès de Lille

La CFE-CGC réaffirme le rôle prééminent du personnel d'encadrement

LILLE

de notre envoyé spécial

A l'issue du vingt-huitième congrès de la CFE-CGC qui s'est achevé le samedi 16 juin à Lille, M. Paul Marchelli a entamé son troisième et dernier mandat de président, secondé par un nouveau secrétaire général, M. Marc Vilbenoit, et par une équipe homogène de sept secrétaires nationaux. Malgré un important déploiement ministériel, avec M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, en clôture, le gouvernement a été nettement plus critiqué que le patronat, le congrès étant placé sous le signe du refus de tout égalitarisme.

Comme lors de précédents congrès de la CFE-CGC, M. Paul Marchelli, qui a largement confirmé dans les débats sa prééminence, s'est attaché à valoriser la place privilégiée du personnel d'encadrement (cadres, ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise). Il l'a défini à la fois comme le *« véritable tâcheron »*, qui fait *« avancer le char de l'économie »* malgré la *« déconsidération sociale »* dont il se plaint, et une *« réserve formidable d'hommes et de femmes susceptibles d'amener la classe politique française à évoluer »*.

Le message était à double détente. La classe politique a été présentée en état de *« décomposition »*, les 75 % d'abstentions de l'élection cantonale de Villeurbanne étant, pour M. Marchelli, un signe du *« véritable gouffre qui sépare maintenant les Français de la majorité et de l'opposition réunies »*. Pour le président de la CFE-CGC, l'une des causes de ce mal est la sur-représentation des fonctionnaires *« déconnectés »* des réalités au gouvernement et au Parlement. Le remède est tout naturellement que la classe politique soit composée d'hommes d'entreprise, et de toutes les catégories socioprofessionnelles.

Second signal de M. Marchelli : *« La classe politique ne pense aux cadres qu'en tant que contribuables. Toujours moins en revenus. toujours plus en prélèvements fiscaux et sociaux. »* *« La CFE-CGC en a ras-le-bol »*, a-t-il proclamé en concluant la convention nationale de l'encadrement : *« Nous en avons assez d'être pris pour des imbéciles (...). Nous sommes la catégorie socioprofessionnelle qui abonde le plus au titre de la solidarité nationale (...) et on trouve le moyen de nous montrer du doigt avec un index vengeur en prétendant que nous faisons partie des riches et que nous ne donnons pas assez. »*

Pour M. Marchelli, l'Etat doit alléger davantage les prélèvements fiscaux sur les sociétés, non en faisant payer les contribuables mais... en dénationalisant. *« Une société moderne*, a-t-il également asséné, *est une société inégalitaire, que cela plaise ou non. Dans le cas contraire elle meurt par manque de motivation des individus qui la composent, ou elle explose par l'ennui des uns et le désespoir des autres. »* Une conviction qui est apparue largement au diapason des six cents congressistes.

Chaud et froid

Avec ses partenaires, la CFE-CGC a soufflé le chaud et le froid. M. Marchelli a critiqué les confédérations ouvrières *« assises sur leurs avantages acquis »*, tout en voulant *« développer les points de convergence »* avec FO, la CFDT et la CFTC. De même a-t-il reproché à de nombreux employeurs de *se livrer à la « chasse aux sorcières »* contre les militants syndicaux retardant ainsi l'avènement *« d'une entreprise consensuelle »* où le personnel d'encadrement serait enfin reconnu comme un partenaire.

Chaud et froid apparent aussi avec le gouvernement dont la politique sociale et ses intentions ou arrière-pensées fiscales ont été sévèrement critiquées. Mais M. Marchelli a donné l'impression d'adopter une attitude à géométrie variable vis-à-vis de ses représentants. Déçu par M. Rocard, le 15 juin, il a fait très bon accueil, le 16, à M. Soisson, présenté aux congressistes comme le ministre *« le plus proche »* de la CFE-CGC.

M. Marchelli avait reproché à M. Rocard son discours trop général mais il s'est déclaré *« d'accord »* pour l'essentiel avec celui de M. Soisson, pourtant tout aussi général, avant d'évoquer... quelques désaccords. Pour le président de la CFE-CGC les négociations salariales dans les branches doivent concerner *« l'ensemble des personnels conventionnés » : « Si on commence à saucissonner les salariés, on va casser la machine économique. »*

MM. Soisson et Marchelli ont fait assaut d'amabilités et de congratulations. N'évoquant pas, à la différence de M. Rocard, la mutation du syndicalisme, le ministre du travail a rendu un hommage appuyé à la CFE-CGC et s'est employé, très applaudi, à mettre en relief les *« spécificités »* de l'encadrement : *« Il ne saurait être question pour moi de prendre les cadres pour cibles au nom d'un égalitarisme qui serait le contraire du sens de l'égalité que je veux promouvoir. »*

M. Soisson a confirmé que l'adaptation de la loi de 1971, sur la formation professionnelle devrait se faire d'abord, *« sans intervention de l'Etat »*, par la négociation. Une satisfaction pour M. Marchelli, qui n'a pas hésité à présenter son organisation comme celle qui, aujourd'hui, *« se porte le mieux »* malgré la dure érosion de ses effectifs... Mais le balancement perpétuel entre propos vindicatifs et langage conciliant ne favorise pas la cohérence des orientations.

MICHEL NOBLECOURT

Le nouveau bureau exécutif

Président : M. Paul Marchelli, Secrétaire général : M. Marc Vilbenoit.

Secrétaires nationaux : M. Claude Cambus (économie), Mme Chantal Cumunel (travail et emploi), M. Bernard Chevalier (protection sociale), Mme Couté (culture et formation), M. Maurice Cros (secteur public), M. Guy Imberty (cadre de vie), M. Insa (activité syndicale), trésorier : M. Bernard Traverse.

□ RECTIFICATIF. – Deux coquilles se sont glissées dans l'article sur le congrès de la CFE-CGC dans *le Monde* daté 17-18 juin. Il fallait lire, à propos de M. Rocard : « se réservant *visiblement* » (et non *physiquement*) pour son intervention du 17 juin. Par ailleurs, M. Rocard avait déclaré : *« Les cadres ne paieront pas plus avec la contribution sociale de solidarité »*... et non *« ne seront pas plus libres »*.

Selon le CERC

Les familles nombreuses restent défavorisées

Les familles nombreuses restent financièrement défavorisées par rapport aux foyers de moins de trois enfants, les aides reçues étant loin de compenser leurs charges, selon une étude du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts) rendue publique lundi 18 juin.

En effet, le travail professionnel d'une mère de cinq enfants ne représente que 40 % de celui d'une femme sans enfant, affirme le CERC, et le manque à gagner est de 60 % d'un salaire. Pour une mère de trois enfants, ce manque à gagner est de 45 %, sans tenir compte du retard pris dans l'avancement, en raison des interruptions de carrière.

Cette infériorité de revenu est mal compensée par les aides reçues : à égalité de situation professionnelle du mari, les recettes d'un ménage de cinq enfants ne dépassent pas celles d'une famille sans enfant. L'infériorité du pouvoir d'achat varie alors de 30 % (pour cinq enfants) à 22 % (pour trois enfants).

Enfin, le CERC souligne que les familles nombreuses connaissent plus fréquemment des fluctuations de revenu : entre l'année du mariage et la période où tous les enfants sont au foyer, le niveau de vie baisse d'environ 40 %. Il remonte ensuite, lorsque la mère renoue avec une activité professionnelle et lors du départ échelonné des enfants.

Le 51e congrès des HLM

M. Besson annonce une augmentation du plafond de ressources des PAP

Au cours du 51e congrès des HLM, M. Louis Besson, ministre délégué au logement, a annoncé, le 17 juin, qu'il avait proposé au premier ministre *« de majorer les plafonds de ressources des prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP) de façon à permettre à un plus grand nombre de pouvoir confirmer son espoir d'accession »*. Le chef du gouvernement en a accepté le principe. Les modalités restent à préciser, mais les plafonds de ressources pourraient être au moins égaux à ceux qui sont retenus pour l'accès au parc locatif HLM dans les zones peu denses, et supérieurs à ces mêmes plafonds dans les zones urbaines pour tenir compte des réalités des marchés locaux.

En effet, la consommation de crédit se fait plus lente malgré l'augmentation du montant du prêt. L'obligation de fournir 10 % du montant de leur achat a découragé de nombreux candidats à l'accession. Les organismes HLM auraient souhaité que l'application de cette mesure se fasse en plusieurs temps, c'est-à-dire que l'obligation d'un apport personnel important soit modulée dans le temps.

L'augmentation du plafond de ressources annoncé par M. Besson irait dans le sens souhaité par les HLM, et serait une mesure équitable puisque tout candidat à un logement HLM aurait alors le choix entre la location et l'accession à la propriété. Les HLM, qui ont consacré leur congrès à *« la qualité du quotidien »*, continuent à demander au gouvernement des moyens supplémentaires pour répondre à la demande de logement des plus démunis (*le Monde* du 15 juin).

ÉTRANGER

Selon le « Financial Times »

La RDA devra emprunter pour payer les salaires

Les entreprises est-allemandes vont devoir emprunter chaque mois 5 à 6 milliards de marks (17 à 20 milliards de francs) simplement pour pouvoir payer leurs salariés après l'unification monétaire RFA-RDA, *selon un haut* fonctionnaire est-allemand cité par le *Financial Times* lundi 18 juin.

M. Wolfgang Zeissig, chef de la planification financière au ministère des finances, a révélé qu'un consortium de trente banques internationales était sur le point de signer un accord avec le holding d'Etat Treuhandanstalt qui possède l'essentiel de l'industrie est-allemande, afin de lui permettre de surmonter la crise de trésorerie des premiers mois.

L'argent devra être accordé aux seules entreprises qui ont une chance raisonnable de survie. Le ministère des finances estime en effet que 20 à 30 % des entreprises de RDA *devront fermer* après l'unification. Beaucoup d'entreprises produisant des biens de consommation n'arrivent déjà plus à écouler leur marchandise et ne *savent pas comment payer* les salaires de juin, rapporte le *Financial Times*.

ÉCONOMIE



Le rapport annuel de la Cour des comptes

Autoroutes : la rente du péage en question

La Cour des comptes lance un vrai débat en se livrant à une critique détaillée du développement du réseau autoroutier français par le biais de sociétés concessionnaires d'économie mixte. Ses griefs ? *« Le système autoroutier français (2 079 kilomètres en 1975, 4 867 kilomètres en 1985 et 5 317 kilomètres en 1989) est géré et se développe en dehors de toute logique économique, financière, juridique et comptable. Sur le plan économique, les décisions d'investissements sont prises sans étude prévisionnelle suffisante et, surtout, sans analyse préalable des choix à faire, par exemple entre le doublement d'un axe surchargé ou la création d'une nouvelle voie autoroutière à des fins d'aménagement du territoire. Or, sur le plan financier, l'utilisation de la rente autoroutière* (c'est-à-dire le péage, NDLR), *devenue considérable avec l'augmentation du trafic, permet des investissements publics massifs sans vote préalable du Parlement, mais au prix d'un endettement qui va faire de l'ensemble des sociétés d'économie mixte des autoroutes le troisième emprunteur français. »*

En d'autres termes, le système autoroutier est devenu fou : l'auteur du rapport estime que le report des amortissements en fin de concession a des effets pervers. D'un côté, il permet aux sociétés d'économie mixte de survivre aux premières années d'exploitation, toujours difficiles puisque ces sociétés n'ont pas de fonds propres. De l'autre, il camoufle des situations financières précaires et, surtout, il repousse indéfiniment la fin de la concession puisqu'il suffit de rajouter un nouveau tronçon pour que celle-ci soit prolongée d'autant. Le mécanisme incite de façon permanente à la construction d'autoroutes nouvelles.

A cela s'ajoute le fait que les élus, le secteur des travaux publics et l'opinion publique réclament l'ambitieux programme visant à accroître de 3 260 kilomètres le réseau concédé. Le péage dégageant automatiquement des ressources, l'autoroute est la solution de facilité, même si la rentabilité des sections projetées n'est pas évidente. Sur un tiers des sections annoncées, le trafic est inférieur à six mille véhicules-jour et *« rend incertaine la couverture des frais d'exploitation »*. La Cour craint *« un surdimensionnement des infrastructures proprement autoroutières »*.

Les artifices de l'Etat

Par ailleurs, elle constate que l'Etat recourt à des artifices pour faire supporter aux concessionnaires des dépenses dites de souveraineté. Par exemple, des sociétés d'autoroutes ont payé en 1989 40 millions de francs pour les services spécifiques de la gendarmerie et cette somme atteindra 480 millions de francs en 1993.

Pour en finir avec ces errements, la Cour préconise de mettre un terme au clivage entre des autoroutes richement dotées par le péage et une voirie nationale soumise aux aléas budgétaires. Un budget annexe alimenté par le péage et qui répartirait les produits de celui-ci entre les deux types d'infrastructures lui semblerait le cadre juridique approprié. Si l'Etat ne voulait pas de cette solution radicale, il conviendrait, selon la Cour, de confier à Autoroutes de France (ADF), aujourd'hui simple répartiteur des fonds, le soin de coordonner les investissements et de jouer le rôle de l'actionnaire principal dans les sept sociétés mixtes existantes.

Le ministre de l'économie et des finances répond à ces critiques en défendant un système hybride qu'il contrôle sans avoir à en assumer le fardeau financier. Plus significative est la réplique des sociétés d'économie mixte en cause : *« Le système français du péage a l'immense avantage de générer les moyens de construire de nouvelles autoroutes*, explique M. Jean Millier, président de l'Union des sociétés françaises d'autoroutes à péage. *L'autoroute s'autofinance, et c'est le seul moyen d'équiper la France avec une infrastructure qui épargne mille cinq cents tués par an et qui en fera la plaque tournante de l'Europe. Il est vrai qu'aux Etats-Unis on abaisse ou on supprime le péage lorsqu'une autoroute est amortie, alors qu'en France on le laisse en l'état. Pourquoi ? Parce que le bénéfice réalisé sur certaines de nos concessions, comme la vallée du Rhône, nous permet de réaliser des sections que les capitaux privés considèrent comme non rentables, par exemple Toulouse-Bordeaux ou Angers-Le Mans. Cette péréquation s'accompagne d'un différé d'amortissement qui est une pratique dérogatoire mais tout à fait régulière pour renvoyer le solde de tout compte en fin de concession. Ce système, efficace et juste, ne fonctionne pas sans contrepoids, bien au contraire. L'Etat contrôle les conseils d'administration des sociétés concessionnaires. Il arrête leurs investissements. Il fixe leurs tarifs. L'aménagement du territoire ne légitime-t-il pas que soient construites des autoroutes où la circulation ne dépassera pas au début cinq mille véhicules par jour ? »*

Les sociétés concessionnaires ont trois ennemis : le projet de budget annexe, qui permettrait à l'Etat de se défausser de ses reponsabilités en matière routière, en faisant supporter celles-ci par le péage autoroutier ; le blocage du prix des péages, qui a augmenté, pour la dernière fois, de 2,5 % en janvier 1989, ce qui obère la réalisation de futures sections ; le refus par le Trésor de laisser les sociétés concessionnaires ponctionner le marché monétaire autant que de besoin : 8 à 10 milliards de francs par an.

La Cour écrivait : *« On construit trop d'autoroutes. »* Les sociétés concessionnaires rétorquent : *« On s'est toujours trompé par défaut et non par excès en matière d'investissements autoroutiers en France. »*

ALAIN FAUJAS

Caisse nationale d'assurance-maladie : une « munificence excessive »

Rarement, sans doute, un rapport de la Cour des comptes aura été aussi radical. Il est vrai que l'organisme mis en cause brasse chaque année plus de 400 milliards de francs, provenant des cotisations salariales et patronales. La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), autrement dit la branche maladie du régime général de la Sécurité sociale, qui fait l'objet de critiques aussi acérées que détaillées de la part des magistrats de la rue Cambon, n'a jamais fait figure d'institution particulièrement performante.

Le déroulement des treize mois de négociations nécessaires à la conclusion de la dernière convention entre médecins libéraux et Sécurité sociale a, récemment encore, fait apparaître l'incapacité de cet organisme à assurer à lui seul une véritable régulation du système de santé. L'enquête de la Cour des comptes consacrée à son fonctionnement interne, risque de conforter ce sentiment.

« D'importants versements » à des syndicats

La CNAMTS, établit tout d'abord le rapport, dispose *« de documents comptables et statistiques peu dignes de foi »*. La Cour met l'accent sur un sujet délicat lorsqu'elle s'étonne d'une *« générosité coûteuse à l'égard des mutuelles »*, habilitées à gérer pour le compte de la « Sécu » les prestations servies aux étudiants ou aux fonctionnaires. Les frais de gestion excessifs (le rapport situe le trop-perçu entre 471 et 885 millions de francs) servis par la CNAMTS constitueraient *« un cadeau qui leur est offert au détriment du régime général »*. Dans sa réponse, la Caisse nationale souligne qu'elle a demandé en septembre 1988 aux autorités de tutelle *« qui fixent ces remises la révision de leurs montants pour mettre en parallèle l'effort des caisses et celui des mutuelles »*.

La CNAMTS ne paraît pas non plus briller par la qualité de sa fonction de contrôle. Ce dernier est qualifié de *« complaisant »*, sans compter que la Caisse réalise *« d'importants versements à des organisations syndicales sans justification de service »* (ces dernières ont reçu 58,9 millions de francs en 1988 au titre de la formation des administrateurs). Le rapport, qui déplore que la politique de maîtrise des dépenses de santé ne soit *« qu'un vœu pieux »*, constate que la Caisse néglige les règles d'attribution des marchés et note une fâcheuse tendance à rémunérer *« sur un fonds annexe des chargés de mission à l'activité des plus réduites »*.

Les *« actions de communication dispendieuses »* de la CNAMTS l'ont conduite, en outre, à confier un marché de plus de trois millions de francs à un prestataire de service – connu pour organiser *« la fête annuelle d'une confédération ouvrière »* – sans pouvoir justifier plus du quart des dépenses engagées.

Le rapport détaille également avec une certaine causticité *« le train de vie parfois fastueux »* et *« la munificence excessive »* des principaux gestionnaires de la CNAMTS, qui paraissent négliger *« la déontologie que les dirigeants d'un organisme social devraient avoir à cœur de respecter »*. Le prix moyen des repas offerts par M. Maurice Derlin, élu Force ouvrière et président de la Caisse nationale, *« dépasse 500 francs par convive »* en 1988 (le prix unitaire des bouteilles de vin atteint *« en plusieurs occasions le millier de francs »*, tient à préciser la Cour, qui a décidé *« de demander à l'agent comptable de justifier du reversement des sommes en cause »*).

Pour la CNAMTS, ces mises en cause sont injustifiées : la moyenne des rémunérations mensuelles des agents de direction atteignait 25 861 francs en 1989 et *« aucun autre élément ou avantage ne justifie l'observation de la Cour »*.

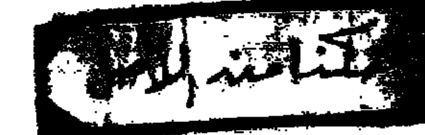
La gestion du patrimoine immobilier, *« d'une exceptionnelle qualité »*, de la CNAMTS ne vaut guère mieux : 2 200 francs de loyer mensuel pour 82 mètres carrés avenue de la Grande-Armée, par exemple. Le rapport préconise le transfert de ce parc immobilier à un autre organisme ou *« sa vente pure et simple »*. *« La valorisation du patrimoine est en progression constante depuis que la CNAMTS a retrouvé la possibilité d'augmenter ses loyers »*, rétorque la Caisse nationale, qui s'inquiète d'un *« amalgame entre le respect des dispositions de la loi de 1948 pour quelques logements et la notoriété de certains occupants, qui acquittent des loyers proches ou équivalents aux prix du marché »*.

Néanmoins, la Cour des comptes n'ignore pas les responsabilités de l'Etat, qui remplit imparfaitement ses engagements financiers et fait preuve *« d'une certaine inertie »* dans l'exercice de son contrôle économique et financier. Les pouvoirs publics, conclut le rapport, *« ont laissé la CNAMTS se comporter comme un organisme de droit privé, alors que la loi lui donne le statut d'établissement public national »*.

Selon M. Derlin, certains passages du rapport de la Cour sont des *« règlements de comptes »* destinés à *« discréditer l'institution »*. *« J'ai*, a-t-il affirmé le 27 juin lors d'un séminaire de la CNAMTS, *le sentiment profond qu'il s'agit d'un coup de griffe, hargneux et agressif, dangereux pour la Sécurité sociale et son avenir. »*

JEAN-MICHEL NORMAND

► ***Nous publierons demain d'autres éléments du rapport annuel de la Cour des comptes.***



CHAMPS ECONOMIQUES

RDA : une agriculture menacée

Trop de main-d'œuvre et une production de qualité médiocre qui excède largement les besoins

« JE *suis terrifié par l'avenir, par ce qui va se passer cette année à compter du 2 juillet, après que nos prix auront été alignés sur ceux de la RFA et donc de la Communauté.* » L'homme qui exprime de la sorte son inquiétude, la quarantaine, hâlé, le regard clair, tout de jean vêtu, l'air pourtant résolu, dirige une des quatre mille coopératives de production agricole, les LPG (1) que compte la République démocratique allemande. Il a répondu comme trente de ses collègues, dont deux femmes, à l'invitation adressée par Rolf Bush, le président de la LPG de Penzlin dans le Neubrandenbourg, à 150 kilomètres au nord de Berlin, pour entendre un exposé d'Otto Bammel, le délégué agricole de la représentation permanente de RFA à Berlin-Est.

Tout ayant été dit sur l'accélération de l'Histoire, n'est-ce pas là, cependant, un tableau déconcertant que celui de ce haut fonctionnaire ouest-allemand, convié par un ancien membre actif du SED, le parti communiste, afin d'expliquer à trente dirigeants de coopératives les vertus de l'économie sociale de marché, les principaux mécanismes de la politique agricole commune et les obstacles à surmonter pour réussir l'intégration dans la Communauté...

Incapable de lever toutes les incertitudes, car les négociations entre Bonn et Berlin-Est battent son plein, il ne cherche cependant pas à gommer les difficultés, mais met également en relief les efforts qui seront accomplis pour favoriser la transition, appelle ses interlocuteurs au sang-froid et, sur les points sensibles, prend le risque de donner son point de vue personnel, fût-il à contre-courant.

Le traitement social

Une impressionnante démonstration de pédagogie politique. L'ambiance n'est pas à la fête, mais la salle est attentive, prenant des notes, avide d'une information qui, du côté officiel est-allemand, lui est chichement comptée. *« Nous sommes en pleine confusion »*, admet Rolf Bush, un professionnel efficace, fier des performances de sa coopérative, mais qui, déçu par l'échec du collectivisme et perplexe devant l'ampleur des réformes à accomplir, s'apprête à abandonner la direction de la LPG.

Les questions posées à Otto Bammel révèlent quels sont les principaux soucis : l'évolution des prix, ainsi que les problèmes liés à la rentabilité de la coopérative, le statut foncier et, question en découlant, la façon dont sera exploitée la terre demain, l'avenir des LPG. A compter du 1er juillet, les prix vont *grosso modo* diminuer de moitié, parfois plus. Le fait qu'ils seront payés en deutschemarks et non plus en marks-est ne change pas grand chose puisque les charges devront, elles, également être acquittées en deutschemarks.

Certaines vont baisser, Otto Bammel le rappelle à ses auditeurs, telles celle sur les engrais, sur les pesticides. Mais de quel poids pèseront désormais les salaires? Les LPG débordent de main-d'œuvre : deux hommes sont nécessaires pour cultiver 100 hectares en RFA, mais il en faut six ou sept en RDA. L'état-major des LPG, avec ses chefs de gestion, de production, d'approvisionnement, de comptabilité ressemble à une armée mexicaine. Ce personnel, faute d'avoir l'impression d'exploiter sa propre terre, est souvent peu motivé : la production, de qualité médiocre, excède largement les besoins.

L'angoisse n'est pas pour après-demain : comment payer cette main-d'œuvre en juillet? Otto Bammel fait remarquer que la rupture n'intervient pas au plus mauvais moment puisque, avec les moissons, viennent les recettes alors qu'une fraction importante des coûts de production a déjà été réglée. Pour le reste, explique l'homme de Bonn, des programme d'ajustement sont prévus : avance de trésorerie et ensuite mise en place de programmes de préretraite, de formation.

La LPG englobe dans son personnel, et par conséquent rétribue, les maçons, les menuisiers, les charpentiers, les mécaniciens. Il leur faudra sans doute quitter la LPG. L'idée est de transformer ces artisans, bien formés, moyennant bien sûr un soutien financier, en petits entrepreneurs dont la tâche sera de rester sur le terrain et de remettre en état un patrimoine immobilier ainsi qu'un parc à machines à bout de souffle.

Un tel traitement social peut-il suffire? Personne n'y croit. Peter Pollack, le ministre de l'agriculture du gouvernement Lothar de Maizière, nous affirme cependant qu'il n'y aura pas de licenciements massifs. *« Le problème est moins grave que celui rencontré par l'industrie chimique »*, explique-t-il, rassurant. Otto Bammel considère au contraire que sur les 820 000 citoyens de la RDA aujourd'hui employés dans l'agriculture (10 % de la population active) près de la moitié devront la quitter d'ici quatre à cinq ans. Un tel dégraissage pourra-t-il aller sans agitation sociale ?

Les dirigeants des coopératives (LPG) et des fermes d'Etat (VEG), évidemment inquiets, réclament une période de transition et en particulier un alignement progressif des prix agricoles sur ceux de la RFA. Mais cela signifierait le maintien de barrières dans un pays qu'on veut unifier : une perspective jugée impraticable à Bonn. *« J'ai cru pendant six semaines qu'on pourrait ajuster les prix par étapes, mais j'ai bientôt compris qu'avec un marché unique c'était exclu »*, reconnaît le ministre.



L'aide de l'Etat sera maintes fois sollicitée pour favoriser les investissements et moderniser l'ensemble de la filière agroalimentaire ; car l'état déplorable des LPG est dû aujourd'hui également aux insuffisances des équipements en aval de la production : les porcs trop gras sont offerts tardivement aux consommateurs faute de place dans les abattoirs ou parce que l'industrie de transformation n'est pas en mesure de suivre la demande.

Une peur du vide

Les agriculteurs comptent encore sur Bonn, les questions posées à Penzlin en témoignent, pour financer des programmes de gel de terres ou l'ouverture de débouchés industriels pour la production agricole. Mais il faudra du temps et des dispenses de Bruxelles pour mettre en place de tels projets. Enfin et surtout l'appui psychologique et financier des pouvoirs publics sera nécessaire pour régler sans casse les problèmes fonciers.

A qui appartient la terre et comment devra-t-elle demain être exploitée? Au terme d'une réforme agraire mise en oeuvre par le pouvoir communiste quelques années après la guerre, les exploitations de plus de 100 hectares ont été expropriées et les terres distribuées par lots de 7 à 8 hectares aux petits paysans ou aux réfugiés.

de Penzlin
PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 26

(1) LPG : Landwirtschaftliche Produktion Genossenschaften ; il s'agit de coopératives agricoles de production. VEG : Volkseigene Güter ; il s'agit des fermes d'Etat. Les LPG sont beaucoup plus nombreuses que les VEG.

Le message économique du général de Gaulle

« Ce qui est salutaire à la nation ne va pas sans blâmes dans l'opinion ni sans pertes dans l'élection »

par Alain Prate

POUR *qui a eu l'honneur* et la charge d'être le *dernier conseiller économique du général de Gaulle, dans des circonstances particulièrement difficiles, la floraison actuelle d'articles et d'études sur cette période est particulièrement instructive.* Certes, les témoignages les plus nombreux sont consacrés au libérateur de la France, au réformateur de nos institutions, au grand acteur de la scène diplomatique mondiale. Mais les mérites de l'action menée dans le domaine économique et financier, si longtemps contestés, sont maintenant reconnus. Il n'est plus nécessaire d'argumenter longuement, statistiques à l'appui, pour faire admettre que les années 1958-1969, après le succès du plan de redressement, furent pour l'économie française une période d'expansion, plus forte que celle de nos principaux partenaires, que l'ouverture de l'économie française à la concurrence européenne fut bénéfique, que la parité du franc par rapport au mark put être maintenue pendant dix ans, ce qui, loin de freiner l'essor de l'économie française, a contribué à renforcer son rôle dans le Marché commun (1).

Même si les négociations européennes furent parfois difficiles, leur résultat fut que l'union douanière était mise en place en 1968, avant l'échéance prévue par le traité, que la négociation Kennedy avait doté la Communauté d'une politique commerciale commune, que les grandes décisions concernant la politique agricole commune, comportant une solidarité financière entre les Six, avaient été prises.

Un franc stable

Plutôt que de céder à la nostalgie des grands moments du passé, il est sans doute plus utile de rechercher ce qui demeure, dans un monde très différent de celui qu'a connu le général de Gaulle, des grandes orientations prises à cette époque, en vue de susciter, comme il l'a souhaité, des « ardeurs nouvelles ».

Sa volonté de doter la France d'une monnaie stable, et donc de *« renoncer délibérément aux procédés dont l'usage s'est introduit au temps où la France n'avait plus de monnaie »*, fut incomprise alors et oubliée ensuite, jusqu'à ce que, après maintes péripéties, soit redécouverte en 1983 la nécessité d'une monnaie forte *« qui mesure dans le monde la réalité et l'efficacité de l'économie du pays, dont dépendent celles de sa politique »*. Mais, en France comme dans tout pays, la défense de la monnaie a un prix qu'il faut être disposé à payer.

C'est ainsi que le général de Gaulle dut mettre en œuvre le plan de stabilisation de 1963 qui suscita maintes critiques, refusa de dévaluer le franc en novembre 1968, prit alors de sévères mesures de redressement budgétaire et monétaire, de sorte qu'il put quitter le pouvoir sans avoir modifié la parité du franc qu'il avait fixée en 1958. Le dernier chapitre des *Mémoires d'espoir*, « L'effort », consacré à l'économie, se termine par l'ultime phrase qu'il a écrite : *« Comment n'aurais-je pas appris que ce qui est salutaire à la nation ne va pas sans blâmes dans l'opinion, ni sans pertes dans l'élection ? »*

C'est la stabilité du franc qui permit la mise en œuvre sans heurts du Marché commun industriel et agricole. Au moment où l'on parle d'union monétaire, dont le principal objectif serait de parvenir à des taux de change non plus seulement stables, mais fixes, entre les pays de la Communauté, la condition du succès est que la France mène avec continuité la politique économique et monétaire lui procurant *« l'influence internationale »* et lui permettant de jouer pleinement son rôle en Europe.

Le Général attachait autant d'importance à la monnaie dans les relations internationales que sur le plan interne. Sachant que monnaie et politique sont intimement liées, il dénonça l'asymétrie d'un système monétaire international fondé sur une monnaie nationale, le dollar. De la grande conférence de presse de 1965, on n'a généralement retenu qu'une attitude considérée comme inamicale à l'égard des Etats-Unis, simplement parce qu'il ne se résignait pas à la domination d'un étalon monétaire incertain.

Pourtant, le bien-fondé de son analyse des dangers du système a été malheureusement confirmé par la généralisation de l'inflation dans les années 70, la montée de l'endettement des pays du tiers-monde résultant du recyclage des excédents pétroliers, avant que les mesures monétaires nécessaires pour briser l'inflation ne conduisent à la généralisation de la récession et à la montée du chômage au début des années 80.

Cette leçon sur la primauté du facteur monétaire dans les relations économiques internationales garde sa valeur au moment où se construit l'unité monétaire de l'Europe. Celle-ci ne devrait pas être une fin en soi, mais aussi conduire à un système monétaire permettant à la monnaie européenne, l'écu, de s'affirmer par rapport au dollar et au yen. Comme dans les relations internationales, il serait imprudent de fonder le système européen sur une monnaie nationale qui, quelles que soient ses qualités, est géré en fonction des intérêts nationaux d'un pays, qui peuvent ne pas coïncider en toutes circonstances avec ceux de l'Europe dans son ensemble. Et la condition du succès des négociations sur l'union monétaire est que les pays de la Communauté mènent des politiques qui assurent la valeur de leurs monnaies.

(1) *Les batailles économiques du général de Gaulle*, collection Espoir, Plon, 1978, 329 p.

▶ *Vice-président de la Banque européenne d'investissement.*

Lire la suite page 28

MARCHÉS FINANCIERS

Elles étaient 187 ; elles seront moins de 50

Les caisses d'épargne accélèrent leur restructuration

Les caisses d'épargne du réseau de l'Ecureuil, le premier de France avec 880 milliards de francs de dépôts, ont adopté le jeudi 28 juin, à l'unanimité, un projet de réformes qui va ramener leur nombre de 187 à moins de 50 et redéfinir leurs relations privilégiées avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (*le Monde* du 8 juin).

Ce projet est la deuxième étape d'un processus de restructuration et de concentration amorcé en 1983 avec une première réforme du statut des caisses, dont l'objet alors était de rattraper un retard de quinze ans sur les puissants réseaux de caisses d'épargne de la CEE. Une loi de juillet 1983 habilitait les caisses d'épargne à consentir des crédits et à effectuer des opérations de banque au profit de leurs déposants.

Au niveau des structures, fondées sur la cooptation de notables locaux pour la nomination des conseils d'administration (et restées inchangées depuis 1854), de profondes modifications étaient décidées, avec l'instauration de conseils consultatifs élus par une partie des déposants et de conseils d'orientation et de surveillance (COS), désignés au scrutin proportionnel par les maires, les salariés et déposants, qui nomment le directeur général et les membres du directoire des caisses. Enfin, une structure centrale, le Centre national (CENCEP), dont le capital était détenu par les caisses d'épargne (50 %), la Caisse des dépôts (35 %) et les organismes à créer, les SOREFI (15 %), devenait et reste le chef du réseau, chargé d'exercer un contrôle administratif, financier et technique sur les caisses, dont le nombre, de 1985 à aujourd'hui, allait être ramené de 478 à 187.

En 1985, en application de la loi de 1983, 21 sociétés régionales de financement (SOREFI), détenues à parts égales par les caisses d'épargne et la CDC, faisaient fonctionner un circuit court de financement à l'échelle régionale, qui obtenait la gestion de fonds collectés par les caisses (comptes à terme, comptes chèques, épargne-logement, livret B, bons d'épargne) pour plus de 100 milliards de francs à l'époque. Mais, avec l'ouverture des frontières financières européennes, le réseau de l'Ecureuil conservait encore un important retard sur ses homologues européens. Une étude était demandée, il y a six mois, au cabinet d'organisation McKinsey, pour déterminer l'évolution future du réseau. Des discussions étaient engagées pour redéfinir les relations entre les centres de pouvoir, notamment vis-à-vis de la Caisse des dépôts, tuteur traditionnel des caisses et gestionnaire unique des sommes déposées sur les livrets A exonérés d'impôts (440 milliards de francs actuellement). Il y a quinze jours, McKinsey déposait son rapport, préconisant de ramener à moins de 50 le nombre des caisses d'épargne dotées d'un cerveau unique, le CENCEP, avec une ou plusieurs caisses centrales, chargées de gérer les liquidités du système.

Or, si la réduction du nombre des caisses apparaissait indispensable à tous, bien qu'elle s'annonce pénible après une première contraction déjà difficile, la nature des fonctions du cerveau unique et le statut de la caisse centrale suscitaient des méfiances et des inquiétudes réciproques. Du côté des caisses d'épargne, on souhaitait disposer de plus d'indépendance dans la gestion des liquidités et dans les financements. Certaines grandes caisses, comme celles de Paris ou de Lyon, agitaient même la possibilité de prendre toutes seules des initiatives, sur l'internationalisation notamment. Du côté de la Caisse des dépôts et consignations, on pouvait suspecter le réseau de l'Ecureuil et le CENCEP de vouloir trop jouer aux banquiers et, surtout, on ne pouvait envisager de perdre la gestion de 120 milliards de francs de liquidités (celles des fonds des livrets A n'étant à aucun moment remises en cause).

En avril dernier, d'une manière tout à fait inhabituelle, M. Robert Lion, directeur de la CDC, adressait aux 187 présidents de caisse une lettre où, tout en reconnaissant au CENCEP un rôle de chef de réseau fort, il affirmait que les fonctions financières centrales n'étaient pas de la responsabilité dudit chef de réseau, mais de celui de la Caisse des dépôts, mieux placée et plus compétente : il proposait une banque «éclatée» en partenariat.

Redécoupage territorial

Les réactions furent assez vives, mais discussions et pourparlers allèrent leur train entre la CDC et ses interlocuteurs du réseau, notamment M. Alain Le Ray, président du conseil de surveillance du CENCEP et M. Jean-Pierre Thiolon, président du directoire de cet organisme. Et, finalement, un consensus fut trouvé.

En premier lieu, le nombre des caisses, qui ne se feront pas concurrence, à la différence de l'Italie et de l'Espagne, sera inférieur à 50, avec un redécoupage territorial et des options de regroupement à effectuer d'ici à la fin de l'année, les élections des conseils étant retardées d'un an. Ensuite, les regroupements permettront de mettre fin aux fonctions d'intermédiation financière des SOREFI, confiées aux caisses désormais regroupées. En second lieu, le rôle du CENCEP comme chef de réseau est reconnu et renforcé, notamment dans ses fonctions réglementaires, mais tout ce qui relèvera du pilotage et des choix stratégiques devra être acquis par consensus au sein du réseau. Enfin, un compromis a été élaboré avec la Caisse des dépôts en ce qui concerne les fonctions de caisse centrale, problème le plus épineux. Ces fonctions sont regroupées dans deux sociétés financières distinctes. Une centrale de trésorerie associera la tenue des comptes et la gestion des liquidités du réseau central, dont le capital sera détenu à 35 % par les caisses d'épargne et à 65 % par la Caisse des dépôts, qui se trouve ainsi rassurée.

Une centrale d'émission, d'emprunt, de refinancement et de crédit est destinée à *«élargir et optimiser la présence du réseau dans la compétition commerciale»*, son capital étant détenu à 65 % par le réseau et à 35 % par la Caisse des dépôts. Satisfaction est donnée aux caisses d'épargne. Les fonctions de cette deuxième centrale n'existent pas vraiment à l'heure actuelle, mais sont considérées comme pleines d'avenir : ainsi ce sont les SOREFI du Nord qui ont consenti le prêt à Eurotunnel.

Un compromis donc, qui paraît satisfaire tout le monde : le réseau, la Caisse des dépôts et le ministère des finances, dans la mesure où il évite un nouveau recours et un nouveau débat au Parlement, procédé toujours aléatoire, dans un domaine qui peut être très politisé. La Caisse de Paris, la plus puissante, s'est ralliée au mouvement et M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, a parlé de *«schéma lucide et courageux»*.

FRANÇOIS RENARD

NEW-YORK, 28 juin ↑

Sensible reprise

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont monté jeudi à Wall Street. Et même bien monté, puisque, un instant, le Dow Jones des industrielles faillit repasser la barre des 2 900 points. Finalement, il s'inscrivait en clôture à la cote 2 878,71, soit à 16,58 points au-dessus de son niveau précédent.

Le bilan de la séance fut d'une qualité presque supérieure à ce résultat. Sur 1 979 valeurs traitées, 902 ont monté, 546 ont baissé et 531 n'ont pas varié. Le raffermissement des Bons du Trésor et du marché obligataire a été en grande partie responsable de cette nouvelle hausse. Dans l'ensemble, les investisseurs demeurent prudents à l'approche de la publication des résultats trimestriels des entreprises.

Autour du «Big Board», les conversations portaient sur l'indice composite, publié vingt-quatre heures auparavant (+0,8 % contre moins 0,1 % en avril) censé préfigurer la conjoncture aux Etats-Unis durant les six mois à venir. La traduction de la reprise était toutefois controversée, certains la jugeant comme l'expression d'une douce récession, les autres comme prometteur d'une croissance molle.

L'activité s'est ralentie et 136,12 millions de titres ont changé de mains contre 146,62 millions la veille.

VALEURS	Cours du 27 juin	Cours du 28 juin
Alcoa	63 7/8	63 3/4
ATT	39 1/8	38 3/4
Boeing	58 5/8	59
Chase Manhattan Bank	23 7/8	23 3/4
Du Pont de Nemours	38	38 5/8
Eastman Kodak	40 1/8	40 3/8
Exxon	48	48 1/4
Ford	43 3/4	43 7/8
General Electric	69 1/4	69 1/4
General Motors	47 1/8	47 1/2
Goodyear	31 1/8	30 1/4
IBM	118	117 5/8
ITT	57	57 3/8
Mobil Oil	61 1/2	61 1/2
Pfizer	63 1/2	64 1/8
Schlumberger	57 3/4	57 3/4
Texaco	56 3/8	56 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	148 3/4	150 1/4
Union Carbide	19 3/8	19 3/8
USX	32 3/4	33 1/4
Westinghouse	38 1/8	38 7/8
Xerox Corp.	47	48 5/8

PARIS, 29 juin ↑

Petite hausse

Au lendemain de la pause (+ 0,07 %) rue Vivienne, le marché semblait vouloir se reprendre vendredi sans toutefois s'emballer. L'indice CAC 40 après avoir ouvert sur une note hésitante (+ 0,05 %) progressait rapidement jusqu'à 0,52 % en fin de matinée. Ensuite, les gains s'effritaient et la progression n'était plus que de 0,26 % en milieu d'après-midi. Les intervenants étaient peu enclins à prendre des initiatives, d'autant que le loyer de l'argent est à nouveau élevé. L'imminence de l'union monétaire allemande qui sera effective dès le 1er juillet ne pousse pas non plus à s'engager trop avant tant que les effets ne seront pas entièrement connus. A cela s'ajoutent aussi le début des grandes vacances et la perspective de deux mois, juillet et août, traditionnellement peu actifs. Dans ces conditions les valeurs les plus recherchées comme Mérieux, Géophysique ou Merlin Gérin l'étaient avec peu de volume. Il en était de même pour les baisses (Cofimeg, Radiotechnique et Salvépar). Michelin, titre le plus attaqué de la semaine, se reprenait et continuait de se redresser au-dessus de la barre des 100 francs. L'action *Printemps ne réagissait ni aux propos* des dirigeants du Printemps, qui envisagent de ne plus consolider dans les comptes leur participation dans Euromarché, ni à l'annonce des prévisions de 10 % du résultat courant cette année. L'action Perrier quant à elle s'appréciait de 1,3 % après la décision de son président, M. Gustave Leven, de préparer sa succession et de ne pas renouveler son mandat à la tête de la firme de Vergèze. Enfin, sur le marché de l'or, le métal jaune poursuivait son raffermissement.

LONDRES, 28 juin ↓

Baisse de 1,1 %

Une tentative de reprise des cours à l'ouverture a été vite effacée jeudi au Stock Exchange. Des nouvelles de sociétés décevantes et un affaiblissement de la livre sur le marché des changes ont été à l'origine des premières pertes, entraînant un nouveau recul de la tendance. L'indice Footsie des cent valeurs a terminé en baisse de 0,75 % par rapport à la clôture de mercredi, à 2 355,7 points. 443,9 millions de titres ont été échangés contre 377,9 millions à la clôture de la veille. Les magasins ont été le secteur le plus éprouvé dans le sillage du groupe Burton, dont les ventes ont baissé. Les actions GUS'A' ont figuré parmi les plus fortes dépréciations du compartiment. Les valeurs bancaires ont souffert de la publication de résultats annuels décevants pour TSB, et les assurances étaient ternes. Parmi les valeurs vedettes, le groupe pharmaceutique Glaxo progressait après un commentaire favorable d'une maison de courtage, au cours d'une présentation à Tokyo. Certains investisseurs abandonnaient en revanche le groupe chimique ICI, qui restait affecté des analyses critiques récentes sur ses bénéfices.

TOKYO, 29 juin ↓

Recul de 0,5 %

La Bourse de Tokyo a subi vendredi après-midi un revirement à la baisse, le Nikkei clôturant en recul de 0,5 % (-185,95 yens) à 31 940,24 yens après avoir ouvert en hausse de 0,6 % et terminé la matinée en progression, déjà plus réduite, de 0,2 %. Le volume d'affaires enregistré lors de la première partie de la séance était estimé à 280 millions d'actions contre 250 millions jeudi matin. La journée a été marquée par la publication des statistiques du chômage et de l'inflation. Les prix à la consommation au Japon ont augmenté en mai de 0,8 % par rapport à avril dernier et de 2,7 % sur les douze derniers mois. Le taux de chômage au Japon, en données corrigées des variations saisonnières, est demeuré inchangé (2,1 %) par rapport à celui du mois d'avril.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 29 juin
Akai	1 040	1 020
Bridgestone	1 530	1 530
Canon	1 860	1 880
Fuji Bank	2 670	2 600
Honda Motors	1 780	1 780
Matsushita Electric	2 140	2 140
Mitsubishi Heavy	1 020	1 000
Sony Corp.	8 970	9 080
Toyota Motors	2 340	2 360

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Vincent Bolloré et Rivaud renforcent leur alliance.** – Vincent Bolloré, qui avait déjà 32 % de la Société bordelaise et africaine, un des holdings-clés de la nébuleuse Rivaud, va porter sa participation à 40 %. De leur côté, les patrons de Rivaud, MM. de Beaumont et de Ribes, prendront 40 % de la financière V (comme Vincent) holding de tête du groupe Bolloré. M. Vincent Bolloré aura sa place au conseil d'administration de Rivaud. Au-delà des synergies industrielles toujours évoquées en pareil cas, le rapprochement entre les deux groupes semble dû à la volonté des patrons de Rivaud de se débarrasser de M. Giancarlo Paretti qui détient 40 % de la Socfin (Société financière des caoutchoucs), autre holding-clé du groupe Rivaud. N'ayant sans doute pas les moyens de racheter la part du financier italien qui avait payé 1,2 milliard de francs ces titres rachetés à Stern et Dumenil-Leblé, MM. de Beaumont et de Ribes ont choisi de s'allier à Bolloré. Pour minimiser l'influence de M. Paretti, ils auraient, en outre, réaménagé l'organigramme du groupe.

□ **Démissions à Paridoc et à Mammouth.** – MM. Michel Deroy, président du groupe commercial Paridoc et Jean-Jacques Fougerat, directeur général de la filiale Mammouth (hypermarchés), ont annoncé mercredi 27 juin au conseil d'administration du groupe leur intention de quitter leurs fonctions. Ces départs font suite à la constitution du nouvel ensemble Docks de France-Société alsacienne de supermarchés. M. Christian Toulouse, directeur général du groupe Docks de France, remplace M. Deroy, et M. Pierre Gosselin, actuellement directeur général de Cofradel, nommé administrateur général, prend en charge la chaîne Mammouth.

□ **OPA amicale de Tranwood Earl sur le fabricant d'agendas Filofax.** – Filofax, le groupe britannique dont les agendas sont devenus un symbole de succès au cours des années 80, a renoncé mardi 26 juin à son indépendance afin de résorber ses pertes et de développer de nouveaux produits. La société a accepté une OPA amicale de Tranwood Earl and Co., un groupe de conseil aux entreprises, sur au moins 51 % de son capital pour 4,3 millions de livres (430 millions de francs). L'offre a reçu le soutien du président de Filofax, M. David Collischon, dont la famille contrôle 63 % des actions. Filofax avait fait son entrée au second marché de la Bourse de Londres en mars 1987. Depuis, la société a été victime du doublement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne et de la multiplication des Filofax d'imitation provoquée par le succès de l'article original.

□ **Grupo Husa vend 27 % à une société du Golfe.** – Grupo Husa, qui gère cinquante-cinq hôtels en Espagne (dont onze sont sa propriété) et plusieurs en Belgique et à Mexico, vient de céder 27 % de son capital à Arabian General Investment Corporation (Agico), société d'investissement de Dubaï (Emirats arabes unis), dont la famille de l'émir de Dubaï est un des principaux actionnaires. Grupo Husa, société familiale, est présidée par M. Juan Gaspart, président du comité olympique espagnol. Elle veut consacrer le montant de la vente (de l'ordre de 273 millions de francs) à des investissements, afin de posséder au moins un hôtel dans chacune des dix-sept provinces à la fin 1992.

□ **L'horlogerie de luxe tiendra salon à Genève.** – L'horlogerie de luxe s'émancipe. La célèbre marque Cartier a en effet décidé d'organiser dès 1991 à Genève un salon réunissant trois marques horlogères de haut de gamme, la sienne, bien sûr, ainsi que Baume et Mercier, et Piaget. Ce salon aura lieu une semaine avant la traditionnelle Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie, qui se tient à Bâle. Ni Rolex, ni Audemars-Pignet, ni Vacheron Constantin ne participeront toutefois à la manifestation organisée par Cartier.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associes	440	440	IN2	302	..
Asystel	105	....	I.P.B.M.	138	138
B.A.C.	231	231	Loca investis.	310	313
B. Demachy Ass.	582	575	Locamic	140	140
Bqe Tarneaud	180	180	Marra Comm.	199 80	199 8
B.I.C.M.	860	840	Métall. Minière	228	225
Boiron (Ly)	376	390	Molex	235	236
Boisset (Lyon)	250	....	Navale-Delmas	1250	1235
Câbles de Lyon	3492	3540	Olivetti Logabax	590	599
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1130	1090	Om. Gest. Fin.	581	582
Calberson	520	530	Presbourg	95	97 8
Cardif	709	694	Présence Assur.	563	563
C.E.E.	353	352	Publ. Filipacchi	720	710
C.E.G.E.P.	278 50	278 50	Razel	666	668
C.F.P.I.	266	266	Rhone-Alp. Ecu (Ly.)	321	321
Ciments d'Origny	755	735	St-H. Matignon	259	260
C.N.I.M.	1315	1340	S.C.G.P.M.	649	649
Codetour	302	304	Segin (Li)	346	342
Comareg	356	353	Select Invest (Ly)	103 80	103 8
Conforama	1155	1163	Serbo	530	520
Creeks	390	390	S.M.T. Goupil	233 30	230
Dafsa	210 50	....	Sopra	217	216
Dauphin	708	708	Supra	197	...
Desquenne et Giral	272	275	TF1	318 50	312
Devanlay	1301	1340	Thermador H. (Ly)	290 80	290
Deville	490	500	Unilog	195	196 9
Dollsos	180	184 90	Union Fin. de Fr.	470	470
Editions Belfond	270	270	Viel et Cie	186	184 5
Elysee Invest.	15 05	15 05	Y. St-Laurent Groupe	1120	1123
Europ. Propulsion	400	400			
Finacor	195	196			
Garonor	835	835			
GFF (group.fon.f.)	478	480			
Grand Livre	472	470			
Gravograph	256	258			
Guintoli	1100	1142			
I.C.C.	285	289			
IDIA	374	365			
Idianova	163	163			
I.M.S.	1300	1285			

Marché des options négociables le 28 juin 19[90]

Nombre de contrats : 18 687

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	23	–	–	10
CGE	640	1,50	24,90	1	–
Elf-Aquitaine	680	2	23	2,50	–
Eurotunnel SA-PLC	50	0,11	3,85	1,80	4,5
Euro Disneyland SC	110	–	3,50	–	–
Havas	562	93	–	–	–
Lafarge-Coppée	450	9	33	0,10	–
Michelin	100	1,50	7,40	1	5,8
Midi	1 300	0,20	55	25	45
Paribas	640	1	31	1	16
Pernod-Ricard	1 250	3	–	1,50	–
Peugeot SA	720	113	122,50	–	–
Rhône-Poulenc CI	480	0,01	9,50	7	–
Saint-Gobain	560	11	38	–	14
Source Perrier	1 600	–	65	34	60
Société générale	560	9	–	–	18
Suez Financière	440	1	22	0,40	19
Thomson-CSF	120	1,40	5,75	0450	10,5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 juin 1990

Nombre de contrats : 69 791

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	102,16	102,18	101,90
Précédent	102,08	102,14	102,58

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,95	1,44	0,82	1,29

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,61 ↑

Le dollar légèrement plus ferme vendredi matin sur le marché des changes parisien a clôturé à 5,6130 francs français, 1,6720 deutschemarks. Mais le fait majeur de la fin de semaine est la remontée du yen dans la perspective d'une hausse des taux d'intérêt : le dollar valait vendredi 152,30 yens contre 154,40 la veille.

FRANCFORT	28 juin	29 juin
Dollar (en DM)	1,6670	1,6720
TOKYO	**28 juin**	**29 juin**
Dollar (en yens)	154,42	152,85

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 juin) ..... 10 1/4 -10 3/8 %

New-York (28 juin) ..... 8 3/8 - 7/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-8[9]*)

	27 juin	28 juin
Valeurs françaises	98,80	98,7
Valeurs étrangères	93,60	94
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	547,77	543,6
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 036,96	2 038,4

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	27 juin	28 juin
Industrielles	2 862,13	2 878,7

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	27 juin	28 juin
Industrielles	1 902,60	1 887,8
Mines d'or	174,50	176,1
Fonds d'Etat	80,02	79,8

TOKYO

	28 juin	29 juin
Nikkei Dow Jones	32 106,19	31 940,2
Indice général	2 350,40	2 343,3

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6085	5,6105	+ 74	+ 84	+ 155	+ 175	+ 470	+
$ can.	4,8018	4,8076	– 154	– 125	– 300	– 260	– 790	–
Yen (100)	3,6736	3,6766	+ 68	+ 86	+ 143	+ 170	+ 403	+
DM	3,3554	3,3580	+ 44	+ 60	+ 95	+ 117	+ 247	+
Florin	2,9801	2,9827	+ 41	+ 53	+ 82	+ 101	+ 205	+
FB (100)	16,3418	16,3571	– 165	– 149	– 48	+ 271	+ 415	+
FS	3,9594	3,9636	+ 21	+ 37	+ 56	+ 79	+ 228	+
L (1 000)	4,5746	4,5800	– 46	– 17	– 97	– 48	– 266	–
£	9,7532	9,7623	– 433	– 382	– 833	– 754	– 2214	–

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/16	8 7/6	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8
Yen	7 7/16	7 11/16	7 7/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7
DM	7 7/8	8 1/8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/8	8
Florin	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8
F.B. (100)	9	9 1/2	9 3/8	9 5/8	9 3/8	9 5/8	9 3/8	9
F.S.	9	9 1/4	8 7/9	9	8 13/16	8 15/16	8 5/8	8
L (1000)	9	10	10 1/2	11	10 5/8	11 1/8	11	11
£	14 7/8	15 1/8	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	9 15/16	10 3/16	9 7/8	10	10	10 1/8	10 1/8	10

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqu[és en] fin de matinée par une grande banque de la place.

CHAMPS ECONOMIQUES

La zone franc : une protection à protéger

Les pays africains échappent aux effets négatifs des dévaluations glissantes et en partie à l'impact des programmes d'ajustement

par Gérard de Bernis

LA zone franc, espace économique organisé autour d'une monnaie, fait aujourd'hui figure d'exception : la crise a détruit, peu à peu, les structures des systèmes productifs issus de la précédente dépression. La zone du dollar s'est diluée lorsque cette monnaie est devenue le moyen de règlement international le plus répandu; celle du sterling n'a pas résisté à l'abandon de ses dettes par l'Angleterre en 1966 ; celles de l'escudo, du florin ou du franc belge n'ont pas survécu à la décolonisation et celle du rouble s'est autodétruite en 1989.

Il est dans la logique de la crise que la zone franc soit contestée aujourd'hui sur deux registres : pour qui fait de la déréglementation la loi et les prophètes, la zone franc est un élément malsain de rigidité, sans justification. Sa logique est contradictoire avec celle de la construction européenne, et elle gêne certainement l'installation de la domination allemande sur l'espace CEE/ACP.

Un contenu modifié

Le débat ne concerne pas les problèmes techniques d'une zone monétaire. Historiquement, la zone franc, qui est bien le domaine d'une même monnaie, malgré la différence de ses signes ici et là, ne se réduit pas à une institution monétaire : elle est l'espace sur lequel le capital français s'est replié dans l'entre-deux-guerres, et à l'intérieur duquel s'est alors reconstitué le système productif français.

La préférence douanière réciproque (1930), le contrôle des changes aux frontières de l'ensemble (1939) font partie des préférences nationales de structures du moment. Elles contribueront dans les années 50 et 60 à assurer la cohérence et la dynamique de croissance de l'économie française. A l'expérience, cette contribution à la régulation s'est révélée efficace et stable.

La décolonisation avait déjà modifié le cadre géopolitique de cet ensemble, mais c'est la naissance de la CEE puis la crise qui en ont modifié le contenu. L'union douanière puis le contrôle des changes au pourtour sont affaiblis avant d'être supprimés en application des dispositions communautaires. La crise finit par en altérer la logique sur trois points essentiels, le système des prix, le crédit interne, l'endettement externe.

Dans la zone franc, le système des prix (1) avait deux caractéristiques. Les prix relatifs, en laissant aux paysans africains un revenu minimum stabilisant leur niveau de vie, assuraient à la France un approvisionnement régulier. Le niveau des prix absolus permettait le transfert d'un surplus au bénéfice du capital français. Ensemble, ces prix empêchaient toute évolution des techniques, et la productivité des pays de la zone franc restait inférieure à celle de leurs concurrents intégrés à d'autres systèmes productifs.

La fin de la période transitoire de la CEE marque aussi la fin de ce régime de prix préférentiels. Leur alignement sur le « prix mondial » a déstabilisé très rapidement les structures productives africaines : la baisse du prix de l'arachide, de 1964 à 1968, a modifié l'assolement et réduit les superficies emblavées en mil, diminué les rendements des deux cultures, repoussé le mil plus au nord, avec les effets dramatiques que l'on sait, en termes de déboisement et de désertification.

Peu à peu, l'intégration à « l'économie mondiale » a soumis les producteurs aux prix imposés par les firmes ou manipulés par certains gouvernements ; la stabilité des structures productives n'avait plus de raison d'être conservée. La domination globale exercée par les économies avancées à la place de l'économie française a pu être moins paternaliste, elle a été gravement destructrice.

L'accentuation du prélèvement du surplus de l'activité productive, l'imposition de prix relatifs encore plus éloignés des conditions de l'évolution des techniques ont déstructuré les sociétés paysannes, pour reprendre les analyses de Marcel Mazoyer (2). Ils ont engendré ce secteur précaire de satisfaction des besoins dans les villes, à l'articulation d'un secteur moderne qui n'assure pas la reproduction de sa propre force de travail et de cette agriculture qui ne nourrit plus ses paysans.

L'Afrique démontre ainsi à sa manière, dramatique, qu'un pays ne peut se développer sans protéger son agriculture. Si aucun pays n'y a réussi, pourquoi ferait-elle exception ?

Depuis son institution, la zone franc a été un espace de commerce, d'approvisionnement et de débouchés, plus qu'un lieu d'investissement. Son système de financement reste organisé autour des crédits de campagne et du crédit commercial, sans oublier la consommation et la construction de logements. Les banques dites de développement se sont elles-mêmes enfermées dans ce schéma (3). Les entreprises, qui devraient pouvoir trouver auprès de leur banque commerciale les lignes de crédit nécessaires à leur activité productive, comme leurs homologues françaises, se plaignent d'un manque de crédits dû à une politique restrictive : l'expliquer, comme on le fait, par le jeu du compte d'opération n'évite pas la contradiction.

Le compte d'opération est considéré comme le pendant de la convertibilité du CFA en francs. Par le premier, la France limite le montant de son engagement ; la seconde enlève tout pouvoir aux gouvernements des pays membres, y compris celui de définir des priorités dans l'utilisation du crédit du compte. Or, celui-ci, déjà affaibli par la crise de l'agriculture, l'est encore par les transferts de CFA en francs, eux-mêmes gonflés par le trafic clandestin aux frontières de la zone, qui seraient moindres sans cette libre convertibilité.

La principale déviance

La principale déviance du fonctionnement de la zone franc a tenu à ce que, au cours des années 1970, les pays membres, n'y trouvant pas les crédits qu'ils désiraient, se sont endettés à l'extérieur – parfois à la demande de la France pour alimenter le pool commun des devises,– s'exposant ainsi à la contrainte au remboursement en monnaie étrangère. Dans le cadre de la zone, où un pays devrait obtenir en francs les crédits dont il a besoin, on ne voit pas en quoi, sauf pour acheter des biens que la France ne produit pas, il peut avoir intérêt à s'exposer à une telle contrainte. Le résultat, catastrophique, a été la contrainte d'en venir aux programmes d'ajustement structurel (PAS).

Le moindre des paradoxes n'est pas que c'est à ce moment-là que la zone franc en vient à exercer un effet protecteur. Son existence limite l'impact possible des PAS : la fixité du taux de change s'oppose en effet à l'une de leurs premières règles, la dévaluation glissante des monnaies. Et, de fait, par comparaison aux autres, les pays de la zone ont échappé aux effets fortement négatifs qui en résultent. Cela n'a rien d'étonnant.

La théorie monétaire internationale reconnaît, au moins depuis 1980, que les changes flexibles n'assurent pas le rééquilibrage des balances. En outre, la rigidité des demandes domestique d'importation et étrangère d'exportation est telle que la dévaluation entraîne deux effets pervers coûteux, la spirale du déséquilibre croissant des balances, et l'écart croissant entre le coût de la vie et le revenu, à l'origine de toutes les formes de pauvreté.

La zone franc n'a pas empêché la marginalisation de ses pays membres par la mise en concurrence de tous les peuples du tiers-monde. Néanmoins, dans leur situation d'endettement, elle peut jouer un rôle protecteur, sans continuer pour autant à priver les gouvernements de leur pouvoir sur l'essentiel. Quelques idées simples peuvent être versées au débat :

- abandonner la dette, la France négociant ce moratoire avec les autres créanciers pour ne pas être amenée elle-même à financer le service de la dette à leur égard ;
- organiser par les moyens adéquats un système de prix stabilisant les structures productives et facilitant l'évolution des techniques agricoles ;
- reconnaître à chaque gouvernement le droit d'autoriser, selon des modalités à déterminer après mûre réflexion, et dans le respect de l'équilibre du compte d'opération, les transferts de CFA en francs qui lui paraîtraient exigés par les activités productives (on peut suggérer que le gouvernement passe des contrats avec les producteurs fixant les conditions auxquelles ils pourraient se procurer les biens nécessaires à leur activité ou transférer leurs profits) ;
- organiser dans ce cadre le financement interne de la production par un réseau de banques commerciales (privées ou publiques) dégagées des pratiques de la traite ;
- garantir un taux de change fixe du CFA en francs français, celui-ci pouvant être ajusté selon des procédures à déterminer prudemment, et n'ayant pas besoin d'être le même pour tous les pays membres, à condition que les pays, décidant de coopérer entre eux au sein d'une même sous-région, aient le même taux de change pour ne pas faire obstacle à cette coordination des politiques de développement.

Cela ne constitue pas un tout indissociable, ne serait-ce que parce que le débat sur l'intégration régionale en Afrique est essentiel, et que la France peut y aider. Cette intégration ne pourra se construire que région par région, domaine par domaine, étape par étape. A l'Afrique certainement de négocier avec l'ensemble des pays créanciers le moratoire de la dette africaine.

A l'Afrique peut-être d'aller vers un système de prix globalement adapté à ses besoins. A l'Afrique encore de faire en sorte que le commerce inter-africain, et la participation des pays africains au commerce Sud-Sud, libèrent les uns et les autres du système des prix mondiaux et de l'usage de la monnaie dominante.

La zone franc n'est nullement incompatible avec ces initiatives urgentes. Elle peut y aider en renforçant la situation d'une partie des pays les plus en difficulté sur le continent. Bien entendu, ces quelques améliorations à la situation actuelle du fonctionnement de la zone franc ne suffiront pas à assurer toutes les conditions du développement de l'Afrique, mais elles relèvent d'autres décisions qu'il est tout aussi urgent de prendre.

---

(1) Les surprix et les sous-prix ont été décrits et calculés par Pierre Moussa, *les Chances économiques de la communauté franco-africaine*, Colin, 1957.

(2) « *La crise agraire dans les pays les moins avancés* », OCDE 1980.

(3) Olivier Vallée le rappelle très clairement : *Le prix de l'argent CFA, heurs et malheurs de la zone franc*, Karthala, 1989.

► **Professeur à l'université des sciences sociales de Grenoble.**

L'affaire des fausses factures de Nancy

La chambre d'accusation de Colmar ordonne la mise en liberté de M. Gossot, maire de Toul

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar (Haut-Rhin) a ordonné, vendredi matin 29 juin, la mise en liberté de M. Jacques Gossot, maire RPR de Toul et vice-président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, détenu depuis plus de six mois dans le cadre de l'affaire des fausses factures de Nancy.

La chambre d'accusation de Colmar, récemment chargée de ce dossier, n'a assorti cette mise en liberté d'aucun contrôle judiciaire, a précisé Mᵉ Alain Behr, l'un des avocats de M. Gossot, à qui la décision a été notifiée. Les motivations de l'arrêt ne seront connus que lundi 2 juillet, a-t-il précisé.

Dans un arrêt rendu le 19 juin (*le Monde* du 21 juin), la chambre criminelle de la Cour de cassation avait estimé que la procédure *visant M. Gossot n'avait pas* été régulière et, après avoir cassé une décision de la chambre d'accusation de Nancy concluant au contraire, confié à celle de Colmar le soin d'en tirer les conséquences.

Le maire de Toul, inculpé de recel et complicité d'abus de biens sociaux, complicité de faux et usage de faux en écriture de commerce, corruption active et passive de citoyens chargés d'un ministère de service public, devait donc sortir, dans la matinée de vendredi, de la maison d'arrêt de Nancy où il est incarcéré depuis le 15 décembre 1989, a indiqué son avocat.

□ **Adoptions définitives au Sénat.** – Le Sénat a adopté définitivement à l'unanimité, jeudi 28 juin, après l'Assemblée nationale, le projet de loi autorisant l'approbation d'un accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Seul le groupe communiste s'est abstenu. Les sénateurs ont également adopté définitivement à l'unanimité, jeudi 28 juin, le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1988. Le groupe communiste a voté contre.

Homme d'affaires controversé

Le milliardaire belge Jean-Pierre Van Rossem a été arrêté à Anvers

L'homme d'affaires belge M. Jean-Pierre Van Rossem connu pour avoir fait courir des voitures de formule 1 sous la marque Onyx Moneytron, a été arrêté le jeudi 28 juin pour chèques sans provision, a annoncé l'AFP. M. Van Rossem a passé la nuit en prison après avoir été inculpé, par un juge d'instruction d'Anvers, de faux en écriture, d'abus de confiance et d'émission de chèques sans provision.

La Belgique pouvait se targuer de posséder un oiseau rare : un anarchiste milliardaire. Elle risque d'avoir à revendiquer en sus un scandale financier. Lundi 18 juin, M. Jean-Pierre Van Rossem, quarante-cinq ans, avait annoncé, devant un parterre de journalistes, *« une bonne et une mauvaise nouvelle »*. La bonne *était* que la Belgique comptait un capitaliste de moins, la mauvaise que ce capitaliste c'était lui.

Mercredi 20 juin, le parquet de Gand a fait saisir sept de ses Ferrari, dont quatre voitures de collection, plus une Ford Cobra et une Lamborghini Contach. Officiellement, le procureur n'a pas agi sur plainte de créanciers, mais pour vérifier que M. Van Rossem était toujours le légitime propriétaire de ces voitures. Autrement dit qu'il ne les avait pas déjà vendues ou qu'elles n'étaient pas déposées en garantie dans un jeu financier quelconque.

Mardi 26 juin, une information judiciaire a été déclenchée et M. Van Rossem a été entendu longuement par la section financière du parquet. Jeudi 28, on apprenait que cette information judiciaire était ouverte pour faux en écritures, placements douteux et chèques sans provision.

Finalement vendredi 29 juin, M. Van Rossem a été placé en état d'arrestation pour avoir émis quatre chèques sans provision de 215 millions de francs belges (35 millions de francs environ). Et la liste de ses problèmes n'est sans doute pas close

M. Jean-Pierre Van Rossem a surgi au firmament de la finance spéculative à la fin des années 80. Après une longue période de labeur acharné, cet anarchiste aux doigts chargés de bagues et dont les cheveux gris dégringolent sur ses épaules a réussi à mettre au point une martingale infaillible pour le casino boursier. Moneytron, qui a donné son nom à la société qu'il dirige, est un modèle économétrique de très haut niveau, qui permet de chiffrer l'irrationalité des marchés et de les traduire en prévisions mensuelles sur les principales variables financières : taux d'intérêt, taux de change, indices boursiers.

Le modèle était de quelque valeur puisque M. Van Rossem a accumulé, en quelques mois, une fortune proche de 200 millions de dollars et qu'il gère aujourd'hui le patrimoine de dizaines d'investisseurs européens et moyen-orientaux.

Mais le conte de fées a connu son point culminant le lundi 18 juin. A cette date, M. Van Rossem a annoncé publiquement qu'il avait été refait de 300 millions de dollars par une bande d'aigrefins. *« Je travaillais en confiance avec des financiers américains ; ils prétendaient appartenir à un établissement mondialement connu ; ils se sont évanouis avec mon argent »*, explique-t-il aujourd'hui. Et avec celui des investisseurs séduits par la rentabilité inouïe de Moneytron.

La journaliste belge Martine Vanden Drissche, auteur d'une enquête tres complète sur *Jean-Pierre Van Rossem, l'Anversois* (Editions Marabout) avance (avec précaution) que l'anarchiste milliardaire gérait des fonds de plusieurs milliards de dollars. A-t-il été réellement volé ? A-t-il pris des risques considérés avec l'argent des autres ? Ce sera aux juges belges, si les plaignants montrent le bout de leur nez, de trancher.

Deux conflits

Est-ce l'un de ces investisseurs spoliés qui a demandé la saisie des Ferrari ? Le parquet de Gand garde encore le secret, mais M. Van Rossem estime qu'il s'agit d'un PDG français, dont il se refuse à dévoiler le nom, mais qui serait *« leader mondial dans l'industrie des services rapides »* ; description derrière laquelle on n'a pas de peine à reconnaître M. Serge Crasnianski, PDG de Kis. De son côté, M. Crasnianski s'est refusé à tout commentaire. Son avocat, Mᵉ Versini, affirme que son client n'est pas à l'origine de la saisie mais qu'il est bel et bien propriétaire d'une des Ferrari de M. Van Rossem.

Deux choses sont certaines : MM. Van Rossem et Crasnianski étaient en relation d'affaires depuis longtemps et un violent conflit les oppose. Une brouille qui semble cependant adjacente à l'escroquerie de 300 millions de dollars dont se plaint M. Van Rossem.

Selon M. Van Rossem, le fond de son conflit avec M. Crasnianski est double. Un premier litige entre les deux hommes tourne autour des opérations de gestion de fortune. M. Crasnianski a confié à plusieurs reprises des sommes importantes à M. Van Rossem pour qu'il les fasse fructifier. Mais la dernière de ces opérations a semble-t-il mal tourné, sans qu'on en connaisse exactement les raisons.

Mᵉ Versini, avocat de M. Crasnianski, reconnaît qu'il y a eu des opérations financières, mais affirme *« tout ignorer de la manière dont elles ont été montées »*. Quant à comprendre pourquoi et comment les Ferrari de M. Van Rossem semblent mêlées au conflit, l'obscurité s'épaissit. Pour Mᵉ Versini, *« il n'est pas impossible que les voitures aient servi à garantir les sommes qu'il a confiées à M. Van Rossem »*.

Le second conflit entre les deux hommes tourne autour des actions de Kis. M. Van Rossem a cherché à acquérir, pour 300 millions de francs, 12,5 % du capital de Kis France SA. *« Cette société m'intéressait, car elle venait de mettre au point Imager, une machine à fabriquer des cartes de visite express »*, explique M. Van Rossem. L'affaire a été discutée et conclue à la fin de 1989, un versement devant avoir lieu en mai 1990. Or, en décembre de l'année dernière, la femme de M. Jean-Pierre Van Rossem décède subitement.

Dans les jours qui suivent l'enterrement, M. Van Rossem découvre que son épouse avait rédigé, et jamais annulé, un vieux testament en faveur de son premier mari et de l'enfant qu'elle avait eu avec lui. Comme M. Van Rossem était marié sous le régime de la communauté, la moitié de sa gigantesque fortune risquait alors d'aller entre les mains d'un tiers.

Tous les comptes belges de M. Van Rossem furent alors bloqués et le chèque de 300 millions de francs qu'il a envoyé à M. Crasnianski ne put être honoré. Mais, aujourd'hui, M. Van Rossem souhaite annuler l'opération et récupérer son chèque, dans la mesure où il affirme avoir découvert *« par hasard »* que tous les produits d'avenir de Kis, et notamment le fameux Imager, étaient logés juridiquement dans une autre société que celle dans laquelle il voulait prendre une participation. *« Cet homme canalisait tous les profits dans Kis SARL et me cédait des titres de Kis SA »*.

Mᵉ Versini ne nie pas le dédoublement juridique, mais affirme qu'il est sans conséquence pour un investisseur extérieur. Selon lui, Kis SARL, dont M. Serge Crasnianski est l'unique actionnaire, est un holding contrôlant 100 % de Kis SA et qui a été créée en vue d'une future introduction en Bourse. De plus, ajoute-t-il, cette transformation juridique est postérieure à la promesse d'achat signée par M. Van Rossem. Le milliardaire belge conteste violemment cette version et jure que sept établissements financiers lui auraient refusé tout crédit garanti par les titres Kis. Il ajoute qu'il est impossible qu'une *« SARL au capital de 5 millions de francs détienne la totalité des actions de la SA »*.

L'affaire en est là. Pour ce qui est de Kis tout au moins. Pour le reste, il est probable que l'angoisse des investisseurs qui ont fait confiance à M. Van Rossem, a atteint son point culminant. *Jetteront-ils le masque?*

YVES MAMOU

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Crèmes

– Allô, c'est toi ? C'est Anne-Marie. Ecoute pour notre départ samedi...

– Ah ! Ben justement, j'allais t'appeler. Ça va ? T'as pas trop le trac ? T'es pas trop crevée ?

– Si. Complètement paniquée. Je suis pas prête à les passer, ces vacances à Port-Béni. Je vais les rater, c'est sûr.

– Qu'est-ce que tu me racontes ? T'as quand même eu le temps de les préparer, non ?

– Non, pas tellement. Hier, Jean-Pierre m'a fait réciter la liste des crèmes à bronzer et...

– Dans quoi ? Dans le *Elle* ? Dans le *Vital* ?

– Dans le *Prima*. Et bon, je me suis complètement plantée question résistance à l'eau, à l'air, à la transpiration.

– Oh là là ! Tes indices de protection, tu les sais, au moins ? Du troisième au quatorzième jour d'exposition, c'est quoi ?

– C'est quatorze, non c'est trois.

– Quoi quatorze ? Quoi trois ? C'est pas une réponse, ça ! C'est IP 6/8. Et si tu associes de la vitamine E à des filtres B, tu obtiens... ?

– Une peau douce et satinée.

– Non, ça c'est le A et la C. Une peau parfumée. Où applique-t-on le gel corporel reconstituant ?

– Ben, partout, le dos, le ventre, le...

– Enfin, chérie, c'est pas vrai ! T'as rien foutu ! Sur les coudes et les talons. Où trouve-t-on des anti-radicaux libres ?

– ...

– Dans les émulsions calmantes. Et le regard de velours, tu sais comment ça s'obtient ?

– Là, oui. Sur le bout des doigts, des cils, pardon. On les teint et puis on leur fait une permanente avec des rouleaux mousse... Ah, flûte, je me trompe, ça c'est pour... On les fortifie, on attend qu'ils tombent et on en plante des faux.

– Ben, tu vois, t'es pas si nulle que ça ! Et t'as encore jusqu'à demain pour potasser. Tu peux faire l'impasse sur les lotions hydratantes, je te filerai une anti-sèche.

M. Bérégovoy regrette la timidité des banques françaises dans l'aide aux pays de l'Est

« L'aide occidentale aux pays de l'Est est décisive. (...) Pour ma part, je considère qu'il faut aider en tout état de cause. Sinon la réforme tardera et, en définitive, cela coûtera plus cher à tout le monde », a déclaré M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, jeudi 28 juin, à l'occasion de la signature d'une convention de garantie des investissements à l'Est entre le Crédit lyonnais et la Sofaris.

Rappelant que les banques ont *« un rôle majeur à jouer pour assurer le financement de ces économies »*, M. Bérégovoy a regretté la timidité des établissements français : *« Trop souvent on me signale que les banques étrangères, allemandes en particulier, sont de ce point de vue plus dynamiques que les nôtres en direction des pays de l'Est, et davantage prêtes à se risquer. »* M. Bérégovoy a incité les banques à suivre l'exemple du Crédit lyonnais, qui a affecté une enveloppe de 1 milliard de francs aux projets des entreprises.

□ **HONGRIE : Importantes hausses de prix et réductions de subventions.** – Le gouvernement hongrois a annoncé vendredi 29 juin d'importantes mesures pour réduire de près de moitié son déficit budgétaire en cours, conformément aux exigences du FMI : des hausses de 20 à 45 % sur l'énergie, les cigarettes et l'alcool, et des réductions des subventions aux entreprises et aux produits à l'exportation, notamment agricoles. Des compensations seront versées aux familles et retraités.

Le président lituanien propose un moratoire de 100 jours sur l'indépendance

MOSCOU. – Le président lituanien Vytautas Landsbergis a proposé vendredi 2 juin au Parlement de Vilnius un *« moratoire de cent jours »* sur les décisions découlant de la déclaration d'indépendance du 11 mars dernier, a-t-on appris au siège de la représentation lituanienne à Moscou.

Le porte-parole de cette représentation, M. Longinas Vassiliauskas, a précisé à l'AFP qu'il ne s'agissait pas de suspendre l'acte d'indépendance lui-même, et en aucun cas de revenir au statut de la Lituanie au 10 mars dernier, soit un jour avant la déclaration d'indépendance. – *(AFP.)*

M. Lionel Jospin invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 1ᵉʳ juillet de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien premier secrétaire du Parti socialiste répondra aux questions d'André Passeron et de Gérard Courtois du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Claude Poznanski de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 29 juin 1990 a été tiré à 523 49[illegible] exemplaires.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION

Directeurs des ressources humaines usines : à vous de jouer

Si comme nous, vous pensez que les relations paritaires sont importantes, que les syndicats sont des partenaires avec qui il faut compter mais qu'en même temps votre vocation c'est aussi de développer nos ressources humaines par un recrutement ciblé, l'identification et le suivi de nos forts potentiels, une politique de mutation et de promotion stimulante, une communication efficace entre des catégories professionnelles différentes et des cultures où se côtoient au quotidien l'Europe et les USA, venez nous rejoindre...

Nous sommes un Groupe Industriel important, connu et en expansion. Nous avons besoin, pour plusieurs de nos usines, de DRH solides (mais chacun sait que la valeur n'attend pas le nombre des années). Affectation de départ possible dans toute la France. Unités de 400 à 2 000 personnes. Dix ans d'expérience de la fonction, un anglais rapidement perfectible et une conception stratégique de votre métier.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 1074/M, à FORCE 5 149, rue St-Honoré - 75001 PARIS. Toute candidature sera traitée à la fois rapidement et entre "professionnels".

DIRECTEUR GENERAL
pour notre filiale à MADRID

Nous sommes l'un des éditeurs les plus importants de livres et revues specialisés. Nous intensifions notre stratégie européenne et venons d'acquérir une société en ESPAGNE.

Agé de 35 à 45 ans, vous avez une formation supérieure (Grande Ecole de Commerce - Sciences Po), l'expérience de la gestion administrative et financière d'une PME, et souhaitez élargir vos responsabilités en prenant la direction d'une société à fort potentiel.

Vous maîtrisez parfaitement l'espagnol et si possible l'anglais.
Vous avez une expérience professionnelle témoignant d'une forte sensibilité à la culture socio-économique hispanique.

La connaissance du secteur de la presse spécialisée est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence D 616 sur l'enveloppe, à notre conseil ORNICAR - 6 rue Halévy - 75009 PARIS.

ornicar

RESPONSABLE MARKETING STRATEGIQUE DANS UNE GRANDE BANQUE REGIONALE DE L'OUEST DE LA FRANCE

400 KF +

Vous serez chargé de définir la politique générale de développement de la Banque sur les marchés locaux des Particuliers, Commerçants, Artisans, Professions Libérales, PME-PMI à partir des études de marché et des contacts permanents avec le réseau bancaire.

Vous contrôlerez l'application de cette politique amont au niveau de la mise en œuvre des offres de la Banque sur ces marchés, en collaboration très étroite avec le Responsable Marketing opérationnel qui agit sur une centaine d'agences bancaires.

Vous êtes diplômé d'Enseignement Supérieur, Ingénieur + 3° cycle de gestion ou Grande Ecole de gestion. Agé d'environ 32 à 35 ans, votre connaissance des marchés bancaires sera un atout supplémentaire mais votre personnalité et votre potentiel d'évolution seront des facteurs prépondérants.

Ce poste de haut niveau, au sein de l'Equipe de Direction, vous permettra en jouant un rôle stratégique important d'évoluer dans 4 ou 5 ans au sein d'un très grand groupe bancaire international qui pourra vous offrir d'intéressantes opportunités de carrières.

Si ce challenge vous intéresse, adressez votre candidature sous la référence CB/958 à notre Conseil.

UNILOG Ethnos — Conseil en Recrutement, 9, rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS

AD'COM

JURISTE FISCALISTE INTERNATIONAL
AU TEMPERAMENT DE REALISATEUR

ISM S.A. : développeur - financier - gestionnaire - exploitant de l'immobilier d'entreprise, recherche son Responsable des filiales étrangères sur le plan juridique, fiscal et financier.

Vous aurez pour mission le montage, la création, l'animation et le reporting des sociétés intervenant en Europe.

Adjoint au Secrétaire Général du Groupe, vous travaillerez en liaison avec les services opérationnels spécialisés du siège et au besoin avec des consultants extérieurs.

Agé de 35 ans au moins, de formation supérieure (3è cycle en Droit), vous aurez une excellente maîtrise de l'anglais et si possible une autre langue européenne.
Vous posséderez une expérience significative acquise dans un Cabinet International ou dans une grande entreprise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae, photo et prétentions, sous référence F901, à **Nicole ROBIN** 37, rue de Surène - 75008 Paris.

P. R. Bloy

SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICE (SERVICES PUBLICS LOCAUX)

recherche

JURISTE
POSTE BASE A PARIS PUIS BANLIEUE PROCHE

Intégré(e) à la Direction Juridique et Fiscale du siège, vous avez pour mission d'apporter une assistance juridique à nos sociétés sur des questions de droit des sociétés, contrats, responsabilités, etc...
Doté(e) d'une formation juridique (droit public ou droit privé) et d'une expérience significative, vous êtes sensibilisé(e) à la fiscalité et gestion des sociétés. Des qualités de rigueur et de contact sont nécessaires pour réussir dans la fonction. L'appartenance de notre société à un groupe offre des perspectives d'évolution à un candidat de valeur. Déplacements à prévoir.

Envoyer dossier de candidature complet (lettre manuscrite + CV – photo – prétentions) sous référence 5850 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

DESSEIN

Un Juriste opérationnel
- Droit des Sociétés -
H/F — 300 KF

Pour conseiller les Directions d'un très grand groupe français et leurs partenaires, participer effectivement aux études et opérations liées aux fusions, acquisitions, prises de participation..., gérer les formalités sociales de l'entreprise et de ses filiales ainsi que le portefeuille de titres.

Agé(e) d'environ 30 ans, DJCE, DESS ou DEA, vous pratiquez le Droit des Sociétés, l'anglais et peut-être l'informatique. Votre expérience d'environ 3-5 ans, acquise en Cabinet International ou dans une multinationale, vous a habitué aux contacts de hauts niveaux.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. PC 1540 à notre Conseil - PLEIN CADRE - 160 avenue de Versailles - 75016 PARIS qui nous permettra de communiquer discrètement.

PLEIN CADRE

Paris Quartier Saint-Germain, SOCIETE D'INVESTISSEMENTS DE GRANDE NOTORIETE specialisée dans une clientèle de PME-PMI, cherche

JEUNE JURISTE HF

Le poste conviendrait soit à un candidat ayant une formation juridique approfondie en fiscalité et droit des sociétés (DJCE, DESS de juriste conseil ou diplôme équivalent), soit compte tenu de l'activité financière de la Société à quelqu'un ayant une double formation finance-droit. Le poste suppose : une première expérience acquise soit en entreprise, soit de préference en cabinet ou établissement financier. Des réferences en droit appliqué aux prises de participation seraient particulièrement appréciées pour ce poste à responsabilité évolutive et autonome.
Ecrire avec CV et prétentions à notre Conseil Mme D'ORNANT.
KPMG FIDAL PARIS - 47, rue de Villiers 92200 NEUILLY-S/SEINE

KPMG FIDAL — AFFLUENTS

Au carrefour du contrôle de gestion et de la comptabilité

Un centre de résultats d'EDF GDF SERVICES réalise en moyenne 1,5 milliard de CA, investit 140 millions, engage 230 millions en dépenses d'exploitation, et emploie 700 à 800 salariés.

Au sein de son Service *comptable et financier* (30 personnes, 4 cadres en général), vous animerez une équipe *d'une dizaine de collaborateurs* en supervisant les productions comptables concernées (bilan-recettes ou dépenses) et en garantissant leur qualité.

Vous participerez de même *aux actions visant à améliorer* notre rigueur et notre efficacité dans la gestion du centre : de la *définition et la mise en place de* procédures visant à mieux répondre aux besoins des différents *services dans ce domaine*, à la gestion du fonds de roulement (suivi des comptes clients ou fournisseurs, optimisation des stocks...). Vous conduirez enfin des missions d'aide à la gestion et de contrôle interne auprès de nos différents interlocuteurs.

Jeune diplômé grandes écoles de commerce ou universités, débutant ou avec une première expérience, de bonnes connaissances en contrôle de gestion et en comptabilité, un excellent sens de l'équipe et des contacts, l'aptitude à percevoir les besoins de vos interlocuteurs, vous permettront de mener à bien les responsabilités qui vous seront confiées.

Postes à pourvoir dans plusieurs grandes villes de France.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. MG/2006 à Daniel Brunier, Département Recrutement d'EDF-GDF, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.

JEUNE RESPONSABLE D'EQUIPE COMPTABLE DANS UN DE NOS CENTRES DE RESULTATS

EDF GDF

MEDIA-SYSTEM

Responsable comptable

filiale de banque de marchés

Cette banque développe une importante activité nationale et internationale centrée sur les marchés des changes et de taux. Pour chacune de deux de ses filiales spécialisées, elle recherche un

Pour la filiale dont il assume la responsabilité, il est en charge de l'ensemble des opérations comptables :
- *depuis l'analyse des comptes, le contrôle de régularité et de justification des opérations,*
- *jusqu'à la production des états financiers, fiscaux et réglementaires, ainsi que des reportings mensuels destinés à la direction générale.*

*Nous proposons cette **création de poste** à des comptables de formation – minimum Bac + 4 – ayant déjà une expérience de 3 à 5 années en milieu bancaire, intégrant l'utilisation d'outils micro-informatiques. L'autonomie attachée à ce poste se double d'une possibilité certaine d'enrichissement de la fonction et prépare à une réelle évolution professionnelle.*

***Florence JAMIN** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence FJa 06.412 au cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

L'un des tout premiers noms de l'électronique française recherche pour sa division la plus importante (CA : 2 Mds Frs) son

Responsable du Contrôle de Gestion

Paris **± 350 KF**

Rattaché au directeur de la division, vous serez chargé du processus budgétaire et de la mise en place du contrôle de gestion. Très impliqué dans la gestion *de la division, vous conseillerez efficacement le* directeur sur les options stratégiques et leur impact sur les résultats. Ce poste très complet constitue un excellent tremplin au sein du groupe pour un candidat intéressé par les technologies de pointe.

Agé de 29 à 35 ans et de formation supérieure de gestion (un diplôme complémentaire *d'ingénieur constituera un plus), le candidat retenu aura acquis environ cinq ans d'expérience en contrôle de gestion dont au moins trois ans dans un environnement industriel.*

Contacter **Xavier d'Anglade** au (1) 45.53.26.26 ou adresser *CV + photo + n° de tél + rémunération* actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf. XA5840MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Finances et gestion à Toulouse : mettez l'accent sur la haute technologie

Leader mondial de l'électronique haute technologie, le groupe MOTOROLA fabrique dans son unité de *production de Toulouse les semiconducteurs les plus puissants et les plus fiables.* Pour assurer la gestion de cet établissement de 2000 personnes, nous recherchons des responsables financiers à la hauteur de nos performances.

UN CONTROLEUR DE GESTION (Réf. LM/01)

De formation Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, Sup de Co + MASTERE ou DECS...), vous avez une première expérience de 2 à 3 ans. Vous serez chargé des fonctions de contrôle (budgets, prévisions, analyse des résultats financiers) d'une ou plusieurs familles de produits.

UN RESPONSABLE CONTROLE INTERNE (Réf. LM/02)

Vous serez responsable du contrôle interne pour l'ensemble des activités de l'entreprise (vente, achats, production, informatique, finance...). *Vous développerez et optimiserez l'utilisation des* normes de contrôle interne. Pour ce poste clé relié aux principaux services de la société, nous recherchons un Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, Sup de Co + DECS...) ayant *une expérience réussie de 2 à 3 ans dans un poste similaire.*

UN CORRESPONDANT INFORMATIQUE EUROPEEN (Réf. LM/03)

Jeune Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce (ESSEC, ESCP, ESCAE...), vous avez une spécialisation en informatique de gestion. Pour les services financiers des onze entités européennes du groupe, vous aurez le rôle de correspondant informatique. Vous serez responsable d'un ou de plusieurs systèmes informatiques de gestion.

Pour ces trois postes évolutifs, une bonne capacité de communication et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence à Serge GURTLER, Service Recrutement MOTOROLA Semiconducteurs – B.P. 1029 – 31023 TOULOUSE Cedex.



MOTOROLA
Semiconducteurs

Dupeyling

TRÉSORIERS D'ENTREPRISE, UN NOUVEAU MÉTIER : LE CONSEIL

Ernst & Young Conseil recherche pour renforcer son équipe d'Ingénierie Financière des

DIRECTEURS DE MISSION et CONSULTANTS SENIORS

Vous êtes un opérationnel de la trésorerie et/ou du financement, ayant 3 à 10 ans d'expérience, dont la plus grande partie en entreprise. Diplômé d'une Grande Ecole, vous maîtrisez la langue anglaise.
Nous vous proposons de rejoindre une équipe issue de la finance d'entreprise ou de la banque, pour participer à des missions dans les domaines de l'organisation de la fonction finance-trésorerie, des opérations de marché, de la maîtrise des risques financiers, ou de la gestion financière.
Par votre expérience, vous enrichirez notre effort permanent de réflexion sur les techniques financières et leurs possibilités d'utilisation par nos clients.

Nous vous offrons :
- un salaire motivant fonction de votre âge et de votre expérience,
- un développement de vos capacités professionnelles au contact d'une clientèle variée et passionnante,
- la possibilité de découvrir des activités et techniques nouvelles au sein d'un grand cabinet de conseil.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature, en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. 006/03, à Pascale Fouassier-Lefèbvre - Ernst & Young Conseil - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 Paris-La Défense 2.

Ernst & Young Conseil

Carré Turenne

Créez nos structures de contrôle et de prévision pour accompagner notre croissance.

Filiale du Groupe **FINANCIERE VALERO**, premier groupe français de lingerie féminine (800 MF de CA en 89), nous connaissons un développement rapide et créons un poste de

Contrôleur de Gestion

Entouré d'un état-major jeune, vous êtes chargé de créer et de faire vivre les outils de contrôle de gestion, de façon à avoir une approche rationnelle et prévisionnelle de la croissance. Cette mission suppose la conception d'un système de gestion (mini-informatique) et des relations étroites avec les usines et les filiales étrangères.
Vous êtes bien sûr partie prenante dans l'élaboration des budgets.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, votre expérience de 5 ans du contrôle de gestion ou de l'audit vous confère les atouts nécessaires à la réussite de ce challenge : bonnes connaissances informatiques et comptables, connaissance du milieu industriel et pratique de l'anglais.

Si vous souhaitez évoluer avec nous, adressez lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. NO350 à notre conseil :

CONCEPT RECRUTEMENT
2, PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS



MEDIA-SYSTEM

CONTROLEUR DE GESTION

LYON

Avec plus de 15.000 personnes, un C.A. de 10 milliards de francs, des produits et des marques à forte notoriété et en développement, le groupe DMC est l'un des premiers groupes textiles mondiaux.

Notre division Tissus Industriels représente 640 millions de C.A. dont 50 % sont réalisés à l'export. Rattaché au contrôleur de gestion de branche, vous devrez prendre en charge de manière autonome les systèmes de gestion de l'ensemble des activités commerciales et industrielles (tableaux de bord, budgets, reporting, prix de revient...) et animer une équipe de 3 personnes. Nous recherchons, pour ce poste, un candidat de haut niveau ayant une expérience significative de la fonction acquise de préférence dans un grand groupe.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. sous réf. 1862/M à Dominique BALLARIN - DMC, 10, av. Ledru Rollin - 75012 Paris.




CURRICULUM





UNE SOCIETE DU GROUPE SNECMA

SEP Motoriste de l'Espace nous assurons en particulier la maîtrise d'œuvre des ensembles propulsifs du lanceur Ariane. Nous recherchons pour notre Etablissement de VERNON (Eure - 27), le :

CHEF DE SERVICE CONTROLE DE GESTION

Au sein du département comptabilité-gestion, vous assurez la fonction contrôle de Gestion de la Division.

- Préparation des plans et des budgets, contrôle des réalisations,
- reporting, tableaux de bord,
- analyse et contrôle des investissements, des effectifs, des éléments généraux de coût (taux horaires,...),
- définition, mise en place et suivi d'indicateurs de rentabilité et des plans d'action visant à une meilleure productivité,
- évolution des systèmes informatiques d'acquisition des coûts.

Outre les qualités de rigueur associées à la fonction, vous développez de très bonnes qualités relationnelles pour introduire le souci permanent de la performance économique dans une entité à vocation essentiellement technique.

Vous êtes ingénieur ou diplômé d'une grande école de Commerce (ESC ou équivalent) complétée par un DECS et quelques années d'expérience en milieu industriel, de *préférence dans des structures de gestion de grands projets (aéronautique, nucléaire,* BTP...).

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous référence JM/S au GROUPE SNECMA, Direction de l'Encadrement, 2 bd du Général Martial Valin - 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE

SOCIETE DE SERVICE, FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL *recherche son futur*

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Responsable de la comptabilité, de la logistique, du service personnel, de l'administration et des finances, de l'informatique, votre détermination et votre dynamisme vous permettront d'être performant dans l'animation et dans les décisions à prendre. Vous saurez vous impliquer dans un travail d'équipe au quotidien.

Une expérience confirmée du reporting, de la comptabilité anglo-saxonne et de l'utilisation de l'informatique vous permettront d'évoluer rapidement vers de réelles responsabilités.

Agé de 30 ans minimum, de formation ESC ou équivalent, votre anglais est courant.

Si cette opportunité vous motive, adressez lettre manuscrite accompagnée de votre CV, en indiquant votre dernière rémunération sous référence 8626 à

HERTZ CONSULTANTS 34, rue de l'Arcade 75008 PARIS

Jeune ESC...

Une responsabilité administrative et financière.

La Société, filiales comprises, représente un effectif de 2000 personnes pour un CA de 2 milliards de francs. Elle est elle-même filiale d'un des plus importants groupes privés Français.

Sa croissance est forte grâce, entre autre, à l'acquisition de sociétés, filialisées. Sa Division Régionale Rhône-Alpes (Centre de Profit) vient ainsi d'acquérir plusieurs filiales. Nous recherchons celui qui, auprès du Directeur de la Division, assurera leur suivi et leur contrôle au plan de la gestion.

Dans le cadre de la Division et en relation avec la Direction Financière du siège, il définit et met en place les outils de gestion (procédures, méthodes, systèmes...), consolide les résultats, assure le contrôle de gestion (tableaux de bord...) et le reporting, apporte conseil et assistance...

Quant à vous, jeune, doté d'une formation supérieure (ESC, Gestion...) débutant ou bénéficiant d'une première expérience en entreprise ou en cabinet, vous souhaitez vivre une responsabilité valorisante sur le plan technique et humain, pouvant vous permettre ensuite une intéressante évolution au sein d'un groupe de dimension international.

Le poste se situe à Lyon.

Merci d'adresser votre dossier à SEFOP, notre Conseil, sous réf. MTL 657 M qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

CONTROLEUR DE GESTION
EUROPE

I.F.M. (INTERNATIONAL FISH AND MEAT) est, avec un CA 89 de 4,5 milliards dont plus de 60 % hors de France, un des leaders mondiaux de produits élaborés de charcuterie et de poisson.

Le Contrôleur de Gestion est rattaché au Directeur Financier de la société holding à Paris. Il a pour mission d'établir le reporting consolidé à partir du tableau de bord des filiales ainsi que la consolidation des budgets et plans à long terme. Il participe à l'analyse des écarts, des plans et budgets et prend également en charge le suivi quotidien de la trésorerie des filiales. Il mène aussi des études économiques ponctuelles.

Ce poste, qui permet d'évoluer vers des fonctions opérationnelles au sein du groupe IFM-BONGRAIN, convient à un diplômé d'une école supérieure de commerce ou de gestion ayant 3 à 5 ans d'expérience, si possible en milieu industriel. Il est à pourvoir à Paris mais nécessite des déplacements dans les filiales. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable ainsi que la passion de la micro-informatique.

Merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite sous référence 90/163 au Service Ressources Humaines du Groupe **IFM-BONGRAIN**, 11 Bd de la Tour Maubourg, 75007 PARIS.



DESSEIN

Groupe Français (50 000 personnes, 12 milliards de CA), leader français et N° 3 mondial, recherche pour travailler en direct avec le Directeur Général un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Véritable bras droit financier du Directeur Général, vous aurez pour mission :
- le contrôle budgétaire des filiales France
- le contrôle de gestion des filiales italiennes et espagnoles, ainsi que l'audit des comptabilités
- études d'acquisition, simulations financières en collaboration avec des cabinets conseils étrangers.

A 35-40 ans, diplômé d'une grande école de gestion (HEC, ESSEC, ESCP...), vous souhaitez rejoindre un groupe en forte croissance ayant une stratégie mondiale.

Vous parlez anglais, italien et/ou espagnol, votre réussite dans cette mission vous permettra d'évoluer en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser lettre + CV + prétentions, sous référence 71757 à CONTESSE - 38, rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

CONTESSE

ALCATEL CUIVRE

ALCATEL CUIVRE, filiale de l'un des plus grands groupes industriels français, notre société bénéficie d'une avance technologique qui la place parmi les leaders européens de fils de cuivre émaillés et tréfilés.

Diplômé d'une ESC et bénéficiant si possible d'une première expérience dans l'audit ou le contrôle de gestion, vous voulez évoluer au sein d'un groupe industriel de dimension internationale connaissant un fort développement.

Pour vous permettre d'acquérir une bonne connaissance de notre activité et de nos différents établissements, nous vous confierons dans un premier temps ***la mission*** de réorganiser et d'informatiser notre service Achats Industriels (management d'une petite équipe, gestion d'un budget important).

Ayant fait la preuve de votre efficacité opérationnelle et de votre potentiel, vous poursuivrez ensuite votre carrière au sein du contrôle de gestion ou des départements financiers de notre société ou du groupe.

Anglais indispensable. Localisation 100 km au Nord de Paris.

CONTROLEUR DE GESTION

OPTIMISER NOTRE SERVICE ACHATS

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 79938 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

ALCATEL CABLES

MEDIA-SYSTEM

NOUS SOMMES UNE BANQUE PRIVÉE FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE EUROPÉEN. NOUS RENFORÇONS NOTRE SERVICE COMPTABLE ET RECHERCHONS UN

ADJOINT CHEF COMPTABLE

Vous êtes de formation Supérieure Comptable (niveau DECS ou équivalent) et/ou diplômé de l' ITB et avez acquis 5 ans d'expérience minimum au sein d'une banque.

Vous maîtrisez parfaitement tous les aspects de la comptabilité française et anglo-saxonne.

Une bonne connaissance de la langue anglaise et de la micro-informatique serait un plus.

Dynamique et rigoureux, vous alliez autonomie et goût du travail en équipe.

Nous offrons une rémunération très attractive à un candidat à fort potentiel.

Si vous souhaitez évoluer au sein d'un groupe en pleine expansion, adressez dès aujourd'hui votre dossier de candidature sous référence 6773 à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

DSM France

Notre Société, multinationale pétrochimique hollandaise (30 000 personnes, 30 milliards Francs C.A.) recherche pour ses activités en FRANCE (Résines, transformation de matières plastiques, engrais...), son

RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE

Rattaché fonctionnellement à notre maison mère, il animera en FRANCE notre équipe d'auditeurs internes ayant pour mission l'analyse et le contrôle des activités comptables, financières et administratives de nos filiales françaises. Outre sa mission de conseil, il sera l'interlocuteur privilégié des commissaires aux comptes.

Pour ce poste, nous souhaitons intégrer, un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESC...) et/ou expert comptable, d'environ 30-35 ans, possédant une solide expérience de l'audit acquise en entreprise ou cabinet.

Une pratique courante de l'anglais ainsi qu'une aptitude aux déplacements fréquents sont nécessaires dans cette fonction évolutive.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 2347R/M ou transmettez-le à **CVCADRE** en composant le **36.15 code JCM** sur votre minitel où vous trouverez des renseignements complémentaires sur l'entreprise.

CV CADRE 36 15 JCM

JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL - 12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

PARIS - LYON - NANTES - RENNES - TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

Membre de Syntec

La Direction des Marchés du Crédit du Nord se renforce

Des structures souples, des services diversifiés et créatifs permettant une relation étroite et personnalisée avec tous les clients..., autant de réalisations qui font aujourd'hui de la Salle des Marchés du Crédit du Nord une entité disposant des meilleurs atouts pour l'avenir.

Pour poursuivre cette politique d'innovation, nous souhaitons intégrer à Paris :

DEUX OPÉRATEURS "FRANCS"
DEUX OPÉRATEURS "DEVISES"

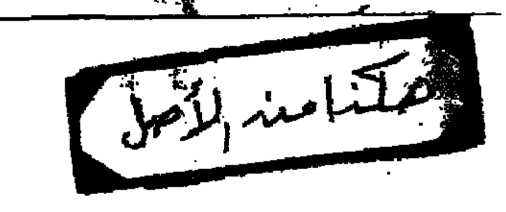
Issu d'un BAC + 4 ou + 5, vous avez de préférence une première expérience réussie sur les Marchés.

Les candidatures (lettre, C.V. et rémunération souhaitée) sont à adresser, sous la référence CDN/06/90, à Alain de Bejarry

Direction du Développement du Personnel 50, rue d'Anjou 75008 PARIS

Crédit du Nord *VOUS D'ABORD*

AD'COM



THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

LE GROUPE THOMSON : UN TREMPLIN POUR VOTRE CARRIERE

Appartenant aux plus grands groupes mondiaux de l'électronique, nous réalisons 70 % de notre CA au niveau international. Une organisation largement décentralisée en France et à l'étranger est à la base de cette réussite. Dans ce contexte, nous vous proposons de conduire des missions majeures en tant que

AUDIT OPERATIONNEL/CONSEIL

Vos responsabilités opérationnelles couvrent le diagnostic, l'audit et le conseil à caractère exceptionnel au niveau du groupe et de son intérêt général.

L'importance et la diversité de vos missions, le haut niveau de vos interlocuteurs (cadres dirigeants) justifient nos exigences. De formation grande école ou universitaire, vous possédez une première expérience d'environ 4 ans du conseil pluridisciplinaire ou de l'Audit dans un cabinet ou dans l'industrie. Vous maîtrisez bien sûr une langue étrangère, de préférence l'anglais.

Réussir cette mission vous offre un double avantage : être connu et reconnu des principaux décideurs et évoluer à court terme vers des postes de direction en France ou à l'étranger.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) à notre Siège Social : THOMSON - Véronique DELAMARRE - 92050 Paris la Défense - Cedex 67.



LA DIRECTION DES MARCHES DE CAPITAUX DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RECHERCHE UN

FISCALISTE INTERNATIONAL *H/F*

Au sein d'une salle des marchés, vous assurerez les études de faisabilité de montages internationaux ainsi que l'analyse du versant fiscal de nouveaux produits financiers à commercialiser. En outre, vous entretiendrez une base d'informations nourrie des doctrines fiscales locales, en liaison avec nos implantations étrangères et des cabinets de conseil.

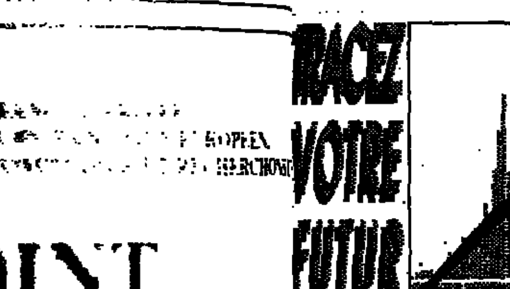
Doté d'un solide bagage fiscal et nanti d'une expérience (de 2 à 3 ans, acquise dans la banque, le conseil, l'Administration ou l'entreprise) de la fiscalité nationale et internationale de la Finance, vous vous intégrerez facilement dans une équipe créative.

Vous aurez par ailleurs un maniement aisé de la langue anglaise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. FI à Fréderic PASTRE - Service du Recrutement - 29, rue Taitbout - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.







MATIF : Marché à Terme leader en Europe

- *Un marché international*
- *Des technologies de pointe*
- *Des projets ambitieux*
- *Une culture d'entreprise*
- *Une dynamique des carrières*
- *Une politique de formation*

La fonction compensation est une composante essentielle du MATIF. D'ambitieux projets se préparent avec notamment la mise en place de nouveaux produits (compensation multidevise...), de nouvelles techniques (globex...). Le directeur de la compensation recherche un jeune cadre bancaire pour

DIRIGER LES SERVICES COMPENSATION ET TRESORERIE DE MATIF S.A.

des secteurs financiers et marchandises (onze personnes).

Vous mènerez notamment les études nécessaires à la réalisation de ces importants développements. C'est un rôle d'action et de réflexion nécessitant capacité à décider, goût pour l'analyse, aptitude à la synthèse, aisance rédactionnelle...Le poste est très évolutif.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une grande école de gestion ou de l'université ayant au minimum 3 à 4 ans d'expérience dans la banque.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence E 615 sur l'enveloppe, à notre conseil ORNICAR - 6 rue Halévy - 75009 PARIS -

ornicar

Filiale de la Compagnie BTP, important groupe financier et bancaire (800 personnes, 21 milliards d'engagements et 18 milliards de capitaux gérés), le CCME occupe une position de leader dans le financement des investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages de la profession et recherche un

JEUNE CADRE FINANCIER

PARIS

Rattaché à la Direction de l'Exploitation et du Réseau, il aura pour mission d'assister le responsable du service crédit bail dans des fonctions d'études et de montage de dossiers. En outre, il participera à l'animation du réseau commercial. Enfin, le poste impliquera la préparation et le suivi des dossiers contentieux. A terme, il évoluera vers une fonction commerciale auprès des entreprises.

Le candidat devra nécessairement être diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion. Il sera tout particulièrement retenu pour ses qualités d'analyse, de synthèse, de rigueur et son goût pour les relations commerciales.

Une première expérience en entreprise, dans une Banque ou un Etablissement Financier sera un atout supplémentaire.



Merci d'adresser candidature motivée avec photo et prétentions à Jean RICHET, Direction des Ressources Humaines, CCME, 128 rue de la Boëtie, 75008 PARIS.



Le leader Européen de la construction aéronautique et spatiale

Allier la performance économique et financière à la performance technique, telle est la vocation de la **Direction du Contrôle de Gestion** de la **Division Avions** (14.000 personnes, CA 12 milliards, produits Airbus et ATR), en forte croissance, qui vous offre un poste intéressant et évolutif au sein de son **Département Planification Stratégique de**

CONTROLEUR DE GESTION

SA MISSION : le titulaire du poste interviendra au niveau de la division et en particulier pour :

- analyser la cohérence des prévisions économiques et financières
- développer les approches financières dans les prévisions (bilans, plans de financement...)
- *suivre l'évolution des méthodes comptables utilisées dans la société pour les intégrer dans nos méthodes prévisionnelles*
- participer à l'élaboration du plan à moyen terme.

SON PROFIL : HEC - ESSEC - ESCP... ou ingénieur + MBA, âgé de 30 ans et disposant d'une expérience de 5 ans acquise en contrôle de gestion au sein d'un grand groupe industriel.

Ses qualités d'analyse, de synthèse et de communication feront de lui un interlocuteur privilégié des contrôleurs de gestion des Directions Opérationnelles, de la Direction Financière de la Division et des Directions Centrales (Financière, Industrielle, Budgétaire).

Réelles perspectives d'évolution de carrière dans le groupe.

Poste à Paris.
Ecrire sous réf. 25 A 1879-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, est à la tête d'un groupe *comptant une quinzaine de filiales.*

Elle recherche pour son service des filiales, un



Diplômé d'une Grande Ecole (Ecole de Commerce, HEC, IEP, ESC ou Maîtrise de Gestion...) vous avez acquis des connaissances solides et votre intérêt se porte à la fois sur l'analyse financière, le contrôle de gestion et le droit des affaires. L'informatique vous est familière, vous avez déjà eu l'occasion de faire valoir votre sens relationnel et vous rédigez aisément.

Saisissez l'opportunité d'évoluer concrètement sur le terrain en participant activement au contrôle de gestion, à l'analyse financière pour l'ensemble des filiales ainsi qu'au montage juridico-financier d'opérations nouvelles.

SÉLÉFRANCE
Conseil en Recrutement

Envoyez votre CV, lettre de motivation manuscrite et prétentions sous référence 708 à notre conseil.

SELEFRANCE - 72, rue Regnault - 75013 PARIS

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FISCAUX

PARTICIPEZ À LA CRÉATION DE NOTRE STRUCTURE INTERNATIONALE

Importante division (8 Milliards FF) de l'un des premiers groupes industriels français, notre activité *sera prochainement filialisée pour donner naissance* à une nouvelle entité internationale. Nous consoliderons ainsi notre position au niveau mondial, sur un marché «high-tech» à très forte valeur ajoutée.

Conseil de notre Direction Financière, vous êtes responsable de l'ensemble des questions comptables, administratives et de fiscalité internationale. Vous animez une équipe d'une trentaine de personnes. Dans une optique de décentralisation, vous faites évoluer l'architecture comptable et les systèmes d'information correspondants et vous assurez la mise en place du reporting et de *la consolidation.*

A 35 ans environ, vous êtes diplomé(e) de l'enseignement supérieur (ESC option finance-compta, MSTCF...) - un diplôme d'expertise comptable est un atout - et vous avez de solides connaissances *de l'anglais. Vous êtes sans doute actuellement n°2 de la Direction Comptable d'un groupe* international ou manager dans un cabinet d'audit anglo-saxon. L'envergure de la société et la qualité de vos interlocuteurs exigent une personnalité de très bon niveau relationnel.

Merci d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle sous référence 029.01
à notre Conseil Sandrine FRENOY - COFROR
20, place de l'Iris - La Défense 2 - 92400 COURBEVOIE.



Le Monde de la Gestion

GROUPE INDUSTRIEL ET DE DISTRIBUTION
(Chiffre d'affaires de 7 milliards de Francs et 13000 personnes)
recherche pour son siège social à Paris

CONTROLEURS DE GESTION

CONFIRMES OU DEBUTANTS

Expert comptable
Diplômé
Grande Ecole
+ 6 ans d'expérience
en cabinet
anglo-saxon

Imaginez-vous déployant tous vos talents pour Euro Disneyland

Merci d'adresser votre candidature, sous référence FN/0171/M, à Euro Disneyland, Service Recrutement, BP 110, 94350 Villiers-sur-Marne.

Euro Disneyland S.C.A.

Une entreprise de rêve

COMPAGNIE AÉRIENNE,
FILIALE D'UN GROUPE EUROPÉEN

recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

300/350 000 F.
Jeune compagnie
(100 personnes, 140 millions de francs)
en phase de développement rapide.

Sous l'autorité du Directeur Général et assisté d'une petite équipe, il couvrira l'ensemble des activités administratives, financières et comptables de la société. Il sera notamment chargé du reporting et entretiendra une relation fonctionnelle avec le Groupe.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 28 ans minimum, doté d'une formation supérieure (type ESC + DECS) ou équivalent et parlant couramment l'anglais. Familiarisé avec la comptabilité anglo-saxonne, il doit impérativement justifier d'une première expérience de la fonction (3 ans au moins) acquise au sein de la filiale d'un groupe international ou en cabinet d'audit.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° 8951
Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

GROUPE V.E.V.

E n m a r c h e v e r s l e p r o g r è s

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Groupe international VEV (13 500 personnes, 7,5 milliards de Francs de CA), nous recherchons pour la Division Europe de notre filiale GRAVOGRAPH (CA : 600 MF), introduite en bourse en 1989, un Directeur Administratif et Financier.

Gravograph
industrie
international

A 30/40 ans, de formation supérieure commerciale ou gestion, vous avez acquis au cours de votre expérience une parfaite maîtrise des techniques comptables, mais êtes avant tout un véritable professionnel du contrôle de gestion. Votre réel sens de l'organisation et votre grande capacité d'adaptation seront indispensables à votre mission. Vous parlez anglais.

Rattaché à notre Directeur Général, vous êtes responsable des Services Comptabilité, Informatique et Contrôle de Gestion (une dizaine de personnes au total), chargés de la Comptabilité Générale, Analytique, du reporting des filiales européennes avec la maison-mère, de la gestion des trésoreries...

Ce poste est basé à Troyes (10).

Si pouvoir faire évoluer votre fonction au sein d'une petite équipe de Direction, très impliquée dans la progression de sa société, vous motive, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence DAF.06.90, à Béatrice GAU - Groupe VEV - 82, rue de Courcelles - 75008 PARIS.

MEDIAPA

SI VOUS AVEZ une formation de gestion BAC + 4 ou + 5
débutants ou avec une première expérience



GROUPAMA ASSURANCES

L'un des tout premiers Groupes d'ASSURANCES Français

Vous offre l'opportunité de rejoindre son siège en proposant deux postes de

CHARGÉS D'ÉTUDES

"flux financiers et analyse des résultats"

Au sein d'une équipe d'une dizaine de personnes.

Vous aurez à : • étudier et suivre les échanges financiers entre l'échelon central et les échelons régionaux, dans le cadre de nos activités de réassurance et de financement du développement.

• analyser les résultats par branche d'activité et par Caisse Régionale pour proposer les décisions annuelles d'actualisation des modalités d'applications de ces échanges, en utilisant nos outils informatiques (infocentre, language 4e génération).

• participer à la conception des applications informatiques liées au suivi de ces échanges et à l'analyse des résultats.

Une réussite dans cette fonction vous permettra d'évoluer vers des responsabilités plus larges.

Un esprit rigoureux, synthétique, curieux et ouvert allié à de réelles facultés d'adaptation sont des aptitudes nécessaires pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature, CV, photo et prétentions sous réf. 06007M à :
Véronique SICSIC - Département des Ressources Humaines
5/7, rue du Centre - 93167 NOISY-LE-GRAND

JURISTES, GESTIONNAIRES... : INNOVEZ DANS UN SECTEUR DE POINTE



Plaisir, audace et informatique. Olivetti Systems & Networks évolue et progresse au rythme de l'innovation, s'imposant comme un des grands constructeurs du monde informatique. Animés et poussés par une véritable énergie créatrice, nos collaborateurs unissent leur talent dans un seul et unique souffle.
Vous avez des qualités d'analyse, et une grande rigueur : vous associez souplesse et ténacité, et vous savez négocier. Rencontrons-nous.

Responsable du Contentieux

Vous avez complété votre formation Maîtrise, DESS ou DEA de Droit des Affaires, par une première expérience dans un contentieux commercial. Vous avez un tempérament autonome.
Votre mission : analyse du risque contentieux, traitement et suivi des dossiers et conseil auprès du réseau interne. Réf. RC.

Responsable de la trésorerie

De formation Ecole Supérieure de Commerce, Gestion, vous avez une première expérience en trésorerie. Vous avez un tempérament autonome.
Votre mission : gestion de la trésorerie, court terme (positions, équilibrages, financements), moyen terme (prévisions), contact avec les banques, reporting et utilisation d'outils informatiques. Réf. RT.

Analyste budgétaire

De formation Ecole Supérieure de Commerce, gestion, vous êtes débutant ou doté d'une première expérience.
Votre mission : du contrôle de gestion dans le cadre de fonctions telles que le reporting, l'analyse, les prévisions... Réf. AB.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Olivetti Systems & Networks - Direction des Ressources Humaines Cedex 69 - 92047 Paris la Défense.

OLIVETTI SYSTEMS & NETWORKS

olivetti

LA PUISSANCE D'UN GRAND CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE

Le Monde de la Gestion

ORGANISER, OPTIMISER, INNOVER

Filiale d'AXA-MIDI, groupe privé d'assurances de tout premier plan en France, nous avons pour mission de développer nos activités commerciales par le biais de la vente directe et spécialisée.

Pour mener à terme ce projet, la Direction Organisation et Compétitivité renforce son équipe et recherche des

PROFESSIONNELS DE L'ORGANISATION

Diplômé ENSAM, ESCAE... ou équivalent, vous avez une expérience dans un service organisation ou une société de conseil et souhaitez élargir votre champ d'action. Nous vous proposons des missions portant sur des projets aussi diversifiés que : l'évolution des structures, l'organisation du travail, les implantations de matériel, l'harmonisation et l'unification des procédures, la mise en place d'outils de contrôle de la compétitivité.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. JPO à Françoise STEPHAN - Tour Franklin - Cedex 11 - 92042 Paris la Défense.

CONTESSE

BANQUE PARISIENNE

Filiale d'un groupe important recherche

EXPLOITANT COMMERCIAL
BON NIVEAU

Le candidat sera affecté dans un secteur en développement. Diplômé de l'enseignement supérieur, il devra accroître et entretenir un portefeuille de clientèle. Il aura le sens de l'organisation et de la méthode et devra démontrer des aptitudes au travail en équipe. Une bonne connaissance des métiers de l'immobilier serait un plus. Une expérience de l'exploitation bancaire de 2 à 3 ans permettant une intégration rapide est une condition indispensable pour postuler à cet emploi.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la réf. 13/LM à O.C.B.F Services - 66, rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS.



VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

MEDIAPA



JEUNE D.A.F.
FILIALE DE DISTRIBUTION
· 350 MF DE CA

Le Groupe ARJOMARI, premier groupe papetier français (plus de 10 milliards de CA, dont la moitié à l'étranger, 17 usines, 7000 personnes) est un leader européen de papiers haut de gamme et le plus important distributeur de papiers en Europe.

Vous prenez en charge l'ensemble de la fonction administrative et financière d'une filiale de distribution : comptabilité, reporting, budget, contrôle de gestion, trésorerie, crédits clients, personnel et informatique (nouveaux logiciels à implanter).
Rattaché au Directeur Général, vous travaillez en étroite collaboration avec les directions fonctionnelles du groupe. Vous vous investissez totalement au sein d'une équipe jeune et dynamique, et êtes reconnu comme le garant d'une gestion de qualité, grâce à vos propositions et à vos actions constructives.

Vous êtes diplômé d'une GRANDE ECOLE DE GESTION (HEC, ESSEC, ESCP, IEP...). Nous vous offrons l'occasion de valoriser quelques années d'Audit anglo-saxon par une première expérience opérationnelle très complète de D.A.F. au sein d'un groupe international offrant de nombreuses opportunités à ses collaborateurs déterminés et entreprenants.

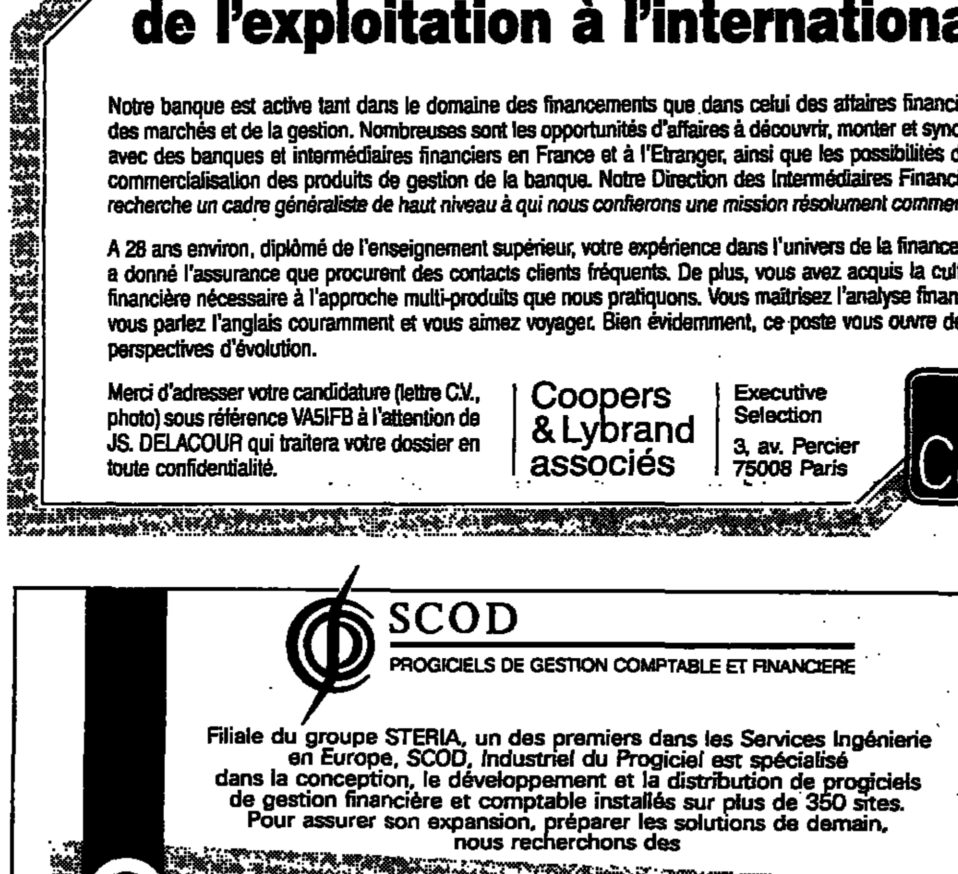
Localisation Région Parisienne.

Les dossiers de candidature sous réf. 3872M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par DEVELOPPEMENT *10, rue de la Paix - 75002 PARIS.*

ALBERTVILLE 92 — FOURNISSEUR OFFICIEL



BANQUE DE GESTION PRIVEE - SIB



de l'exploitation à l'international

Notre banque est active tant dans le domaine des financements que dans celui des affaires financières, des marchés et de la gestion. Nombreuses sont les opportunités d'affaires à découvrir, monter et syndiquer avec des banques et intermédiaires financiers en France et à l'Etranger, ainsi que les possibilités de commercialisation des produits de gestion de la banque. Notre Direction des Intermédiaires Financiers *recherche un cadre généraliste de haut niveau à qui nous confierons une mission résolument commerciale.*

A 28 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience dans l'univers de la finance vous a donné l'assurance que procurent des contacts clients fréquents. De plus, vous avez acquis la culture financière nécessaire à l'approche multi-produits que nous pratiquons. Vous maîtrisez l'analyse financière, vous parlez l'anglais couramment et vous aimez voyager. Bien évidemment, ce poste vous ouvre des perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre C.V., photo) sous référence VA5IFB à l'attention de JS. DELACOUR qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés — Executive Selection — 3, av. Percier 75008 Paris



CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES recherche pour son Service GESTION OBLIGATAIRE, à PARIS 2e

Assistant de gestion

Vous assistez les gérants de portefeuilles, en relation avec notre salle des marchés et nos services de back-office.

Au sein d'une équipe, votre mission consiste à :
- *assurer le suivi de la trésorerie de diverses structures : SICAV, FCP, compagnies d'assurances...*
- effectuer le contrôle administratif de l'exécution des ordres et participer à leur enregistrement,
- réaliser diverses statistiques périodiques.

A terme, vous évoluerez vers la gestion de trésorerie des portefeuilles.

Diplômé d'études supérieures (Ecole de Commerce ou Université de Gestion), ou bien de l'enseignement professionnel bancaire, vous êtes si possible familiarisé depuis quelques années avec les activités boursières.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous la référence 6827/LM, à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.



SCOD — PROGICIELS DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

Filiale du groupe STERIA, un des premiers dans les Services Ingénierie en Europe, SCOD, Industriel du Progiciel est spécialisé dans la conception, le développement et la distribution de progiciels de gestion financière et comptable installés sur plus de 350 sites. Pour assurer son expansion, préparer les solutions de demain, nous recherchons des

Consultants

- Interlocuteur privilégié d'un parc clients.
- Maître d'œuvre de la mise en place de nos produits.
- Responsable de la formation et de l'assistance sur site.
- Chargé de l'analyse et du traitement de problèmes de maintenance.

Diplômé d'une école de commerce ou de gestion, possédant 2 à 3 ans d'expérience dans les domaines de la comptabilité ou du contrôle de gestion, votre personnalité ouverte, nette, pédagogue fera la différence.



Merci d'adresser votre candidature sous réf. A.06.05 à notre Conseil Madame Claude Favereau - FAVEREAU CONSULTANTS 52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

Organisation et Publicité

Société pétrochimique (600 personnes) en fort développement, filiale d'un important groupe pétrolier américain, recherche pour son usine du Havre

RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION ET COMPTABILITE

280 KF

Sous la responsabilité du Directeur d'Usine et en relation fonctionnelle étroite avec notre Direction Administrative et Financière du siège vous assurez :

- l'animation et l'évolution des méthodes et outils d'analyse des coûts de production,
- l'élaboration du reporting mensuel des performances usine tant sur le plan local qu'international,
- l'animation du processus budgétaire et prévisionnel,
- l'animation de l'équipe comptable (10 personnes) et la supervision de la paye.

Vous participez notamment à l'amélioration des systèmes informatisés de gestion et êtes le garant de la fiabilité des informations fournies aux directions opérationnelles.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC + DECS,....) vous parlez anglais et vous avez une expérience comptable ou financière dans un contexte industriel.

Nous vous proposons d'acquérir les compétences de gestionnaire et la culture d'entreprise qui vous garantiront l'accès à des responsabilités plus larges au sein de notre organisation.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous réf. 2011 - LM à notre conseil : **QUIEL** Ressources et Perspectives - 7, rue de Presles - 75015 PARIS.

QUIEL

PUBLIPANEL

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES RECHERCHE

SECRETAIRE GENERAL DE SICAV ET FCP

Après avoir mis en place les produits, vous suivrez la vie sociale des structures (Conseils d'Administration, Assemblées Générales) et l'évolution de la réglementation.

Vous assurerez également les relations tant avec les organismes de tutelle et professionnels qu'avec les banques du Groupe.

De formation juridique supérieure complétée par une solide culture financière, vous avez acquis une expérience d'environ 5 ans dans une fonction de Secrétaire Général ou dans le domaine des valeurs mobilières.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manus. + CV) s/réf. 6823/LM à **MEDIAPA** 50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra

Pour en savoir plus



BANQUE POPULAIRE
UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE



Le Monde de la Gestion

Le Monde de la Gestion

CEDICAM

LE CEDICAM EST LA FILIALE MONETIQUE DU CREDIT AGRICOLE. POUR LE COMPTE DU GROUPE, IL GERE L'EVOLUTION DES MOYENS DE PAIEMENT. CONCOIT, REALISE ET EXPLOITE LES APPLICATIONS DESTINEES A TRAITER LES OPERATIONS MONETIQUES ET GERE LE RESEAU DE TELETRANSMISSIONS DU CREDIT AGRICOLE.

POUR MENER A BIEN SES MISSIONS ET POUR PREPARER LES SYSTEMES DE PAIEMENT DE DEMAIN, NOTRE ENTREPRISE DE DIMENSION HUMAINE (300 PERSONNES) ENVISAGE DE RENFORCER SES EQUIPES DANS LE DEPARTEMENT "GESTION DES MOYENS DE PAIEMENT."



Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

RESPONSABLE DE L'EQUIPE ETUDES ET STATISTIQUES (Réf. GMP/ST)

- Concevoir et développer le système d'informations statistiques sur les moyens de paiements du Crédit Agricole.
- Organiser la production et la diffusion des statistiques.
- Diriger les études (tendances, prospectives, analyse des résultats).
- Encadrer et animer une équipe de chargés d'études.

Formation = Diplôme d'études Supérieures type scientifique et/ou Gestion/Economique.
Connaissance des moyens de paiement souhaitée.

RESPONSABLE SYSTEME AUTORISATION CARTE (Réf. GMP/GR)

- Veiller à l'adéquation entre les besoins exprimés par les partenaires et les services offerts par le système d'autorisation.
- Superviser le fonctionnement global du système et s'assurer de la qualité du service offert.
- Proposer des actions d'amélioration pour accroître l'efficacité de la fonction autorisation des transmissions cartes.
- Participer aux groupes de travail interbancaires et intercam.

Formation exigée = BAC + 5.
Expérience de la gestion du risque lié aux Moyens de Paiement appréciée.

INGENIEUR AUTOMATE BANCAIRE (Réf. GMP/TC)

- Participer à la définition des services offerts.
- Spécifier les évolutions des matériels et logiciels sur DAB/GAB ou LSB auprès des constructeurs et fournisseurs.
- Définir les règles de sécurité et s'assurer de leur respect.
- Représenter le Crédit Agricole auprès des instances interbancaires.

Formation exigée = école d'ingenieur.
Expérience souhaitée : 3 ans minimum - en matière de terminaux de retraits ou de paiement -

CHARGE D'ETUDES DES MOYENS DE PAIEMENT (Réf. GMP/PR)

- Participer à l'évolution des moyens de Paiement et réaliser les études correspondantes (optimisation financière des circuits bancaires, spécification des évolutions...).
- Assurer pour le Crédit Agricole la mise en place de nouveaux instruments de paiement ou d'évolutions fonctionnelles.
- Participer aux groupes de travail interbancaires et intercam.

Formation exigée = BAC + 5.
Expérience de la gestion des moyens de paiement appréciée.

Lieu de travail : St Quentin en Yvelines.

Adresser lettre, CV, photo et prét. ss/réf. GMP au Cédicam - M. ALLOUF Jean-Louis Les Quadrants, 3 avenue du centre, 78182 St Quentin en Yvelines Cédex.



AIR OUTRE MER

Compagnie aérienne régulière française intercontinentale

recherche

SON DIRECTEUR COMPTABLE

Vous avez 30 ans et plus, une formation type DECS suivie d'une expérience de 3 ans.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe jeune et dynamique.
Rémunération annuelle : 350 KF/an.

Merci d'adresser CV + lettre de motivation sous réf. DF 101 à Air Outre Mer, Monsieur Bougis 18-20, rue Pasteur, 94270 Le Kremlin-Bicêtre

EDITEUR JURIDIQUE

recherche

UN CHEF COMPTABILITE CLIENTS

DECS ou formation supérieure comptable (économique, juridique et financière), vous justifiez d'une expérience confirmée comme Cadre Responsable d'un Service Facturation.

Concret, rigoureux, dynamique, sous l'autorité du Directeur Financier, *vous aurez en charge tous les aspects de la facturation de* plus de 150 000 abonnés.

Votre parcours réussi et de bonnes connaissances (utilisateur) en informatique, une expérience d'encadrement et d'animation en entreprise conféreront des atouts supplémentaires à votre candidature.

Poste à pourvoir à Montrouge.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et enveloppe à votre adresse à la Direction du Personnel - **EDITIONS LEGISLATIVES ET ADMINISTRATIVES** - 19, rue Péclet - 75015 PARIS.

CONTESSE



L'Européenne de Banque

recherche pour ses Succursales de Paris et Province

RESPONSABLES DE CLIENTELE

ENTREPRISES OU PARTICULIERS

3 à 5 ans d'expérience dans une fonction similaire vous ont permis d'être confrontés à tous les aspects du métier de banquier.

Aujourd'hui, vous souhaitez avoir une réelle responsabilité dans la gestion et le développement d'un portefeuille d'entreprises importantes ou de particuliers haut de gamme.

Une mobilité géographique est indispensable pour réussir votre mission.

Merci d'adresser votre lettre de candidature (CV + photo) sous la référence RC/LM à l'EUROPEENNE DE BANQUE DRH/Carrières et Formation - 21, rue Laffitte - 75009 PARIS

MEDIAPA

JEUNE CADRE COMPTABLE

La Direction des Affaires Comptables de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche pour son service consolidation un jeune cadre comptable.

Au sein d'un service de 12 personnes, vous participerez à l'élaboration des états financiers consolidés ainsi qu'aux divers retraitements comptables effectués dans le cadre des opérations de consolidation. Par ailleurs, vous serez également chargé de gérer le dispositif de centralisation périodique des informations comptables et financières des filiales ainsi que les divers paramètres des applications informatiques de consolidation. A ce titre, vous aurez des contacts fréquents avec les filiales.

Vous êtes de formation type ESC, MSTCF ou DECF, débutant ou avec une première expérience acquise au sein d'un cabinet d'audit ou en entreprise. Une bonne connaissance de l'anglais et un intérêt marqué pour l'informatique sont particulièrement souhaités. La taille de notre banque vous permettra d'évoluer au terme de ce premier poste.

Merci d'adresser votre CV et prétentions sous référence SC à Anne MONFORT
Société Générale - Service du Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS



CONJUGUONS NOS TALENTS.

(Organisation et Publicité)

AUDITEUR INTERNE

Paris. 180-220 KF

Avec plus de 400 MF d'investissement et 2 milliards de CA, 32 filiales, une forte croissance, notre groupe coté en Bourse se développe dans la fabrication et la distribution de produits pour le B.T.P. ainsi que la location de matériel de chantier où nous sommes nº 1 en France. Notre réussite tient avant tout à une stratégie d'implication forte des responsables opérationnels liée à une pédagogie ferme et vivante venant du holding ; l'audit est donc, pour nous, plus qu'une façon de contribuer au résultat : c'est un levier stratégique essentiel.

Vous faites partie de l'équipe de direction du holding. Bras droit du directeur de l'audit, vous contrôlez les procédures administratives, comptables et financières des filiales, vous les améliorez avec l'utilisation éventuelle de l'informatique ou de la micro, vous participez à nos audits d'acquisition et à la consolidation des comptes, vous managez les deux comptables de votre service.

Ce poste très complet convient à un candidat ambitieux même débutant. Votre formation (ESC ou équivalent), vos connaissances comptables (niveau DECF) et votre première expérience sont vos atouts pour réussir : pour en parler, **René CASIMIR** est votre contact personnel et confidentiel ; appelez-le maintenant au : **(1) 47-27-24-64** ou écrivez-lui : réf. LM-A1 (lettre, CV, photo) :

AWV, 15 *bis*, rue Cimarosa. 75116 PARIS



Ressources Humaines



PARIS
BORDEAUX
CLERMONT
GRENOBLE
LILLE
LYON
MARSEILLE
METZ
NANTES
TOULOUSE

Audit – Conseil – Expertise

Recherchons esprits critiques pour diagnostics sans complaisance

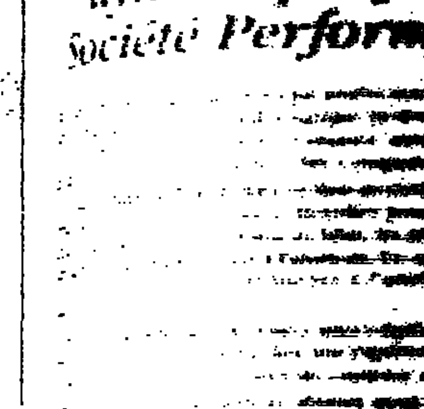
Notre Groupe (175 personnes, 15 % de croissance annuelle) spécialisé dans l'assistance aux Comités d'entreprise, recherche :

- 2 ÉCONOMISTES, NIVEAU DOCTORAT, pour mener des études sur les stratégies et les conditions de concurrence dans le secteur des assurances et des banques ;
- 10 CONSULTANTS, première ou deuxième expérience, pour réaliser des analyses financières et diagnostics stratégiques d'entreprises.

- Travail varié et enrichissant
- Évolution rapide
- Important effort de formation

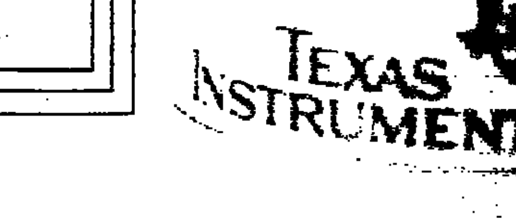
Contactez Alain PETITJEAN – Groupe Alpha
18, rue Dubrunfaut – 75012 PARIS

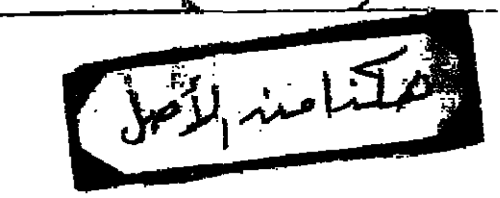
Directeur fin





Collection
Supervisor





Directeur financier

1 heure de Paris — 400 - 450 KF

LA SOCIETE : *L'une des principales divisions industrielles (CA 1200 MF) d'un important groupe français.*

LE POSTE : *Fonction financière complète - comptabilités générale et industrielle, contrôle de gestion, budgets, reporting, contrôle de crédit et trésorerie (équipe de 27 personnes).*

LE CANDIDAT : *Un financier "proactif" qui sait dialoguer avec les opérationnels, vous avez au moins 32 ans, une formation école de commerce et d'excellentes connaissances du contrôle financier dans un* ***environnement industriel*** *; votre mobilité et votre anglais opérationnel vous permettront d'évoluer à terme dans le groupe.*

Veuillez contacter Ivor ALEX au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un CV complet sous référence 1233/IAM à Norman Parsons - 12 rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL



Un regard neuf sur la gestion pour notre Directeur Administratif et Financier

Cisi, 8e groupe français de Services en *Informatique a bâti sa notoriété sur la* maîtrise des projets les plus complexes. Informatique scientifique et technique, *informatique de gestion, réseaux et gestion de systèmes informatiques : nous* intervenons au plus haut niveau des technologies de l'information. Pour l'une de nos filiales *de premier rang implantée en région parisienne, nous recherchons un :*

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Membre du Comité directeur de la société, vous serez plus particulièrement responsable de la mise en œuvre de la politique financière ; de la fonction comptable et de la trésorerie ; du contrôle de gestion auprès des différentes agences. Vous collaborerez activement au développement des procédures et de l'informatique interne. De formation ESC + DECS, vous avez une solide expérience de 5 à 10 ans dans des fonctions similaires. Outre vos qualités de gestionnaire, votre esprit de synthèse et de rigueur, nous apprécierons votre sens du dialogue et votre goût du travail en équipe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à *Marie-Françoise MARTEAU – CISI – 31, avenue de la Division Leclerc* 92261 FONTENAY-AUX-ROSES Cedex.

Cisi

UN REGARD NEUF SUR LES TECHNOLOGIES

Darjeeling



Filiale d'un des grands de l'électronique américaine, nous avons conquis le marché français de la micro-informatique professionnelle (1 milliard de CA) et connaissons une forte croissance annuelle. Nous étoffons notre structure et recrutons notre Chef Comptable.

A la tête d'une équipe de 5 personnes, et dans un environnement fortement informatisé, vous répondrez au Controller pour les comptabilités générale, fournisseurs, Interco jusqu'au bilan, les déclarations fiscales et sociales, la paie et la gestion des immobilisations. En outre, vous participerez au reporting mensuel et contribuerez à l'amélioration de l'outil informatique.

Ce poste, situé à la Défense, s'adresse à un(e) diplômé(e) de formation supérieure (ESC + DECS...) possédant une expérience de 5 ans environ de la fonction, éventuellement dans un contexte anglo-saxon.

La connaissance de l'anglais sera un sérieux atout.

Merci d'adresser dossier de candidature (lettre manuscrite + salaire actuel) à Liliane GAUBERT sous réf. LM/05, ***Arcos & Partners s.a.***, 6 Av. d'Eylau 75116 PARIS.

Arcos & Partners s.a.



DESSEIN

sep — Les nouveaux espaces

UNE SOCIETE DU GROUPE SNECMA

SEP Motoriste de l'Espace nous assurons en particulier la maîtrise d'oeuvre des ensembles propulsifs du lanceur Ariane. Pour renforcer le département Finance Trésorerie de notre SIEGE SOCIAL situé à SURESNES (92), nous recherchons un :

JEUNE DIPLOME
GRANDE ECOLE DE COMMERCE

Débutant ou 1ère expérience, vous assurerez dans un premier temps le suivi financier des contrats internationaux et conseillerez les secteurs commerciaux et approvisionnement des divisions.

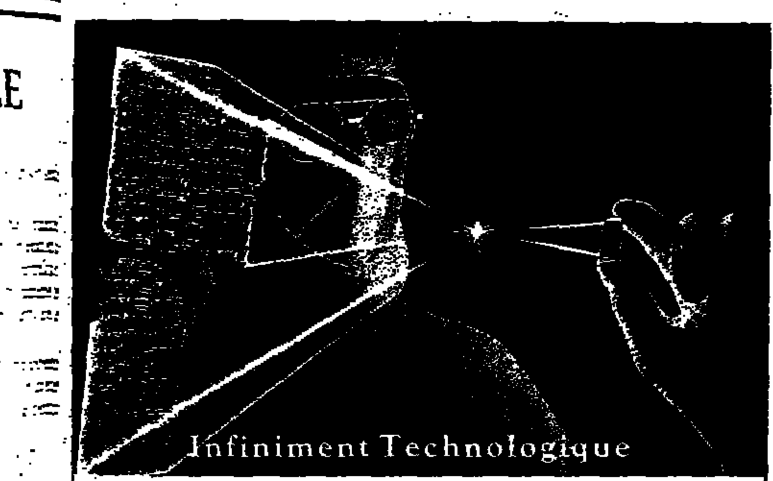
De formation HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, vous évoluerez au sein de la Direction des Affaires Economiques et Financières.

Anglais nécessaire, autre langue appréciée.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous référence JM/S au GROUPE SNECMA, Direction de l'Encadrement, 2 bd du Général Martial Valin - 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE



C'est à l'échelle de l'Europe que nous préparons l'avenir. Nos projets sont nombreux dans tous les domaines d'application de l'électronique. Si vous souhaitez vous associer à notre réussite, Texas Instruments vous offre une opportunité à la hauteur de vos ambitions.

Collection Supervisor

Rattaché au responsable Crédit Collection et Trésorerie, vous supervisez une équipe de quatre personnes, chargée du recouvrement des créances dans les secteurs de l'industrie électronique et informatique. Votre objectif est d'accélérer le retour des titres de paiement, de veiller au respect des dates d'échéances et de négocier la réduction des conditions de règlement en liaison avec la Direction Commerciale. Homme de progrès, vous développez et valorisez des méthodes de collection novatrices s'appuyant sur un puissant outil informatique.
Agé de 25 à 30 ans, de formation supérieure (grandes écoles de commerce, Dauphine...), vous avez acquis une première expérience dans une fonction Crédit-Recouvrement ou plus généralement financière au sein d'un groupe international et vous maîtrisez l'anglais.
Le poste est basé au siège social de Villeneuve-Loubet, près de Nice.

Bernard Tison vous remercie de lui adresser votre candidature (photo jointe) sous Réf. FIN908 à Texas Instruments France, 8/10 avenue Morane Saulnier, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.



Concevoir des produits financiers, les négocier à travers le monde, et en assurer la pérennité... cela exige, au sein de *notre équipe de direction, aux côtés des gestionnaires* (actions et obligations) et du département commercial, un jeune manager

DEVELOPPEMENT ET MARKETING INTERNATIONAL
Ingénierie de produits financiers

Nous appartenons à un Groupe financier français très prestigieux dont l'une des priorités stratégiques est le développement à l'international. Notre équipe, forte d'une quarantaine de personnes assume cette priorité. Sa mission est de créer, développer et commercialiser des produits financiers (OPCVM, Gestion, Fonds à risque ...). A ce jour, nous avons à notre acquis un réseau international de clients et de relations. Ce membre de notre équipe de direction sera appelé à :- être *une force de proposition de nouveaux produits, - "construire"* chaque produit : montages juridiques, back office, marketing *du produit et sa communication, faire travailler les équipes des* différents partenaires ... jusqu'à la finalisation en vue de la commercialisation à des institutionnels, - diriger un service de dix personnes chargées du secrétariat général de ces produits.

Après Sciences-Po éco-fi, HEC, ou Sup de Co, et une première expérience réussie en analyse financière, pilotage d'un back-office, ou gestion d'OPCVM ..., il est aujourd'hui un généraliste dans le domaine financier. Tête chercheuse et réalisateur, pragmatique pour saisir les opportunités et combatif pour faire aboutir les projets, il sait utiliser les compétences, entraîner et valoriser *la mission des équipes. La trentaine, bilingue anglais, cette* personnalité trouvera chez nous une culture professionnelle *internationale et des contreparties financières liées au* développement de nos activités. Vous pressentez tout l'intérêt de ce nouveau challenge, écrivez dès maintenant sous réf. PC1603 en précisant votre rémunération à notre Conseil, PLEIN CADRE, 160 avenue de Versailles, 75016 Paris, qui nous permettra de communiquer confidentiellement.

MAITRISE D'ŒUVRE PROGRAMMES D'EQUIPEMENTS SOL SPATIAUX EUROPEENS ET NATIONAUX

Responsable gestion projets
TOULOUSE

Vous souhaitez vous impliquer dans la maîtrise d'œuvre de grands projets européens ou nationaux dans le cadre de l'Agence Spatiale Française.

Vous avez une formation Supérieure Universitaire (Maîtrise Sciences-Eco ou gestion) ou Ecole de Gestion et vous possédez une expérience de 5 ans environ, dont 2 à 3 ans d'un travail d'équipe, dans la gestion de coûts et de budgets de projets importants.
Vous serez responsable d'appliquer les méthodes de management permettant la maîtrise, la gestion et le suivi des coûts et des budgets de projets européens (ensemble de Lancement Ariane, Moyens Sol Hermès, etc.) et nationaux.

La pratique de l'outil informatique est nécessaire *pour ce poste et l'anglais est souhaitable.*

Veuillez adresser les candidatures avec CV, photo et prétentions sous la référence 90/SDS/05 à *Monsieur le Chef du Département* Personnel, Centre Spatial d'Evry, *Rond-Point de l'Espace,* 91023 Evry Cedex.

Minitel 3615
Code CNESPACE.



CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

les compétences du futur

MEDIA-SYSTEM



UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

Dans le cadre de la mise en place de notre Schéma Directeur Informatique, le Département du Contrôle de Gestion définit de nouveaux outils; il recherche :

3 CONTROLEURS DE GESTION (H/F)

1 SENIOR

Justifiant d'une première expérience réussie d'au moins trois ans dans le contrôle de gestion, il aura pour première mission d'implanter un système de gestion budgétaire

2 JUNIORS

Débutants ou avec une première expérience dans le domaine de l'audit ou du contrôle de gestion, ils auront pour mission de participer à l'élaboration d'outils de pilotage.

Pour ces trois postes, les candidats, diplômés de l'enseignement supérieur (*Ecole de Commerce, DESS, MSG, ...*) devront *faire preuve d'un* vif intérêt pour l'ensemble des disciplines de la gestion des entreprises, complété par de réelles capacités relationnelles, d'initiative et d'innovation.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre de motivation, photo et prétentions) à : A.F. KEMPENERS/DRH, CREDIT COOPERATIF - BP 211 - 92002 NANTERRE



*J*EUNES DIPLOMES ESC OU EQUIVALENT

Au sein de la Direction Assurances de Personnes, nous proposons des postes de Jeunes Managers, appelés à travailler en collaboration avec les banques et les établissements financiers pour distribuer nos produits VIE et capitalisation, ou à prendre en charge le suivi des contrats d'Assurances collectives en relation avec nos clients, au sein des services Production et Gestion.

Dans un secteur en expansion, ces postes à **fort potentiel de développement** exigent des compétences en gestion, en marketing, d'excellentes aptitudes à la négociation, ainsi que les qualités indispensables au management d'équipes de travail.

POSTES BASES A PARIS

Merci de transmettre votre dossier de candidature sous réf. CL/43 à Catherine LECHANGEUR
Gestion du Personnel - BP 342 - 09 75428 PARIS CEDEX 09

Leader français et européen de la restauration collective. Sodexho recherche pour l'une de ses filiales un :

INGENIEUR EN ORGANISATION

Rattaché au Directeur Administratif et Financier de la filiale et en liaison étroite avec la hiérarchie opérationnelle, vous assurerez la mise en place du nouveau système de gestion sur les 300 exploitations de la filiale.

De formation supérieure (ingénieur et/ou gestion), vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans en cabinet ou en entreprise où vous avez traité des problèmes d'organisation.

Une expérience complémentaire de gestion de centre de profit serait appréciée.

Homme de méthode et de rigueur, mais aussi de communication, vous êtes proche du terrain et disponible pour mener à bien votre mission en région parisienne et en province.

Votre réussite à ce poste basé à Montigny, vous permettra d'évoluer dans un groupe implanté internationalement.

Merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous réf. LM 162 RAF à SODEXHO, B. HUG - B.P. 67 - 78185 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

SODEXHO
Là où vivent les hommes.

CONTESSE

BANQUE INTERNATIONALE
recherche
pour son Siège à Paris **(Quartier Opéra)** un

Négociateur confirmé des crédits exports administrés

pour seconder le Responsable du Secteur

Spécialiste des procédures COFACE, EXIMBANK, CCC, SACE, CESCE, FINEX... il aura à assurer la négociation, le montage, la documentation et la syndication des crédits à l'exportation.

De formation supérieure, âgé de 30/35 ans et pratiquant couramment l'anglais (la connaissance d'autres langues sera appréciée), il justifiera d'une expérience probante dans le domaine des crédits exports acquise auprès d'une Banque et/ou d'une grande Entreprise exportatrice.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. 5640 à PLAIN CHAMPS, 57, avenue du Général Leclerc, 75014 PARIS, qui transmettra.

Savez-vous que la **Compagnie Internationale des Wagons-Lits (C.I.W.L.T)** est représentée dans le monde entier par le biais de 54 000 personnes intervenant dans les secteurs du **Ferroviaire, Tourisme, Hôtellerie, Location de voiture, Restauration ?**

La CIWLT recherche deux

Auditeurs Internationaux

Services Centraux

LE PREMIER, CONFIRME par 2 ou 3 ans d'expérience en audit interne ou externe sera rapidement capable de conduire des missions d'audit de fonction, de procédures comptables et financières ou d'audit opérationnel pour toutes les filiales du groupe, en France comme à l'étranger.

LE SECOND POSTE S'ADRESSE A UN DEBUTANT

Tous deux requièrent une formation supérieure en gestion (ESC, Maîtrise,...) et la maîtrise d'une, voire deux, langues étrangères. Ils concernent des candidats prêts à se déplacer souvent et pour des missions d'assez longue durée.

Si notre offre vous intéresse, veuillez prendre contact avec notre Service Recrutement en lui adressant votre candidature.
CIWLT, 14 rue d'Athènes 75009 PARIS.





ACQUERIR UNE NOUVELLE DIMENSION

IP

Le Groupe IP, Régie Multi Média Internationale (Radio - TV - Presse), filiale d'HAVAS, réalisera un CA (90) de 7,7 Mds de FF dont 56 % à l'étranger. Avec 1 200 salariés répartis dans 30 filiales et 8 pays, nous poursuivons notre développement et notamment vers l'Europe de l'Est. Nous recherchons un

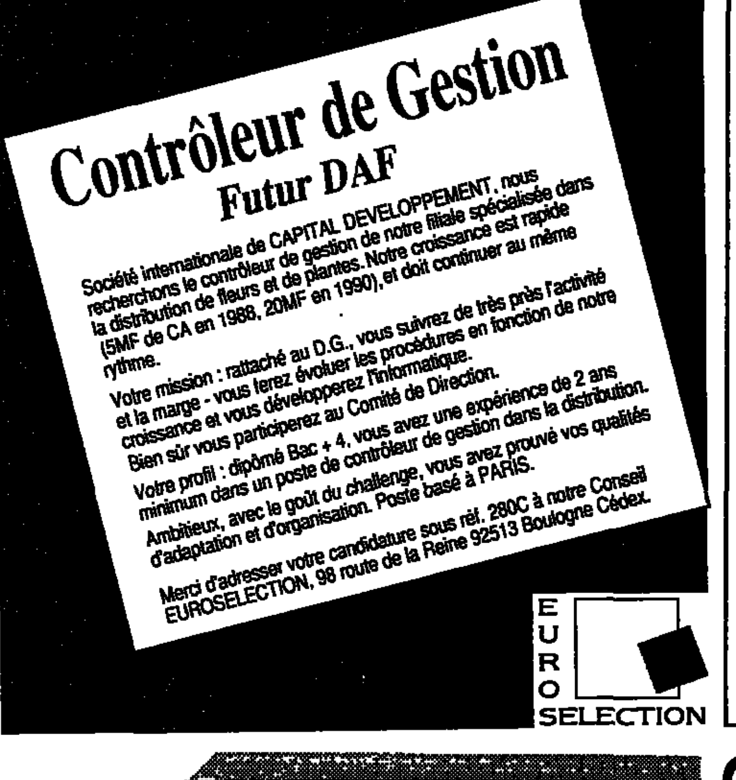
Auditeur interne H/F

auquel nous confierons la responsabilité de l'audit de nos filiales françaises et étrangères et des missions d'audit ponctuelles (acquisition, informatique...). Dans le cadre de ces interventions, vous participerez également à l'élaboration et l'analyse des états consolidés.

Après 3 ans en Cabinet d'Audit International, vous êtes autonome dans les missions qui vous sont confiées. Vous désirez évoluer dans un poste à dimension européenne vous permettant, au travers de nombreux contacts à l'étranger, de participer activement au développement de notre Société. Basé à Paris, vous serez amené à effectuer des déplacements de courte durée pour lesquels la connaissance de l'allemand et de l'anglais sont indispensables. Ce poste vous offrira de réelles opportunités d'évolution au sein de notre Groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier à Serge TACCHI
INFORMATION et PUBLICITE (Réf. AUDI) - 31, rue du Colisée - 75008 PARIS

LA DYNAMIQUE DES ESPACES PUBLICITAIRES



UNISYS, l'un des leaders mondiaux de l'industrie informatique recherche pour son centre d'études et de production situé près de Rouen

ANALYSTE FINANCIER

Au sein d'une petite équipe, vous participerez à l'élaboration du plan financier annuel (compte d'exploitation et bilan prévisionnel) et serez chargé(e) du calcul du prix de revient de nos produits dans un contexte fortement informatisé.

De formation supérieure (ESC ou équivalent), vous souhaitez mettre en valeur et enrichir vos compétences (comptabilité / finance / informatique) en rejoignant une société de haut niveau technologique.

Vous parlez anglais et vous êtes familiarisé(e) avec la micro-informatique pendant vos études ou lors d'une première expérience.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite + CV) à Nathalie OTT, UNISYS, route de Duclair, BP 5, Villers Ecalles, 76360 BARENTIN.

UNISYS

Le groupe ISM S.A.

(Finance, Immobilier, Tourisme) recherche

L'ADJOINT de son directeur financier

• Agé de 35 ans au moins, le candidat recherché est diplômé d'études supérieures (IEP, ESC, BAC + 4/5 option finance banque) • Il possède une solide expérience opérationnelle de trésorerie de groupe ainsi qu'une connaissance approfondie des nouveaux instruments financiers, de financements étrangers et des marchés européens • Responsable de la trésorerie et du financement des sociétés, il aura également en charge le fonctionnement de la banque du groupe, aidé d'une équipe de 6 personnes qu'il animera.

Adresser lettre manuscrite, Curric.-Vitae, photo et prétentions, sous référence ADF à Madame **Nicole ROBIN** - 37, rue de Surène - 75008 Paris.

HLM Union Nationale des Organismes d'Habitations à Loyer Modéré

Au sein du service CONTROLE DE GESTION de notre organisme, nous offrons à un jeune diplômé débutant ou *avec une première expérience, le poste très formateur d'*

Assistant de Gestion

Vous interviendrez de manière très opérationnelle auprès de nos centres de profit (services et filiales) dans l'analyse et le suivi de contrats, le contrôle des informations comptables, le suivi budgétaire, la réalisation de tableaux de bord...

De formation supérieure en gestion et/ou comptabilité, vous avez de la rigueur, le sens des chiffres, le goût du travail en équipe et un bon relationnel. Vous pratiquez bien-sûr la micro-informatique. Poste basé à Paris 8e.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo) sous réf. 2263-M à N. DUHART qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand associés | Executive Selection | 3, av. Percier 75008 Paris | C&L



Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique

cherche, pour son Siège à NEUILLY, un

Responsable de la Gestion Administrative du Personnel

Collaborateur du Chef du Personnel, vous prendrez en charge, avec une équipe de 5 personnes, la gestion administrative du Personnel des Régions (100 Délégations) : préparation et suivi de la paie, frais professionnels, congés, horaires...

28 ans min., DUT de Gestion du Personnel ou équiv., vous avez acquis une expérience d'au moins 3 ans dans ce type de fonction. Vous maîtrisez bien la micro-informatique, vous avez le sens de l'organisation ainsi que des qualités d'analyse et de synthèse.

Adressez votre dossier de candidature
sous réf. CPG à SACEM, Département du Personnel,
225, *avenue Charles de Gaulle*
92521 Neuilly s/Seine Cedex.

Groupe de PME quartier Chaussée d'Antin
recherche



RESPONSABLE COMPTABILITE ET GESTION

- Niveau de Formation Bac + 5
- 2 à 3 ans d'expérience du contrôle de gestion et de la comptabilité
- Bonne connaissance de la micro-informatique (tableurs, logiciels comptables)
- Poste évolutif, autonome, dans un groupe de taille humaine ou développement rapide dans le secteur informatique.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à :
GENESYS
60, rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS

22 MILLIARDS DE CA !

UNE BASE SOLIDE POUR DIMENSIONNER VOS COMPETENCES EN GESTION-FINANCE

Avec 22 milliards de CA, 15 000 personnes, 1200 magasins et de solides *résultats financiers*, le *Groupe* Comptoirs Modernes est aujourd'hui le leader des sociétés françaises de supermarchés. Nous évoluons en permanence, investissons dans des plans de développement ambitieux pour préparer les modes de distribution des prochaines décennies.

Pour aller plus loin nous recherchons de **jeunes diplômés Bac + 4, Ecoles de Commerce**, *débutants ou* ayant une première expérience, qui souhaitent un accès rapide à de larges responsabilités au sein de l'une de nos sociétés à : LYON, LE MANS, MEAUX, BOURGES, RENNES.

CONTROLEUR DE GESTION Réf. 741
TRESORIER Réf. 742
AUDITEUR INTERNE Réf. 743
ORGANISATEUR Réf. 744

Notre culture d'entreprise, qui valorise l'autonomie et les responsabilités, le développement de notre groupe tant en France qu'à l'étranger, offrent de rapides possibilités d'évolution de carrière.

Pour donner toute votre dimension, vous pouvez compter sur nous, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV) en précisant la référence du poste et les régions souhaitées à notre conseil KEY MEN - Tour Winterthur, La Défense 8 - 92085 PARIS LA DEFENSE Cédex 18. Pour nous contacter par téléphone du 8 au 15 Juin de 9H00 à 12H30 / 14H00 à 19H00, un numéro direct : (1) **46.04.77.88.**

stoc
Comod
MAJOR

comptoirs modernes



Société déclinant des marques à forte notoriété internationale dans les domaines de la papeterie, maroquinerie, instruments d'écriture, recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Directement rattaché au PDG vous participez activement au développement de l'entreprise et vous *êtes responsable de la gestion administrative et financière* de celle-ci. Vous supervisez les services comptable, informatique et logistique et prenez en charge les fonctions juridiques et personnel.

A trente ans, diplômé d'une école de commerce ou titulaire d'une maîtrise de gestion, vous avez une expérience similaire dans une PME du secteur de la distribution.

Vous êtes un homme de communication sachant allier souplesse et fermeté, *vous parlez couramment anglais* et *souhaitez donner une autre dimension* à votre carrière. Poste situé à Antony - Z.I. - 92160.

Si cette opportunité vous intéresse, adressez votre dossier de candidature sous référence 8.06/01 M à Béatrice Gallevsky - FAVEREAU CONSULTANTS 52, rue de la Fédération 75015 PARIS - qui la traitera en toute confidentialité.

ASSISTANTS DE GESTION

Notre mission est de distribuer les produits de santé auprès des pharmacies d'officine. Avec 73 établissements, 5500 collaborateurs et 21 milliards de CA, l'OCP est le N° 1 *de la répartition pharmaceutique en France.*

Jeune diplômé d'une école de commerce (option contrôle de gestion) ou **titulaire d'un DESS de gestion**, vous possédez le sens des contacts, une bonne capacité d'autonomie et un esprit rigoureux. Nous vous proposons de rejoindre notre équipe au sein du **Département Contrôle de Gestion**, d'aider les directeurs d'établissements dans l'élaboration et le suivi de leurs budgets, ainsi que dans la mise au point de tableaux de bords.

Vous contribuez à la formation des cadres opérationnels, vous participez à la réflexion sur l'optimisation de nos outils de gestion, vous réalisez des études économiques ponctuelles.

Ce poste nécessite de courts et fréquents déplacements.

Merci d'adresser : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. E14M à OCP - *Service Recrutement et Suivi des carrières* - 24, rue des Ardennes - 75019 PARIS.



GROUPE DE SOCIÉTÉS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES (PARIS - ORLÉANS) À FORT DÉVELOPPEMENT

recherche

Responsables de mission
Auditeurs confirmés
Auditeurs débutants H/F

Les candidats devront être diplômés de l'enseignement supérieur et pour les candidats expérimentés, *avoir acquis en cabinet* la pratique de l'audit.

Prière d'adresser votre dossier s/réf. 711 à : Francacip - 17, rue de la Banque -75002 Paris

SECOURS CATHOLIQUE — *Votre compétence au service d'une grande cause ?*

Une des principales associations humanitaires françaises : 104 délégations départementales, 820 salariés. 64 000 bénévoles dont l'action s'exerce tant en France qu'à l'étranger.

CONSEILLER DE GESTION H-F

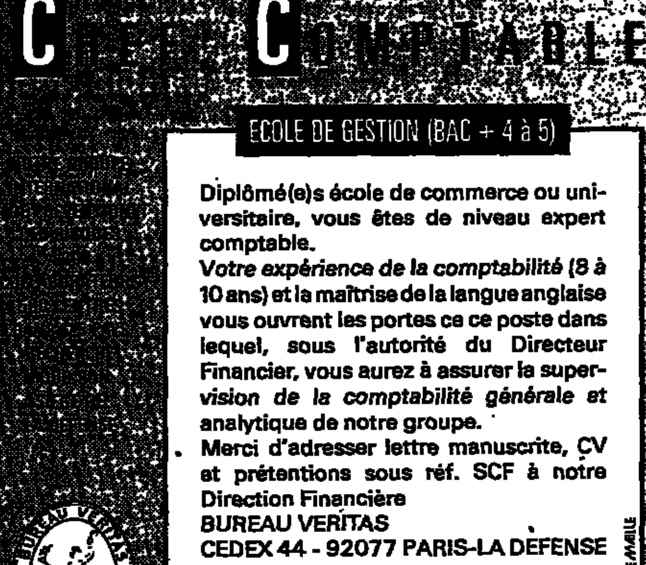
Sous la responsabilité du Directeur Administratif et *Financier et assisté* d'un contrôleur comptable : vous examinez les comptes des délégations départementales, leur justification, leur imputation, conformément aux procédures comptables, administratives et financières ; vous collaborez à l'analyse des politiques de secours et de recettes ; vous participez à la formation des trésoriers et comptables (salariés et bénévoles).

Familiarisé avec la comptabilité et possédant une expérience de contrôle de gestion, vous aurez de nombreux déplacements à effectuer dans les délégations.

Il est important que vous partagiez les valeurs sur lesquelles est fondé le Secours Catholique pour vous y intégrer au mieux.

Merci d'adresser votre candidature (lettre *man.*, C.V., photo et prétentions) sous référence LM/18.6 à notre conseil : GROUPE PANISSOD 109, rue de Turenne 75003 Paris.





ECOLE DE GESTION (BAC + 4 à 5)

Diplômé(e)s école de commerce ou universitaire, vous êtes de niveau expert comptable.

Votre expérience de la comptabilité (8 à 10 ans) et la maîtrise de la langue anglaise vous ouvrent les portes ce ce poste dans lequel, sous l'autorité du Directeur Financier, vous aurez à assurer la super*vision de la comptabilité générale* et analytique de notre groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. SCF à notre Direction Financière BUREAU VERITAS CEDEX 44 - 92077 PARIS-LA DEFENSE

Groupe Bureau Veritas

CONSEILLER DE GESTION

ST-OUEN L'AUMONE - 95 -

SONAUTO Financement est spécialisée dans le financement des véhicules haut de gamme. Sa direction générale souhaite renforcer l'équipe qui anime cette petite structure très performante par un jeune gestionnaire de niveau BAC + 2 conforté par une première expérience ou BAC + 4 en début de carrière. Ce poste très opérationnel recouvre un ensemble de mission (reporting, élaboration des barêmes, évaluation du risque...). Son objectif est l'amélioration du résultat financier de l'entreprise Il nécessite sur le plan personnel d'être un homme de chiffres à la fois rigoureux et imaginatif.

Pour un premier contact, adressez lettre, C.V., photo et prétentions sous réf. 436 à :

MEDIAPA
100/102, rue Nationale - 59800 LILLE, qui transmettra.

YACCO — **PRECURSEUR, PRODUCTEUR, COMPETITEUR.**

Depuis plus de 70 ans, notre société, française et indépendante (près de 300 collaborateurs), met au point, produit et commercialise des lubrifiants. Forte de son expérience, c'est une entreprise adaptée aux marchés nouveaux qui propose des produits toujours plus performants et consacrés dans les compétitions automobiles. Sa structure est celle d'une entreprise industrielle moderne où R&D, marketing, *production automatisée*, force de vente, gestion informatisée... jouent pleinement leur rôle. Elle souhaite confier à un jeune

CONTROLEUR DE GESTION à PARIS

la responsabilité de l'ensemble du contrôle de gestion (très orienté vers l'aide à la prise de décisions), la gestion de trésorerie, la réalisation de missions spécifiques. Dépendant du Directeur Financier, il est assisté d'un collaborateur.

De formation **SUP de CO, DAUPHINE**... il a ± 28 ans, une expérience d'environ 3 ans dans la fonction, qu'il souhaite développer dans un cadre plus large.

Pour ce poste basé à **PARIS**, merci d'écrire avec CV, photo, salaire actuel sous réf. 064 LM à

GALLOS & ASSOCIES, 116 Champs Elysées, 75008 Paris.

Société américaine en pleine expansion (située à Marne la Vallée - CA 100 MF - 85 personnes)

recherche

Responsable de la Comptabilité

(H ou F)

Rattaché(e) à la *Direction Financière*, vous assurerez :
- la comptabilité générale
- l'élaboration du bilan annuel
- l'établissement des reportings *mensuels*
- la participation à l'élaboration et au suivi des budgets
- l'animation d'une équipe de 3 personnes.

Titulaire d'un DECS ou équivalent, vous justifiez d'une expérience réussie à ce type de fonction.

Maîtrisant l'anglais et la micro-informatique (Lotus), vous avez le goût et la précision des chiffres, le sens des responsabilités et de l'organisation.

Merci d'adressez - ou de *faxer au 47 04 95 38* - dossier de candidature + salaire actuel sous référence LM/04 à *Arcos & Partners s.a.* - Liliane GAUBERT, 6 Av. d'Eylau 75116 PARIS.



Arcos & Partners s.a.

FUTUR EXPERT COMPTABLE

Vous souhaitez être un

CONSEIL GENERALISTE
(audit, expertise, conseil, organisation, informatique)

Notre groupe est composé de plusieurs sociétés de conseil. Il intervient dans les domaines de : l'Expertise Comptable et l'Audit, le Droit des Affaires, l'Organisation, l'Informatique, l'Economie Sociale.

Nous souhaitons renforcer notre équipe avec des consultants débutants ou confirmés. Vous pourrez vous développer avec nous en maîtrisant toutes les facettes de l'activité de conseil "multi-compétence".

Concrêt, rigoureux, efficace, dynamique, vous saurez vous intégrer à notre équipe.

Envoyer dossier de candidature complet à D. LANGMANTIL, **TRANSPARENCE**, 13/15, rue Buffon - 75005 PARIS.

MARCHÉS FINANCIERS

FINANCES

La Belgique rattache officiellement sa monnaie au mark allemand

M. Wilfried Martens, premier ministre de Belgique, a annoncé officiellement, à la fin de la semaine dernière, que le franc belge était désormais rattaché au mark allemand, ajoutant que d'autres pays allaient suivre l'exemple.

Dans un discours télévisé, le chef du gouvernement de Bruxelles a déclaré que le temps était venu de fixer définitivement la parité franc belge-mark, opération rendue possible par le fait que l'économie belge était *« l'une des plus saines de la CEE »*. Il a ajouté : *« Nous nous fixons comme objectif le maintien absolu de cette parité, comme si les devises belge et allemande n'en faisaient plus qu'une. »*

Pour lui, une telle ligne de conduite signifie que la Belgique doit continuer sa politique d'austérité et d'assainissement, dont les volets sont la réduction du déficit budgétaire, la modernisation de l'économie et des négociations salariales *« responsables »*.

Pratiquement, la décision du gouvernement belge, évoquée dès le 22 mai (*le Monde* du 24 mai) revient à rétrécir encore le chenal de fluctuation dans lequel évolue le franc belge vis-à-vis du mark, dans la limite de 2,25 % au-dessus et au-dessous d'un cours pivot, le cours de la devise de Bruxelles « collant » davantage à celui de la devise allemande.

F. R.

INDUSTRIE

L'offensive des opérateurs de télécoms

Trois compagnies américaines s'implantent en Nouvelle-Zélande et en Tchécoslovaquie

Deux compagnies régionales de téléphone, Ameritech (basée à Chicago) et Bell Atlantic (Philadelphie), profitent du programme de privatisation lancé par le gouvernement néo-zélandais pour racheter une part de New Zealand Telecom, le principal fournisseur du pays en services de télécommunications intérieures et internationales.

Ces deux compagnies – surnommées comme leurs cinq autres consœurs «baby Bell» car elles sont nées du démantèlement de «Ma Bell» (ATT) en 1984 – détiendront *chacune 24,95 % du capital de l'opérateur* néo-zélandais aux côtés de deux associés locaux (Fay Richwhite et Freightways) pour 5 % chacun. Le reste des actions (40,1 %) sera introduit en Bourse.

Selon un communiqué publié par les deux «baby Bell», Fay Richwhite et Freightways *« envisagent de former une nouvelle société pour s'occuper des appels internationaux de New Zealand Telecom aboutissant dans les régions limitrophes des Etats-Unis, à savoir : Alaska, Hawaï, Puerto-Rico et les îles Vierges américaines. Cela serait fait pour se conformer aux termes de la* «modification of final judgment» (MFJ) *qui interdit à Ameritech et Bell Atlantic de travailler dans les communications à grande distance aux Etats-Unis. Ameritech et Bell Atlantic envisagent de présenter immédiatement un recours pour être exemptés des dispositions de la MFJ »*.

De même, Bell Atlantic et US West, *une autre compagnie régionale* de téléphone basée à Denver, ont été retenues par le gouvernement tchèque pour offrir un service de radiotéléphone et moderniser le téléphone ordinaire du pays. Les deux entreprises vont former une société commune avec le ministère tchécoslovaque des postes et télécommunications, dont ils détiendront ensemble 49 %.

CONJONCTURE

Les insuffisances du RMI

M. Rocard relance l'insertion

LILLE

de notre correspondant

Le premier ministre, venu vendredi 15 juin à Lille signer un « plan lillois d'insertion » dans le cadre du RMI, a manifesté une certaine impatience face à ceux *« qui décrètent que l'insertion, ça ne marche pas »* et face à certaines *« lenteurs »*. A ce jour, seulement un tiers des 500 000 bénéficiaires du revenu minimum d'insertion bénéficient d'un contrat d'insertion.

« Je considère pour ma part, a-t-il déclaré, *que plutôt que les moyens que nous avons dégagés et les procédures que nous avons retenues, ce sont la volonté politique, les savoir-faire et les compétences qui sont souvent en cause. Comment, en effet, affirmer que l'insertion, ça ne peut marcher alors qu'en 1989 à peine 20 % des crédits que les départements sont tenus, sous leur responsabilité, de consacrer à l'insertion ont été dépensés dans des actions nouvelles, soit à peine 4 % des crédits consacrés au revenu minimum ? »*

M. Rocard entend que se mobilisent davantage les collectivités territoriales, en rappelant que le législateur leur a confié des missions en ce domaine.

En ce qui concerne l'Etat, M. Rocard a annoncé que les « cellules d'appui » seront renforcées par 154 agents de l'ANPE, fixé à 120 000 places l'objectif à atteindre en 1991 pour les bénéficiaires des contrats de retour à l'emploi et emploi-solidarité. Il dégagera en outre 160 millions de francs l'an prochain pour la mise en place des fonds pour l'insertion des jeunes les plus en difficulté. M. Rocard a d'ailleurs signé à Lille un premier protocole pour la création d'un de ces fonds.

Enfin, le premier ministre a demandé aux préfets d'établir un rapport, pour la fin juillet également, sur l'utilisation de l'ensemble des dispositifs d'insertion existants et de lui faire des propositions sur leur rationalisation et l'amélioration de la coordination des services de l'Etat.

Le plan lillois d'insertion, que M. Rocard devait signer à Lille, se veut exemplaire et ambitieux. Il vise à l'insertion dans les quatre ans de 1 100 personnes parmi les plus défavorisées de la population lilloise et cumulant le maximum de handicaps. Ce plan va mobiliser quelque 30 millions de francs par an, dont 10 millions apportés par la Communauté économique européenne.

JEAN-RENÉ LORE

Un projet japonais de 10 milliards de dollars

Une « ceinture verte » au Sahel

Le gouvernement japonais a rendu public samedi 16 juin un *plan destiné à arrêter la désertification* et à relancer la production agricole dans toute la partie occidentale du Sahel. Etalé sur trente ans, ce projet, qui devrait permettre de nourrir quarante *millions de personnes, prévoit* la création d'une cinquantaine de fermes géantes, dont la première va être installée à partir de juillet près de Niamey, au Niger. La plantation d'un rideau *d'arbres d'une largeur de* 10 mètres de part et d'autre du fleuve Niger sur 3 500 kilomètres est aussi envisagée.

Le ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche estime à plus de 10 milliards de dollars le coût final de *cette vaste opération de sauvetage* du Sahel. Le Japon serait maître d'œuvre mais ferait appel à d'autre pays (la France et le Nigéria sont cités dans le communiqué), et à la Banque Mondiale.

Cette initiative est révélatrice des ambitions japonaises en Afrique – dans une zone d'influence essentiellement française *frappée par la misère et* l'instabilité politique – et des moyens très importants que le Japon consacre, chaque année davantage, à l'aide au développement.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	7 juin 1990
Total actif	677 548
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	96 457
Ecus	50 877
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 749
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	56 664
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	31 065
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	276
Effets privés	124 1`1
Effets en cours de recouvrement	45 822
Total passif	677 548
dont	
Billets en circulation	245 528
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	87 397
Compte courant du Trésor public	8 231
Reprises de liquidités	16 335
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 213
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	51 223
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

- Taux de la dernière opération *sur appel d'offres* .... 9,25 %
- Taux des pensions de 5 à *10 jours* .... 10,25 %
- Taux des avances sur titres ... 12 %

Rungis Marché international *s'agrandit*

Le MIN de Rungis (Marché d'intérêt national) s'appelle désormais Rungis Marché international. De plus, la Semmaris, société gestionnaire du marché de Rungis, étend *son emprise sur* 12 hectares supplémentaires (une zone baptisée Delta), et entreprend de nouvelles constructions, pour s'ouvrir davantage aux entreprises étrangères. Fort de ses 47 milliards de chiffre d'affaires en 1989, le marché veut conforter sa première place mondiale avec 2,2 millions de tonnes de produits frais reçus chaque année. D'ici à 1993, 50 000 mètres carrés de bâtiments seront édifiés, pour la distribution des produits frais et le stockage des produits au froid. Ces nouveaux locaux accueilleront des entreprises non encore installées sur le marché, françaises ou européennes. Un centre international réservé aux entreprises prestataires de services sera également installé.

PARIS, 18 juin ⬇

Repli

L'humeur était à nouveau morose, lundi, à la Bourse de Paris, à quelques séances de la liquidation mensuelle (jeudi 21 juin).

L'indice Cac 40, en repli de 0,07 % à l'ouverture, a accentué par la suite son recul. Vers 14 heures, il perdait 0,55 %.

Cette nouvelle baisse a fait repasser l'indice sous le niveau du début de l'année. La petite reprise enregistrée dans le courant de la semaine précédente a donc été effacée. « Les opérateurs naviguent dans le brouillard », déclarent les spécialistes, qui ne voient *pas très bien ce qui pourrait sortir* le marché de l'ornière. En effet, aux Etats-Unis, les statistiques sur l'évolution de l'activité étaient très contradictoires pour avril et mai. Certaines, comme celle du commerce extérieur, indiquent un *ralentissement spectaculaire de la croissance* ; d'autres, en revanche, laissent à penser que l'économie ne se porte pas mal. En fait, les experts sont convaincus que la FED ne modifiera pas sa politique du crédit. Wall Street *a réussi, vendredi, à afficher de* justesse un record.

A Paris, les perspectives d'une croissance, moins rapide que les années précédentes, des résultats des entreprises ne sont pas de nature à favoriser les achats.

*De plus, soulignent les profes*sionnels, une grande partie des dividendes sont à présent versés sous forme d'actions. La masse d'argent frais n'est donc pas énorme.

Le MATIF était très irrégulier, *après une ouverture sous le signe* de la baisse.

Parmi les titres en baisse sensible, on relevait l'Alsacienne de Supermarché, Raffinage, Bic, Pechiney, CIP et Ingenico. Hausse de Sodero et UIF.

TOKYO, 18 juin ⬇

Effritement

La tendance a été très irrégulière lundi à la Bourse de Tokyo qui, après une note soutenue à l'ouverture, s'orientait à la baisse vers la clôture. L'indice Nikkei a cédé 161,60 yens soit 0,5 % à 32 376,80 yens.

En début de séance, le Nikkei *progressait* de 63,28 yens (+ 0,2 %) à 32 601,68 yens, alors que le Topix cédait 4,66 points à 2 391,66 points. Vendredi, le Nikkei avait perdu 129,71 yens.

Près de 170 millions de titres ont changé de mains lundi matin contre *250 millions vendredi matin* et 450 millions pour l'ensemble de la journée.

Malgré la baisse lundi sur les marchés japonais du dollar face au yen, les opérateurs restaient l'arme au pied. Ils restent préoccupés par la situation en URSS, et les conséquences de l'unification des deux Allemagne, déclarent les boursiers.

VALEURS	Cours du 15 juin	Cours du 18 juin
Akai	1 120	1 080
Bridgestone	1 520	1 530
Canon	1 780	1 760
Fuji Bank	2 660	2 650
Honda Motors	1 750	1 770
Matsushita Electric	2 170	2 120
Mitsubishi Heavy	1 070	1 060
Sony Corp.	8 510	8 420
Toyota Motors	2 550	2 560

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Finacor rachète PF publications (étude des fusions acquisitions).** – Le groupe Finacor, premier courtier français sur les marchés monétaire et financier, a racheté la société PF publications, spécialisée dans l'étude des fusions acquisitions. PF publications exploite notamment une base de données recensant près de quatre mille transactions, et publie DEALS, une étude annuelle sur les fusions et acquisitions en France. Le groupe Finacor a réalisé en 1989 un produit net de 560,3 millions de francs et un bénéfice net consolidé part du groupe de 57,1 millions de francs.

□ **Virbac : hausse de 18 % des résultats.** – Virbac, laboratoire vétérinaire, a dégagé en 1989 un bénéfice net consolidé, part du groupe, de 36,3 millions de francs, en hausse de 18 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 603 millions contre 536 millions, en hausse de 13 %. Le dividende a été fixé à 7,80 francs net. Pour les quatre premiers mois de 1990 le chiffre d'affaires a atteint 244 millions, en progression de 11 %.

□ **Seribo : bénéfice net 1989 en hausse de 24 %.** – Le groupe français Seribo, spécialisé dans l'industrie du bois, a annoncé qu'il avait réalisé en 1989 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 55,2 millions de francs, en hausse de 24 % par rapport à 1988. Le groupe précise que son chiffre d'affaires consolidé 1989 a atteint 1,278 milliard de francs, en hausse de 45 %. C'est la fabrication de meubles qui représente la plus grande part des ventes avec 722 millions, soit plus de la moitié du chiffre d'affaires. Après avoir racheté les cuisines Hardy au début de l'année, le groupe pense assurer 60 % de son chiffre avec sa filière meubles en 1990. L'année dernière, le groupe a signé une joint-venture en URSS pour la création d'une unité de fabrication de meubles en Ukraine.

□ **Guyomarc'h : forte croissance en 1989.** – Le groupe morbihanais Guyomarc'h, spécialiste de l'alimentation animale, a vu en 1989 son chiffre d'affaires augmenter de 15,4 % s'élevant à 7,85 milliards de francs, et son bénéfice net progresser de 34 % pour s'établir à 114,9 millions de francs. Toutes les filières du groupe (nutrition animale, produits alimentaires, aliments pour animaux de compagnie, produits industriels) ont connu un exercice satisfaisant, selon la direction. Le chiffre d'affaires s'est notamment accru de 13,7 % pour la division nutrition animale et d'environ 20 % pour la division produits industriels.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	436	436	INZ	320	300
Asystel	105	...	IPBM	140	139 10
B.A.C.	235	...	Loca Investis	304	304
B. Demachy Ass.	560	577	Locamic	142 50	142
Bque Tarneaud	190 50	...	Matra Comm	232 10	135
B.I.C.M.	870	845	Métall. Minière	237	235
Boiron (Ly)	389	385	Molex	255	...
Boisset (Lyon)	250	.	Navale-Delmas	1260	1250
Câbles de Lyon	3450	3431	Olivetti Logabax	550	555
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1245	1250	Om. Gest. Fin.	560	579
Calberson	545	545	Pocault	510	529
Cardif	694	701	Presbourg	93	.
C.E.E.	361	360	Présence Assur.	427	
C.E.G.E.P.	283 50	284 30	Publ. Filipacchi	219	210
C.F.P.I.	285	290	Razel	579	579
Ciments d'Origny	715	707	Rémy et Associés	357	357 50
C.N.I.M.	1375	1335	Rhône-Alp Ecu (Ly.)	321	321
Codetour	310	319	St-H. Matignon	272 50	269
Comareg	360	361	S.C.G.P.M.	695	..
Conforama	1121	1129	Segin (Li)	340	342
Creeks	395 20	398	Select Invest (Ly)	103	103 90
Dafsa	210 50	.	Serbo	532	533
Dauphin	740	739	S.M.T. Goupil	275	272 10
Desquenne et Giral	251	255	Sopra	207 70	207 50
Devanlay	1379	1390	Supra	210	205
Deville	480	491	TF1	330	337
Dolisos	186	191 60	Thermador H. (Ly)	354	361
Editions Belfond	272	273	Unilog	181	185
Elysée Invest	15 05	15 15	Union Fin. de Fr.	460	430 50
Europ. Propulsion	407	400	Viel et Cie	184 40	
Finacor	196	...	Y. St-Laurent Groupe	1125	1117
Garonor	800	...			
GFF (group fon f.)	489	488			
Grand Livre	470	460			
Gravograph	248 80	249			
Guntoli	1052	1080			
I.C.C.	287	285			
IDIA	333	332			
Idianova	167 50	167			
I.M.S.	1299	1285			

Marché des options négociables le 15 juin 1990

Nombre de contrats : 61 244.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	20	–	–	16
CGE	600	30	40	1	15
Elf-Aquitaine	640	30	36	2,50	19
Eurotunnel SA-PLC	50	1,50	4,79	1,50	–
Euro Disneyland SC	100	5,10	–	–	–
Havas	675	–	–	28	–
Lafarge-Coppée	450	20	38	4,90	16
Michelin	140	–	3,30	15	–
Midi	1 500	1,50	15	–	–
Paribas	640	6	22	14	–
Pernod-Ricard	1 250	5	–	58	60
Peugeot SA	775	52	–	1,50	–
Rhône-Poulenc CI	480	–	–	20	–
Saint-Gobain	560	5	–	14	25
Source Perrier	1 700	12	–	64	105
Société générale	600	4	22	32	–
Suez Financière	440	7	21	7	18
Thomson-CSF	120	5	7,10	1,85	8,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 juin 1990
Nombre de contrats : 61 244

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	101,56	101,64	101,84
Précédent	101,54	101,66	101,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
102	0,83	1,40	1,18	1,54

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6745 ⬇

Le dollar s'est inscrit en baisse lundi 18 juin, cédant du terrain vis-à-vis de toutes les devises, que ce soit à Francfort, Paris ou Tokyo. Les « bons » indices américains publiés la semaine dernière, notant la diminution du déficit commercial, n'ont eu aucune influence.

FRANCFORT	15 juin	18 juin
Dollar (en DM)	1,6955	1,6850
TOKYO	15 juin	18 juin
Dollar (en yens)	154,52	153,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 juin) .... 9 11/16 - 13/16 %
New-York (15 juin) .... 8 1/4 - 15/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	14 juin	15 juin
Valeurs françaises	99,00	98,20
Valeurs étrangères	94,80	94,70
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	543,10	543,40
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 028,08	2 011,87

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	14 juin	15 juin
Industrielles	2 928,22	2 935,89

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	14 juin	15 juin
Industrielles	1 928,60	1 925,90
Mines d'or	168,20	167,90
Fonds d'Etat	79,95	79,76

TOKYO

	15 juin	18 juin
Nikkei Dow Jones	32 538,40	32 376,80
Indice général	2 396,40	2 381,00

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6750	5,6770	+ 65	+ 75	+ 140	+ 160	+ 485	+ 525
$ can.	4,8442	4,8501	– 171	– 138	– 340	– 292	– 766	– 683
Yen (100)	3,6846	3,6883	+ 66	+ 82	+ 144	+ 174	+ 482	+ 514
DM	3,3636	3,3661	+ 39	+ 54	+ 87	+ 109	+ 247	+ 291
Florin	2,9876	2,9903	+ 29	+ 41	+ 63	+ 81	+ 201	+ 237
FB (100)	16,3592	16,3744	– 72	+ 51	– 44	+ 131	+ 218	+ 614
FS	3,9658	3,9699	+ 23	+ 39	+ 62	+ 84	+ 269	+ 320
L (1 000)	4,5840	4,5893	– 77	– 14	– 145	– 56	– 325	– 203
£	9,6929	9,7020	– 423	– 372	– 830	– 740	– 2194	– 2053

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
Yen	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8
DM	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8	8	8 1/8	8 3/8	8 1/2
Florin	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8
F.B. (100)	9 1/8	9 5/8	9 9/16	9 13/16	9 9/16	9 13/16	9 5/8	9 7/8
F.S.	8 1/2	8 3/4	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 9/16	8 11/16
L (1000)	9 1/2	10 1/2	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/4	11 1/8	11 5/8
£	14 9/16	14 13/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8	15
F franç.	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 JUIN

Cours relevés à 14 h 27

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3711	C.N.E 3%	3685	3680	3680	- 0 14
1130	B.N.P. T.P.	1094	1071	1080	- 1 28
....	C.C.F. T.P.	1200	1200	1200	....
1118	Cr.Lyon. T.P.	1112	1112	1112	....
2021	Renault T.P.	1957	1985	1960	+ 0 15
2005	Rhone Poul. T.P.	2000	2001	2005	+ 0 25
1251	Saint Gobain T.P.	1260	1250	1258	- 0 16
1260	Thomson T.P.	1220	1240	1250	+ 2 46
975	ACCOR	989	990	986	- 0 30
730	Air Liquide	747	745	740	- 0 94
2090	Als.Superm.	2000	1920	1918	- 4 10
585	A.L.S.P.I.	514	507	500	- 2 72
2520	Arjom. Prioux	2368	2300	2280	- 3 63
1200	AGF Sté Centrale	1092	1100	1085	- 0 64
1040	Aux. Entrepr.	1155	1139	1149	- 0 52
505	Av. Dassault	552	541	538	- 2 54
275	Axa Midi Ass.	252	257	250 10	- 0 75
320	Bafip	296	295	292 90	- 1 05
315	Bail-Equipem.	301	299	294 10	- 2 29
940	Bail Investiss.	990	1007	1007	+ 1 72
850	Bancaire	582	582	582	....
765	Bazar H.-V.	800	800	799	- 0 13
875	Beghin-Say	880	875	871	- 1 02
1450	Berger (M.)	1400	1440	1380	- 1 43
605	Bic	660	659	630	- 4 55
915	B.I.P.	950	965	965	+ 1 58
710	BIS	666	664	651	- 2 25
480	B N P (CI)	430	429	417	- 3 02
1000	Bollore Tech.	1045	1050	1042	- 0 29
3360	Bongrain	3375	3380	3374	- 0 03
1050	Bon-Marché	1049	1050	1049	....
670	Bouygues	648	649	645	- 0 46
163	BP France	134	135 10	135 50	+ 1 12
870	B.S.N.	842	840	838	- 0 48
905	Canal Plus	898	894	887	- 1 22
510	Cap Gem.S.	497	495	491	- 1 21
3670	Carrefour	3585	3522	3515	- 1 95
150	Casino	140	140	140 10	+ 0 07
118	Casino ADP	113 50	113 50	113 30	- 0 18
1200	Castorama D.L.	1268	1140	1121	- 1 06
245	C.C.F.	229	229	228	- 0 44
150	CCMC Ly	140	140	140	....
....	C.D.M.E.	477	480	475 90	- 0 23
635	C.E.G.I.D.	600	595	595	- 0 83
260	Centrest (Ny)	255	255 30	259	+ 1 57
640	C.E.P. Comm.	660	665	665	+ 0 76
400	Cerus	373	374	374	+ 0 27
540	Cetelem	574	585	563	- 1 92
655	C.F.A.O.	561	566	552	- 1 60
485	CF Int.	508	501	501	- 1 38
630	C.G.E.	624	622	620	- 0 64
1700	CGI Info.	431 60	431	432 50	+ 0 21
1410	C.G.I.P.	1353	1355	1355	+ 0 15
630	CGP	585	580	590	+ 0 86
1060	Chargeurs S.A.	1041	1040	1033	- 0 77
845	C.I.C.A (M)	802	805	802	....
1720	Ciments franc.	1795	1799	1767	- 1 56
540	Club Mediter.	606	609	606	....
194	CMB Packa.	198	197	195 60	- 1 21
155	Codetel	161	161	160	- 0 62
365	Colimeg	354	357	356	+ 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
780	Colas	798	798	815	[illegible]
395	Cpt. Entrep.	398	392 10	390	[illegible]
1160	Compt. Mod.	1165	1165	1155	[illegible]
400	Concept S.A.	341	335	332	[illegible]
470	CPR (Paris Rée.)	447	445	440 10	[illegible]
1390	Créd. Foncier	1306	1307	1295	[illegible]
865	Cr Lyon.(CI)	865	860	840	[illegible]
1540	Credit Nat.	1463	1465	1485	[illegible]
395	CSEE	371	370	386 10	[illegible]
3200	Damart	3151	3151	3122	[illegible]
1920	De Dietrich	1915	1925	1915	[illegible]
230	Dév.P.d.C.(Li)	212	214	214	[illegible]
315	Dév.R.Sud-Est	316	313	312	[illegible]
800	D.M.C.	566	566	555	[illegible]
4000	Docks France	3779	3730	3700	[illegible]
660	Dumez	601	602	596	[illegible]
....	Eaux (Gle)	2652	2858	2817	[illegible]
595	Ecco	549	547	541	[illegible]
1030	Electro-Financ.	1035	1031	1030	[illegible]
350	El.S.Dassault	351 90	350	350	[illegible]
715	Elf Aquitaine	660	862	858	[illegible]
505	- (Certific.)	486	490	488 10	[illegible]
1270	Epeda B.-F.	1174	1174	1174	[illegible]
2430	Essilor	2845	2849	2825	[illegible]
1270	Essil.Inc.(DP)	1310	1330	1315	[illegible]
655	Esso	710	703	711	[illegible]
2150	Eurafrance	2070	2080	2080	[illegible]
2250	Eurocom	2170	2180	2176	[illegible]
106	Eurodisneyland	104 30	103 20	102 70	[illegible]
4080	Euromarché	3980	3980	4010	[illegible]
1400	Europe 1	1370	1370	1370	[illegible]
....	Eurotunnel	49 20	49 45	49 35	[illegible]
1870	Exor	1870	1875	1850	[illegible]
1900	Facom	1730	1725	1720	[illegible]
199	Finextel	187 30	187 30	189	[illegible]
420	Fives Lille	418	410	404	[illegible]
2450	Fromager. Bel	2400	2390	2385	[illegible]
1830	Gal.Lafayette	1950	1950	1951	[illegible]
2160	G.A.N.	2090	2100	2087	[illegible]
490	Gascogne (B)	470	470	473	[illegible]
1510	Gaz et Eaux	1583	1580	1555	[illegible]
1280	Geophysique	1113	1100	1100	[illegible]
550	Gerland Ly	606	606	600	[illegible]
870	Groupe Cité	875	870	887	[illegible]
1550	GTM-Entrep.	1894	1899	1889	[illegible]
1150	Guyenne-Gas.	1071	1071	1063	[illegible]
435	Hachette	391	395	398	[illegible]
680	Havas	645	647	640	[illegible]
610	Hénin (La)	689	683	685	[illegible]
1220	Hutchinson	1239	1240	1227	[illegible]
355	Imétal	365 80	365	363 60	[illegible]
113	Immob. Phénix	124 50	125	123	[illegible]
144	Ingénico	140	135 50	138	- 1 43
4780	Inst. Mérieux	4610	4620	4655	+ 0 98
515	Interbail	515	520	515	....
1380	Intertechnique	1349	1325	1340	- 0 67
1020	J. Lefebvre	1012	1002	1010	- 0 20
1140	Lebinal	1060	1070	1079	+ 1 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4860	R. Impér.Ly *	4800	4800	4840	+ 0 83
205	Sade (Ny)	218 50	217 90	215	- 1 60
1400	Sagem	1574	1580	1580	+ 0 38
595	Saint Gobain	555	559	558	+ 0 54
1560	Saint Louis	1503	1503	1495	- 0 53
1570	Salomon Ly	1500	1500	1500	

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
985	B.A.S.F	975	973	960	- 1 54
985	Bayer	982	975	961	- 2 14
85	Buffelsfont.	68 50	71 80	71 80	+ 4 82
149	Chase Manh.	140	140 10	140 10	+ 0 07
143	De Beers	130 90	133 10	133 10	+ 1 52
2570	Deutsche Bank	2550	2570	2555	+ 0 59
1440	Dresdner Bank	1378	1389	1391	+ 0 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
325	Unit Techn.	341	341	341	+ 0 50
450	Vaal Reefs	381	392	392	+ 2 89
300	Volvo	316	317 80	317 80	+ 0 57
195	West. Deep.	150	159 80	159	+ 6 00
275	Xerox Corp	282	286 50	266 50	- 0 52
107	Yamanouchi	111 90	110 50	110 50	- 1 25
2 23	Zambia Cop	1 97	1 95	1 95	- 1 02

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	120 20	0 62
Emp.Etat 9,8%78	99 75	9 15
10,80% 79/94	101 52	8 49
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	102 75	4 68
Emp.Etat 13,4%83	109 65	8 57
Emp.Etat 12,2% 84	104 60	8 45
Emp.Etat 11% 85	106 05	3 52
10,25% mars 86	101 28	2 75
OAT 10% 5/2000	101 48	0 60
OAT 9,9% 12/1997	101 18	5 07
OAT 9,8% 1/1996	99 88	3 73
PTT 11,2% 85	103	5 66
CFF 10,30% 86	98 30	3 78
CNB Bques 5000F	99 75	4 06
CNB Paribas 5000F	100	4 06
CNB Suez 5000F	100	4 06
CNE 11,5% 85	102	0 42
CNI 1/82 5000F	99 80	4 06
CNT 9 % 86	93 75	1 59
CRH 10,90% déc.85	104	4 56
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1138 49	....
Cons	2120	....
CSE 6 janv. 89/99	605	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	1605	1620
Applications Hydr.	1610	1575
Arbel	1127	1125
Assurg	328	330
Avenir Publicité	390	393
Bains C.Monaco	1238	1275
B.Hypoth.Europ.	350	....
B.N.P. Intercont.	270 50	277
Beghin-Say (C.I.)	630	....
Biodérime	4500	....
Blanzy Ouest	3100	....
B.T.P.	100 20	100 10
Cambodge	975	936
Carbone Lorraine	1080	1110
Case Poclain	27 80	28 90d
C.E.G.F. (Fergor)	435	436
Centenaire Blanzy	607	600
Cerabati	121	110 30o
Champex Ny	140	142
CIC (CIP)	279	279
C.I.M.	840	840
C.I.T.R.A.M. (B)	2230	2230
Clause	900	880
Cofradel	1230	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	458	452
Comiphos	700	700
Cie Industrielle	7190	7110
Cpt Lyon Alemand	560	554
Concorde	1019	990
Constr.Méc.Prov.	47	46
Crédit Gén.Ind.	470	....
Cr Universel (Cie)	730	731
Créditel	140	140
Darblay	701	720
Degremont	1680	1660
Delalande	2734	2705
Delmas Vieljeux	4550	4500
Didot Bottin	1598	1645
Drouot Assu.	348	....
Eaux Bassin Vichy	3150	3105
Eaux Vittel	7790	7780
Ecia	1403	1400
Electro-Banque	350	345
Elf Antargaz	1380	....
E.L.M. Leblanc	675	675
Eneli Bretagne	380	....
Ent.Mag. Paris	4035	4040
Etex (ex. Eternit)	2248	2230
Europ Soudres Ind.	16	16
Finalens	281	280
F.I.P.P.	231 40	232
F.N.A.C.	2249	2190
Foncière (Cie)	890	855
Fonc.Lyonnaise	1100	1110
Foncina	648	661
Fougerolle	870	863
France I.A.R.D.	1217	1217
France SA (La)	2620	2620
From. Paul-Renard	2380	....
Gaumont	1080	1090
Genefim	356	353
Gévelot	690	....
G.F.C.	499	475
G.F.I.I.	347	340
Gds Moulins Paris	1470	1490
G.T.I. (Transport)	819	812
Immobail	388	386 50
Immobanque	809	808
Im.Marseillaise	8200	8100
Imm. Plaine-Monceau	584	570
Immofice	569	592
Invest.(Ste Cie.)	3290	3194
Jaeger	156	151
Lambert Frères	425	....
Lille Bonnières	1719	1702
Loca-Expansion	297	297
Locafinancière	411	411
Locatel	370 80	381 90
Louis Vuitton	1005	1005
Louvre	5600	5600
Lucia	1993	2018
Machines Bull	77 20	77 50
Mag.Uniprix	200	195
Magnant	475	545
Métal Déployé	610	606

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	200	196
Navigation (Nle)	285	277
Nozal	285	282
Opsorg	423	420
Oréal (CI)	2425	2430
Origny-Desvroise	1470	1429
Palais Nouveauté	1195	1180
Paluel Marmont	689	682
Parfinance	222 90	223
Paribas (CIP)	850	849
Paris France	233	234
Paris Orléans	296	292
Parisienne Invest.	509	524
Paternelle RD	1700	....
Pathé Cinéma	840	....
Piper Heidsieck	2265	2254
P.L.M.	478 90	465
Porcher	780	770
Promodès (CI)	1820	1855
Publicis	1025	1000
Rochefortaise	1544	1600
Rosario	713	709
Rougier	505	503
S.A.C.E.R.	606	604
S.A.F.A.A.	540	542
S.A.F.I.C Alcan	553	....
SAFT	2200	2150
Saga	230	228 30
Salins du Midi	691	690
Sanam	122	121 50
Savoisienne M.	178	174
S.C.A.C.	840	840
Senelle Maubeuge	511	511
S.Eaud.Part. (M)	176	176
Slic	858	856
Simam	573	560
S.I.P.H.	490	....
Sofal	875	875
Soffo	638	623
Sofical	1080	1080
Soficomi	705	700
SOFIP (M)	816	590 o
Sofragi	1711	1711
Sophia-Bail	515	524
Sopagé	179 90	179 90
Soudure Autogène	920	920
Sovabail	565	550
Stemi	721	726
Suez (CIP)	385 80	386 50
Taittinger	5800	5760
Télémécanique Elect.	4980	5000
Testut-Aequitas	790	790
Tour Eiffel	315	320
Ufiner	1195	1150
Union Assur Paris	610	607
U.T.A.	2750	2800
Vicat	3431	3440
Viniprix	2315	2246
Virax	178	180
Waterman	1225	1195
Maroc Sté Brasserie	255	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	950	930
Akzo Nv Sico	360 10	360 10
Alcan Aluminium	130	128
Algemene B.Ned.	112	...
American Brands	363	....
Arbed	875	....
Asturienne Mines	226	...
Banco Popular Espa.	471	474 90
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	36000	35460
Can.Pacifique	105	....
Chrysler Corp.	93	...
C.I.R.	25	....
Commerzbank	890	900
De Beers (port.)	137	...
Dow Chemical	357	352
GBL (Brux Lamb.)	637	640
Gevaert	1260	....
Glaxo Holdings Ltd.	77	77 10
Goodyear Tire	204	197 80
Grace and Co (WR)	167 50	167
GTE Corp.	360	....
Honeywell Inc.	580	....
Johannesburg	1445	...
Kubota	38 50	37 50
Latonia	312	312
Midland Bank	30	....
Noranda Mines	91 15	....
Olivetti priv.	21 70	...
pakhoed hold.	587	587
Pfizer Inc.	371	....
Procter Gamble	458	....
Ricoh	42 70	....
Robeco	298	297 50
Rodamco NV	241	241
Rolinco	299	297 50
Saipem	8 90	....
Sema Group	53 20	53
SKF Aktiebolaget	140	....
Tenneco Inc.	390	370
Thorn Electrical	73	72 50
Toray Ind.	31 80	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1445	1442
West Rand Cons.	9 40	9 50
Whitman Corp.	156	158

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calcphos	165	166
C.G.H Cogenhor	107	98 40o
C. Occid. Forestière	180	...
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	...
Coparex	575	....
Europ. Accum.	69	69
Gachot S.A.	124	124
Guy Degrenne	491	...
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	496	....
Merlin Imm.	240	....
Nicolas	925	....
Particip. Percier	400	...
Romento N.V.	175 80	175 60
St-Gobain-Emballage	1990	1990
Sema Metra	317 50	....
S.E.P.R.	1610	...
Sci.	381	390
S.P.R. act. B	730	...
Ufinex	380	...
Woodex	968	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 698	5 674	5 500	5 950
Ecu	6 942	6 940	....	....
Allemagne (100 dm)	336 580	336 490	326 500	347
Belgique (100 F)	16 367	16 362	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 890	298 800	289 500	309 500
Italie (1000 lires)	4 584	4 584	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 430	88 500	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 721	9 688	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 444	3 444	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 770	396 700	385	407
Suède (100 krs)	93 200	93 070	89	96 500
Norvège (100 k)	87 800	87 700	84	92
Autriche (100 sch)	47 845	47 824	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 452	5 449	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 843	3 836	3 650	4 350
Canada (1 $ can)	4 868	4 844	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 691	3 683	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/6
Or fin (kilo en barre)	63850	64100
Or fin (en lingot)	63900	64300
Napoléon (20f)	390	395
Pièce Fr (10 f)	402	.....
Pièce Suisse (20 f)	410	412
Pièce Latine (20 f)	369	369
Souverain	485	475
Pièce 20 dollars	2165	2260
Pièce 10 dollars	1215	1212 50
Pièce 5 dollars	785	.....
Pièce 50 pesos	2400	2430
Pièce 10 florins	380	380

SICAV (sélection) 15/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1171 87	1143 29
Actilon	240 71	234 27
Agepargne	860 34	823 29
Ageplacement	6846 23	6846 23
Agepremière	105 50	105 18
AGF Actions ex CIP	1177 01	1148 30
A.G.F. 5000	698 08	681 05
AGF ECU	1009 72	999 72
AGF Foncier	124 47	121 43
AGF Invest Sicav	131 63	128 42
AGF Interfonds	412 89	402 82
AGF Oblig.	1080 40	1055 12
AGF Sécurité Sicav	10623 99	10623 99
A.G.F.I.M.O.	714 76	697 33
AMERI-GAN	6493 54	6199 08
Amplitude	682 04	682 17•
Arbitrages Court.T.	6001 72	5989 73
Associc	1101 53	1101 53
Atout Futur	384 62	371 97
Aurecic	1258 79	1222 13
Avenir Alizes	1602 23	1570 81
Avenir CIC	108 85	106 65
Axa Capital	141 22	135 14
Axa Europe	128 51	122 98
Axa Investments	132 06	126 37
Axa NPI	115 82	110 83
Axa Valeurs PER	136 29	130 42
Capimonétaire	5325 69	5320 37
Capioblig	5415 35	5335 32
Capitacic	1087 28	1071 21
Capital-Monde	421 57	411 29
Capital Plus	1715 31	1715 31
Cardan Pierre	37 16	36 25
Coexis	1095 38	1079 19
Compavalor	5871 58	5862 79•
Convenimmo	443 77	426 70
Credinter	520 95	505 78
Credit Mutuel Capital	1080 72	1059 53
Dass	1216 40	1178 40
Drouot France	898 15	859 47
Drouot Investiss.	1089 87	1042 94
Drouot Sécurité	242 28	231 85
Drouot Sélection	152 12	145 57
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	122 19	118 93
Ecureuil Capitalisation	2148 19	2126 92
Ecureuil Invest.	418 76	406 58
Ecureuil Monépremière	55829 05	55829 05
Ecureuil Monétaire	32882 28	32882 28•
Ecureuil Trimestr	1969 16	1949 66
Elicash	321263 95	321263 95
Energie	301 68	288
Eparcic	3002 74	3002 74
Eparcourt-Sicav	4205 34	4194 85
Epargne Associat.	24319 73	24283 31
Epargne Capital	8880 60	8792 67
Epargne Court Terme	567 59	567 58
Epargne Croissance	1667 81	1623 17
Epargne Industrie	102 38	99 64
Epargne Inter	587 64	571 91
Epargne J.	58518 29	58518 29
Epargne Long Terme	198 24	192 93
Epargne Monde	1335 20	1299 46
Epargne Obligat.	186 70	181 70
Epargne Première	12237 20	12146 10
Epargne Quatre	1074 97	1046 20
Epargne-Unie	1400 36	1349 74
Epargne Valeurs	452 86	440 74
Epsilon	1169	1157 43
Euinvest	721 66	700 64•
Eurocic Leaders	1136 91	1103 80
Eurodyn	1253 82	1212 59
Euro Gan	7841 92	7295 39
Eurorail	26 43	26 04
Fonsicav	11961 79	11961 79
FRANCE-GAN	10362 46	9892 56
France Garantie	256 09	255 58
France Investiss.	439 68	428 97•
France Oblig.	444 78	440 38•
Francic	518 98	501 92
Francic Pierre	124 23	120 61
Francic-Régions	1357 96	1318 41

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	29 91	29 91
Fructi-Capi	35 04	34 52
Fructi Court	118834 46	118834 46
Fructidor	234 45	230 99
Fructi-Ecu	558 04	549 79
Fructi-Epargne	30 23	29 49
Fructifrance	978 64	954 77
Fructimmo	34 01	33 18
Fructi-Première	11164 51	10899 52
Fructivar	4573 91	4562 50
Fructioblig	1192 42	1153 21
Gestion	61414 01	61260 86
Gest.Associations	163 55	159 95
Gest. F. Sécur.	10482 34	10482 34
Horizon	1237 49	1201 45
Interépar	105233 41	102168 36
Interoblig	11931 30	11472 40
Intersélection Fce	574 99	558 24
Japacic	185 09	179 70
Jeunépargne	250 08	246 38
Laffitte Amérique	220 71	210 70
Laffitte Europe	303 63	289 86
Laffitte Expan.	278 45	265 82
Laffitte France	360 70	344 34
Laffitte Immobil.	270 73	258 45
Laffitte Japon	449 47	429 09
Laffitte Oblig.	135 54	129 39
Laffitte Rendement	179 36	171 23
Laffitte Tokyo	380 80	363 53
Lincade	5682 33	5673 82
Lion C.T.	10602 11	10602 11
Lion L.T.	5839 80	5660 97
Lion Association	11119 23	11119 23
Lion Institution	24418 04	24357 15
Lionplus	805 17	797 20
Lion Trésor	2060 25	2040 45
Lion 20 000	22155 90	22155 90
Livret Bourse Inv.	566 10	549 61
Livret Portefeuil	720 13	699 16•
Méditerranée	205 97	197 10
Mensuel CIC	10071 43	9970 72
Mondial Investissem.	432 35	412 74
Monacic	5805 58	5806 58
Moneden	55399 40	56399 40
Mone J	60978 60	60978 60
Monévalor	68604 01	68604 01
Mutualité dépôts	11315 66	11293 07
Mutuelle Unie Sel.	151 07	144 56
Natio Court Terme	235654 00	236654
Natio-Epargne	14768 91	14622 68
Natio-Ep. Ret.	129 63	126 16
Natio Epargn.Trésor	6607 70	6594 51
Natio-Imm.	1318 95	1283 65
Natio-Inter.	1176 26	1144 78
Natio-Monétaire	21362 51	21362 51
Natio Obligations	506 87	493 30
Natio-Patrimoine	1508 35	1467 98
Natio-Placements	64118 77	64118 77
Natio-Revenu	1006 78	996 81
Natio Sécurité	11875 69	11875 69
Natio-Valeurs	877 41	853 93
Nippon-Gan	6392 28	6102 42
Nord Sud Dévelop.	1268 19	1265 66•
Normacif	12742 19	12492 34
Obli-Associations	125 46	124 22
Oblicic-Mondial	2307 03	2272 94
Oblicic-Régions	1084 66	1068 63
Oblig. ttes caté.	151 21	148 98
Oblifion	1111 11	1100 11
Oblisécurité	10750 50	10750 50•
Optimal	30850 54	29951 98
Oracion	1165 45	1127 13
Orvalor	5935 75	5721 20
Paribas Epargne	17381 39	17346 70
Paribas Opportunités	129 59	124 31
Paribas Patrimoine	569 11	545 91
Paribas Revenus	90 56	89 66
Patrimoine Retraite	186 85	182 99
Pervalor	694 41	674 18
Phenix Placement	277 66	269 57
Pierre Investissements	775 82	756 90
Placement A	1245 52	1221 10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placements C.T.	75545 34	75394 55
Placement J.	6038 53	6026 48
Placement Premier	55751 96	55640 68
Plénitude	120 94	117 61
Poste Gestion	54690 12	54690 12•
Première Oblig	10513 73	10503 23•
Prév. Ecureuil	109 79	106 85
Prévassociation	24644 29	24644 29
Quartz	131 65	128 41
Réalvalor	1069 61	1038 46
Rentacic	161 29	158 91
Revenus Trimestr.	5272 52	5220 32
Revenu-Vert	1135 24	1118 46
St Honoré Bio-Alim.	940 08	897 45
St Honoré Global	272 54	260 18
St Honoré Mat Plac.	243 19	232 16
St Honoré Pacifique	634 14	605 39
St Honoré PME	562 52	537 01
St Honoré Real	12564 92	12514 86
St Honoré Services	520 41	500 39
St Honoré Techno	794 90	758 85
Sécuricic	1473 20	1473 20
Sécuri-Taux	1172 19	1172 19
Sicasden	700 85	690 49•
Sicav Associations	1558 77	1556 44
S.F.I. fr et étr.	709 25	688 59
Sicav 5 000	448 80	436 79
S.I. Est.	1533 66	1467 62
Sivafrance	735 40	715 72
Sivam	437 45	425 74
Sivarente	221 84	219 64
Sivinter	439 06	427 31
S.N.I.	1263 53	1226 73
Sogéroc	54233 80	52654 17
Sogevar	1112 37	1061 93
Sogeter	1354 11	1292 71
Soleil Investissements	555 76	530 56
Solstice	2013 43	2008 41•
Stratégie Actions	1223 99	1178 91
Stratégie Rendements	1206 02	1168 06
Technocic	1186 81	1152 24
Techno-Gan	6225 56	5943 25
Thesora	547 76	542 34
Transplus	133 40	127 66
Trésor Avenir	105 95	104 90•
Trésor Plus	1075 51	1064 86
Trésor Réal.	12027 86	12027 86
Trésoricic	107860 62	107860 62
Trilion	5057 25	5007 18
U.A.P. Investiss.	480 41	463 05
U.A.P. Act. F.	613 25	591 08
U.A.P. Act. Sél.	670 97	646 72
U.A.P. Aedifi.	655 67	631 97
U.A.P. Ataeli.	481 66	464 25•
U.A.P. Alto	114 11	109 99•
UAP Moyen Terme	115 64	111 46
Uni-Associations	114 91	114 91
Uni-Foncier	1533 73	1478 29
Unifrance	628 95	606 22
Uni-Garantie	1291 48	1266 13
Uni-Régions	1669 43	1609 09
Unirente	2398 32	2319 46
Univar	201 30	201 30
Univers Actions	1348 34	1302 07
Univers-Obligation	1647 59	1593 41
Valorem	571 59	557 65
Valorg	1752 77	1751 02
Valréal	44739 59	44717 23
Vauban	24238 94	24214 70

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Au comité directeur

M. Mauroy rappelle à l'ordre les courants du PS

M. Pierre Mauroy a souligné, samedi 16 juin, devant le comité directeur du Parti socialiste, que, face au Front national, *« il n'est ni possible ni souhaitable de rechercher un prétendu accord (...) autour de je ne sais quel front républicain »*, mais que, pour barrer la route à l'extrême droite, il peut être nécessaire de *« voter pour un candidat de l'opposition s'il est un républicain et un démocrate véritable »*.

Le premier secrétaire du PS a opposé cette attitude à celle de la droite, qui, pour l'élection cantonale partielle de Villeurbanne, refusait de choisir entre le candidat socialiste et celui du Front national. *« Sa stratégie*, a déclaré M. Mauroy, *c'est un étrange cocktail, avec une pincée de bons principes affirmés, mais dilués dans une grande dose d'indécision et d'hypocrisie. (...) J'attends de voir si la droite va user de la même vigueur pour exclure du comité de coordination de l'opposition le CNI, qui a appelé à voter Front national, que celle dont elle a usé pour Alain Carignon, qui a appelé à voter socialiste. »*

M. Mauroy a défendu, d'autre part, la décision prise par le bureau exécutif du parti de renoncer pour le court terme à demander l'instauration du droit de vote des étrangers aux élections locales. Comme le gouvernement, a-t-il expliqué, le PS *« doit lui aussi veiller à ce que, sur des sujets sensibles, ne se crée pas une distance trop grande avec l'opinion »*, de même qu'il devait, en la matière, tenir compte des *« obstacles constitutionnels »*.

L'attitude adoptée par les dirigeants du parti n'est, selon le premier secrétaire, ni un *« reniement »* ni même un *« renoncement »*, car, a-t-il dit, *« nous conservons l'objectif »* du droit de vote. Le comité directeur a rejeté un texte de Mme Marie-Noëlle Lienemann, député de l'Essonne, mettant en cause cette position. Le maire de Lille a confirmé sa volonté d'un débat sur les dépenses militaires, sujet sur lequel il a demandé à M. Jean-Yves Le Drian, député du Morbihan, délégué national du PS, de former un groupe de travail. *« Les armes qui ont su préserver la paix pourraient, un jour*, a déclaré M. Mauroy, *provoquer la guerre si nous ne comprenions pas que dans le monde d'aujourd'hui, à l'Est comme dans le tiers-monde, la bataille est celle du développement économique et social. »*

M. Fabius : la lutte contre l'extrême droite

Le premier secrétaire a rappelé à l'ordre les différents courants du PS, qui, a-t-il dit, *« ne sauraient devenir des partis dans le parti »*. Les courants, a déclaré M. Mauroy, *« peuvent représenter le meilleur des aiguillons lorsqu'ils nous apportent leurs idées, mais aussi le pire des poisons lorsqu'ils ne deviennent que des instruments de pouvoir »*.

Comme il l'avait déjà fait au bureau exécutif, le premier secrétaire a adressé un avertissement à M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, animateur, avec M. Julien Dray, de la Nouvelle école socialiste, à propos d'une caricature de M. Michel Rocard, publiée dans le bulletin de ce courant, qui montrait le premier ministre répétant le discours que lui suggérait M. Jean-Marie Le Pen. M. Mélenchon a présenté ses excuses pour ce dessin, qui, a-t-il dit, ne se voulait pas *« insultant »*, et il a indiqué qu'il l'avait déjà fait *« de vive voix »* auprès de M. Rocard. L'activité des courants *ayant été critiquée par M. Mauroy*, M. Laurent Fabius a tenu à corriger, dans son intervention, les commentaires auxquels avait donné lieu la réunion de ses amis, le 10 juin, au Pré-Saint-Gervais (*le Monde* du 12 juin), en expliquant qu'il n'avait aucunement cherché à se démarquer de la direction du PS ni à s'opposer au premier ministre. Le président de l'Assemblée nationale a observé qu'une clarification des rapports entre les courants est nécessaire avant que les socialistes ne s'engagent dans l'élaboration de leur projet ; sinon, a-t-il dit, chacun se sentira tenu de se taire, sauf à paraître critiquer le premier ministre et le gouvernement.

Au sujet de l'extrême droite, M. Fabius a déclaré que le PS *« ne doit pas sous-traiter à d'autres la lutte contre le Front national »*, mais s'y engager lui-même davantage. Cela s'impose d'autant plus, selon M. Fabius, que le risque existe de voir *« les idées d'extrême droite se développer aujourd'hui, dans la jeunesse, comme élément de contestation de l'ordre établi, à l'égal des idées d'extrême gauche il y a vingt ans »*. Le président de l'Assemblée nationale recommande de faire connaître le programme du Front national sur des sujets tels que le SMIC, la fonction publique ou le petit commerce, et de mettre l'accent sur l'entourage de M. Le Pen et sur le caractère paramilitaire de l'organisation de son mouvement.

M. Jean-Claude Petitdemange, rocardien, membre du secrétariat national chargé des élections, a donné le calendrier prévu par le PS pour le regroupement des scrutins locaux. Le mandat des conseillers généraux renouvelable en 1991 serait prolongé jusqu'à 1992, afin que les élections dans ces cantons aient lieu en même temps que les régionales. Les conseillers généraux élus en 1994 le seraient pour quatre ans seulement, ce qui permettrait de procéder en 1998 au renouvellement simultané des conseils régionaux et de l'intégralité des conseils généraux. Ces décisions pourraient figurer dans un projet de loi soumis le 27 juin au conseil des ministres.

La question du mode de scrutin pour les élections régionales reste, en revanche, ouverte. M. Petitdemange a rappelé que le bureau exécutif s'était prononcé pour la transposition du mode de scrutin municipal, adapté dans le cadre des départements, mais il semble que le président de la République ne soit pas encore convaincu...

P. J.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Une autre idée de la France

MARÉCHAL, pardon, général, nous voilà ! Devant toi le sauveur de la France, nous allons communier aujourd'hui dans le grand oubli d'un passé soigneusement travesti, effacé, biffé, réécrit, à jamais brouillé par la poudre aux yeux des feux d'artifice et des commémorations destinées à transformer en jour de gloire la page la moins glorieuse de notre histoire.

Combien d'entre nous l'ont entendu, cet appel inspiré, syncopé qui jaillira place de la Concorde d'un poste de TSF géant branché à l'époque sur la déroute et la capitulation d'un peuple asservi, résigné, assommé. Et combien se sont levés pour y répondre ? On les compte sur les doigts de la main. A Londres ils étaient vingt. Tandis qu'ici, le regard tourné vers la Mecque de Vichy, quarante millions de pétainistes se prosternaient devant ce vieillard sénile qui avait jeté le pays sous la botte allemande et sous l'escarpin italien, pour reprendre l'admirable formule de de Gaulle dans un appel, un autre, prononcé à la BBC. Pendant tout l'été 40 il n'a cessé de prêcher dans le désert.

Faut-il rappeler qu'en 1942 encore, en voyant arriver sur nos plages, lors d'une première tentative de débarquement, quelques centaines de jeunes soldats canadiens, des Dieppois ont couru donner l'alerte à la Kommandantur, encourageant ainsi un massacre dont les Alliés allaient garder jusqu'en 44 le souvenir méfiant et angoissé.

Et que dire de l'immense foule des Parisiens venus acclamer le maréchal bien-aimé, le père de la Patrie, sur le parvis de Notre-Dame quatre mois à peine avant de se précipiter sur le passage de de Gaulle aux Champs-Elysées ?

Un demi-siècle après, cette France tirée de l'abîme de honte où elle était tombée et hissée au rang de grande nation par cet illuminé capable de transformer des vaincus en vainqueurs, la France si elle veut retrouver véritablement son honneur doit enfin regarder la vérité en face. Et se rappeler, beau sujet de réflexion livré cette année à nos potaches, qu'un peuple sans souvenir est un peuple sans histoire.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 17-18 juin 1990 a été tiré à 529 273 exemplaires.

Décès d'Etienne-Jean Lapassat maire de Romans

Etienne-Jean Lapassat, maire de Romans (Drôme), est décédé samedi 16 juin 1990 au centre hospitalier de Valence. Agé de cinquante et un ans, M. Lapassat a succombé à des complications survenues après une intervention chirurgicale bénigne.

[Né le 12 mars 1939 à Romans, Etienne-Jean Lapassat, licencié en droit et en science politique, était professeur à l'Institut d'études politiques de Grenoble. Militant étudiant, M. Lapassat avait été vice-président de la section de Grenoble de l'UNEF. Membre de la Convention des institutions républicaines, il avait adhéré au Parti socialiste dès 1971. Conseiller général du canton de Romans-2, depuis 1973, date de sa première élection, M. Lapassat était entré à la mairie de Romans en 1977 avec M. Georges Fillioud dont il fut le premier adjoint. Il était devenu maire en 1983.]

□ **Des adversaires de l'avortement *occupent le centre d'orthogénie de* l'hôpital Broussais.** – Des adversaires de l'avortement occupaient, lundi 18 juin, le centre d'orthogénie de l'hôpital Broussais, à Paris (14e arrondissement), empêchant le personnel et les patientes de pénétrer dans les locaux.

Les occupants, qui se présentent comme des *« chrétiens de France et du monde »*, ont distribué des publications de l'association Laissez-les vivre et de Jeunes pour la vie, de Bruxelles.

Les manifestants se sont enchaînés à l'extérieur du centre d'orthogénie. *« Résister aux lois injustes est un devoir pour l'homme, pour la société et pour la patrie »*, proclament dans un communiqué les occupants, qui ont baptisé leur action *« Opération sauvetage, sauver une nation »*. – (AFP.)

La bataille de Port-Fréjus : lenteurs de procédure

Me François-Henri Binet, l'avocat parisien de M. René Espanol, l'entrepreneur de Fréjus qui accuse la municipalité d'avoir favorisé des intérêts privés, sous couvert d'utilité publique, dans l'aménagement d'un port de plaisance (*le Monde* du 13 juin), a écrit, mercredi 13 juin, au doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Draguignan pour s'étonner que le greffe de la chambre criminelle n'ait pas encore enregistré la plainte avec constitution de partie civile déposée le 22 mai au parquet par son client. Il y rappelle l'article 681 du code de procédure pénale, qui commande au procureur de la République, dans un cas de ce genre, de présenter *« sans délai »* la requête à la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui désigne alors la chambre d'accusation chargée de l'instruction.

Ayant appris qu'une enquête préliminaire avait été confiée à la police locale, M. Espanol craint, en effet, que sa plainte ne soit *« enterrée »*. Celui-ci a également fait savoir au doyen des juges d'instruction de Draguignan qu'il n'avait pas énoncé dans sa plainte *« certains faits importants »* qu'il se réserve, dit-il, *« de communiquer seulement au magistrat instructeur, le moment venu, pour éviter les pressions sur les témoins »*.

□ **AFRIQUE DU SUD : 7 800 emplois risquent d'être supprimés dans les mines d'or.** – Près de 8 000 emplois sont menacés dans la plus grande mine d'or du monde, Freegold, située dans la province d'Orange (Afrique du Sud), a annoncé, vendredi 15 juin, M. Lionel Hewitt, directeur général de division aurifère de l'Anglo-American Corporation (AAC). Alors que les cours de l'or atteignaient jeudi leur plus bas niveau, à 345 dollars l'once.

□ **Liban : un émissaire du Quai d'Orsay à Beyrouth.** – Le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. François Scheer, devait se rendre, lundi 18 juin dans la soirée, à Beyrouth à la demande de M. Roland Dumas, *« dans le cadre de l'action continue menée par la France en faveur d'un règlement de la situation au Liban »*, a annoncé le ministère des affaires étrangères. M. Scheer devait notamment rencontrer le président Elias Hraoui. Il *« prendra tous les contacts utiles à l'exécution de sa mission »*, qui *« permettra de préciser et de mettre en œuvre la contribution que la France peut apporter à ce règlement, compte tenu des développements récents »*, précisait un communiqué.

□ **Nouvelle contraction de l'emploi des cadres en mai.** – Le marché de l'emploi des cadres a enregistré une nouvelle contraction en mai, avec une baisse de 8 % par rapport à mai 1989.

□ **Grande-Bretagne : déficit budgétaire.** – Le secteur public britannique a enregistré un déficit budgétaire de 1,7 milliard de livres (16,5 *milliards de francs*) le mois dernier, a annoncé lundi 18 juin le Trésor. – *(AFP.)*